

N°31 • 2006

Spelunca

Mémoires

Etats généraux
de la **spéléologie**

Les Actes

ISSN 0249-0544

Fédération française de spéléologie



Etats généraux de la spéléologie

du 11 au 13 novembre 2005

Les Actes

Synthèse Jean-Pierre HOLVOET

Relecture : Delphine MOLAS et Claude ROCHE



Photographie Thierry Aubé.

Photographies de la première de couverture :

Thierry AUBÉ (assisté du spéléo-club d'Anduze, "La Gardonenque") :
Laurent Boulard, Robert Boujy, Laurent Bruxelles, Emmanuel Drappier, Claude Viladomat et Kees Waaldijk).
Jean-François BASSET, Ain, Grotte de Glandieu.
EFC

Photographies de la quatrième de couverture :

Daniel ARIAGNO - Thierry AUBÉ - Jean-François BASSET - Gérard CAZES
Philippe COLLE - Denis GOY - Rémy LIMAGNE - Richard MAIRE

ISBN : 2 - 7417 - 0324 - 8

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2006

Imprimé en France, avril 2006



Présentation des actes

par Jean-Pierre HOLVOET

Vous avez entre les mains les actes des Etats généraux de la spéléologie, fruit de plus d'une année de rencontres, de concertations, d'échanges et de participation d'un grand nombre de pratiquants. Ces Etats généraux ont fait naître d'immenses espoirs :

- espoir que soient mieux reconnues et appréciées nos différentes activités dont le canyon,
- espoir que nos dirigeants prennent davantage en compte les attentes de tous les fédérés,
- espoir de pouvoir nous comprendre et d'échanger ensemble.

Les réponses aux questionnaires, les débats lors des journées de Méjannes-le-Clap ont été riches de propositions et d'orientations.

Il nous appartient désormais, chacun à notre place, de prendre la mesure de ces espérances et d'agir pour faire évoluer notre fédération.

Dans ces actes, vous trouverez les synthèses des questionnaires et des différents forums, les comptes rendus des ateliers de Méjannes, des analyses, un état des lieux de notre fédération et une foule d'autres éléments.

Tout ceci constitue un outil de travail pour l'avenir, qu'il appartient à chacun de s'approprier.

Ceux qui souhaitent affiner ou approfondir les analyses des questionnaires pourront trouver sur le site de la fédération l'ensemble des réponses ainsi que la totalité des échanges lors du forum.

De nombreuses voies ont été ouvertes. Sachons les parcourir avec conviction et sérénité. Tout ne pourra sans doute pas se réaliser immédiatement, mais déjà un grand nombre de projets sont à l'étude et certains déjà mis en œuvre.

Notre fédération ne sortira pas « indemne » de ces Etats généraux, elle en sera transformée et, je l'espère, avec chacun d'entre vous, mieux à même de relever les défis de notre société et de répondre aux attentes de chacun.

Je vous invite à consommer cet ouvrage sans modération.

Bonne lecture.



Photographie Thierry Aubé.



Sommaire

Présentation des actes par J.-P. HOLVOET	3
Discours de Monsieur BOYER, Chef du service des Sports du Conseil général du Gard	6
Mme Elisabeth DUCHET, Maire de Méjannes-le-Clap	7
Allocution de M. Pascal VAUTIER, représentant le CNOSEF	8
Le mot du Président de la FFS: Bernard LIPS.....	9
Les causes du vieillissement de la population spéléologique française	10
Richard MAIRE, Président des Etats généraux de la spéléologie	

Travaux préparatoires

Des Etats généraux de la spéléologie, pourquoi? Jean-Pierre HOLVOET.....	16
La fédération en quelques chiffres	19
Le nombre de fédérés	19
Age moyen des licenciés	19
La pyramide des âges des licenciés FFS en 2005	20
Le nombre de clubs	20
Le nombre de nouveaux fédérés	21
Répartition des fédérés par région	21
Le nombre d'assurances	21
La carte des fédérés 2004 dans les régions	22
Evolution du prix des licences et assurances	22
Les abonnements à <i>Spelunca</i> et <i>Karstologia</i>	23
Les brevetés EFS	23
Les brevetés EFC	24
Analyse des questionnaires	
Analyse du questionnaire 1 Delphine MOLAS	25
Analyse du questionnaire 2 Jean-Pierre HOLVOET	47
Analyse du questionnaire 3 Claude ROCHE	66

Les forums: synthèses

La place des femmes au sein de la FFS	82
Licence, symbole de fédéralisme ou simple accès à une assurance?	86
A propos des coupons d'initiation: cadre fédéral irresponsable?	89
La fédé, qu'est-ce que c'est pour vous?.....	89
Démocratie et FFS	90
La FFS, une fédération citoyenne?	91
Recrutement	92
Argent et solidarité	94
Cavités sensibles	95



Sommaire

Les journées de Méjannes-le-Clap	97
Regards extérieurs sur la spéléologie Pierre-Olaf SHUT	98
Compte rendu des ateliers et réactions	
Atelier 1 : La spéléologie, la FFS et vous Catherine PERRET rapporteur	100
Atelier 2 : Une fédération, des CSR, des CDS, des clubs... Comment mieux fonctionner ? Joël ROY rapporteur	104
Atelier 3 : Quel développement pour la fédération ?	
Philippe KERNEIS rapporteur	111
Séance plénière : les réactions suite aux différentes interventions	118
Les EGS vus de l'intérieur Marjolaine VAUCHER	120
Compte rendu des mini-forums et expériences	
Une commission féminine, pourquoi ? L'expérience du CDS 84	121
Regard de femmes	122
Communication fédérale et Internet B. THOMACHOT	123
Le point sur l'enquête sur les ressources des clubs et structures déconcentrées E. LEFEBVRE	124
L'enquête lors des EGS E. LEFEBVRE	125
Adhésion de clubs dont tous les membres sont déjà fédérés J.-P. HOLVOET	125
Action « Augmentation du nombre de fédérés » Le CDSC 13.....	128
Plan de développement 2004-2008 de la spéléologie et de la descente de canyon en Midi-Pyrénées Fabrice ROZIER	133
Méjannes la miraculeuse ! Thierry COLOMBO	135
Comment remédier au vieillissement de la population spéléologique française Richard MAIRE	137
Discours de clôture Bernard LIPS	140
L'après Etats généraux de la spéléologie et du canyon	143
Les orientations et projets proposés durant ces EGS	144
Autour des EGS	147
Les cavités équipées Thierry AUBE	148
Expositions, exposants et projections	154
La soirée de gala	155
Ils ont contribué à l'organisation de ces Etats généraux	156
Le comité de pilotage	156
Ceux qui ont donné un avis et aidé à finaliser les questionnaires	156
Ceux qui ont assuré la saisie des questionnaires reçus à la fédération	156
Ceux qui ont analysé les réponses	156
Ceux qui ont réalisé les synthèses	156
Ceux qui nous ont accueillis	156
Ceux qui ont fait vivre le site et modéré les forums	156
Ceux qui ont assuré la communication	156
Ceux qui ont animé les ateliers	156
Ceux qui ont assuré la prise de note et rapporté les débats	156
Les partenaires qui nous ont apporté leur soutien	156
Les participants aux EGS	158



Discours de M. BOYER

Chef du service des Sports du Conseil général du Gard

Samedi 12 novembre 2005, 19 h - Salle des Fêtes de Méjannes-le-Clap

Monsieur Damien ALARY, Président du Conseil général, vous prie de bien vouloir l'excuser et m'a chargé de le représenter en ma qualité de Délégué aux Sports du département.

Je me félicite que le département du Gard ait été choisi pour la tenue des Etats généraux de la spéléologie, sous l'égide de la Fédération française de spéléologie, comme je me félicite également que le Comité départemental de spéléologie, co-organisateur de la manifestation, ait choisi le Centre départemental d'activités et de loisirs « Espace Gard Découvertes » de Méjannes-le-Clap pour cette manifestation.

Le Conseil général a souhaité apporter son soutien à la présente manifestation afin de marquer son attachement au sport de pleine nature qu'est la spéléologie.

Pour 2006, il a inscrit les Activités physiques de pleine nature (APPN) comme une des priorités du département et s'attachera à proposer des moyens conséquents pour leur développement.

Notre contribution financière pour l'organisation des présents Etats généraux se veut d'en être un témoignage anticipé (3 700 €).

Notre département est riche de nombreuses cavités (environ 4 000) et reste une des terres de prédilection des nombreux spéléologues gardois mais aussi français et étrangers.

Avec les grottes aménagées de Trabuc, la Cocalière et Bramabiau, il figure également en bonne place pour offrir des visites guidées à ses nombreux touristes. Vous avez été destinataires des guides et brochures touristiques du département, mises à notre disposition par le Comité départemental du tourisme du Gard, et j'ose espérer que vous aurez pu en apprécier les multiples facettes, prémices d'un futur séjour touristique dans notre si belle région.

Je profite de la tenue des Etats généraux de la spéléologie dans le Gard, pour rendre un hommage à Edouard Alfred MARTEL, père de la spéléologie moderne, qui, le 27 juin 1888, effectua la première traversée scientifique de l'Abîme de Bramabiau en Cévennes.

Enfin, je souhaite, au nom de l'Assemblée départementale, la bienvenue aux Etats généraux de la spéléologie en terre gardoise et la poursuite de fructueux travaux.



*Grégoire fées,
départ du puits.
Photographie
Thierry Aubé.*



Elisabeth DUCHET

Maire de Méjannes-le-Clap

C'est avec grand plaisir que ce petit paradis accueille les Etats généraux, du 11 au 13 novembre, en cette période de l'année où l'activité touristique est en sommeil. Je suis très heureuse de m'associer à ce moment fort dans la vie de la Fédération française de spéléologie.

Le plateau de Méjannes-le-Clap, bien connu de nombreux spéléologues, est situé au nord du département du Gard, aux confins de la vallée du Rhône, des gorges de l'Ardèche, du plateau des Cévennes, proche du Duché d'Uzès, entouré des communes d'Alès, Barjac, Bagnols-sur-Cèze et non loin des villes de Nîmes et Avignon. Son altitude moyenne est de 300 mètres et il s'étend sur une superficie d'environ 100 km². Plusieurs centaines de cavités sont souvent visitées et d'autres restent encore à découvrir.

Je souhaite à tous les participants que ce bref passage à Méjannes-le-Clap leur soit agréable et leur donne l'envie de revenir pour un séjour plus long. Ils pourront ainsi explorer ce site exceptionnel, préservé, ensoleillé et toujours vert, qui séduit chaque année les amoureux de calme, de nature, de randonnées pédestres mais aussi les sportifs grâce à ses nombreuses installations. Ils découvriront une faune et une flore abondantes et diversifiées ainsi qu'un patrimoine riche d'histoire avec ses dolmens et menhirs et des paysages d'une grande beauté. Bienvenue à tous, participants et organisateurs, à Méjannes-le-Clap.



*Discours de bienvenue de Mme Duchet, Maire de Méjannes-le-Clap.
Photographie Thierry Aubé.*



Allocution de Pascal VAUTIER

Représentant le CNOSF

Avant tout, je me dois de vous transmettre les excuses d'Henri Sérandour, Président du Comité national olympique et sportif français, et de Georges Planchot, président du Conseil national des comités régionaux et départementaux olympiques, tous deux retenus par des obligations fixées avant de recevoir l'invitation de la FFS. Mais, soyez-en assurés, ils suivent avec beaucoup d'attention le travail que vous avez entrepris depuis maintenant plusieurs mois et qui atteint ici une première étape importante pour les suites de la réflexion engagée.

Je vous transmets également toutes les excuses et les amitiés de Jean-Pierre Champion, Président du Conseil national des sports de nature du Comité olympique et de la Fédération française de voile, qui aurait volontiers suivi vos travaux avec un grand intérêt. Mais il est parti hier pour Singapour où il participe à une réunion de la Fédération internationale de voile dont il est membre. Il m'a donc chargé de le représenter aujourd'hui, à l'occasion des Etats généraux de la spéléologie. Et c'est pour moi un grand plaisir et un honneur d'être présent à ce titre parmi vous, au sein de ma propre fédération.

Comme l'a souligné fort justement le président de la FFS, Bernard Lips, nos 7500 licenciés ont certainement 7500 raisons différentes d'aller sous terre et de se fédérer ! Et la fédération doit effectivement s'adapter à cette grande diversité de pratiques, mais une telle prise en compte est plus facile à exprimer qu'à concrétiser.

Nombreuses sont les fédérations qui s'interrogent sur leur situation actuelle, sur l'évolution du nombre de licenciés, sur la pertinence des actions engagées, sur les conditions de leur développement, sur leurs objectifs... Et face à une tendance générale orientée à la baisse, à quelques exceptions près, ou au moins au tassement des licences, personne ne détient de solution « miracle » pour y pallier. L'analyse sans concessions du présent pour permettre de maîtriser son avenir n'est pas une chose facile à entreprendre.

Or, après avoir évalué la situation, vous avez su élaborer une stratégie de consultation la plus large possible. Vous avez à cet effet adressé personnellement à chaque licencié un questionnaire très complet, posant les questions pertinentes sur tous les sujets qui font la vie de la fédération.

En complément de cette consultation, vous accueillez maintenant plusieurs centaines de spéléologues au sein de trois ateliers aux contenus riches et variés, décidés en fonction de l'analyse des réponses de votre enquête : qu'attendez-vous de la fédération ? Comment mieux fonctionner ? Quel développement ?

Services aux fédérés, formation, statuts, objectifs, projets, environnement, communication, licence partenariats... Autant de thèmes fondamentaux sur lesquels il vous appartient maintenant de débattre.

Je serai particulièrement attentif aux résultats de ces travaux et je ne manquerai pas d'en faire remonter les principales conclusions au Comité national olympique. Vous avez en effet entrepris une démarche que je n'hésite pas à qualifier d'exemplaire, et je ne doute pas que nos collègues d'autres fédérations seront intéressés tant par la méthode employée que par les enseignements que vous en aurez recueillis.

Pour conclure mon propos, je dirai que si j'ai plutôt l'habitude de rester un observateur « neutre » lorsque je suis en représentation, j'espère que vous accepterez qu'après cette inauguration officielle, je puisse redevenir le spéléologue membre de la FFS que je suis, et participer activement à ces ateliers. Je vous en remercie par avance.

Le mot du président

par **Bernard LIPS**

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre ces Etats généraux de la spéléologie.

Notre présence ici est le résultat d'une idée qui a germé il y a plusieurs années.

Cette idée a commencé à prendre forme il y a plus d'un an et demi par des réflexions générales pour définir le but et la forme de ces Etats généraux.

Puis, il a fallu définir la méthode et le calendrier.

Enfin, il a fallu imaginer et rédiger les divers questionnaires, les diffuser, les collecter, les dépouiller et les analyser.

Parallèlement, il a fallu organiser ce week-end, enregistrer les inscriptions, prendre en permanence des décisions concernant la logistique.

Je remercie tous ceux qui, tout au long de cette démarche, ont participé à cette organisation.

Je remercie également tous ceux qui sont présents aujourd'hui et tous ceux qui ont répondu aux questionnaires. Je me suis laissé dire qu'il y a 350 inscrits, soit environ un spéléo sur vingt.

Cette proportion, importante pour un week-end de discussion, montre l'intérêt de nos membres pour le fonctionnement de notre fédération.

A l'ouverture de ces Etats généraux, il me reste à espérer que les résultats seront en adéquation avec les efforts consentis. Connaissant l'implication et le dynamisme des spéléologues, j'ai peu de crainte qu'il en soit autrement.

En tant que président, je vais être essentiellement dans un rôle d'écoute pendant ces deux jours. J'ai souvent l'occasion dans d'autres réunions ou congrès d'exprimer et de défendre mes idées et mes opinions. Mais aujourd'hui ce sont vos idées et vos opinions qui m'intéressent.

Avec l'ensemble du bureau, je compte sur ces Etats généraux pour définir et débroussailler de nouvelles pistes de réflexion, de nouvelles idées d'organisations, de projets ou de développement. Dans les mois à venir, il appartiendra au Comité directeur de tenir compte de vos attentes, de poursuivre la réflexion, d'analyser les diverses possibilités.

Ce week-end n'est donc qu'une étape, mais une étape très importante, dans un perpétuel processus d'évolution et d'adaptation de nos structures et de notre fonctionnement.

Je termine en rappelant ce qui a été ma profession de foi lors de ma candidature au Comité directeur, texte que j'ai remis dans la plaquette qui vous a été distribuée :

Par définition, le but de la fédération est de tenir compte des innombrables formes de pratique pour permettre à chaque fédéré de vivre au mieux, c'est-à-dire avec le maximum de sécurité mais aussi de plaisir, de convivialité et de liberté, son passe-temps ou sa passion.

N'oublions pas également que ces innombrables formes de pratique doivent respecter le milieu souterrain et notre activité doit s'inscrire dans un contexte de développement durable. Le milieu souterrain ne nous appartient pas, nous l'empruntons aux futurs spéléologues...

Je vous souhaite un excellent week-end, des discussions passionnantes, et bien sûr, beaucoup de convivialité.



*L'estrade lors de la séance d'ouverture des EGS.
Photographie Thierry Aubé.*



Les causes du vieillissement de la population spéléologique française

par Richard MAIRE

Ces Etats généraux de la spéléologie en 2005 sont une excellente opportunité pour faire le point sur notre activité en France car nous vivons une période de mutation. Comme le soulignait déjà François Jovignot en 1997, il existe un antagonisme croissant entre la spéléologie d'exploration et la spéléologie de consommation. Ce phénomène est encore plus vrai en 2005; il se traduit par un renouvellement insuffisant des jeunes et par un vieillissement inquiétant du spéléo licencié à la FFS qui s'approche de la quarantaine. Nous ne pouvons pas rester passifs face aux évolutions mondialisées, même si celles-ci semblent échapper à tout contrôle. Pour apporter des solutions, il faut d'abord un diagnostic.

Pour comprendre l'état de la spéléologie française aujourd'hui, un bref historique est indispensable pour prendre la mesure de l'accélération de l'histoire. La spéléologie française est née officiellement en 1895 avec la création par E.A. Martel de la Société de spéléologie et de la revue *Spelunca*. La période Martel, de 1895 à 1914, est une époque dominée par une poignée d'explorateurs-naturalistes. De 1918 à 1939, c'est la période des « Mandarins » sous la houlette de Robert de Joly qui fonde le Spéléo-club de France en 1930, devenu Société spéléologique de France (SSF) en 1936. C'est le début des premiers grands clubs spéléos en 1936 (Spéléo-club de Paris et Spéléo-club Alpin de Lyon, tous deux du CAF), avec le passage d'une spéléologie élitiste à une spéléologie collective. C'est aussi le début de la notion de « record » avec les premières listes de cavités publiées par Pierre Chevallier. La communauté spéléo passe ainsi à plusieurs centaines de membres et de nombreuses cavités sont explorées.

Après la deuxième guerre mondiale (1945-1963), on entre dans le début de la spéléologie moderne marquée par des personnalités comme R. Jeannel, F. Trombe, B. Gèze, P. Chevallier, M. Letrône, J. Choppy, G. Marchand... C'est une grande période de renouveau à tendance scientifique et sportive. Après 1945, la Société spéléologique de France ne fait plus l'unanimité; beaucoup de spéléologues, parmi les plus actifs, dépendent des sections du Club Alpin Français. Dans un but d'unification, les scientifiques créent une Commission de spéléologie au CNRS qui devient le Comité national de spéléologie (CNS), en 1948, et qui va dominer la spéléologie française pendant 15 ans, jusqu'à la création de la FFS en 1963. C'est l'âge d'or des grandes explorations: Caladaire, Trou du Glaz, Henne Morte, Berger (premier -1000), Pierre Saint-Martin. On assiste à une explosion du nombre d'explorateurs, avec de multiples individualités remarquables qui sont directement à l'origine de la spéléologie d'aujourd'hui.

Le premier stage officiel de formation de cadres, subventionné par le Ministère, est organisé par la Maison des Jeunes de Villeurbanne; il a lieu en 1950 dans l'Ain avec Charles Schaffran, alors délégué départemental Jeunesse et Sports, et le géographe-karstologue Jean Corbel. Le premier stage national de perfectionnement a lieu en 1952 en Chartreuse avec Pierre Chevallier. Puis est créée une structure nationale, la commission des stages du CNS (1959-1963), qui organise le premier stage à Vallon Pont d'Arc, sous la direction de Philippe Renault.



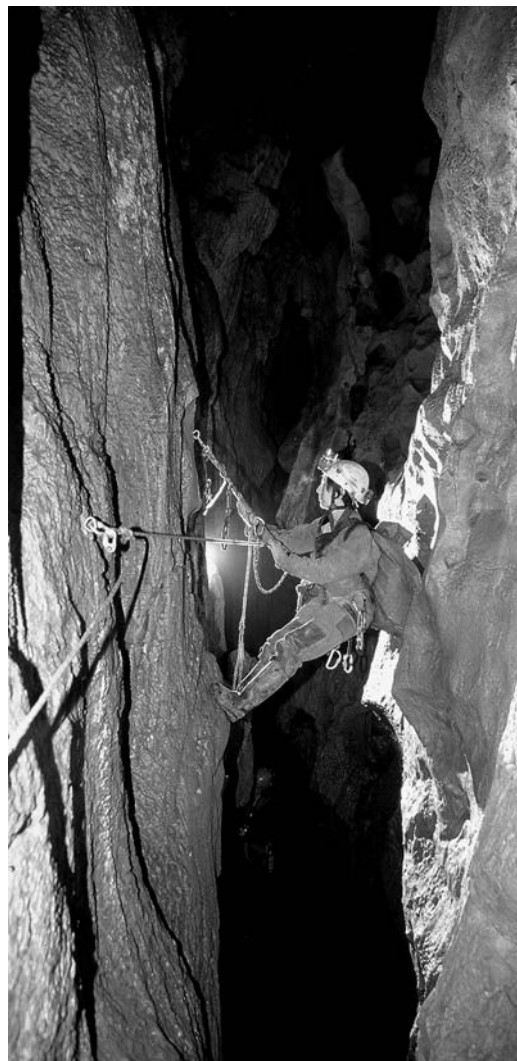
En septembre 1960, est créé officiellement le Comité départemental du Rhône qui devient le premier vrai Comité départemental de spéléologie de France (*Bull. CNS*, 1960, 4, p.35). En effet, le CDS drômois, qui avait été créé en 1952, était en réalité une structure fantôme faite pour toucher des subventions (comm. M. Letrône). En 1960, il n'y a que vingt clubs inscrits au CNS. D'autres grands clubs comme le Spéléo-club de Paris, le Spéléo-club de Dijon, la Société spéléologique préhistorique de Bordeaux (SSPB) sont inscrits au SSF. On comprend mieux désormais le rôle historique joué par le CDS Rhône et la localisation actuelle du siège de la FFS à Lyon.

En 1963, lors du congrès national de Millau, la Société spéléologique de France (regroupant surtout des individualités) et le Comité national de spéléologie (surtout les clubs) décident de fusionner et de s'appeler Fédération française de spéléologie (A. Cavaillé, président et G. Marchand, secrétaire général). Le ministère ne veut en effet qu'un seul interlocuteur. Cette première période de la FFS est encore une phase « scientifique » avec ses trois premiers présidents: A. Cavaillé, A. Bonnet et R. Ginet. La commission des stages du CNS devient, en 1963, la commission des stages de la FFS, d'abord dirigée par Ph. Renault, puis par M. Letrône. Le vocable Ecole Française de Spéléologie (EFS) est né à Font d'Urle le 9 août 1969 (rôle fondateur de M. Letrône comme le souligne alors le président, René Ginet).

*Grégoire fées,
lac Lombard.
Photographie
Thierry Aubé.*

Mais c'est aussi une période capitale de gestation sur le plan des techniques de progression qui a pour base le Spéléo-club de la Seine, avec quelques étudiants passionnés comme J.-C. Dobrilla, B. Dressler, A. et G. Marbach. En 1963, B. Dressler met au point le bloqueur pour l'auto-assurance, diffusé à partir de 1967 et fabriqué par Petzl. Au même moment, sort le « Dressler », un descendeur de conception nouvelle ; puis les établissements Spit de Valence commercialisent une cheville auto-forante, le spit-roc, dont l'emploi va révolutionner la spéléologie. Le groupe spéléo de Fontaine La Tronche (FLT), renforcé par les éléments du Spéléo-club de la Seine, met au point la technique de remontée sur corde entre 1966 et 1968. Le FLT devient ainsi un club d'avant-garde avec de grandes explorations à son actif. Cette période 1963-1970 est donc capitale dans l'histoire de la spéléologie française avec la création de la FFS, la naissance de l'EFS et les prémices d'une immense révolution technique et mentale, la « spéléo alpine » comme nous allons le voir. En 1970, à l'aube de la spéléo alpine, la FFS a environ 4 900 membres.

En 2005, les spéléologues français sont 12 000 à 13 000, dont 7 500 environ sont licenciés de la Fédération française de spéléologie. Ce chiffre est faible si on le compare aux 15,1 millions de licenciés que comptait la France en 2003. Rappelons cependant que de nombreux jeunes sont « multicartes » (football, tennis, etc.). La FFS est donc une petite fédération, mais c'est une des premières par la qualité de ses résultats, d'où une subvention ministérielle importante, l'une des plus fortes par rapport au nombre de licenciés.





Depuis 1949, l'évolution du nombre de licenciés de toutes les fédérations sportives confondues montre :

- 1) Une phase préliminaire, de 1949 à 1956, avec une croissance annuelle de 3 % ;
- 2) Une phase intermédiaire appelée « l'âge d'or », qui va de 1957 à 1986, avec une croissance annuelle de 5,9 % ;
- 3) Une phase récente, de 1987 à aujourd'hui, avec une croissance annuelle de 1 % (pour 1987-2002).

Pour l'évolution des licences de la FFS depuis 1970, on observe une courbe originale :

- 1) Une décennie 1970 (1970-1979) avec une stabilité relative vers 5000 membres (sauf 1973-1974 avec 5700 - 5500 licenciés) ;
- 2) Une phase de progression importante dans la première moitié des années 1980 (1980-1986) avec une croissance annuelle moyenne de plus de 8 % ;
- 3) Une phase récente (1987-2004) marquée globalement par une stagnation, voire une lente récession depuis 1997. La spéléologie française se démarque donc de l'ensemble des autres activités sportives, sans doute à cause de son caractère de sport-science, de l'hostilité du milieu souterrain et de la difficulté aujourd'hui de faire de la première.

Pour comprendre la situation démographique de la spéléologie française actuelle, le plus commode est d'observer la pyramide des âges à partir des chiffres de l'année 2004.

Sur un total de 7518 licenciés, 5942 sont des hommes (79 %) et 1576 sont des femmes (21 %). Donc, si l'on réduisait les spéléologues français à une équipe de cinq spéléologues, il y aurait quatre hommes et une femme. La spéléologie apparaît donc comme une activité essentiellement masculine. Les jeunes de moins de 26 ans représentent près de 18 %, tandis que les plus de 50 ans atteignent 16 %. La masse principale, soit 66 % (2/3), est formée par des spéléologues expérimentés de 26 à 50 ans. La moyenne d'âge est de presque 40 ans chez les hommes (39,6 ans) et de 35 ans chez les femmes, pour une moyenne générale de 38,6 ans. La spéléologie semble donc devenir avec les années une activité pour les hommes d'âge mûr. C'est l'inverse pour la plupart des autres fédérations puisqu'en 2003, la moitié des licences sportives ont été délivrées à des jeunes de moins de 20 ans. En fait, la physionomie de la pyramide des âges 2004 de la FFS montre une disproportion du côté des hommes. La base est mince avec peu de très jeunes, mais le ventre est gonflé pour la tranche allant de 30 à 50 ans, suivi d'un cou large en raison de la relative abondance des quinquagénaires. Du côté des femmes, la forme de la pyramide montre en revanche un ventre plus plat avec une prééminence légère pour les 30-40 ans. Le trait le plus remarquable est en fait le vieillissement de la population spéléologique. Celle-ci a augmenté de 9 ans environ de 1986 à 2004, soit une progression de six mois par an, alors que le nombre de licenciés est resté sensiblement le même entre 1986 et 2004. Cela se traduit par une baisse du nombre de jeunes de moins de 26 ans qui est passé globalement de 2500 en 1986 à 1300 en 2004. Comment expliquer un tel « coup de vieux » qui semble menacer notre activité à court terme ? En effet, le vieillissement progressif signifie théoriquement une disparition des spéléos par non-renouvellement.

Comment expliquer une telle situation ? En fait, les causes sont en partie d'origine interne. Ainsi, dans les années 1970 qui ont vu l'apparition et le développement des techniques de la spéléologie alpine, il suffisait de regarder autour de soi. Lorsqu'une équipe spéléo partait faire de la première dans le Vercors, en Chartreuse ou à la Pierre Saint-Martin, il n'y avait pas de « vieux ». Tous avaient généralement moins de 25 ans. 28-29 ans, c'était déjà très vieux pour l'époque ! Le cas de l'équipe nationale française qui est partie en Papouasie Nouvelle-Guinée sous la direction de Jean-François



Pernette (25 ans) en 1980 est très caractéristique ; sa moyenne d'âge était de 26,5 ans. J'étais alors le plus « vieux » avec 30 ans et le benjamin était Gérard Cazes avec 23 ans.

Aujourd'hui, les mêmes équipes ont en moyenne plus de 35 ans, comme pour l'équipe Ultima Patagonia 2006. Les jeunes des années 1970-1980 sont ainsi devenus les quinquagénaires et les quaranténaires d'aujourd'hui ; spéléos très expérimentés et motivés par le virus de l'exploration, beaucoup participent encore activement au développement de la spéléologie française, en compagnie de plus jeunes, comme l'illustre la direction de la FFS en 2005 avec notamment Bernard Lips (Président, 50 ans) et Bernard Tourte (vice-président, 35 ans), tous deux des spéléos de terrain et non des dirigeants bedonnants.

La révolution dite de la « spéléologie alpine », qui s'est développée dans les années 1970, constitue un processus capital dans l'évolution de la spéléologie française et de la spéléologie mondiale. Mais cette révolution a été suivie presque uniquement par la jeune génération. En gros, tous ceux qui avaient plus de trente ans, sauf exception, n'ont pas fait le pas. Cette évolution radicale était considérée comme suicidaire par les anciens. Ce refus psychologique se traduit par une baisse spectaculaire de 1000 licenciés environ entre 1969 et 1970 (Jovignot, 1997, p.3). Pour ceux qui n'avaient pratiquement pas connu les échelles, c'était évidemment plus facile de s'adapter. Mais c'est aussi une question de mentalité. Ainsi Jean-Claude Frachon, qui avait 29 ans en 1973, n'a pas hésité à adopter les nouvelles techniques alors qu'il avait déjà une longue expérience des échelles ; en 1961, à l'âge de 17 ans, il avait vécu le drame de la Dent de Crolles qui avait coûté la vie à un membre du Spéléo-club de Lyon, lequel avait chuté à cause d'une échelle qui s'était coincée sur une aspérité rocheuse. Quant à Paul Courbon, qui avait 37 ans en 1973, son cas est très particulier puisqu'il a participé directement à l'expérimentation des nouvelles techniques de remontée sur corde simple, notamment en compagnie du club de Fontaine La Tronche (FLT).

Mais rappelons les faits. A partir de 1963, Bruno Dressler met au point le bloqueur, puis le descendeur. On passe ainsi à la technique autonome de descente sur corde simple et de remontée aux échelles par auto-assurance. C'est une première révolution. Puis, avec l'apparition du jumarc en alpinisme, on assiste à une adaptation de ce type de matériel à la remontée sur corde simple en milieu souterrain, d'où l'expression de technique jumarc utilisée largement par les expéditions himalayennes pour progresser sur corde fixe. Cette mise au point à partir de ce bloqueur de fabrication suisse est effectuée essentiellement par le Spéléo-club de la Seine, puis par le club isérois de Fontaine La Tronche (FLT) représenté notamment par Jean-Claude Dobrilla et les frères Alain et Georges Marbach. L'année 1970 constitue une première date importante avec l'exploration du gouffre Lonné Peyret qui fut à l'époque la plus profonde cavité explorée en technique alpine.

En 1971, dans l'exploration du réseau amont du même gouffre, se produit l'accident mortel de Felix Ruiz de Arcaute, coincé sous une cascade sur une échelle (auto-assuré sur la corde), sous les yeux d'Alain Marbach qui ne peut rien faire. A partir de ce moment, on commence donc à développer les techniques de dégagement. L'année 1972 est une autre date symbolique puisque deux cavités importantes sont explorées rapidement en technique alpine par de petites équipes. Il y a d'abord le scialet de Génieux (- 675 m) dans le Vercors qui est l'œuvre de l'ASA (Association de Spéléologie Alpine) représenté par un trio célèbre : Georges Marbach, Jean Claude Dobrilla et Serge Aviotte, d'où le nom de « méandre des trois masos » ! Dans le massif des Arbailles (Pyrénées Atlantiques), le puits de 330 m du gouffre Aphanicé est exploré en une sortie par Paul Courbon et Jean-Pierre Combredet, Ruben Gomez étant resté au sommet du puits. C'est le premier grand « piratage » lié aux nouvelles techniques, d'où l'appellation de « puits des Pirates » (Courbon, 1973). Ces explorations menées tambour battant changent complètement la donne et démythifient la caverne. C'est donc dans ce contexte que sort en 1973 l'ouvrage révolutionnaire « Techniques de la spéléologie alpine » par



Jean-Claude Dobrilla et Georges Marbach. Ces nouvelles techniques ne seront enseignées qu'à partir de 1973-1974 dans les stages de l'Ecole Française de Spéléologie, sous la direction de Georges Marbach qui prend la relève de Michel Letrône, son fondateur.

Cette révolution est symbolisée par les dirigeants de la Fédération. Avant 1970, les présidents de la FFS étaient des scientifiques, après 1970 ce sont des sportifs. C'est une véritable mutation. On passe ainsi d'une spéléologie scientifique à une spéléologie sportive, les scientifiques se réfugiant alors pour la plupart dans leur tour d'ivoire. Mais cette révolution a connu des étapes. Après la guerre, le clan de la Verna a initié une spéléologie sportive jeune, symbolisée par l'équipe des Eclaireurs lyonnais qui, en 1952, explore en première la salle de la Verna, battant ainsi le record du monde. Dans les trente ans qui vont suivre, les grandes cavités mondiales sont découvertes et explorées à une vitesse accélérée. Depuis la trilogie française des trois premiers – 1 000 (Berger, Pierre Saint-Martin, Jean-Bernard), on est passé à plus de soixante-dix –1000 et à un –2000, le Voronya, situé dans la chaîne du Caucase. En France, les « premières » se sont amenuisées avec les années, passant annuellement de plusieurs centaines de kilomètres à 60-70 km/an dans les années 2000. L'enquête 2005 menée par la FFS montre que le désir premier des spéléologues français est de partir en expédition à l'étranger ; la motivation principale est le dépassement et la première. Parmi les jeunes qui intègrent la FFS, beaucoup restent quelques années seulement et puis s'en vont goûter à d'autres activités plus ludiques (montagne, canyon, etc.). C'est le fameux processus de roulement ou « turn over » – un quart des effectifs tourne ainsi chaque année – lié à l'évolution de la société dite moderne et que l'on rencontre également dans les autres fédérations (Jovignot, 1997).

Comment donc garder les jeunes qui remplaceront les vieux ?

A cette question complexe, la réponse n'est pas simple car cela dépend aussi de l'évolution de la société. En effet, depuis quelques décennies, il y a un nouveau paramètre à prendre en compte : c'est le développement du temps libre et le besoin de varier les activités ludiques. Malgré sa spécificité, la spéléologie a donc été influencée par la « modernité », car, pour entrer et rester en spéléologie, il faut être contaminé par le virus de l'exploration sans quoi la spéléologie devient uniquement du spéléisme que l'on pratique au mieux deux ou trois ans.

Bibliographie

COURBON P., 1973 : Atlas des grands gouffres du monde. P. Courbon éd., 114 p., Apt-en-Provence.

Courbon P., 2003. Chroniques souterraines. Abymes éditeur, 256 p.

DOBRILLA J.-C. et MARBACH G., 1973 : Techniques de la spéléologie alpine.

JOVIGNOT F., 1997 : Les caractéristiques socio-démographiques des spéléologues français. *Karstologia*, n° 30, p.1-14 (cf. Thèse de doctorat, 1997, STAPS, Université de Dijon, 388 p.).

LETRÔNE M., 2003 : Naissance de la Fédération et de l'Ecole française de spéléologie (1960-1974). Ed. M. Letrône, 101 p.

MAIRE R., 2000 : La Fédération française de spéléologie en l'an 2000, éléments de réflexion. Fédération française de spéléologie, texte inédit, 8 p.

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, 2004 : Un demi-siècle de licences sportives. *Stat-Info*, n° 04-06, novembre, p.1-5.

Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, 2005 : Les jeunes dans la pratique sportive licenciée en 2003. *Stat-Info*, n° 04-01, février, p.1-3.

PERNETTE J.-F., 1981 : L'Abîme sous la jungle. Coll. Aventures extraordinaires, Glénat, 90 p.,



Travaux préparatoires

- **Des Etats généraux de la spéléologie, pourquoi ?**
 - **La fédération en quelques chiffres**
 - **Analyse des questionnaires**
 - **Les forums : synthèses**



Des Etats généraux de la spéléologie, pourquoi?

par Jean-Pierre HOLVOET

La Fédération française de spéléologie et tous les pratiquants, fédérés ou non, font partie intégrante d'une société qui ne cesse d'évoluer et dont les mutations interfèrent directement dans la pratique même de notre activité.

On peut citer :

- la prise en compte de plus en plus importante de l'environnement avec ses aspects positifs, mais aussi ses excès pouvant entraver notre activité ;
- la liberté d'aller et venir au sein de l'Union européenne et ses conséquences sur la fréquentation des cavités ;
- la recherche quasi-systématique de responsabilité avec son cortège de réglementations, d'interdits, d'actions en justice et le fameux « principe de précaution » ;
- l'apparition de nouvelles pratiques où prime la recherche de sensations fortes ;
- la codification par les pouvoirs publics de notre activité, inscrite dans « les activités s'exerçant dans un environnement spécifique » et les obligations qui en découlent ;
- la multiplicité des utilisateurs du monde souterrain ;
- la professionnalisation des loisirs qui conduit à drainer de nouveaux pratiquants sans forcément les amener vers les clubs, ni leur faire partager les valeurs que nous défendons ;
- l'individualisme de plus en plus marqué et la recherche d'expériences passagères qui font qu'il est difficile de fidéliser ce public volatil ;
- une perception de plus en plus consommatrice et hégémonique des fédérations sportives d'où un manque de militants ;
- la difficulté à trouver des bénévoles face aux responsabilités et aux charges de travail que cela engendre ;
- etc.

Aujourd'hui, notre fédération regroupe quelque 7500 adhérents alors qu'on dénombre chaque année plus de 30 000 pratiquants.

Chaque année également, plus de 30 % de nos fédérés ne renouvellent pas leur adhésion et le nombre de nos licenciés stagne depuis plusieurs années.

Plus inquiétant encore, nos adhérents sont vieillissants et notre capacité à attirer et motiver des jeunes de plus en plus discutée.

En interne, une politique de développement de la pratique de la spéléologie n'est pas portée par tout le monde. Le débat sur cette question, même larvé, reste vivace et l'élitisme n'est pas mort.

De même, la vaine querelle sur la spéléologie sport et/ou science continue de susciter des débats internes.

Si la fédération s'efforce de mettre en place une politique d'ouverture vers la jeunesse, avec notamment la création des Ecoles départementales de spéléologie, elle reste encore très frileuse, pour ne pas dire démunie, surtout quand les clubs n'assurent pas tous le relais nécessaire.



La loi de 1984 sur le sport et la mise en place de statuts types pour les fédérations a transformé nos assemblées générales, ouvertes à tous, en assemblées de représentants. Si cette évolution a permis des débats plus sereins par des gens investis d'un mandat, on a pu à certains moments constater que les décisions prises ne correspondaient pas aux attentes des spéléologues que les « grands électeurs » étaient censés représenter. Cela n'a-t-il pas également participé à éloigner la fédération et ses élus des fédérés ?

Et pourtant, malgré les difficultés et les constats, nous continuons à faire face et à défendre des valeurs auxquelles nous croyons et qui nous rassemblent, parmi lesquelles la solidarité n'est pas la moindre. Mais pourrions-nous le faire encore longtemps ?

Quelle spéléologie voulons-nous léguer à nos enfants ? Gérée par quelle fédération ?

Car c'est bien à un échange prospectif que nous vous invitons. Il ne s'agit pas de se lamenter sur les difficultés, mais bien de chercher à les résoudre et à mettre en avant ce que nous pensons primordial, voire intangible, pour permettre à notre activité de continuer à exister et de rechercher des orientations fortes pour les années à venir.

Nous vous invitons donc à une réflexion à plusieurs voix.

➤ **Les fédérés d'abord**, qui, dans leur pratique quotidienne, rencontrent des difficultés, notamment pour l'accès aux cavités, mais aussi parce qu'ils doivent composer avec les autres utilisateurs et gestionnaires du milieu souterrain ou avec d'autres pratiquants n'ayant pas forcément la même approche de l'activité. Des fédérés qui doivent gérer au sein des clubs la sécurité des pratiquants, le suivi du matériel, la formation en interne des débutants, qui doivent aussi sensibiliser à la protection du milieu souterrain, etc.

Qu'attendent-ils de la fédération ? Est-elle suffisamment proche de leurs préoccupations de terrain ? Leur offre-t-elle tous les services qu'ils croient pouvoir en attendre ? Sinon lesquels ne sont pas satisfaits et comment faire en sorte qu'ils le soient ?

Plus administrativement, l'organisation actuelle de la FFS leur semble-t-elle suffisamment efficace et fonctionnelle ?

➤ **Les structures fédérales et les élus qui les font vivre, ensuite**, qui regrettent que trop peu de fédérés s'investissent, qui souffrent de nombreuses tracasseries administratives, qui vivent en permanence avec l'épée de Damoclès de la responsabilité pointée au-dessus de leur tête, qui doivent composer avec les différents partenaires, s'opposer à tout ce qui peut conduire à interdire ou restreindre sans raison l'accès aux cavités, qui organisent la formation des spéléologues, veillent à la sécurité des pratiquants et à la protection des cavités, qui passent des heures en réunion pour faire reconnaître l'importance de la spéléologie et l'expertise de la fédération, qui s'inquiètent du peu de fédérés en rapport avec le nombre des pratiquants, de la place des jeunes au sein de la fédération, de la difficulté à faire relayer localement la politique ou les actions mises en place, etc.

Alors, ils s'interrogent et se demandent comment disposer d'une organisation totalement au service des fédérés, répondant à leurs attentes et suffisamment attractive pour que nombre de fédérés aient envie de s'y impliquer et que nombre de pratiquants la rejoignent.



- **L'extérieur, enfin**, c'est-à-dire nos partenaires, les médias, le grand public qui ont une image de la spéléologie, de la fédération et des spéléologues et qui, selon qu'elle est positive ou négative, ont une écoute ou une attention différente.

Il est important que nous acceptions de recevoir en retour l'image que nous donnons et de travailler pour que l'image que les autres ont de nous corresponde à notre réalité.

Ainsi, nous préconisons et défendons avec force et sincérité la protection du milieu souterrain, mais dans notre pratique quotidienne, respectons-nous toujours ce que nous défendons ?

Notre activité est perçue par beaucoup (trop) comme dangereuse car, malgré nos efforts, les secours restent ce qui se médiatise le mieux. Certes, nous avons fait et nous faisons toujours de gros efforts pour réduire le nombre d'accidents, mais n'avons-nous pas parfois une attitude trop complaisante dans ce domaine qui nous conduit à trop valoriser nous-mêmes cette dimension aux dépens du reste de notre activité ?

Comment faisons-nous connaître tout ce que nous apportons à la société ?

Bien sûr, il y a les Journées Nationales de la Spéléologie qui sont une avancée très importante qu'il convient de saluer, mais profitons-nous toujours des espaces qui nous sont proposés pour valoriser nos découvertes et nos actions ?

Toutes ces questions, chacun à son niveau se les pose régulièrement.

Aujourd'hui, nous vous proposons de nous les poser collectivement, de mettre en commun nos expériences, de proposer nos idées, des projets, des orientations.

Il y a urgence à le faire parce que nos précédentes assises nationales remontent à 1985, parce que nous ne pourrions longtemps encore nous contenter de suivre les évolutions de la société sans les anticiper, parce que faute de réaction et d'ambition nous verrons de plus en plus les pratiquants désertter nos clubs et notre fédération dans l'incapacité de gérer certains aspects de la spéléologie.

Les Etats généraux de la spéléologie auxquels nous vous invitons à participer doivent nous permettre de définir ensemble la spéléologie et la fédération que nous voulons pour demain.



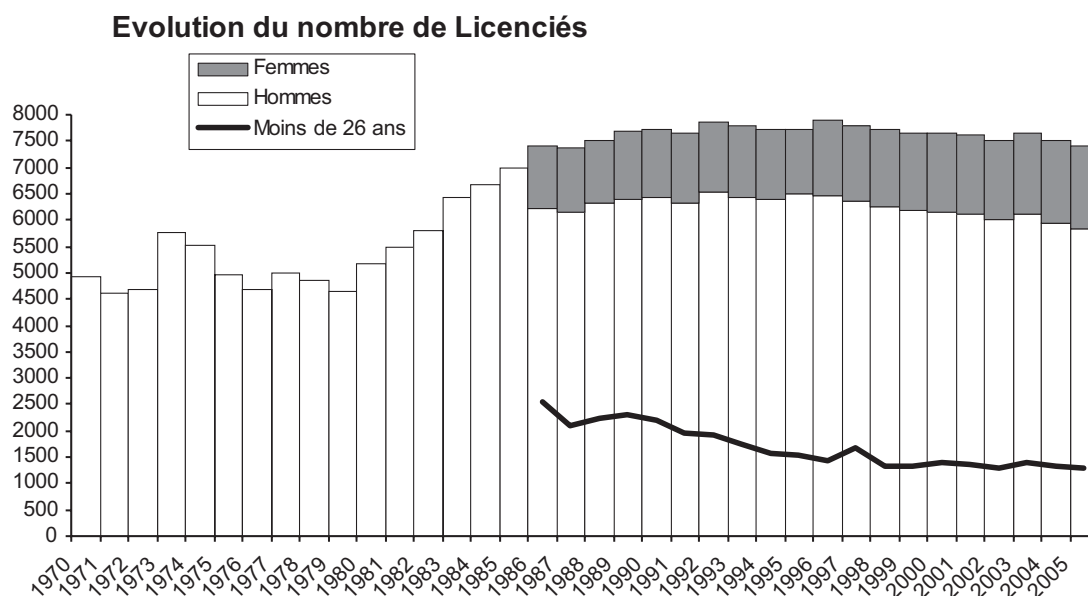
Camélié, puits 22. Photographie Thierry Aubé.

La fédération en quelques chiffres

> Le nombre de fédérés

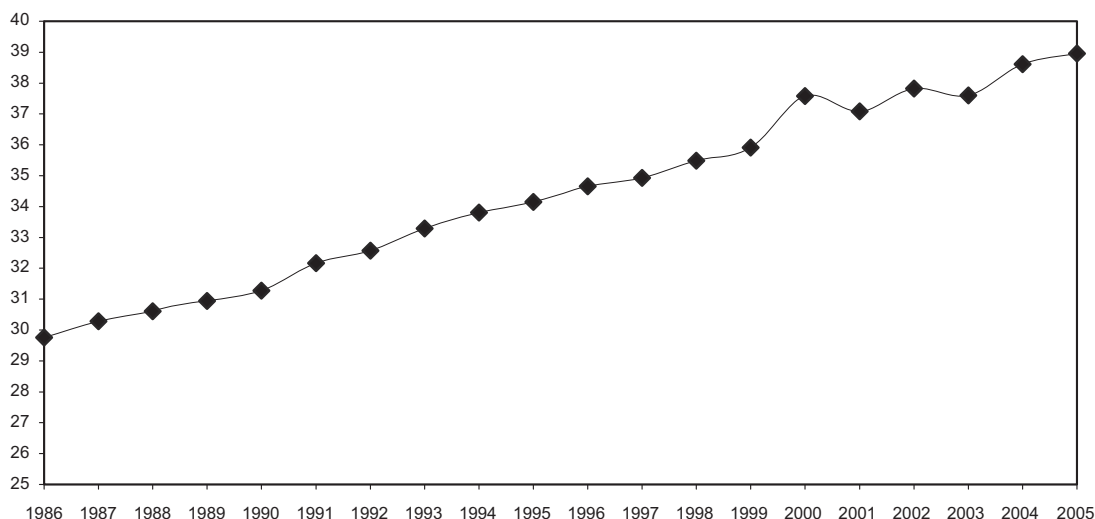
Après avoir atteint 7 888 fédérés en 1996, le nombre de fédérés n'a cessé de décroître depuis cette date. Seule l'année 2003 laisse entrevoir une embellie puisqu'on est passé de 7 520 fédérés en 2002 à 7 668 en 2003. Mais celle-ci sera sans lendemain, car dès l'année suivante l'érosion continue avec 152 fédérés de moins en 2004 et 95 cette année (7 421 licenciés en 2005).

Parallèlement, on constate une baisse régulière du nombre de fédérés de moins de 26 ans, et une augmentation de l'âge moyen des licenciés (près de 39 ans).



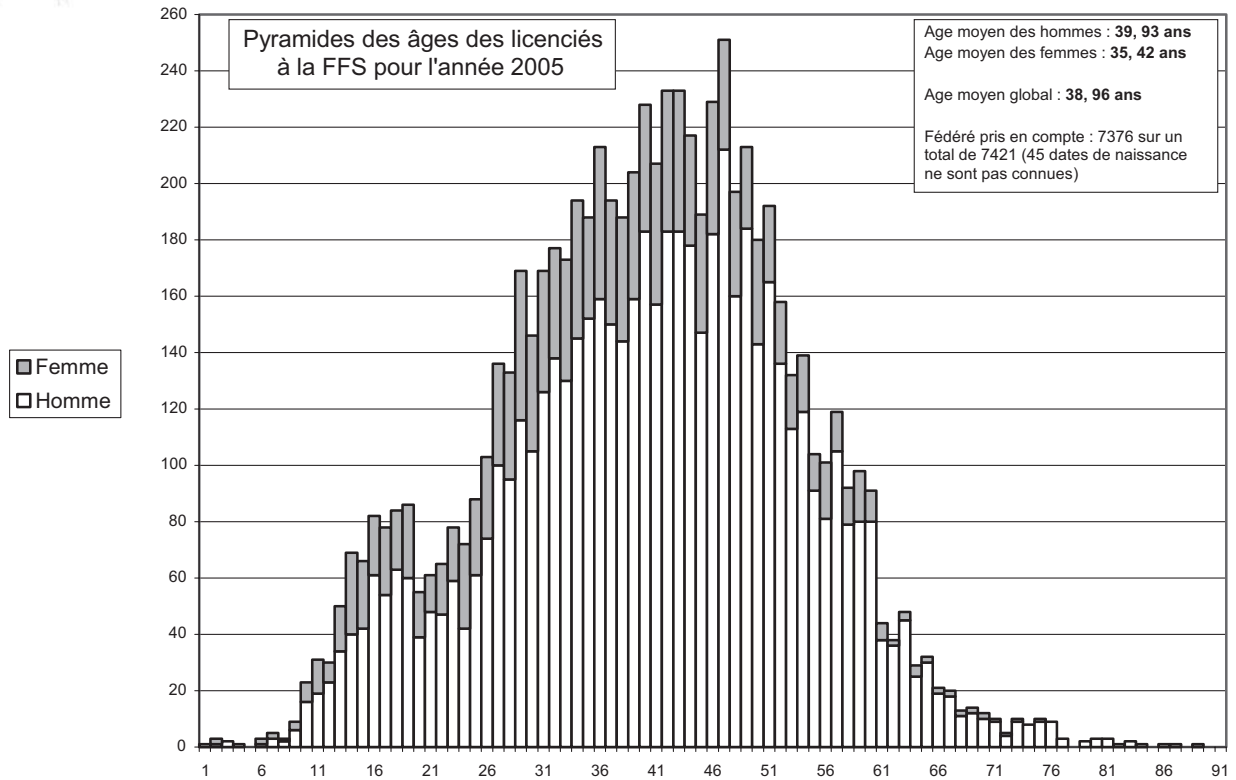
Notons encore que le rapport femmes/hommes progresse légèrement de 0,266 à 0,275.

> Age moyen des licenciés





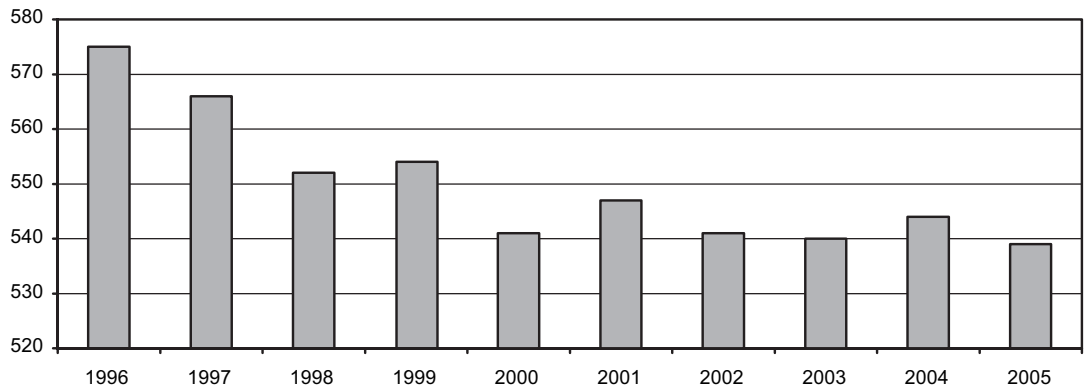
> La pyramide des âges des licenciés à la FFS en 2005



> Le nombre de clubs

De 575 en 1996, il est aujourd'hui de 538, soit une disparition de quelque 37 clubs sur les 10 dernières années.

Il convient de constater que le nombre de membres de clubs baisse beaucoup moins vite que le nombre d'individuels.



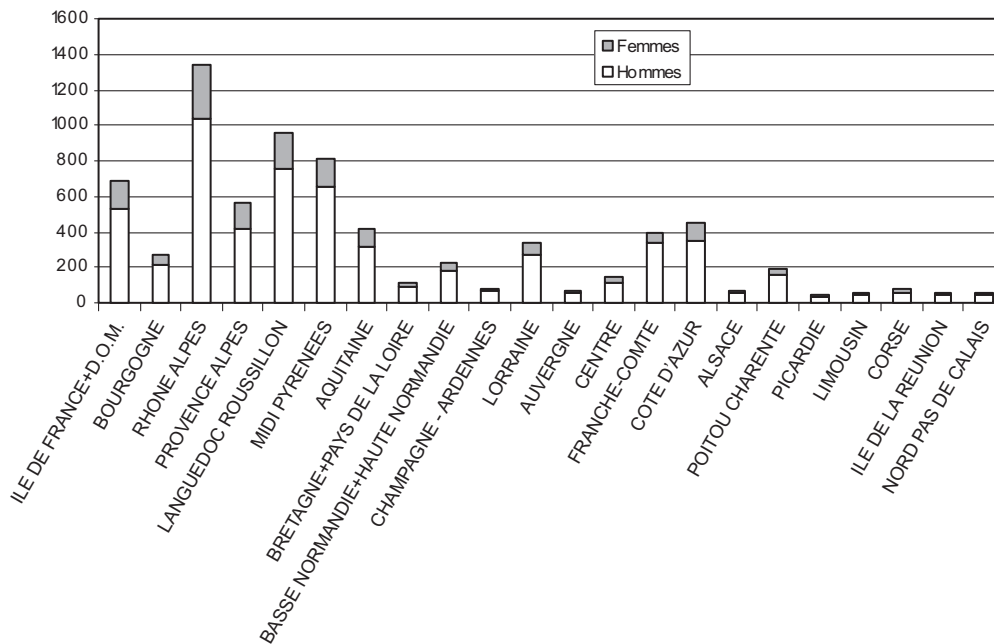


> Le nombre de nouveaux fédérés

Nous accueillons chaque année entre 1 100 et 1 200 nouveaux membres. Parmi ceux-ci seulement 700 se fédèrent à nouveau la deuxième année et 400 la troisième.

Un tiers d'entre eux deviennent des piliers de l'activité, alors que 50 % des fédérés le sont depuis plus de 5 ans. La spéléologie est donc bien une affaire de passionnés.

> Répartition des fédérés par région



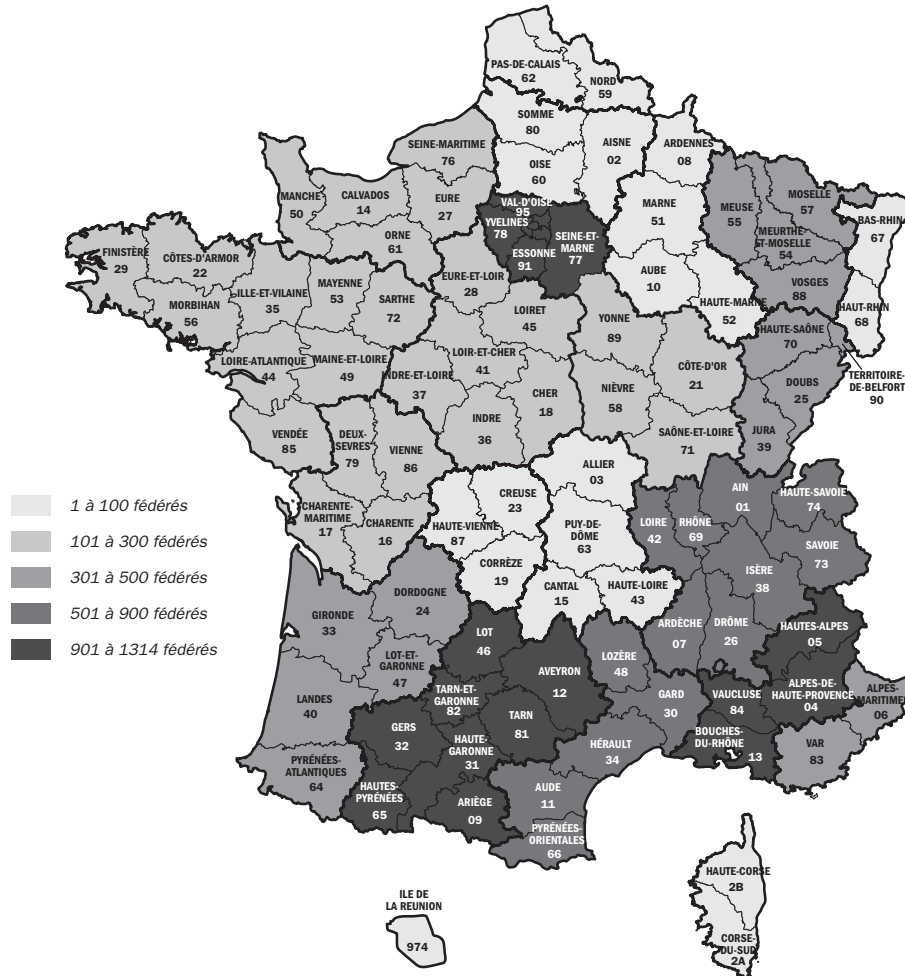
> Le nombre d'assurances

	Total	Option 1	Option 2	Option 3	Archéologie
Assurances France	6174	5790	205	117	62

	Total	Hommes +26 ans	Femmes +26 ans	Hommes 18 ans -26 ans	Femmes 18 ans -26 ans	Hommes -18 ans	Femmes -18 ans
Initiation 1 jour	8240	2414	1223	1107	750	1703	1043
Initiation 3 jours	1347	408	219	223	134	224	139



➤ Carte des fédérés 2004 dans les régions

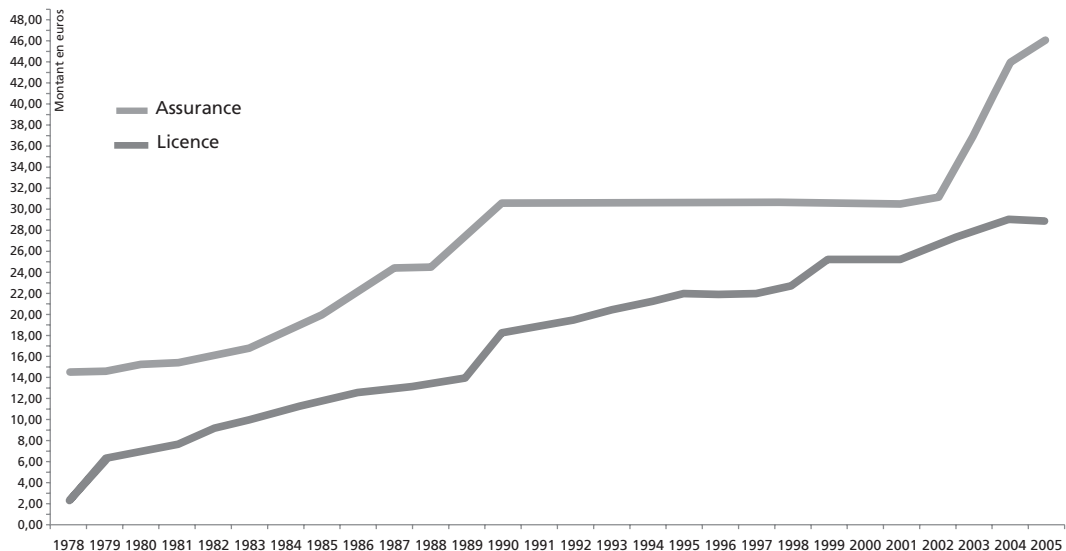


➤ Evolution du prix des licences et assurances

Après plus de 12 ans de stabilité, l'assurance connaît une forte hausse (15 euros) depuis 2004.

Affirmer que l'assurance est chère comparée à d'autres fédérations nécessite de comparer ce qui est comparable.

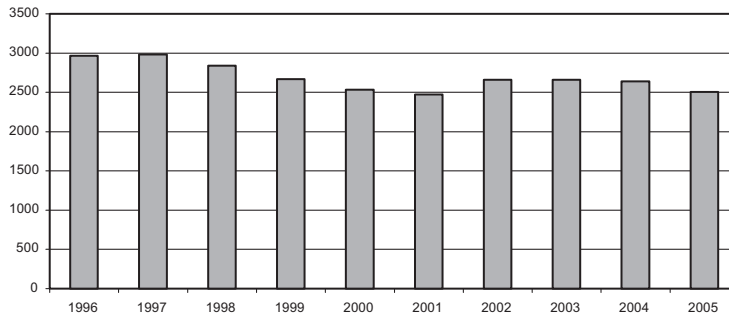
Le rapport qualité/prix fera l'objet d'une étude approfondie en 2006.



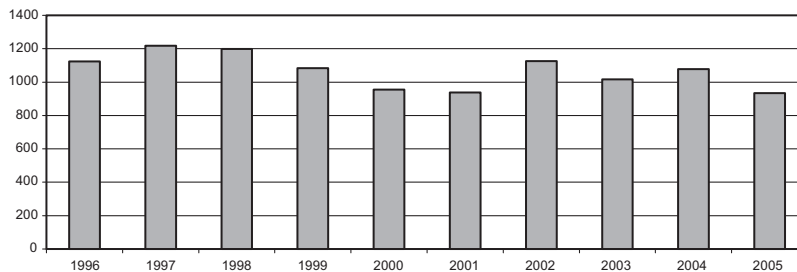


> Les abonnements à *Spelunca* et à *Karstologia*

Abonnements *Spelunca*



Abonnements *Karstologia*



Moins d'un tiers des fédérés sont abonnés à *Spelunca*, dont le nombre d'abonnés continue à diminuer légèrement. La baisse du nombre de licenciés explique peut-être cet état de fait ?

Quant à *Karstologia*, il est sous perfusion. En effet, si on enlève l'ensemble des clubs pour lesquels l'abonnement a été rendu obligatoire, on compte moins d'un fédéré sur 20 abonné à cette revue qui n'a pas réussi à se positionner clairement entre une revue scientifique de haut niveau et un ouvrage de vulgarisation.

> Les brevetés EFS

	Total	Hommes	Femmes	Le plus jeune	Le plus vieux
Initiateurs	896	830	66	18 ans	79 ans
Moniteurs stagiaires	8	8	0	24 ans	44 ans
Moniteurs	222	209	13	22 ans	86 ans
Moniteurs en cycle instructeur	9	9	0	24 ans	46 ans
Instructeurs	57	55	2	29 ans	75 ans

1 192 brevetés EFS, soit plus d'un breveté pour 7 fédérés.

La formation tient donc une place importante dans notre fédération et contribue indiscutablement à la sécurité des pratiquants.

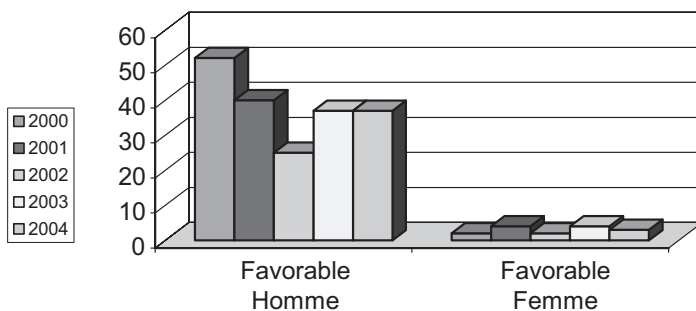


> Les brevetés EFC de 2000 à 2004

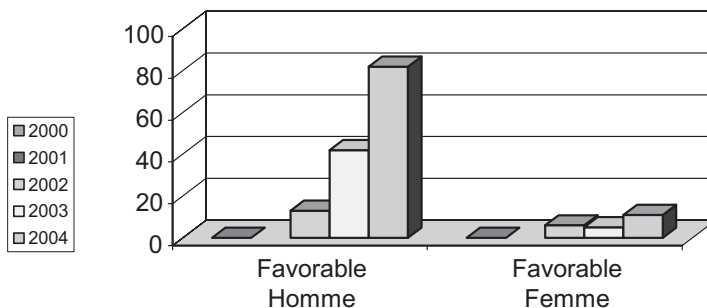
Tableau et graphes des brevetés EFC (docs joints).

	2000		2001		2002		2003		2004		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H et F
Initiateurs	0	0	0	0	13	6	42	5	82	11	159
Moniteurs	52	2	40	4	25	2	37	4	37	3	206

Avis favorable Moniteurs hommes et femmes



Avis favorable Initiateurs hommes et femmes



Durant cette période on constate également que :

- 245 stagiaires ont participé à un stage prépa-moniteur,
- 106 à un stage initiation canyon,
- 364 à des stages à thèmes et
- 254 à des stages de perfectionnement canyon.



Buse, salle du Chat. Photographie Thierry Aubé.

Analyse du questionnaire 1

La spéléologie, la FFS et vous

- Une affirmation : la spéléologie, c'est mieux dans un club.
- Un constat : de 15 à 20 % des fédérés ne le restent qu'une année.
- Une question : une fédération pour quoi faire ?

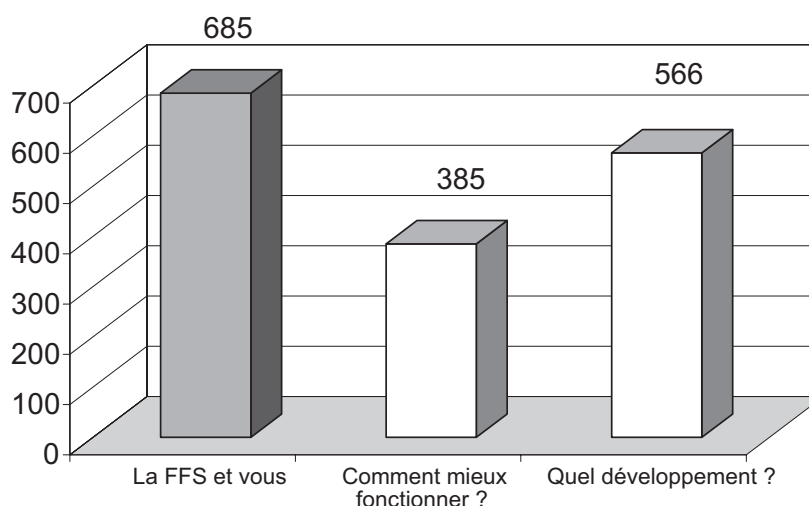
Qui a répondu ?

685 réponses :
17 % de fédérées
83 % de fédérés

En moyenne depuis 12,5 ans
Age moyen : 39 ans

52 % occupent ou ont occupé
une responsabilité fédérale

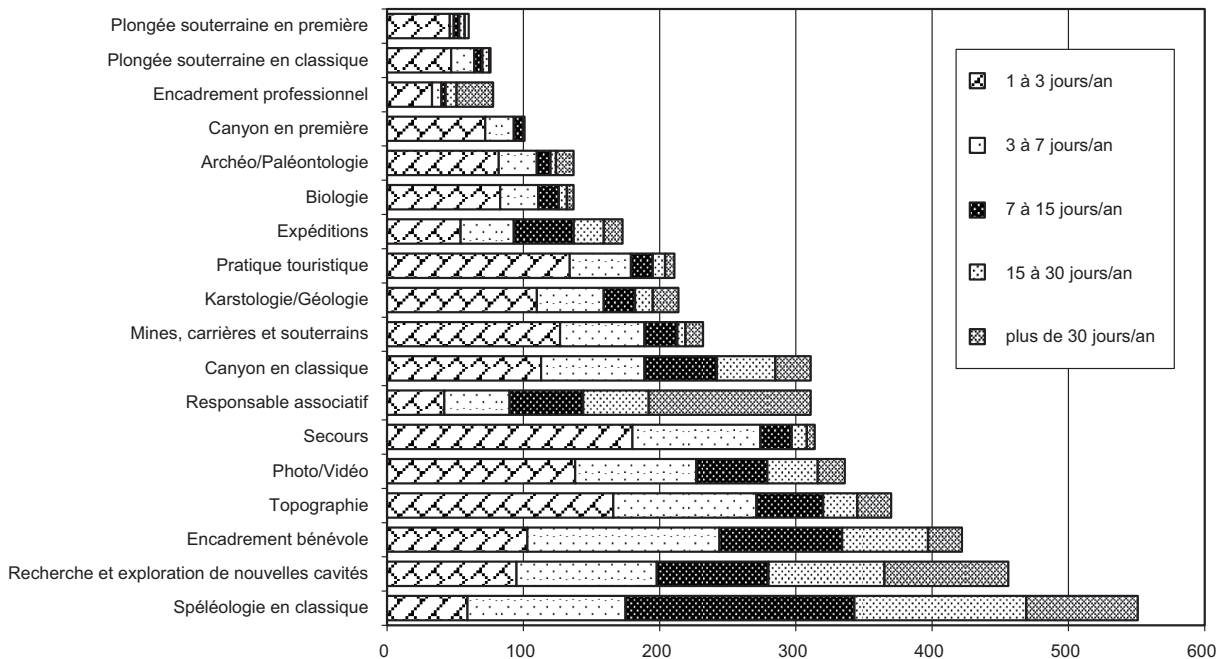
Nombre de réponses aux 3 questionnaires



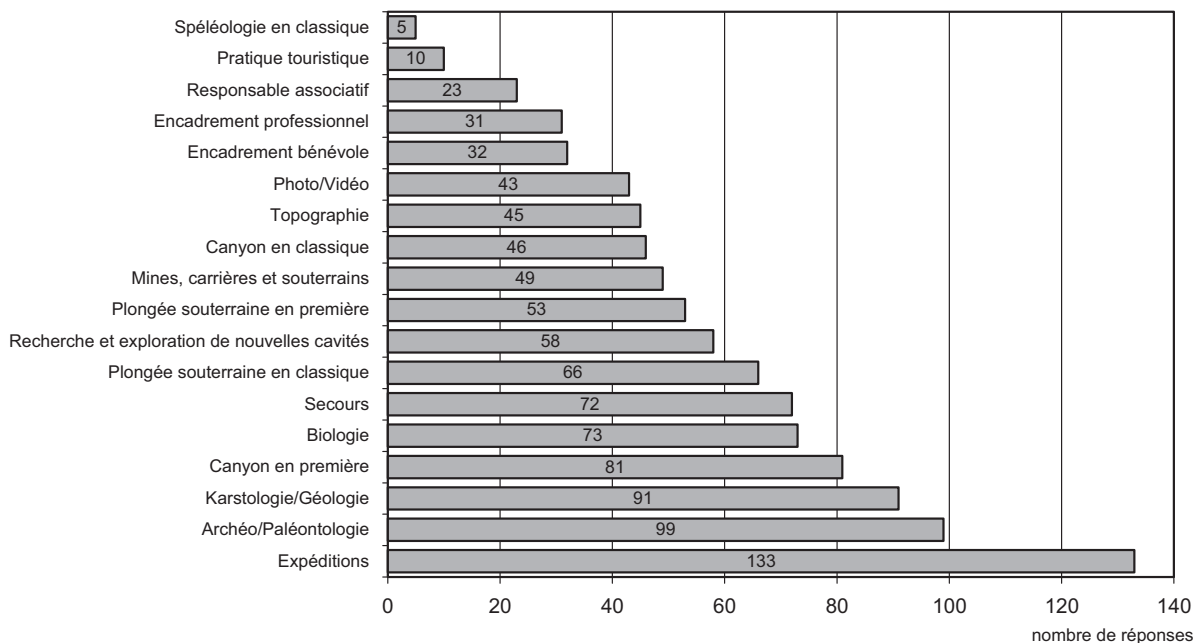


> Question n°1 : La liste ci-dessous énumère différentes formes de pratiques existant au sein de la Fédération. Comment identifiez-vous votre pratique actuelle, celles que vous aimeriez pouvoir accomplir, soit individuellement, soit au sein de votre CSR, votre CDS, votre club, celles qui ne vous intéressent pas ?

Ce que je pratique actuellement



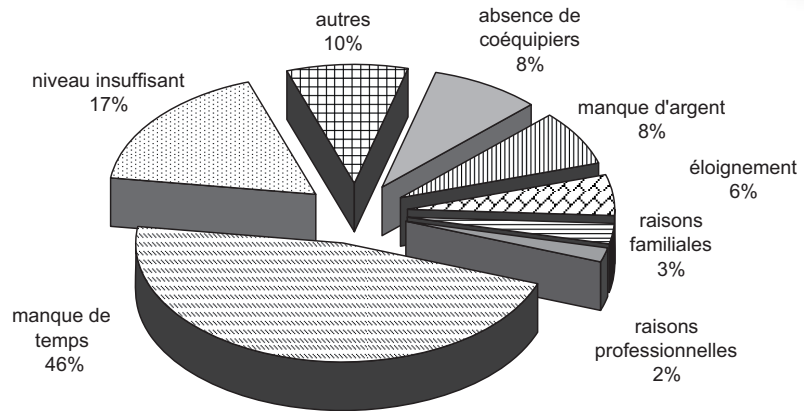
Ce que j'aimerais pouvoir pratiquer



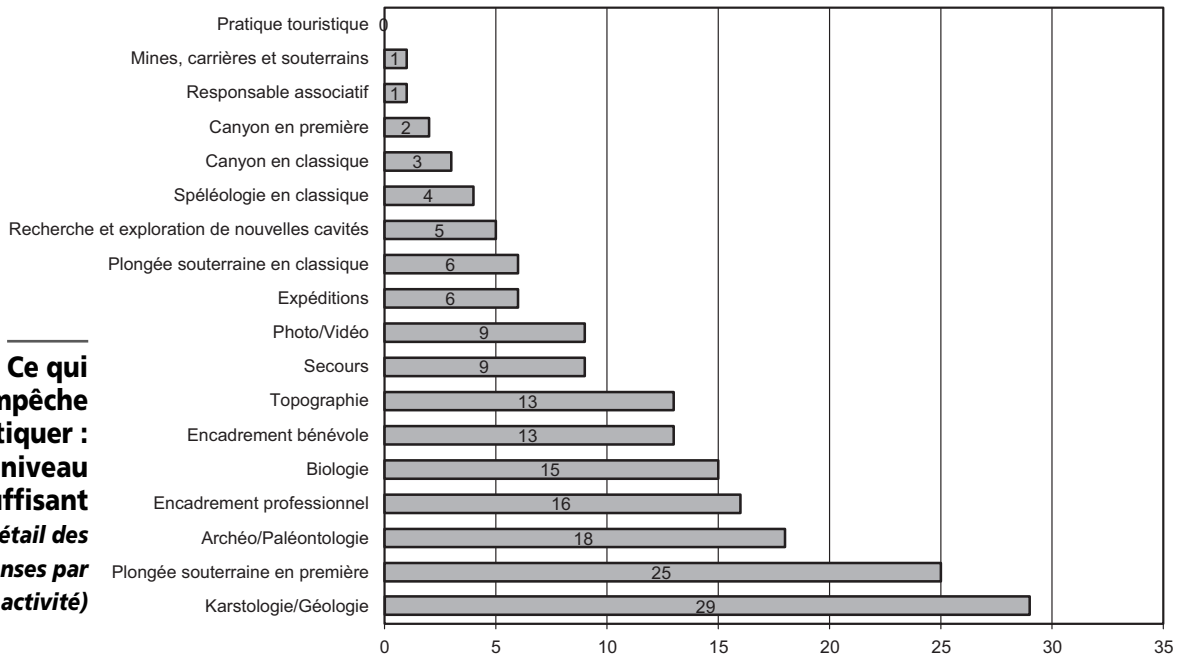


> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

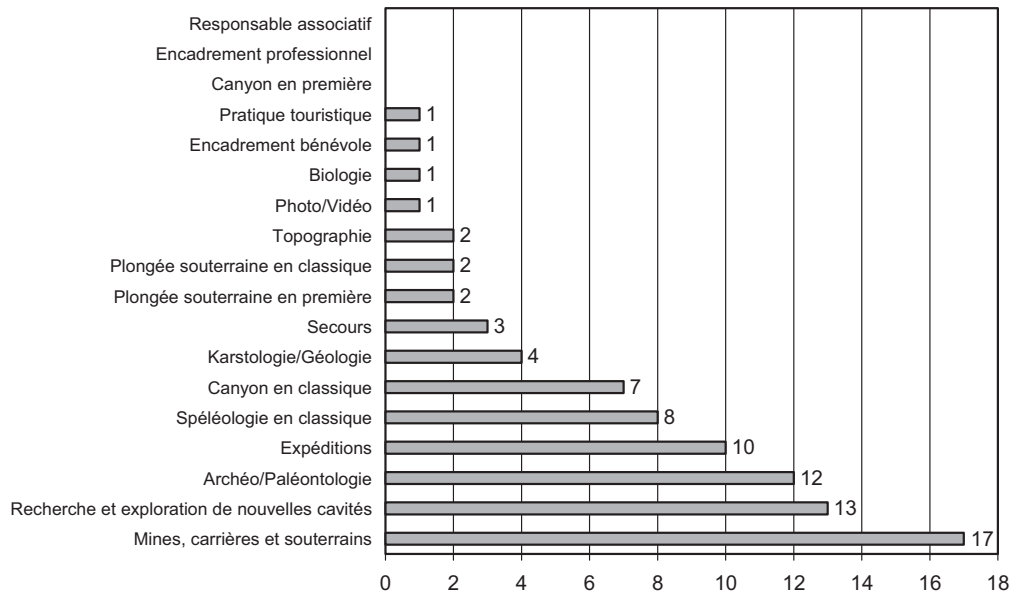
Ce qui m'empêche de pratiquer



Ce qui m'empêche de pratiquer : niveau insuffisant (Détail des réponses par activité)

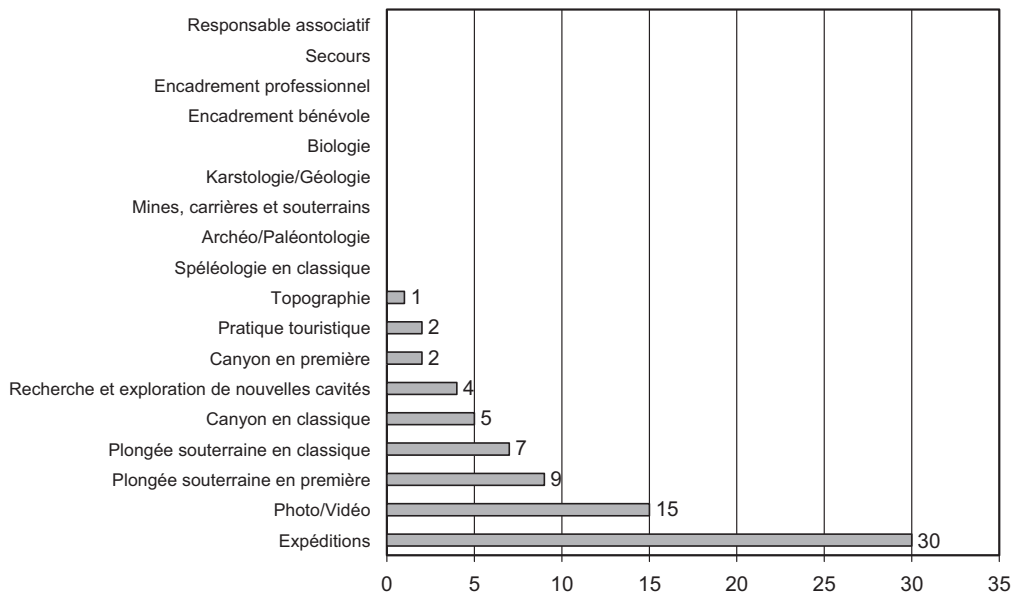


Ce qui m'empêche de pratiquer : absence de coéquipiers (Détail des réponses par activité)

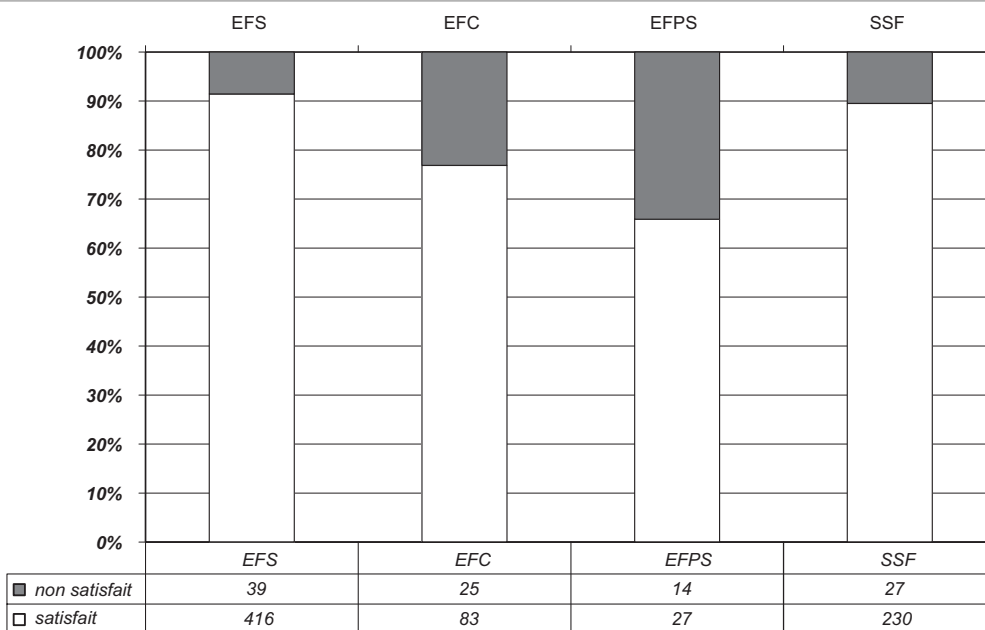




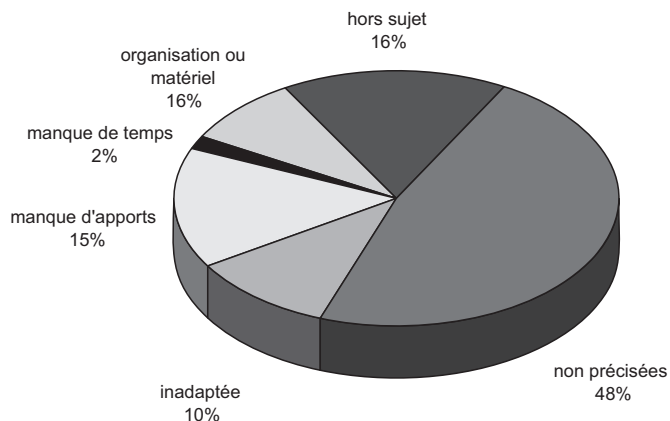
Ce qui m'empêche de pratiquer : manque d'argent
(Détail des réponses par activité)



> **Question n°2 : Indiquez dans le tableau ci-dessous les stages que vous avez déjà suivis au sein de la FFS.**



Les raisons de l'insatisfaction

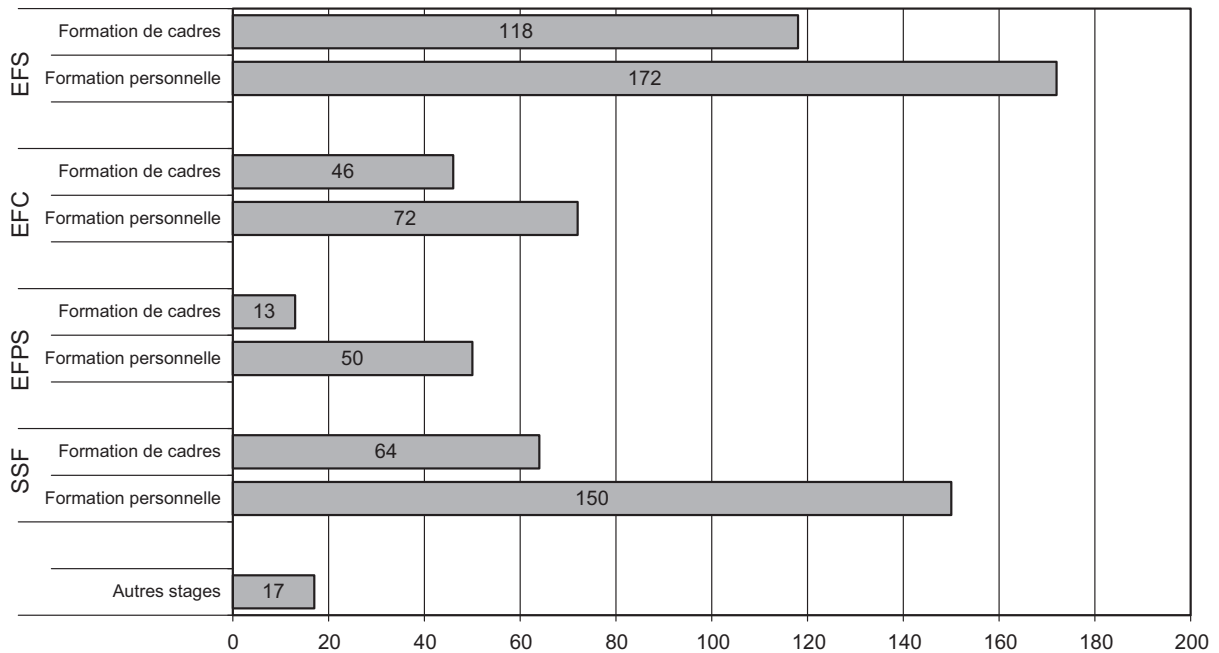




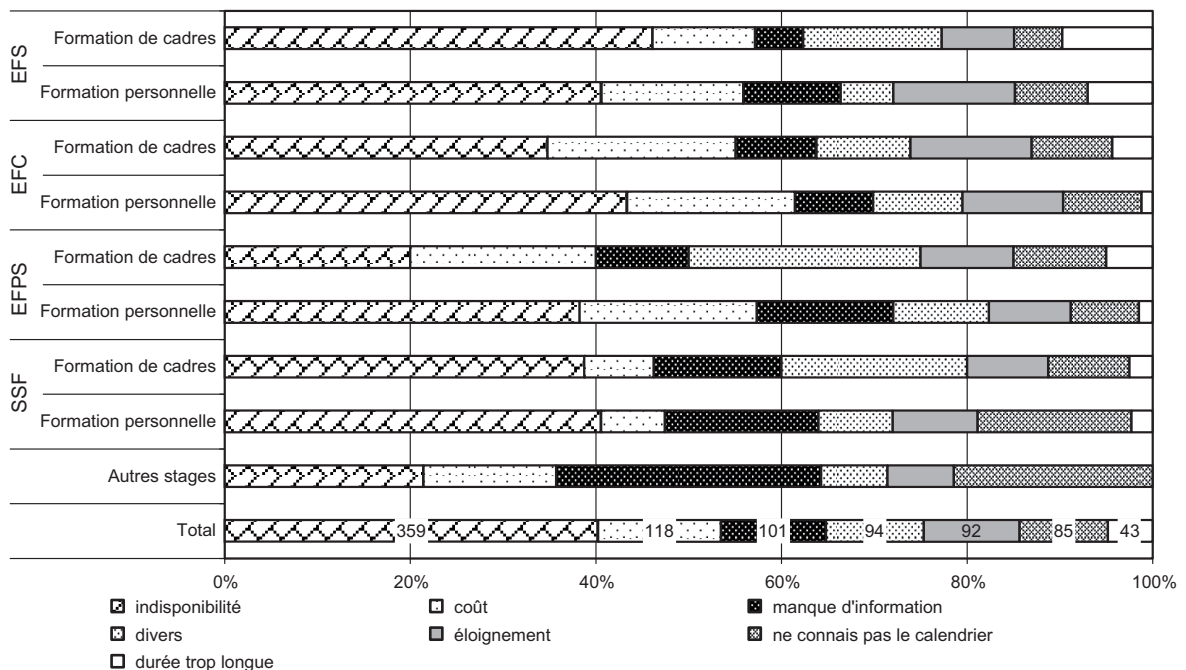
➤ **Question n°3: Cochez le type de stage qui vous intéresserait. Si pour une raison particulière vous n'avez pas pu participer à l'un d'eux, indiquez-en le motif.**

Extrait des réponses¹: « Trop tard... »

Intéressé par les stages



Les raisons qui vous empêchent de suivre les stages qui vous intéressent



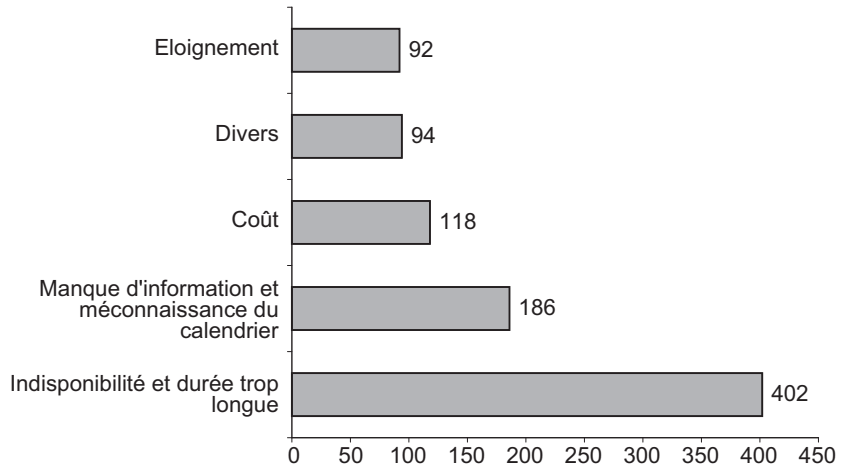
➤ **ANALYSE DES RÉPONSES:**

Les 685 sondés sont intéressés par 702 stages essentiellement organisés par l'EFS puis le SSF.

(1) Ces citations entre « » sont des réponses qui nous ont paru originales, amusantes ou pertinentes.



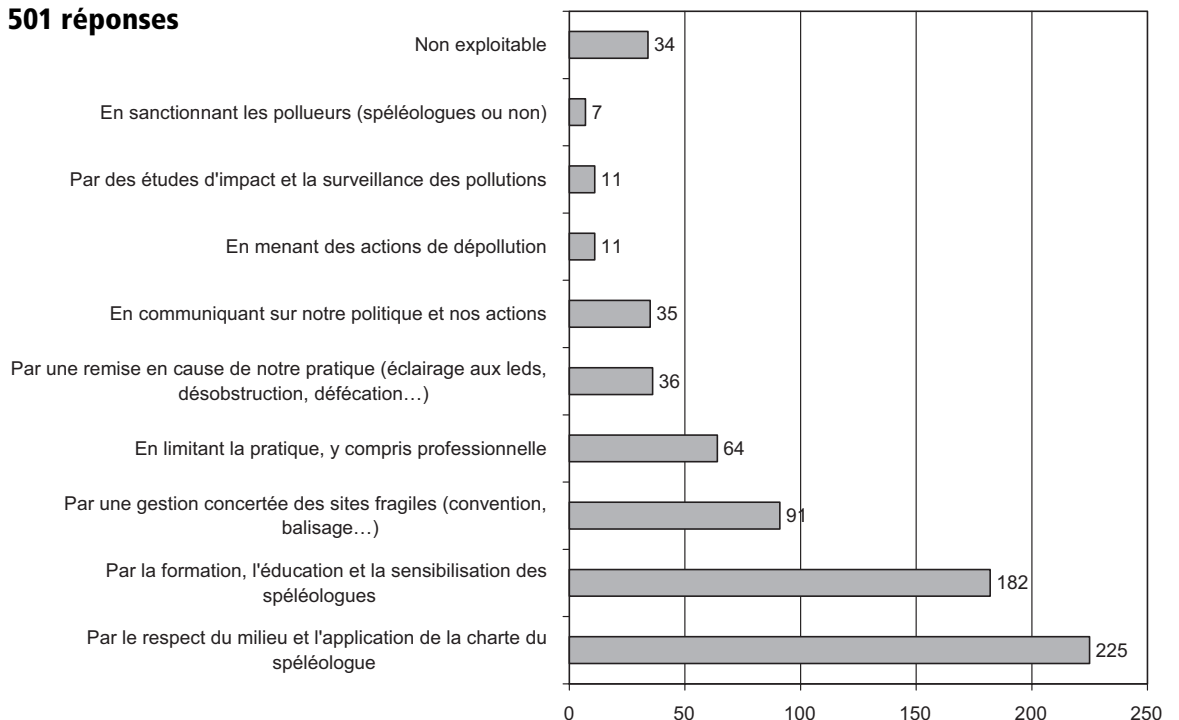
Ce qui m'en empêche
(réponses multiples)



> Question n° 4: Comment pouvons-nous concilier notre volonté de jouir d'un espace de liberté tout en respectant le milieu ?

Extrait des réponses : « *Impossible ! L'humain a été programmé pour envahir son biotope. Seule l'intelligence pourrait nous aider à y parvenir.* »

501 réponses



> ANALYSE DES RÉPONSES :

Toutes les réponses classées en « Par le respect du milieu et l'application de la Charte du spéléologue » auraient pu être considérées comme « Non exploitables² » dans la mesure où elles ne répondent pas précisément à la question posée.

(2) Sont classées en « Non exploitables » les réponses hors sujet, incompréhensibles ou illisibles.



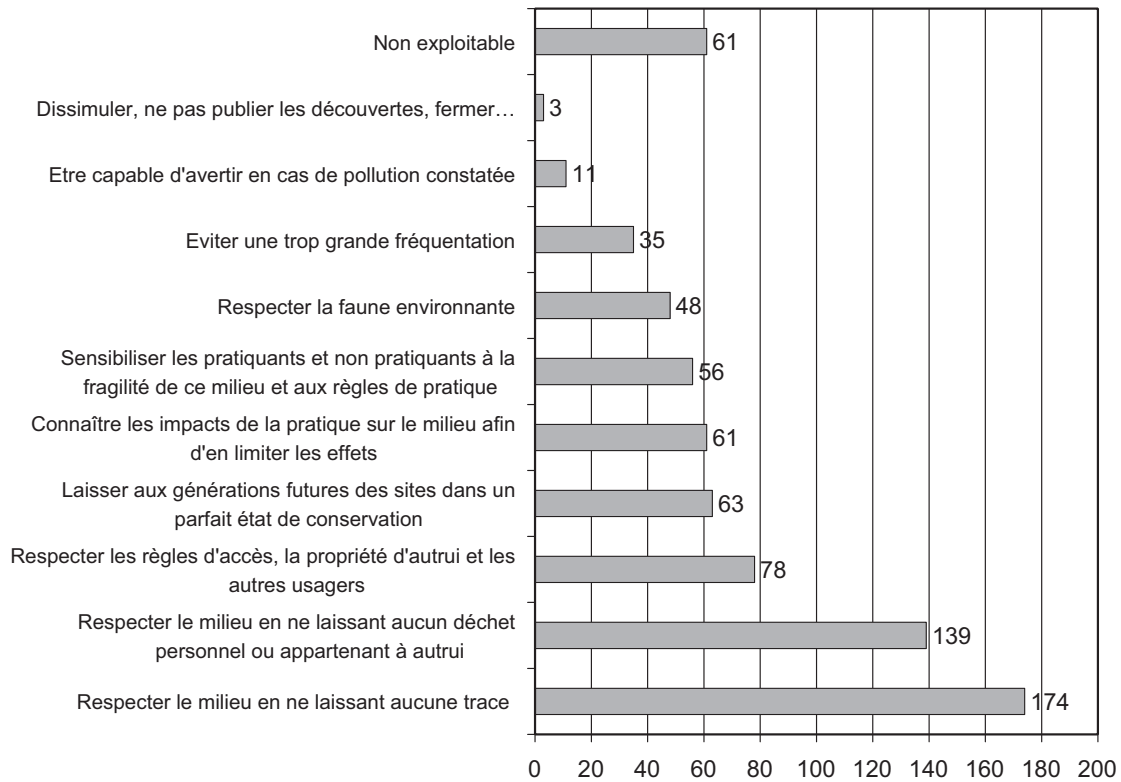
> Question n°5 : Que signifie pour vous une pratique responsable de la spéléologie et du canyon d'un point de vue environnemental ?

Extrait des réponses :

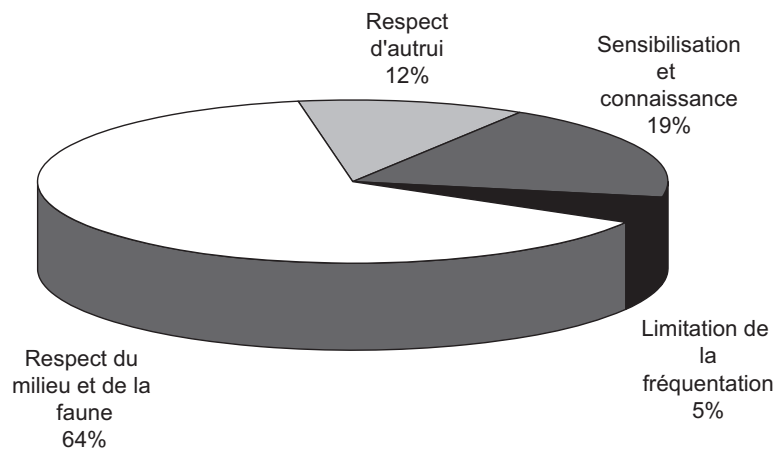
« Euh là, répondre comme cela sur Internet, c'est un peu dur ! Je réfléchis et on en reparle. »

« Celle que je fais. »

511 réponses



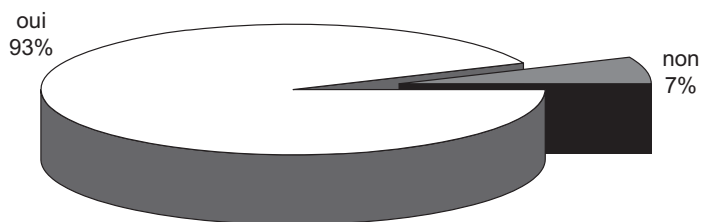
> ANALYSE DES RÉPONSES :





> **Question n°6 : Pensez-vous que la Charte du spéléologue correspond à l'idée que vous vous faites d'une pratique responsable ?**

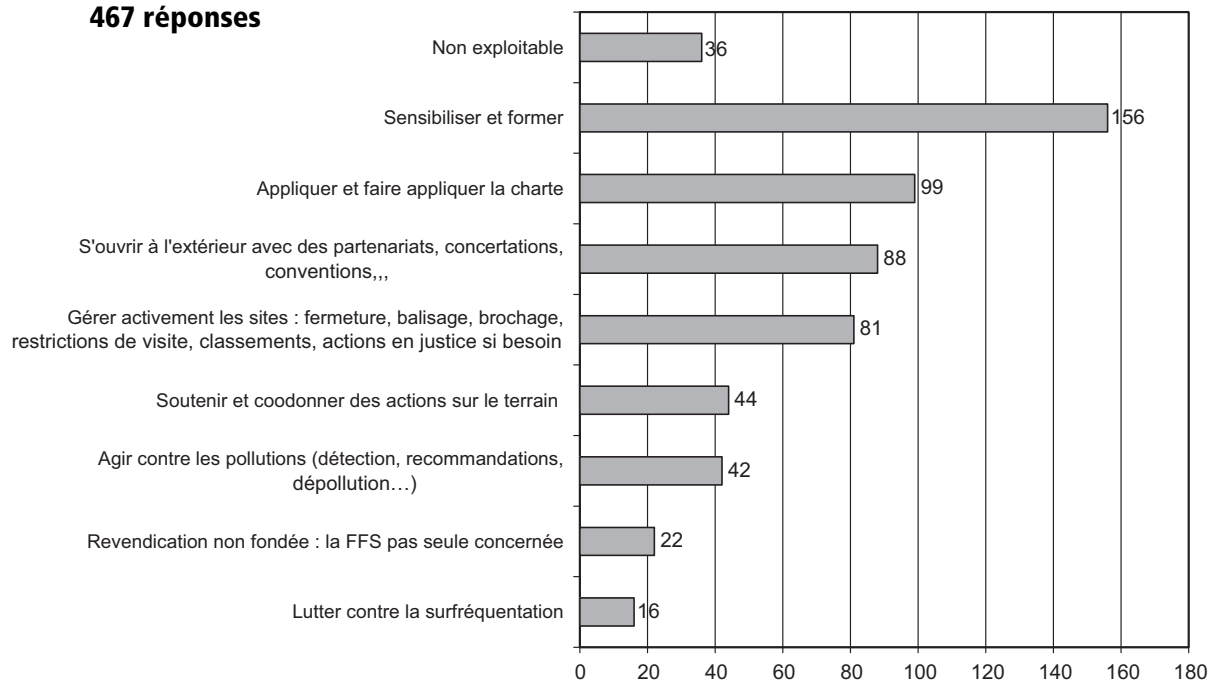
548 réponses



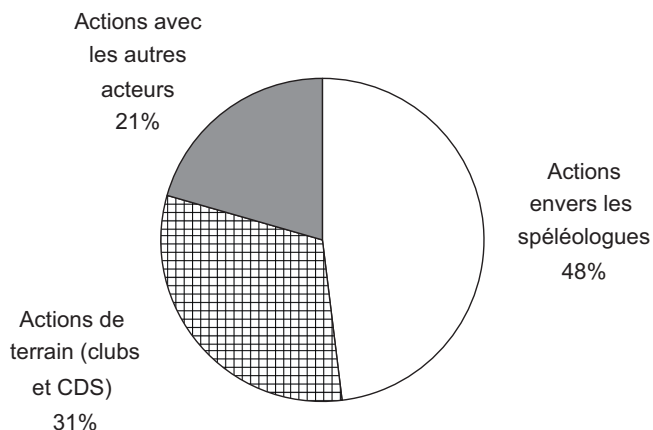
> **Question n°7 : La FFS revendique d'être garante du patrimoine souterrain, comment cela doit-il se traduire dans la pratique ?**

Extrait des réponses: « *Bon courage !...* »
« *Fermeture de cavités... ah ah ah, je rigole !* »

467 réponses



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

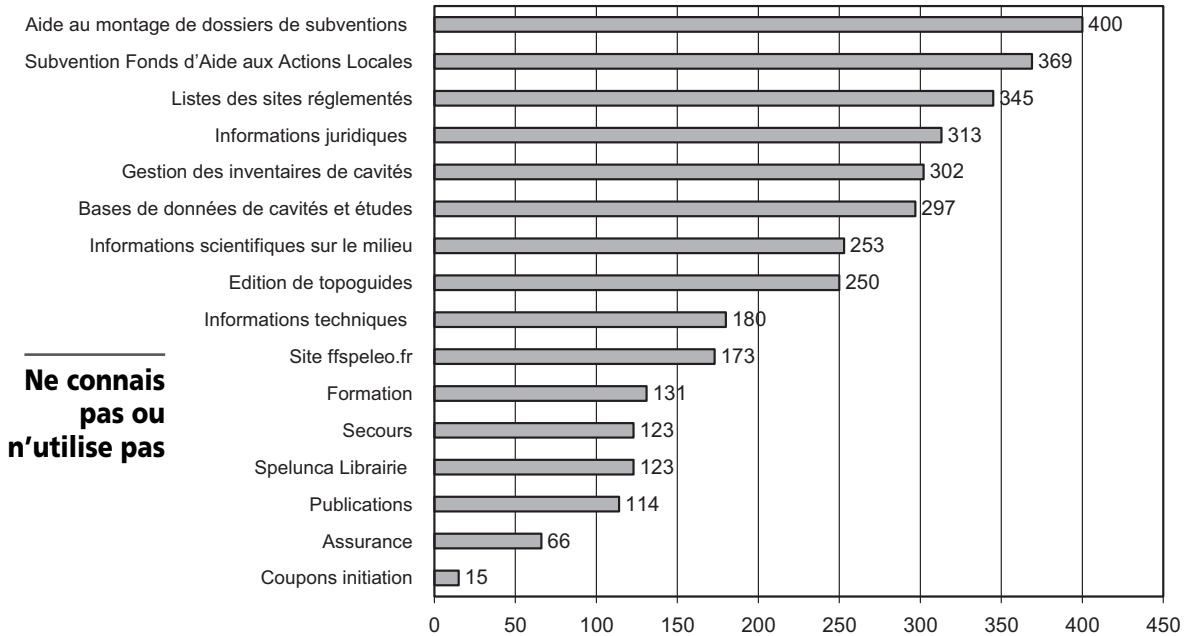




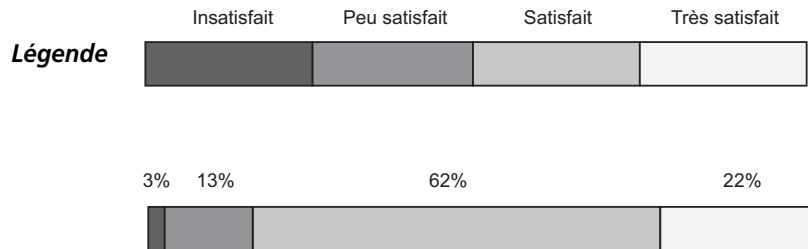
> Question n°8 : Les instances de la Fédération proposent un certain nombre de services plus ou moins développés. Notez-les suivant votre degré de satisfaction.

Extrait des réponses: « Je considère que la cotisation permet d'être "membre actif" et non "bénéficiaire de". »

584 réponses

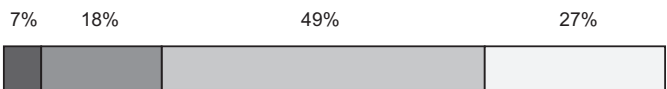


Ne connais pas ou n'utilise pas



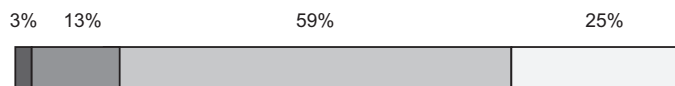
Spelunca librairie

- Absence de vente en ligne, de catalogue papier ou choix de livres insuffisant **25**
- Beaucoup de choix **10**
- Bon accueil **3**
- Toujours présent partout **4**
- Trop lent, trop cher, livres abîmés **7**



Assurance

- L'assurance est trop chère **58**
- Les prestations sont parfaitement adaptées **25**
- Assurés dans d'autres compagnies **20**
- Le service n'est pas toujours satisfaisant **8**
- Souhaitent une assurance APPN multifédérations **5**



Formation

- Trouvent les contenus diversifiés et très adaptés **18**
- Les trouvent: chères, avec dates trop rigides, manque de proximité **15**
- Ne sont pas satisfaits des contenus ou de l'encadrement **10**



Secours



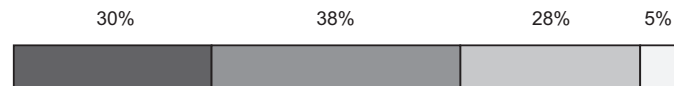
- Soulignent la compétence du SSF **28**
- Regrettent les conflits de personnes ou d'intérêts **19**
- Souhaitent plus d'harmonisation entre départements **10**
- Souhaitent plus de formations secours **8**
- Pensent que ce n'est pas le rôle de la fédération **3**

Publications



- Spelunca* est trop intimiste, à cibler tout public **16**
- Revoir contenu : plus d'articles techniques, feuilles de liaison avec fédérés **10**
- Assez creux, trop luxueux, cher (trop d'articles sur expés à l'étranger) **9**
- Revue fédérales de qualité, nouveau manuel EFC et *Mémento du dirigeant* **9**
- Revoir *Karstologia*, revue élitiste financée pour les scientifiques **3**
- Les infos arrivent plusieurs années après **2**
- Pas de place pour les clubs **2**
- Trop de bulletins internes qui noient l'information **1**

Aide au montage de dossiers de subventions



- Ignorent cette possibilité et le regrettent **33**

Site ffspeleo.fr



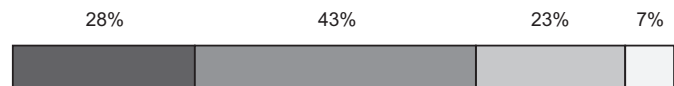
- Pas clair, impossible de s'y retrouver **24**
- Trop administratif, pas assez technique, pédagogique **17**
- Manque de mises à jour (agenda, infos) **12**
- Devrait être un espace d'échange, plus interactif **5**
- Forum EFS excellent **5**

Informations techniques



- Regrettent le manque de diffusion des innovations **10**
- Regrettent le manque d'innovations **10**
- Soulignent la qualité des manuels SSF, EFC **6**

Bases de données de cavités et études



- S'interrogent pour savoir où la trouver **32**
- Trouvent que ce qui existe est sommaire **17**
- Difficile à trouver **13**
- Regrettent qu'il n'existe rien d'uniformisé au niveau fédéral **13**

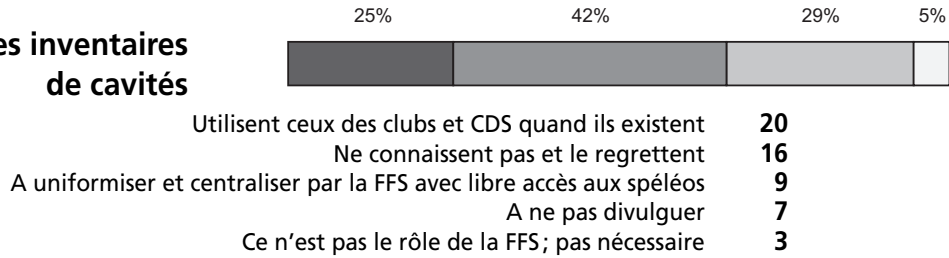
Edition de topoguides



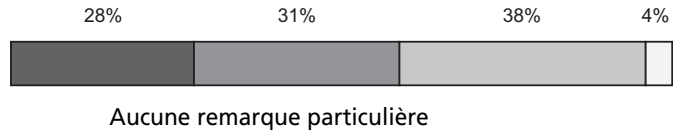
- Ce n'est pas le rôle de la fédération **17**
- Souhaitent en voir davantage **13**
- N'en voient pas le besoin **11**



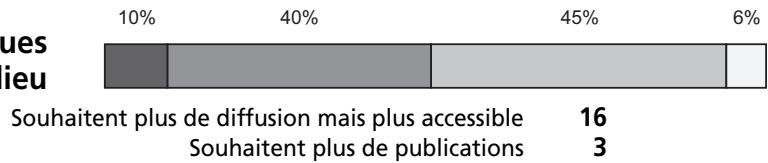
Gestion des inventaires de cavités



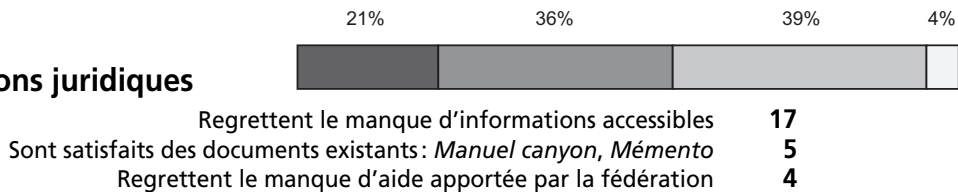
Listes des sites réglementés



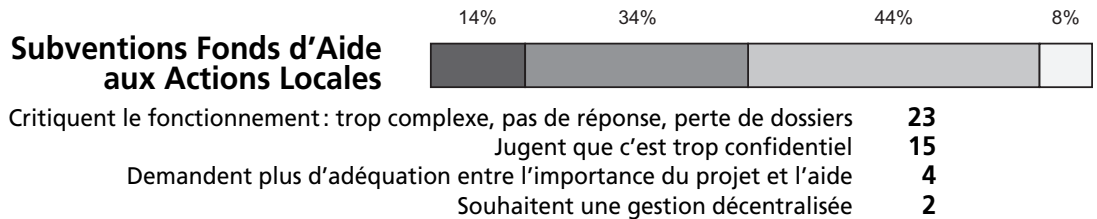
Informations scientifiques sur le milieu



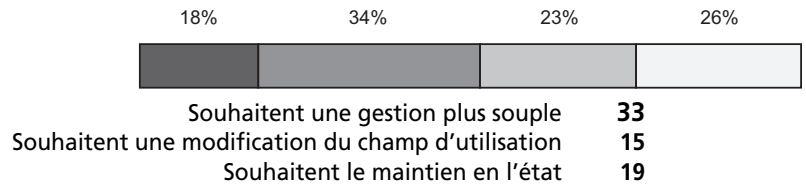
Informations juridiques



Subventions Fonds d'Aide aux Actions Locales



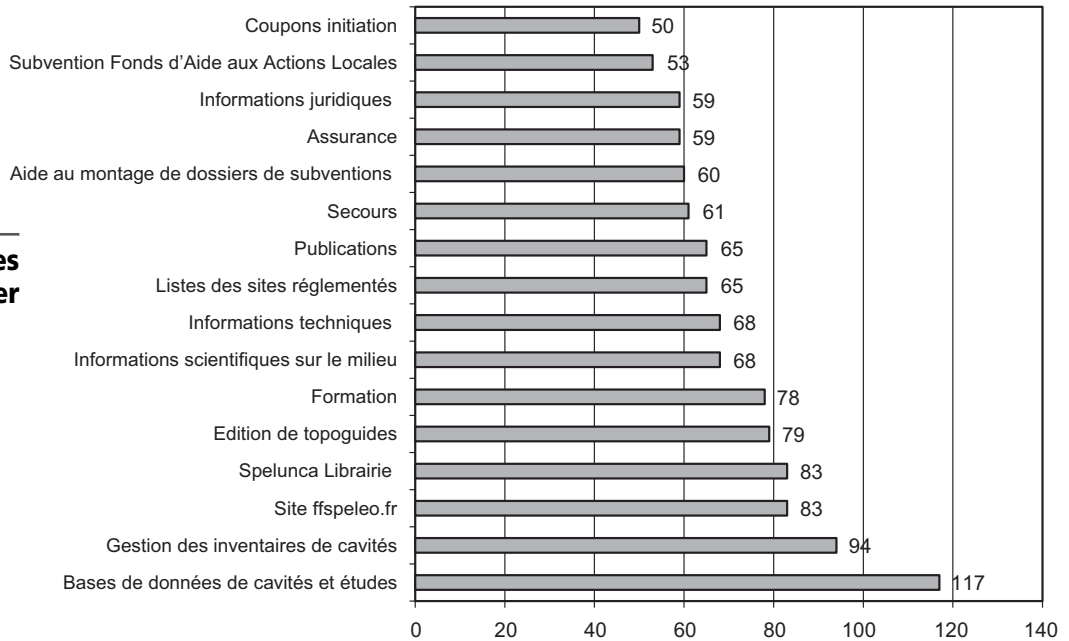
Coupons initiation



Notre DTN au stand d'accueil des EGS.
Photographie Thierry Aubé.



Quels services développer



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

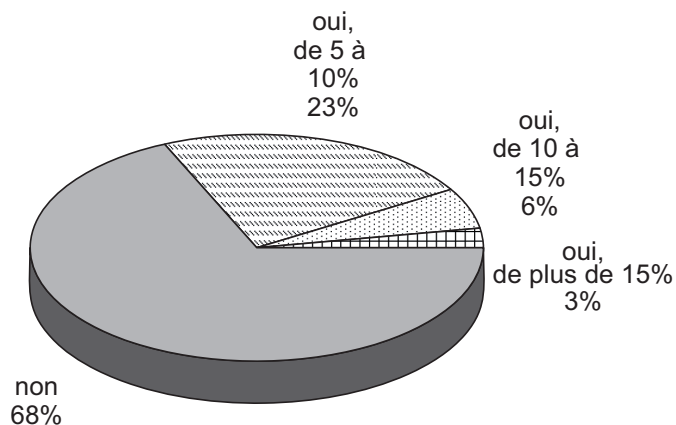
Les services les plus appréciés sont le secours souterrain (84 %), l'assurance (76 %), la formation (84 %), les publications (69 %) et Spelunca Librairie (84 %).

Les critiques sont importantes à propos de la gestion des inventaires de cavités (67 %), des bases de données de cavités (71 %) et l'aide au montage de dossiers de subventions (68 %).

Assez logiquement, les services à développer en priorité sont ceux qui recueillent les avis les plus défavorables.

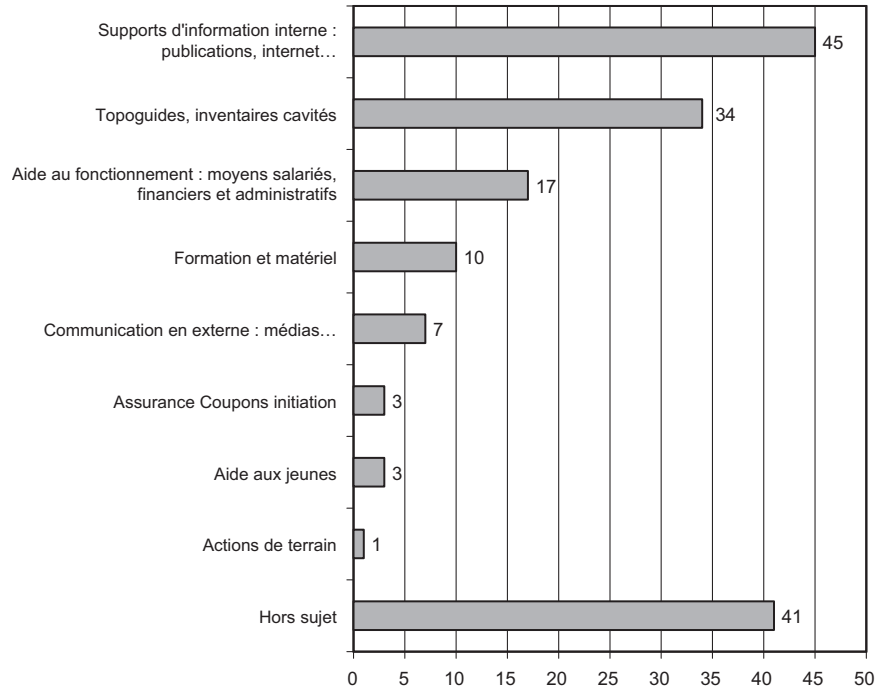
> **Question n° 9 : Seriez-vous prêt à accepter une augmentation de cotisation pour disposer de plus de services ?**

555 réponses





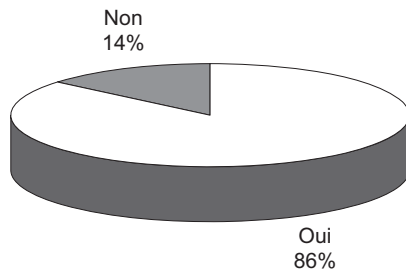
Lesquels ?



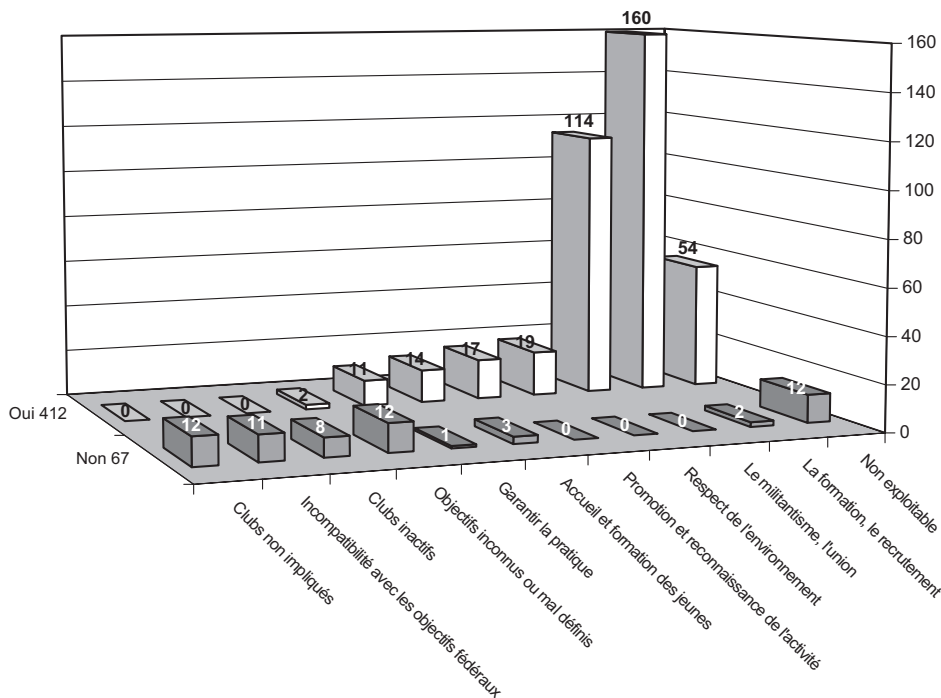
> Question n°10 : Votre club est-il concerné par les objectifs mis en avant par la Fédération ?

Extrait des réponses : « *On ne pose pas ce genre de question !!!* »

479 réponses



> Question n°11 : Pourquoi ?

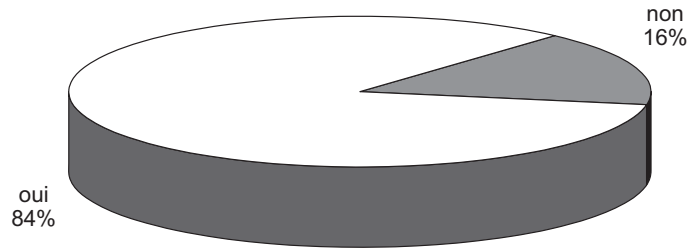




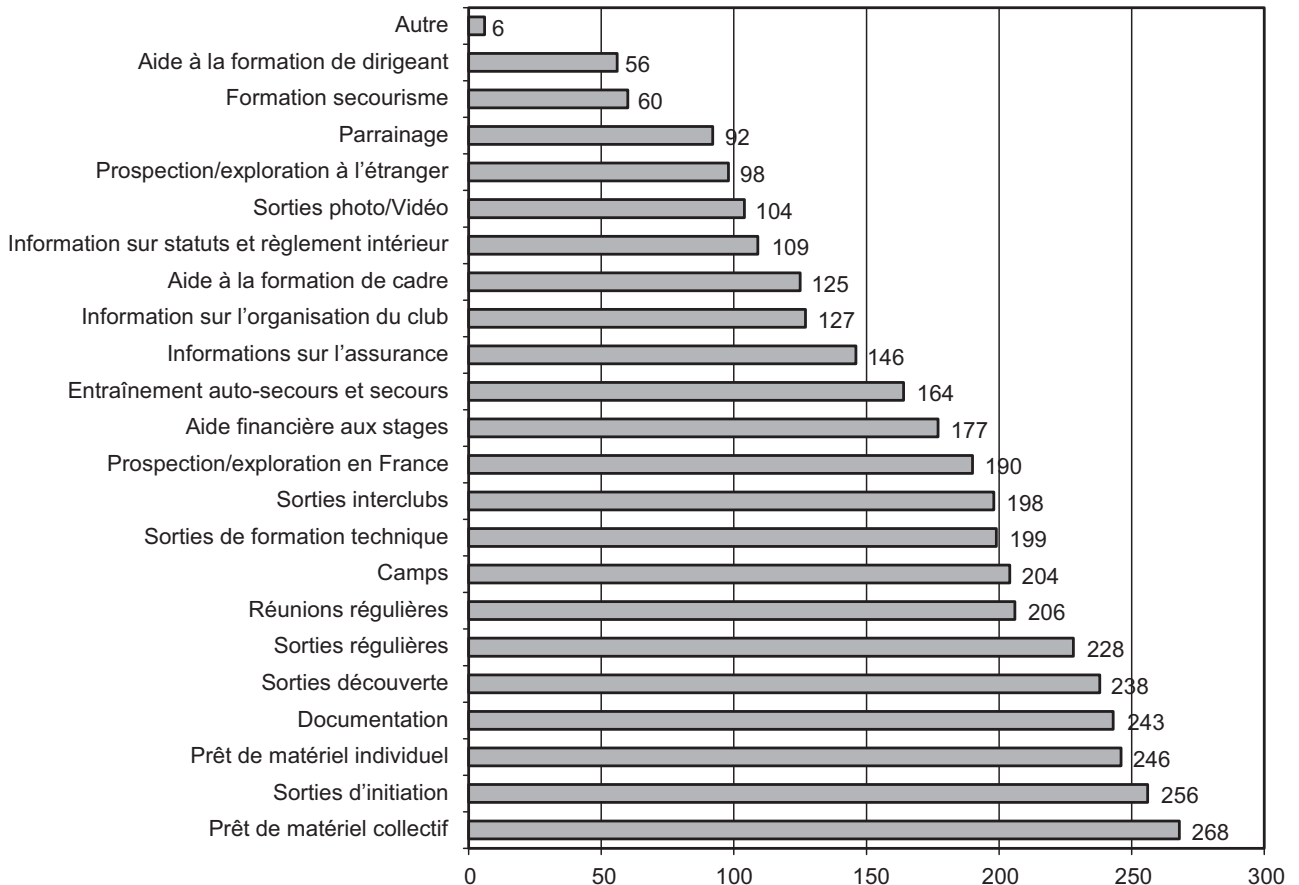
> **Question n°12 : La vie associative proposée au sein de votre club vous donne-t-elle satisfaction ?**

Extrait des réponses: « Une réunion par an est un minimum qui n'a pu être accompli en 2004... »

436 réponses



Activités proposées dans votre club





Prêt de matériel collectif

Des moyens financiers	3
Un local pour le stocker	2
Une meilleure gestion et un renouvellement régulier	2
Disposer de plus de matériel	2
A mettre en place	1
Non exploitable	6

Sorties d'initiation

Devraient être plus fréquentes et régulières	8
Trouver des bénévoles	3
Aider financièrement et techniquement les organisateurs	2
C'est le rôle du CDS	2
C'est le rôle des EDS	1
Cibler le public	1
Non exploitable	9

Prêt de matériel individuel

Des moyens financiers (aide fédérale, subventions)	9
Se former à la gestion des EPI	4
Le réserver uniquement aux débutants	3
Acheter du matériel homologué et bien gérer le stock et son renouvellement	7
C'est le rôle du CDS	1
Prêt avec participation des utilisateurs	1
A mettre en place	1
Non exploitable	6

Prospection/exploration en France

Développer une spéléologie régionale	2
A mettre en place, à développer	10
C'est le rôle du CDS	2
Aider au financement	1
Non exploitable	3

Réunions régulières

Non exploitable	14
Une réunion par an	3
Une réunion par mois	3
Une réunion par trimestre	1
Par courriel ou au bistrot	1
Programmer les réunions	1

Informations sur l'assurance

A faire lors de l'appel de cotisations	2
Information à faire en Assemblée générale	3
Non exploitable	14

Information sur l'organisation du club

Information à faire en Assemblée générale	1
A faire ou à développer	2
Non exploitable	5

Sorties découverte

Devraient être plus fréquentes	4
Rechercher des bénévoles	2
Aider financièrement et techniquement les organisateurs des sorties	1
C'est le rôle du CDS	2
C'est aux EDS de le faire	1
Cibler le public	1
Les organiser à l'étranger	1
Non exploitable	13

Sorties régulières

En faire davantage et établir un calendrier	14
Trouver des volontaires	7
Non exploitable	9

Documentation

Bibliothèque et fonds documentaire à créer	3
Meilleure gestion, classement, mise à jour et acquisition	8
C'est le rôle du CDS	1
Créer une base de données avec fiches d'équipement	1
Non exploitable	10

Sorties de formation technique

Devraient être plus fréquentes et régulières	8
C'est le rôle des CDS	1
C'est le rôle des EDS	1
Rechercher des formateurs	3
Proposer une approche adaptée et progressive	1
A développer au sein de la FFS	1
Non exploitable	7

Sorties interclubs

Elles sont à créer, à développer ou à relancer	14
Constituer un réseau de clubs et mieux communiquer entre clubs	6
C'est le rôle du CDS	1
Non exploitable	13

Aide financière aux stages

C'est au CDS de s'occuper des aides financières	2
Participer à hauteur de 1/3 du montant de l'inscription	1
Etre mieux informé sur les aides	2
A prévoir dans le budget	1
La FFS devrait encourager les clubs à utiliser ces aides	1
Non exploitable	17

Entraînement auto-secours et secours

C'est le rôle du CDS	9
A développer, à améliorer notamment par des exercices en situation réelle	19
A faire régulièrement	5
C'est le rôle du SSF	2
Aide à la formation de cadre	4
C'est le rôle du CDS	4
Participer à hauteur de 1/3 du montant de l'inscription	1
Etre mieux informé sur les aides	2
Non exploitable	17

Information sur statuts et règlement intérieur

Rendre les statuts accessibles	1
A faire	1
A faire durant les assemblées générales	1
Non exploitable	9



Analyse du questionnaire 1

Sorties photo/Vidéo

Devraient être plus fréquentes	6
A créer s'il y a des volontaires	5
Investir dans le numérique	1
Non exploitable	7

Prospection/exploration à l'étranger

A développer ou à mettre en place	7
C'est le rôle des CDS	2
Aider au financement	3
Motiver du monde	2
Non exploitable	9

Parrainage

A mettre en place	1
Diversifier les parrains	1
Plus de lien entre les clubs	1
Non exploitable	10

Formation secourisme

C'est le rôle des CDS	7
A faire, à renouveler, à adapter à la spéléo	5
Suivre des formations AFPS ou diplômantes	3
Formation à prendre en charge par la FFS	1
Non exploitable	6

Aide à la formation de dirigeant

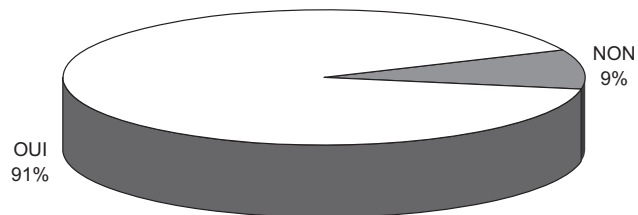
C'est au CDS de s'occuper des aides financières	1
Mieux informer sur les aides	1
Non exploitable	16

Autre

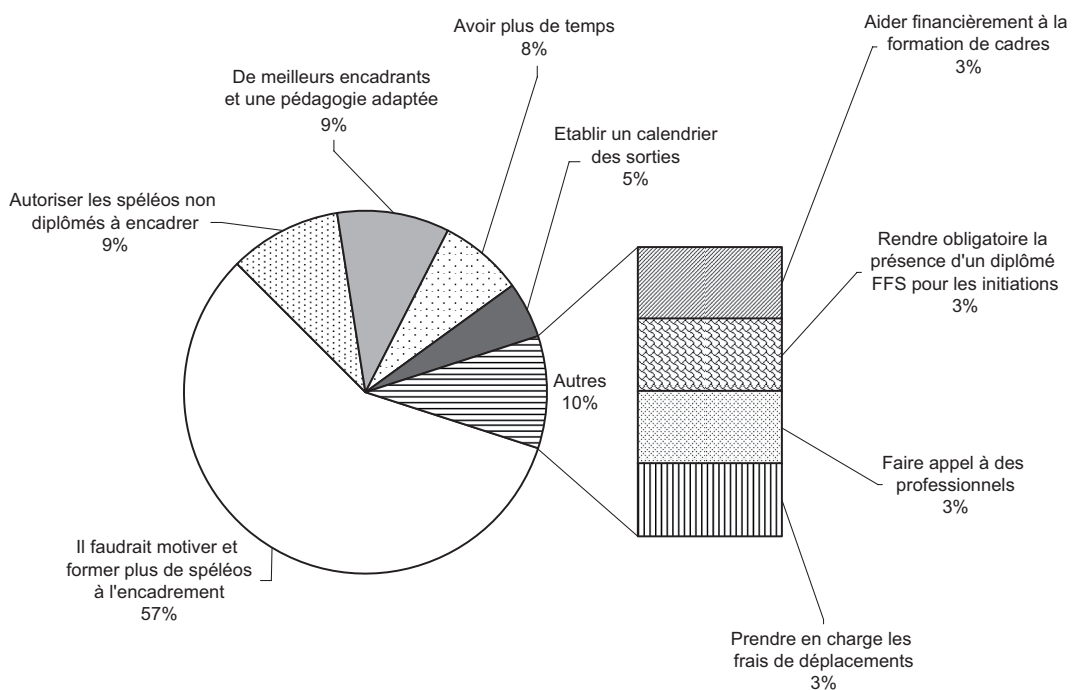
Convivialité	7
Topographie, publications, recherches	5
Désobstruction	2
Créer une véritable école, encadrement bénévole	2
Sortie scientifique et apport théorique	2

> Question n°13 : L'encadrement des sorties vous satisfait-il ?

546 réponses



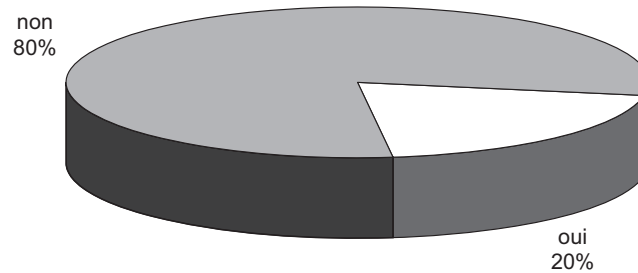
> Question n°14 : Si NON, que suggérez-vous pour l'améliorer ?





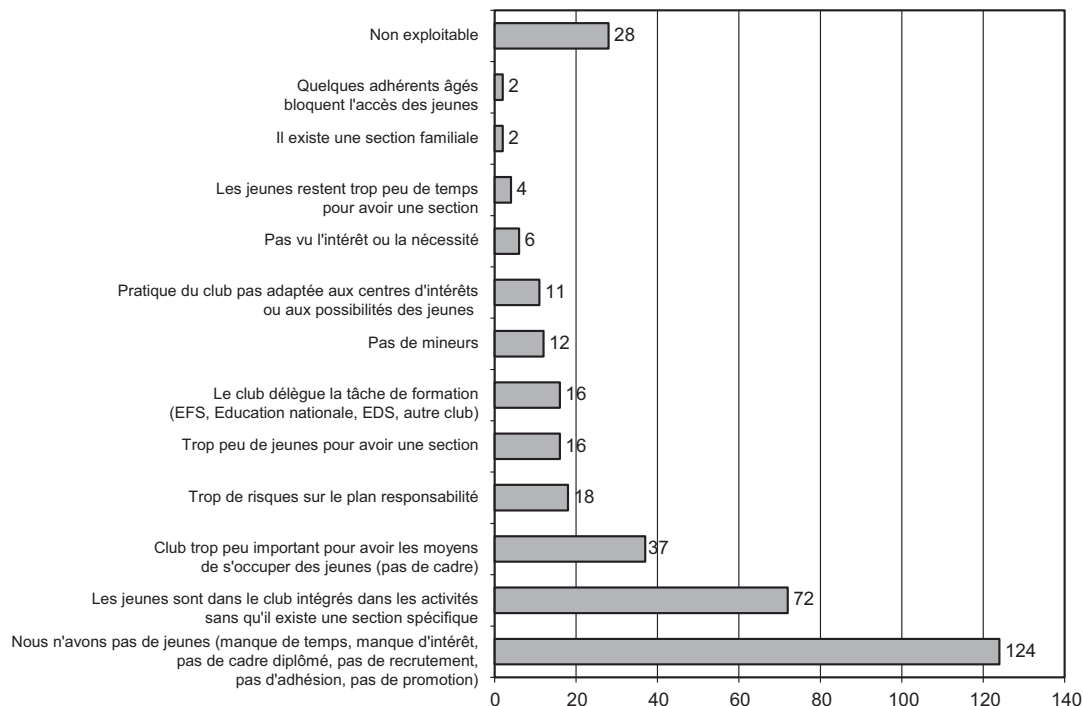
> Question n°15 : Existe-t-il une section jeunes (mineurs) au sein de votre club ?

566 réponses



> Question n°16 : Si NON, pourquoi ?

Extrait des réponses : « On ne peut pas tout faire : 50 % hommes/femmes ! »
 « On préfère recruter dans la tranche d'âge supérieure pour avoir plus de chance de les garder longtemps (études, filles, boulot qui font bouger les gars). »



> ANALYSE DES RÉPONSES :

39 % des sondés annoncent accueillir des jeunes au sein de leur club, qu'il y ait une section ou pas. Ce qui laisse 61 % des clubs sans mineurs, voire sans jeunes spéléologues au vu de certaines réponses...

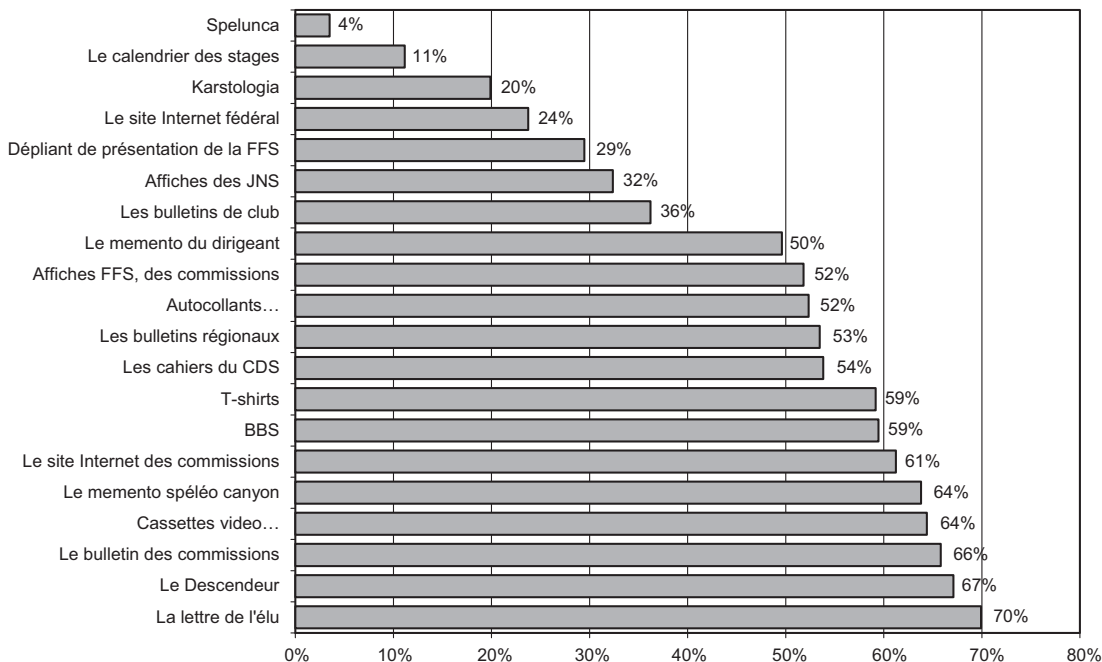
Comment inciter ou aider les clubs à accueillir des jeunes ? Comment amener les jeunes à la spéléologie ?



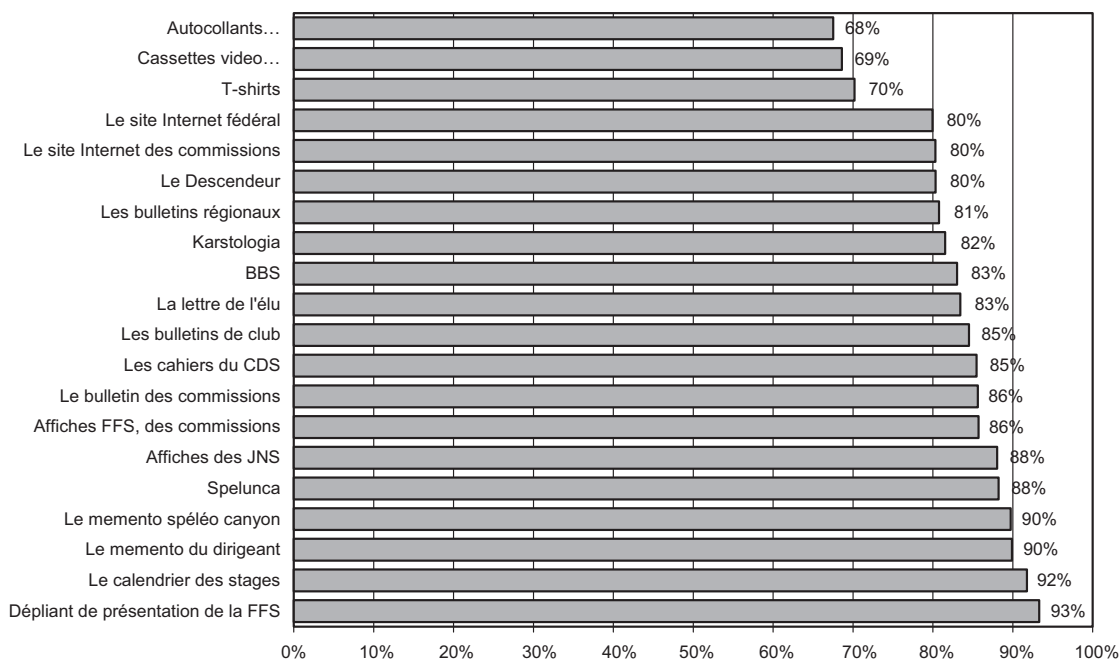
> **Question n°17 : Les supports de communication existant au sein de la Fédération répondent-ils à votre attente ?**

de 483 à 599 réponses

% de ceux qui ne connaissent pas



% de satisfaction





Spelunca

Trop d'articles sur l'étranger	12
Contenu inégal, trop type magazine montagne, peu d'informations techniques	12
Pas attractif, trop élitiste, pas assez proche des spéléologues	11
Pas assez réactif, pas assez en lien avec l'actualité et les activités fédérales; retard de publication	10
Trop d'articles sur la plongée et le canyon	6
Trop cher et tout le monde ne reçoit pas la revue fédérale	6
Manque d'information sur les clubs et les CDS	3
Pas d'article sur le canyon	2
Séparer la vie fédérale du reste, trop de politique	2
Non exploitable	12

Karstologia

Trop scientifique, pas assez vulgarisé, difficile d'accès	47
Trop cher	3
Trop centré sur l'étranger	1
Manque de rigueur (relecture)	1
Pas assez de numéros	1
Non exploitable	17

Le bulletin bibliographique spéléologique

Complexe, pas très lisible, indigeste	7
Problème de diffusion, de gestion des abonnements et d'information	5
Trop technique et spécifique	5
Pas adapté aux spéléologues, peu utilisé	3
Non exploitable	16

Les cahiers du CDS

Ne les reçois pas, trop confidentiel, réservé aux élus, pas aux clubs, devraient être sur le site fédéral	11
Nul, mal écrit, mal présenté, incomplet, orienté	7
Publication irrégulière, nombre insuffisant	6
Devraient être régulièrement actualisés	1
Trop élitiste	1
Non exploitable	14

Le site internet fédéral

Difficile d'accès, ergonomie à revoir, manque de lisibilité, fouillis	30
Manque de contenu, mise à jour insuffisante, à développer	25
Peu utilisé, pas assez convivial et interactif	7
Peut mieux faire	3
Non exploitable	15

Le Mémento du dirigeant

Réservé aux élus, on n'a pas accès	7
Trop d'informations, pas d'images, mal conçu	6
Pas à jour, incomplet, pas de vrai récapitulatif	3
Ne connais pas	3
Peu utilisé, pas le temps de le lire	2
Non exploitable	15

La lettre de l'écu

Ne la reçois pas, réservé aux élus	14
Difficile à lire, inutile, démagogique	5
Problème de diffusion et de confidentialité	3
Retard de parution, informations périmées	3
Non exploitable	8

Le Descendeur

Pas accessible à tous	19
Pas intéressant, n'utilise pas ou peu	6
Fourre-tout annuel, difficile à lire	5
Reçu trop tardivement	3
Devrait être inclus dans <i>Spelunca</i> ou publié sur le site	3
Ne connais pas	1
Non exploitable	9

Bulletin des commissions

Diffusion insuffisante, trop confidentiel	14
Devrait être inclus dans <i>Spelunca</i>	2
Devrait être diffusé via internet	2
Trop nombreux	1
Trop bref	1
Non exploitable	22

Le site internet des commissions

Peu attrayant, pas assez réactif, peu d'infos	12
A développer, à améliorer, à structurer	7
Ne connais pas, réservé aux élus	6
Pas assez basique	2
Non exploitable	26

Dépliants de présentation de la FFS

Incomplet, confus, à revoir, laid, trop vieux	8
Pas accès, manque d'information	6
Nombre insuffisant	1
Non exploitable	8



Le calendrier des stages

Paraît trop tard	13
Ne le reçois pas ou rarement	12
Confus, un peu fouillis, dates parfois caduques ou changeantes	4
Pas assez de stages proposés	3
Des écarts entre la version papier et internet, maintenir la version papier	2
A envoyer à tous les jeunes fédérés	1
Non exploitable	12

Les bulletins régionaux

N'existe pas	16
Nombre insuffisant	11
Sans intérêts, insignifiants, irréguliers, qualité médiocre ou variable	8
Diffusion insuffisante, manque d'échanges interrégions	7
Pas de politique nationale	3
Non exploitable	18

Les bulletins de club

Il n'y en a pas, il n'y en a plus	16
Edition irrégulière, trop rare, à développer	11
Qualité et contenu inégaux	9
N'ai pas accès, pas assez de circulation d'infos interclubs	5
Manque un relais au niveau national pour aider à la diffusion et la publication des bulletins de club	3
Non exploitable	17

Affiches des JNS

Pas satisfait de la conception, de l'esthétique et du choix des photos	14
Diffusion à revoir	6
Nombre insuffisant	2
Inutiles, inadaptées	1
Un concours photo pour les affiches	1
Non exploitable	5

Le Mémento spéléo canyon

N'a pas d'intérêt, ne sert à rien, nul	5
Non exploitable	15

Affiches FFS et des commissions

Pas d'accès, manque d'information, pas connues, pas suffisamment diffusées	14
En créer des nouvelles, à renouveler plus souvent	4
Nombre insuffisant	3
N'utilise pas, ne voit pas l'intérêt	2
Qualité variable	1
Non exploitable	7

Autocollants, pin's, objets promotionnels

N'ai pas accès. Pas assez de promotion	16
Nombre insuffisant, à développer et à réactualiser	14
Inutile, sans intérêt, j'aime pas; je ne connais pas; assez de pub!	10
Gadgets, pas modernes, pas adaptés pour l'image de la FFS, laids	10
Manque un catalogue	2
Vente sur le Web à prévoir	1
Cadeau lors de la première adhésion	1
Non exploitable	10

Tee-shirts

Pas assez d'information. Ne sais pas où, ni comment se les procurer	14
N'utilise pas; inutile; pas pour la FFS	5
Moches; manque d'imagination	5
Nombre insuffisant; à développer	3
Créer une boutique en ligne	1
Non exploitable	12

Cassettes vidéo, DVD, CD-ROM

Nombre insuffisant	10
Ne connais pas	7
N'ai pas accès, indisponibles, manque d'information	7
Qualité variable; trop vieilles	6
A développer	3
N'utilise pas	2
A adapter au grand public	2
Varié les supports	2
Non exploitable	10



Une revue comme Spéléo correspondrait-elle davantage à ce que vous attendez d'une revue fédérale ?

Oui :
162

Oui, car plus proche de notre pratique, plus réactive, colle plus à l'actualité, plus globale	25
Complémentaire à Spelunca, manque la vie fédérale	14
Plus conviviale, plus attractive, comporte une grande topo, dynamique, originale	13
Plus de sujets sur les cavités françaises	3
Comporte des articles sur le canyon	1
Non exploitable	11

NON :
176

Les deux revues sont complémentaires, un mélange des deux ne serait pas mal, s'inspirer du ton de Spéléo	49
C'est autre chose, les informations sont différentes, elles ne remplissent pas la même fonction, l'une est un journal, l'autre une revue fédérale	41
Spelunca est plus diversifiée et plus proche des préoccupations fédérales	12
Spéléo est plus une revue de loisirs destinée au tourisme souterrain et aux débutants, trop sportive et moins complète que Spelunca	9
Spéléo est trop racoleuse et factuelle, manque de rigueur mais plus accessible	8
Spéléo est une revue indépendante de la FFS	6
Une revue fédérale doit être faite par la FFS et non par une société à but lucratif	4
Il n'y a pas de place pour deux revues	2
Non exploitable	29

> ANALYSE DES RÉPONSES :

Si l'on peut se féliciter de taux de pénétration de Spelunca parmi les sondés, on ne peut que s'inquiéter en constatant que la moitié d'entre eux ne connaissent pas 13 des 20 supports de communication recensés !

Parmi ces produits méconnus se trouvent les affiches et les autocollants qui ont pourtant vocation à être vus de tous et le Mémento Spéléo canyon qui est envoyé à tous les nouveaux licenciés. Cette brochure, qui existe depuis plusieurs années déjà, présente nos activités, la fédération et ses publications...

Le mode de distribution ou de diffusion de ces supports de communication est sûrement à revoir ! En effet, les 3 publications les plus connues sont accessibles par abonnement et reçues directement par tous les clubs.

Ces vecteurs d'information ou de communication répondent très largement aux attentes des sondés (68 à 93 % de satisfaction). Parmi les supports d'information les moins appréciés se trouvent les sites Internet dont l'ergonomie serait à revoir et le contenu à enrichir et actualiser.

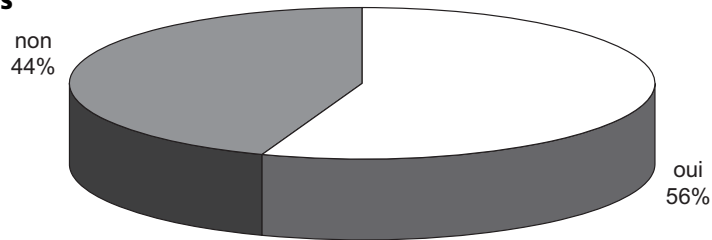
Une remarque récurrente : le manque d'accessibilité de l'information que ce soit par une diffusion trop restreinte, une présentation trop austère ou un contenu indigeste.

Les remarques sur le contenu de Spelunca sont difficiles à interpréter : 88 % de satisfaction mais 48 % des sondés souhaiteraient voir évoluer cette publication vers une revue comme Spéléo.



> **Question n°18 : L'image de marque de la spéléologie vous convient-elle ?**

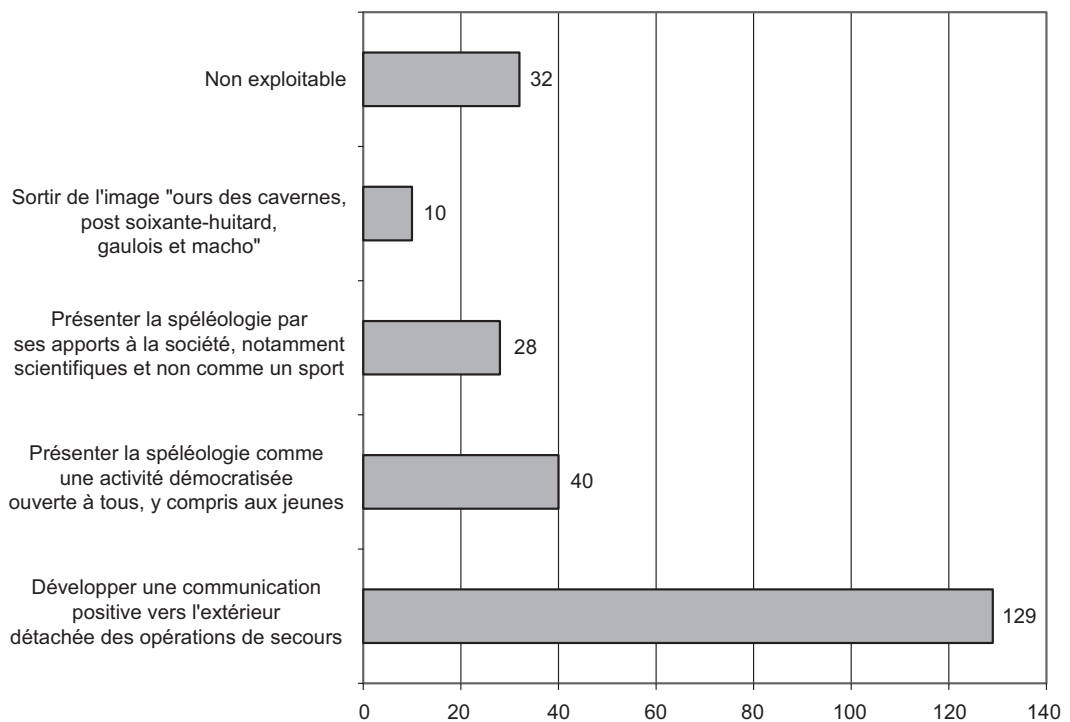
529 réponses



> **Question n°19 : Si NON, que suggérez-vous pour l'améliorer ?**

Extrait des réponses : « *Le côté post soixante-huitard attardé ne correspond pas tout à fait à l'image d'un acteur responsable national et européen d'aujourd'hui...* »

« *Maintenant, un autre visage se dessine. Afficher un message fort : "la spéléo sort de son trou" !* »



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

D'après les réponses, l'image actuelle de notre activité dans la société est globalement satisfaisante. La principale piste proposée pour l'améliorer est une communication proactive et non réactive aux opérations de secours. Les avis divergent très nettement sur la teneur de cette communication : on retrouve l'opposition « sport / science » ou encore « démocratisation / élitisme ».

Analyse du questionnaire 2

La FFS : comment mieux fonctionner ?

- Fédération sportive agréée, la FFS bénéficie des avantages liés à l'organisation du mouvement sportif français. Elle en subit aussi les contraintes et a parfois du mal à faire valoir ses spécificités.
- La Fédération repose sur une structuration de type pyramidal dont les échelons intermédiaires – Comités Spéléologiques Régionaux (CSR) et Comités Départementaux de Spéléologie (CDS) – s'appuient sur le découpage administratif français qui correspond à celui de nos partenaires et financeurs.

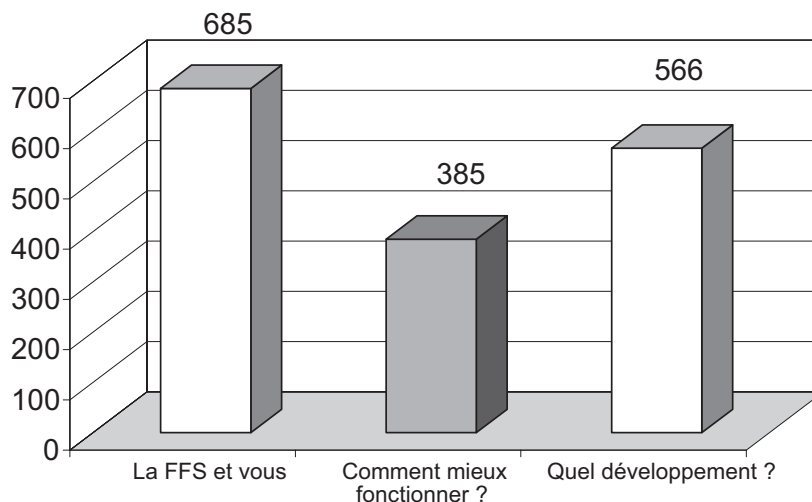
Qui a répondu ?

385 réponses :
17 % de fédérées
83 % de fédérés

En moyenne depuis 14 ans
Age moyen : 40 ans

**47% occupent ou ont occupé
une responsabilité fédérale**

Nombre de réponses aux 3 questionnaires





➤ **Question n°1 : Quel est, selon vous, le rôle de la Fédération, des CSR et des CDS dans l'organisation fédérale et les missions qu'ils assurent ? Afin d'améliorer le fonctionnement, quels sont les rôles et missions que vous souhaiteriez leur voir assumer ?**

Extrait des réponses³ : « Revenir à des liens plus concrets avec la base... »

Rôles et missions actuels de la Fédération

Représenter les diverses structures auprès des instances nationales et assurer le rayonnement international de la fédération	66
Définir les orientations fédérales et garantir les valeurs de l'activité	40
Fédérer les CSR, les CDS, les clubs et les pratiquants de l'ensemble des disciplines	33
Pouvoir au développement et à la promotion de la fédération	29
Gérer l'ensemble des activités proposées	28
Organiser les formations et favoriser les innovations techniques	27
Proposer des services aux licenciés et aux diverses structures, assurance, assistance juridique, secours	18
Pouvoir au développement et à la promotion de la fédération	17
Diffuser les informations sous toutes leurs formes et gérer la revue fédérale	16
Aider financièrement les fédérés par la recherche de subventions	4
Non exploitable ⁴	30

Rôles et missions souhaités de la Fédération

Assurer la communication de la fédération auprès des médias nationaux, fournir des outils aux CDS et CSR pour mener les mêmes actions au plan local	27
Renforcer le rôle de la FFS auprès des pouvoirs publics (secours, environnement, culture) et sa place à l'étranger	24
Définir de façon précise les orientations de la politique de la fédération et mieux prendre en compte les aspirations de « la base »	20
Améliorer les contacts avec les clubs et les fédérés, c'est-à-dire la communication interne	17
Fournir des outils aux CDS, CSR, clubs pour faciliter la gestion administrative (contrat avec éditeur) ou des actions de terrain (pompage)	12
Se rapprocher des autres fédérations de nature pour plus peser sur les réglementations, développer des services communs, généraliser et valoriser les agréments environnement	11
Améliorer les services aux fédérés (assistance juridique, rapidité de délivrance des licences, formation des dirigeants) et bénéficier de plus d'aide de la Direction Technique	7
Aider à développer la pratique féminine et celle des jeunes	4
Obtenir la gestion de l'activité canyons	2
Ne s'occuper que de spéléologie (pas de canyons)	2
Non exploitable	29

Rôles et missions actuels des CSR

Ne sait pas à quoi il sert ou ça ne sert à rien	25
Mutualiser les moyens et les actions des CDS	20
Aide financière des clubs et/ou des CDS grâce à la recherche de subventions	17
Organisation de stages (spéléo, secours)	17
Représentant de la FFS au niveau régional, il applique la politique fédérale	16
Représenter les CDS auprès de l'administration ou des différentes instances régionales	14
Permettre le contact entre les instances régionales (les spéléos, les clubs, les CDS) et la Fédé	9
Organisation d'interclubs, d'explorations et d'expéditions	8
Diffusion des informations régionales	6
Défendre la liberté de pratique et promouvoir une éthique	3
Organiser UNE rencontre régionale annuelle	1
Non exploitable	47

(3) Ces citations entre « » sont des réponses qui nous ont paru originales, amusantes ou pertinentes.

(4) Sont classées en « Non exploitables » les réponses hors sujet, incompréhensibles ou illisibles.



Rôles et missions souhaités des CSR

Ne voit pas l'utilité ou ne sert à rien	22
Coordonner les actions et les informations des CDS, clubs de la région	16
Organiser des rassemblements et des actions conviviales (sorties, interclubs, camps, expéditions)	13
Transmettre les informations régionales au niveau fédéral et relayer les objectifs de la fédération	10
Au travers des commissions régionales, organiser des formations (secours, spéléo, jeunes)	7
Rechercher des subventions	5
Communiquer avec les médias	5
Défendre les intérêts des CDS et des spéléos et assurer la représentativité des spéléos auprès des pouvoirs publics	3
Aider au développement et à la promotion de la pratique régionale et départementale (jeunes...)	3
Chaque région pourrait s'occuper plus particulièrement d'un domaine spécifique en lien avec les particularités régionales	1
Améliorer les relations avec les pompiers	1
Non exploitable	23

Rôles et missions actuels des CDS

Assurer la communication et la promotion	54
Mise en œuvre d'actions fédérales	43
Organisation de journées interclubs ou d'initiatives favorisant la rencontre entre les spéléos	35
Faire circuler et diffuser l'information et assurer le relais des informations fédérales	25
Diffusion de documents divers (réglementation)	16
Editer des topos départementaux	12
Apporter une aide logistique dans les organisations de stages et organiser des expéditions et explorations en France et à l'étranger	11
Assistance juridique et administrative	9
Gestion des cavités	2
Non exploitable	41

Rôles et missions souhaités des CDS

Organisation de journées interclubs ou d'initiatives favorisant la rencontre entre les spéléos	36
Assurer le relais des informations et de la politique fédérale et diffuser divers documents (réglementation, informations pratiques)	19
Organiser les formations (secours...) et/ou apporter une aide logistique dans l'organisation des stages	10
Assistance juridique et administrative	10
Communication promotion médias	10
Mise en œuvre d'actions fédérales (brochage, EDS)	9
Aider les clubs (matériel)	6
Représenter les clubs et les fédérés du département	2
Editer des topographies départementales	2
Associer les non fédérés aux actions du CDS	2
Gestion des cavités	1
Non exploitable	35



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Communiquer sur nos activités, renforcer le rôle et la place de la FFS auprès des pouvoirs publics et mieux prendre en compte les aspirations de « la base » sont les trois propositions les plus citées en ce qui concerne le niveau national de la Fédération.

Quant aux CSR, leur rôle est souvent mal perçu, flou et certains s'interrogent sur leur raison d'être.

Mais leur action devrait être tournée vers le renforcement des liens entre les CDS et les clubs et l'organisation de rassemblements et d'actions conviviales.

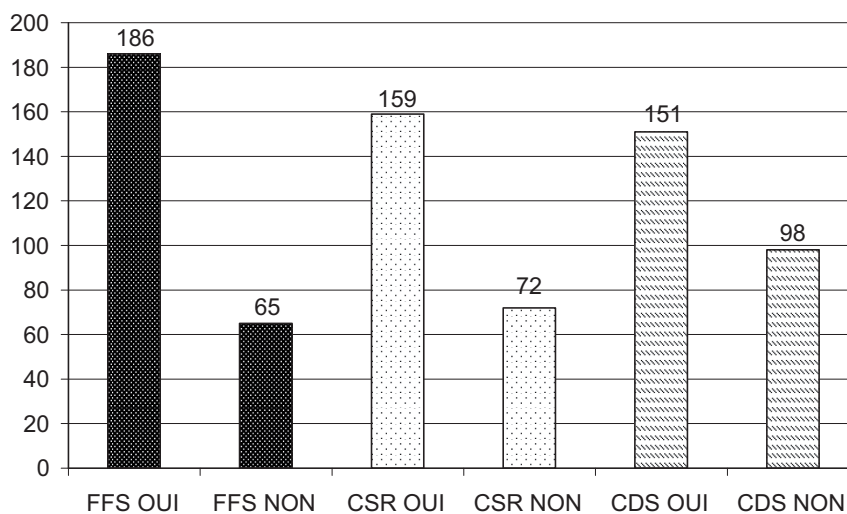
Cette proposition est également avancée en ce qui concerne les CDS qui sont davantage perçus comme des relais de la politique fédérale. Peut-être parce qu'ils sont plus proches du terrain ?

Comment alors, à partir de ces propositions, répartir les tâches et missions entre chacune des trois instances fédérales ?

Comment mieux cerner le rôle de chacune d'entre elles pour être plus attentif aux aspirations de la base ?

Les élections et les décisions

> **Question n°2 : Lors des assemblées générales, les décisions sont prises actuellement aux différents niveaux des instances de la Fédération selon un système de représentants appelés « grands électeurs », ce processus de prise de décision vous paraît-il pertinent ?**





CDS OUI. Pourquoi ?

Pour des raisons pratiques et d'efficacité (difficile de regrouper toutes les personnes impliquées et de gérer un groupe trop grand) risque de ne pas atteindre le quorum	23
Parce qu'on a élu des personnes de confiance qui sont capables de bien représenter leurs mandants (proche)	8
Parce qu'il permet une représentativité égale pour chacun (nombre de grands électeurs proportionnel au nombre de fédérés)	5
Parce que c'est souvent le Président du club et qu'il connaît bien la sensibilité du club et de ses adhérents	4
Parce qu'il permet d'avoir une stabilité dans la gestion du CDS, le nombre de présents n'étant pas lié au lieu d'organisation	3
C'est un mode de fonctionnement démocratique	3
Parce que cela n'empêche pas de se faire entendre dans les AG (proximité) même si on ne vote pas	1
Parce que cela réduit les coûts	1
Parce que ça marche	1
Parce que c'est la loi	1
Non exploitable	6

CSR OUI. Pourquoi ?

Le nombre de fédérés est trop important pour que chacun soit présent (quorum) et puisse s'exprimer	10
C'est simple et efficace, ça fonctionne bien, c'est le système le plus pertinent	9
Les décisions sont prises par des personnes qui connaissent les dossiers et sont représentatives des fédérés	4
Parce que cela permet une stabilité	1
Maintenir en diminuant le nombre de fédérés représentés (augmenter le nombre de GE)	1
Les AG sont sereines	1
Cela permet une représentativité équitable	1
Non exploitable	18

CDS NON. Pourquoi ?

Une représentation directe serait mieux	12
Cela coupe la base des instances de décision	6
Parce que je préférerais 1 spéléo = 1 voix	5
Pour que les AG soient de nouveau « remplies », il faut que les présents puissent voter	5
Ce mode de représentation est désuet, « oligarchique », voire « antidémocratique »	5
Inadapté aux petits CDS	5
Le nombre de fédérés est suffisamment modeste pour un système direct	4
Ne connaît pas ou a une mauvaise connaissance du fonctionnement	4
C'est mieux si tous peuvent s'exprimer	3
Cela favorise les gros clubs	3
Parce qu'ils ne sont pas forcément représentatifs des fédérés	3
Les AG sont trop peu fréquentées	1
Les grands électeurs ne sont pas connus	1
Non exploitable	10

CSR NON. Pourquoi ?

Trop éloigné des fédérés	9
Le nombre de fédérés est suffisamment modeste pour un système direct	7
C'est « antidémocratique », « oligarchique »	2
Manque de candidats	1
Démobilise les spéléos en les éloignant des décisions	1
1 spéléo = 1 voix	1
Non exploitable	21



Fédération Réponses OUI. Pourquoi ?

- Pour des raisons pratiques de nombre de participants prenant part au débat (nombre de votants limité, problème du quorum) **33**
- Cela permet une représentation de l'ensemble des fédérés équitable **12**
- Les décisions sont prises par des personnes qui connaissent les dossiers et sont représentatives des fédérés **8**
- Cela permet une certaine stabilité **1**
- Non exploitable **13**

Fédération Réponses NON. Pourquoi ?

- Trop éloignés de la « base », ils ne représentent souvent qu'eux-mêmes **15**
- C'est « antidémocratique », « oligarchique » **5**
- Les grands électeurs manquent de mandats précis, et rendent peu compte de leur action **3**
- Ce système démobilise les spéléos pas impliqués dans les décisions **3**
- Les GE représentent un trop grand nombre de fédérés (1/100) **2**
- 1 spéléo = 1 voix **2**
- Il conviendrait d'avoir 1 électeur par CDS, puis d'y ajouter des grands électeurs en fonction de l'effectif du CDS **1**
- Manque de candidats motivés **1**
- Cautionnement des dysfonctionnements fédéraux **1**
- Non exploitable **14**

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Personne n'a évoqué le fait qu'un nombre important de CDS fonctionne avec un système de représentation de un pour un, ce qui répond pourtant à une demande souvent exprimée. Le système de représentants est majoritairement approuvé. Certes, il peut être amélioré, ne serait-ce que pour mieux prendre en compte et associer le maximum de fédérés à chaque niveau de représentation.

Les propositions pour remplacer, modifier ou améliorer ce système ont été très nombreuses. Elles ont toutes été regroupées dans le tableau qui suit, mais mériteraient d'être discutées en fonction de la réalité de chaque instance et notamment du nombre de fédérés de chacune d'elles.

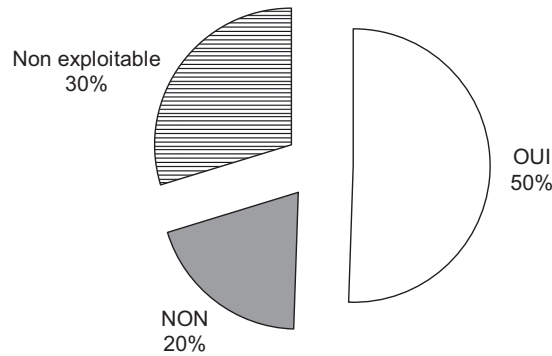
	1 licence = 1 voix 62
Assemblées générales ouvertes à tous + possibilité de procuration et vote par correspondance	10
Assemblées générales constituées des présidents de CDS et de GE issus des départements	7
	Consultation par Internet 7
Assemblées générales constituées des présidents de clubs ou des représentants des clubs	5
Election pour 3 ans avec renouvellement par tiers chaque année	4
Diminuer le nombre de fédérés représentés par grand électeur	3
Assemblées générales constituées des présidents de CSR et de GE en fonction du nombre de fédérés	1
Vote des grands électeurs, puis des fédérés présents. Si différence, le Président décide et rend compte	1
Consultation de tous les fédérés	1
Supprimer le regroupement des individuels (1 individuel = 1 voix)	1

Comment alors revoir la composition de nos assemblées générales et la représentation au sein de celles-ci ?



> **Question n° 3 : De par son statut de fédération délégataire, la FFS est chargée de l'organisation de la spéléologie. Pour cela, elle s'appuie sur les CSR, les CDS ainsi que sur les clubs. Ce découpage vous paraît-il satisfaisant ?**

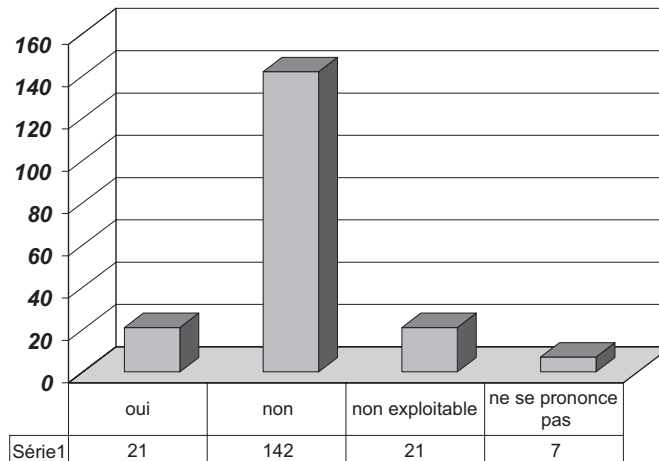
Extrait des réponses: « On manque trop de bénévoles et certains cumulent trop de responsabilités donnant l'impression que le pouvoir n'est qu'entre quelques mains... »



> **Question n° 4 : Si non, comment serait-il souhaitable de le modifier ? Pourquoi ?**

Extrait des réponses: « Le CDS c'est la locomotive des clubs, c'est le niveau où tout le monde se connaît... »

Supprimer l'échelon CDS



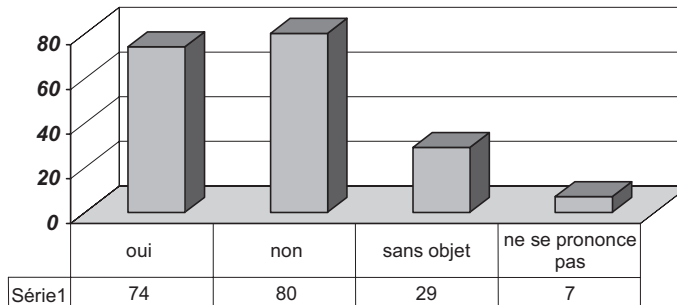
Pourquoi ?

- Le CDS est la locomotive qui dynamise et réunit les clubs pour des infos et projets communs malgré les « frictions » **37**
- Structure à taille humaine, seul lien FFS **proche** des fédérés: car on se connaît tous et car instance de proximité **11**
- Inutile; un département est trop petit; il vaut mieux s'appuyer sur les clubs; le CSR suffit **8**
- Le CDS est indispensable ! **8**
- Utile pour les subventions CDOS, DDJS et négocier avec administrations locales ou accès aux cavités **6**
- Trop de réunions, de paperasses, plus de postes que de spéléos, frais de fonctionnement inutiles et favorise des détournements de fonds **6**
- Lien inutile si peu de clubs ou peu de fédérés dans le département **6**
- Sans objet ou « fusionner les CDS qui ont peu de fédérés » **2**



Extrait des réponses : « Trop loin pour les réunions, frais inutiles de déplacement et restauration. Trop de postes dans l'organigramme fédéral. »

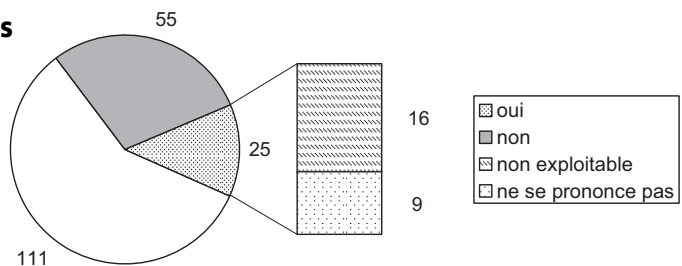
Supprimer l'échelon CSR



Pourquoi ?

- C'est quoi un CSR ? inutile ou rôle inconnu; hors Régions décentralisées, ce n'est qu'un échelon administratif **23**
- Echelon qui nous écarte de la FFS; réunions lointaines et frais de déplacements; CSR trop loin du terrain; semble s'occuper de lui-même et pas des spéléos; rôle abusif de gens (non élus) des Commissions qui nuisent aux spéléos (Région Q) **16**
- Redondance avec CDS; à remplacer par des inter-CDS (mêmes gens qu'aux CDS) dilution des responsabilités **11**
- Economisons les frais de fonctionnement et les bénévoles **7**
- Pourrait avoir un rôle administratif pour soulager la FFS, et vis-à-vis de la région; le rendre plus efficace **7**
- Fait descendre les infos de la FFS; lieu de rencontre fédérateur **6**
- Utile pour demander des subventions au Conseil général et à Jeunesse et Sports **4**
- Sans objet **2**
- Envisager d'autres Régions **1**
- Avec internet, plus besoin de se réunir; un Forum internet trimestriel Clubs **1**

Regrouper des CDS ayant des particularités géographiques communes ou peu de fédérés

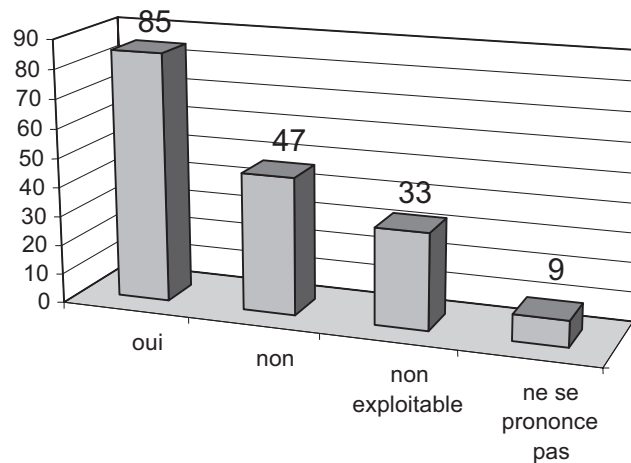


Pourquoi ?

- « Pourquoi pas ? », « aux CDS de le décider ! », « si c'est utile ! » **17**
- Réunir par identité karstique; voir succès rassemblements Causenards! Autres suggestions plus loin **16**
- Faible densité ou pénurie de bénévoles mais limiter cumul de mandats et les « cramponnés au pouvoir » **13**
- Rester séparé pour cause de... subventions et contacts administratifs (SDIS, Conseil général), mais activités en commun **10**
- L'union fait la force: + d'efficacité, + de poids (éviterait blocages administratifs) + de moyens; et moins de gaspillage d'énergie et de temps **8**
- Non exploitable **8**
- Bonjour les frais de déplacement! Inconvénients d'un CSR sans les avantages **7**
- Perte démotivante d'identité; respect des minorités et des spécificités humaines ou géographiques **5**
- Regrouper dans certains cas, mais alors, plus de CSR **2**



Regrouper des CSR
(proximité géographique,
peu de fédérés,
zone karstique commune...)

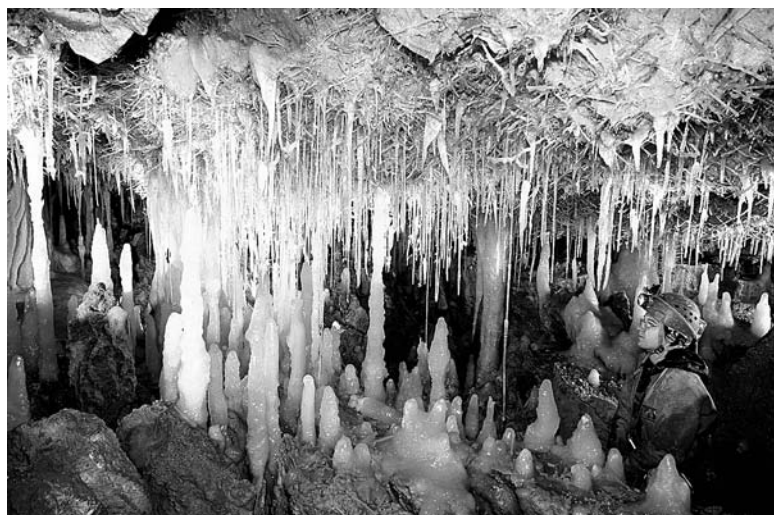


Pourquoi ?

Non exploitable	22
Peut-être, si des CDS le souhaitent, pourquoi pas ; attention : problème de calage sur le découpage administratif, et donc pour les subventions	15
Trop de papier, moins de terrain ! On n'est pas 30 millions de spéléos disponibles ; rebonjour les kilomètres !	8
Rentabilité pas évidente si on réunit des CSR déjà peu rentables, mangeurs d'énergie et loin des fédérés	6
Si l'Europe le permet puisque c'est toujours largement mis en avant pour créer ou supprimer une instance	1
Regroupement par massif ; ex : Causses/Montagne Noire, ou Souillac/Aquitaine/Midi-Pyrénées	1
Pour avoir des « CSR » de même poids, dans les Régions de faible densité, pour économiser ; 7 ou 8 Régions fortes, ce serait bien	1

> ANALYSE DES RÉPONSES :

Comment disposer de structures déconcentrées qui, tout en répondant à notre réalité, permettent également de coller au découpage administratif de la France ?
Si une majorité très nette se détache pour regrouper les CDS ou les CSR qui ont du mal à vivre, une majorité plus grande encore plébiscite les CDS.
Comment alors concilier ces deux approches ?

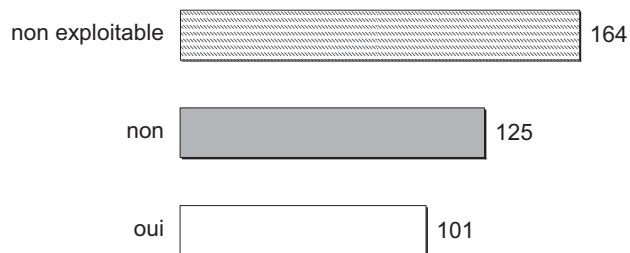


Buse, excentrique,
salle du Chat.
Photographie
Thierry Aubé.



> **Question n°5 : Les régions Midi-Pyrénées et Lorraine sont dites décentralisées. Ceci leur donne une mission et un statut différents des autres régions, du fait qu'elles assurent la gestion de leurs licenciés et collectent les cotisations. En contrepartie, la Fédération leur reverse 40 % du montant des licences (10 % pour les autres régions). Pensez-vous que ce modèle soit généralisable à l'ensemble des régions ?**

Extrait des réponses: « La fédération est garante de la redistribution des budgets selon les besoins des régions/départements pour assurer un développement équilibré et soutenir les actions des régions "pauvres"... »



Pourquoi ?

Le pourquoi des tenants du oui

Donner une plus grande indépendance régionale pour un rapprochement du terrain	30
Non exploitable	20
La décentralisation permet de répartir les richesses de la FFS	8
La décentralisation crée de la dynamique	7
Permet l'emploi de permanents	4
La décentralisation n'est pas équitable	2
La décentralisation équitable	2
C'est du détail, il y a plus important à faire	2

Le pourquoi des tenants du non

Non exploitable	32
Pour alléger le travail des régions	29
La Fédération doit garder son pouvoir de représentation nationale	18
Pour une équité entre les régions	15
Centralisation pour l'économie financière	10
Pour plus d'efficacité	5

> ANALYSE DES RÉPONSES :

Question embarrassante si l'on s'en tient aux résultats puisque 43 % ne se prononcent pas. Si le non l'emporte avec 31,5 %, le oui reste très proche avec 25,7 %.

Comment répondre aux attentes des régions et créer une réelle dynamique ?

Comment dépasser notre histoire, tout en en retenant les aspects positifs ?

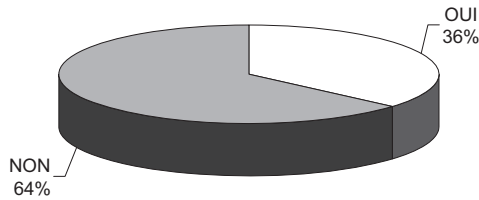
Comment associer plus étroitement toutes les régions à la mise en œuvre de la politique fédérale et leur en fournir les moyens ?

La gestion des licences est-elle la meilleure réponse ?

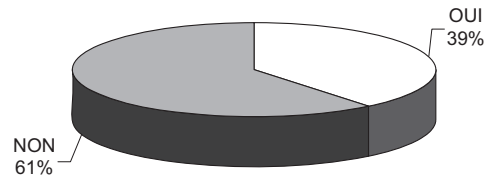


> **Question n° 6 : Votre club, CDS, CSR rencontre-t-il des difficultés pour financer ses projets ?**

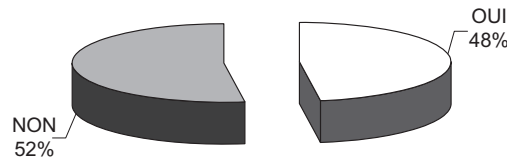
CSR



CDS



CLUB



> **Question n° 7 : Avez-vous une autre forme d'organisation à proposer qui permettrait à chaque échelon (CSR, CDS) de disposer de moyens financiers supplémentaires pour mener des actions ?**

Extrait des réponses : « Proposer à une région ou à un département de prendre en charge une action précise ou un domaine précis et lui octroyer les moyens correspondants tout en contrôlant les résultats... »

Non, pas d'avis	49
Utiliser mieux nos structures	30
Verser tout ou partie de la part des cotisations fédérales aux CDS et non aux CSR	16
Favoriser les CSR et CDS qui réalisent un véritable travail de promotion de l'activité	9
Avoir un mémo général qui résume ce que les spéléos peuvent attendre financièrement des CDS et CSR	7
Vendre de la prestation	7
Aller vers d'autres ministères que Jeunesse et Sports	6
Pas de besoins	5
Donner la gestion des cotisations et du FAAL aux CDS et aux CSR	3
Non exploitable	15

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

La redistribution telle qu'elle est évoquée dans les propositions qui précèdent nécessite que des règles claires soient posées et que nous recherchions un équilibre pour qu'aucun CSR ou aucun CDS ne se trouve lésé.

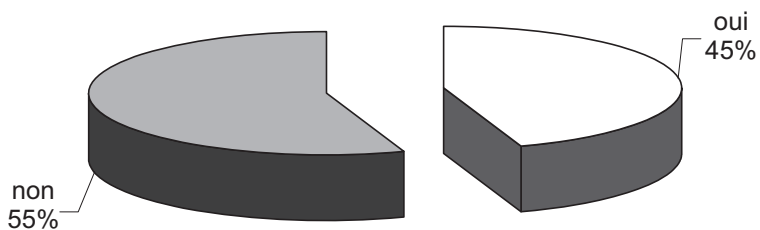
Mais s'il faut aller dans cette voie, quels objectifs poursuivons-nous ? Quelles priorités ? Ne devons-nous pas nous interroger sur la cohérence des actions que la Fédération financera ? Et dans ce cas, quel type d'évaluations mettrons-nous en place pour contrôler la réalité des actions menées ?

Parmi les modes de financements à mettre en place, ne faut-il pas envisager des cotisations départementales et régionales en plus de la licence ?



> **Question n° 8 : La Fédération décide de sa politique (rapport d'orientation) et met en œuvre un certain nombre d'actions qui en découlent. Au sein de la structure pyramidale actuelle, ces orientations vous semblent-elles suffisamment concertées ?**

Extrait des réponses: « La politique fédérale se définit d'une année sur l'autre, ce qui ne laisse pas le temps à une véritable concertation. Il faut définir des politiques pour la durée d'une olympiade et y travailler très en amont... »



Les remarques du OUI

- Non exploitable 8
- Oui, mais mieux communiquer sur ce qui est fait (plus de réactivité, internet) 5
- Oui, et la communication est suffisante 2
- 100 % de démocratie, ça n'existe pas 2
- Revoir la fonction des grands électeurs 2
- Il faut mieux intégrer les régions dans les prises de décision 1

Les remarques du NON

- Les spéléos ne sont pas suffisamment informés 36
- Les spéléos ne sont pas suffisamment consultés. Mauvais mode de représentation fédérale 33
- Non exploitable 29
- La FFS ne fait qu'appliquer les décisions ministérielles 6
- Les orientations sont prises pour du court terme. Pas le temps de les intégrer 2
- Travailler plus avec les CDS 1

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

La politique mise en place par la fédération apparaît insuffisamment concertée. L'élaboration de la politique fédérale sur une olympiade répondrait-elle mieux aux attentes et permettrait-elle une plus grande concertation ?

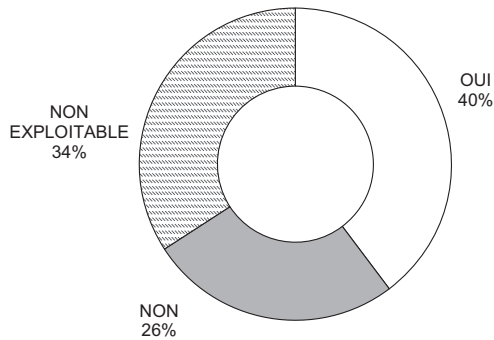


Agas.
Puits d'entrée.
Photographie
Thierry Aubé.

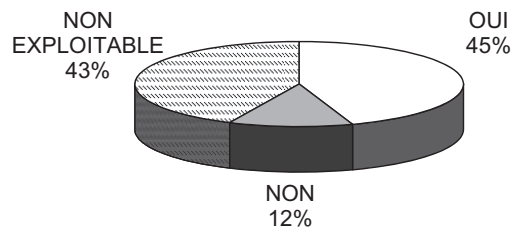


> **Question n°9 : La politique fédérale doit-elle être l'addition des politiques régionales et départementales ?**

Extrait des réponses: « *La politique fédérale doit être une politique globale, commune à tous, quelles que soient sa région et sa forme de pratique. Elle doit par contre être déclinée à chaque échelon, donc élaborée en tenant compte de tous et expliquée à tous...* »



Ou doit-elle prendre en compte d'autres éléments ?



> **Question n° 10: Si oui, lesquels ?**

Je ne sais pas, hors sujet	44
Se soucier du cadre réglementaire et de nos partenaires institutionnels (environnement, sciences, département, régions...)	26
Ne doit pas additionner mais synthétiser pour en tirer une nouvelle idée, doit tenir compte des enjeux de la société	24
Doit être un consensus	16
Doit être futuriste, visionnaire, insuffler de nouvelles idées	13
Se référer à la base: clubs, pratiquants individuels	13
Doit prendre en compte la situation européenne	9
Doit tenir compte des autres fédérations de pleine nature et des associations environnementales	6
Doit tenir compte des particularités régionales	5
Pas de consensus, un programme électoral pour le CD avant les élections et la mise en place de ce programme	5
Doit être la somme des politiques des commissions	1

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

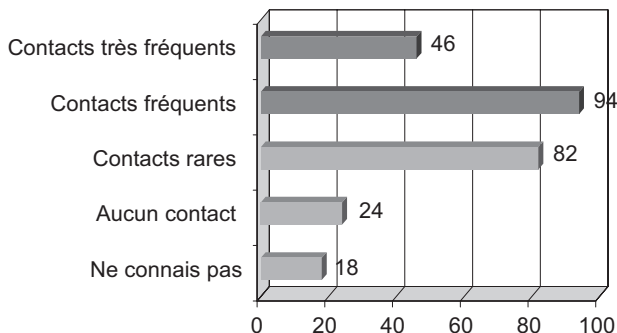
Si la politique fédérale ne doit pas être uniquement la somme des politiques régionales et départementales, elle doit cependant les prendre en compte ainsi que nombre d'autres éléments liés à notre place dans la société et dans le milieu sportif. L'Europe apparaît aussi comme une dimension importante. Comment alors construire une politique fédérale intégrant toutes ces dimensions et compréhensible par tous ?



> Question n°11 : Un certain nombre de textes et de règlements interfèrent directement avec la pratique de la spéléologie. Sélectionnez la nature des contacts existants avec les instances ou structures ci-dessous.

Extrait des réponses : « *Nous pensons souhaitable que la Fédération ait des contacts avec toutes ces instances.* »

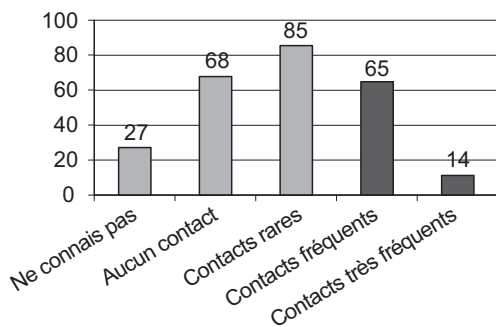
DDJS et DRJS



Forme du soutien souhaité

Non exploitable	28
Aide au montage de dossiers de subvention	5
Aide de la Direction Technique (informations, représentation)	3
Dotation en documentations permettant de faire connaître la fédé	2
Aide à la rédaction de courriers	1
Envoi d'orientations fédérales	1

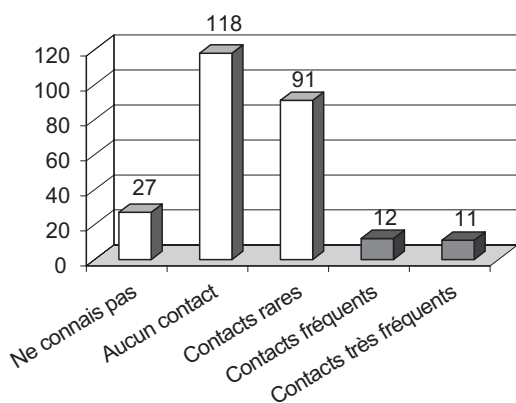
DIREN



Forme du soutien souhaité

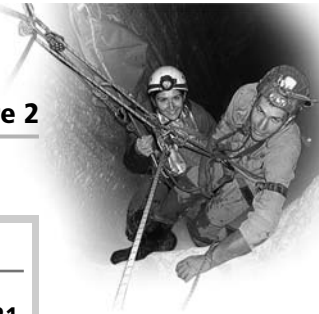
Non exploitable	14
Renforcer les relations au niveau du Ministère	7
Diffusion d'informations, d'argumentaires	3
En intervenant pour garantir la libre pratique	3
Assurer une coordination locale	1
En participant aux réunions pour représenter les spéléos	1
En favorisant l'agrément des structures fédérales	1
Aide au montage de dossiers	1

Education nationale

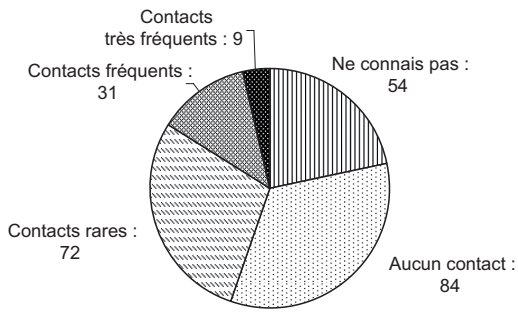


Forme du soutien souhaité

Non exploitable	22
En renforçant les relations avec le Ministère (convention)	10
En fournissant des documents pédagogiques	5
Effectuer ou favoriser des actions dans les établissements scolaires	2
Par une aide de la Direction Technique	2



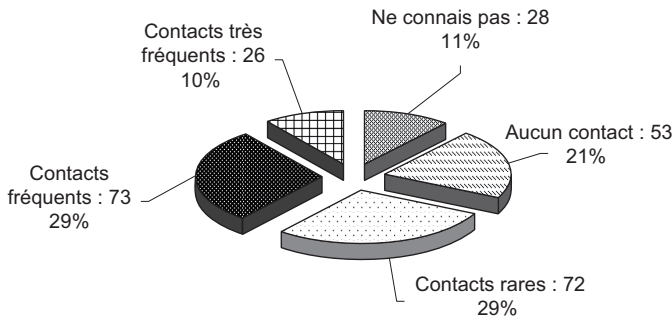
DRAC



Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **21**
- Mettre en place des formations et des échanges avec les archéologues **3**
- Donner une meilleure image de la spéléologie **1**
- Diffusion d'informations **1**
- Renforcer les liens avec le Ministère **1**

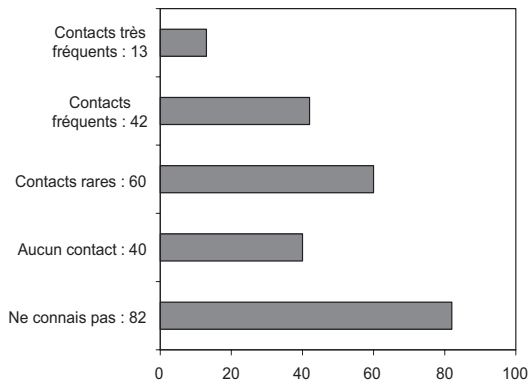
SDIS



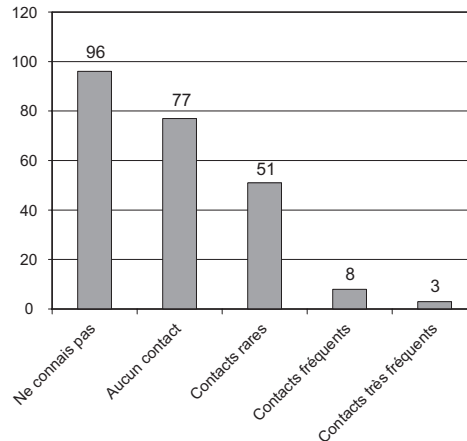
Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **25**
- En développant les contacts avec le Ministère **5**
- En programmant plus d'exercices secours avec les SDIS **3**
- En participant à la journée nationale de la protection civile **1**
- En clarifiant le rôle de chacun (SSF/pompiers) lors des secours **1**
- En aidant à la concrétisation de plans secours et de conventions au niveau des départements **1**
- En aidant à établir de bonnes relations dans les départements où elles n'existent pas **1**

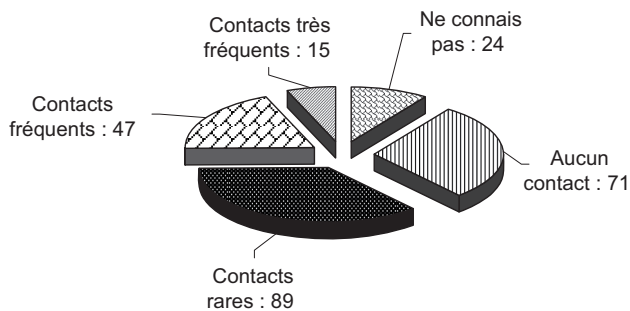
CROS-CDOS



Agences de bassin



Préfectures

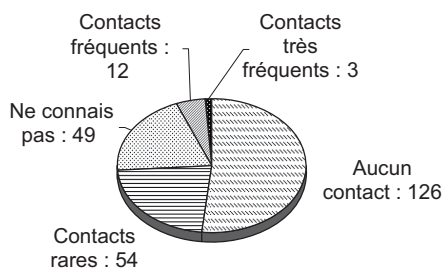


Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **16**
- Aider à la signature d'une convention et un plan secours **4**
- Faciliter les relations avec la protection civile **1**
- Faciliter la délivrance d'autorisations de circuler sur les pistes forestières **1**
- Aide dans les démarches juridiques **11**



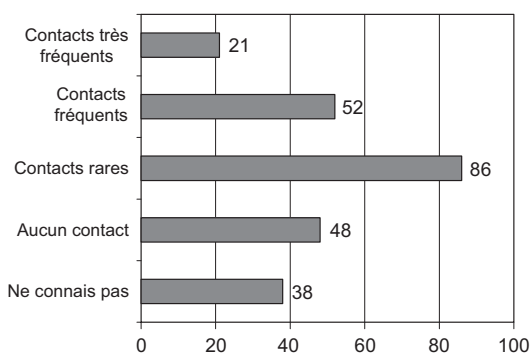
Comités départementaux de tourisme



Forme du soutien souhaité

- Développer les relations avec les gestionnaires de cavités touristiques **1**
- Réaliser des documents permettant de faire connaître la pratique de la spéléo dans les clubs **2**
- Non exploitable **14**

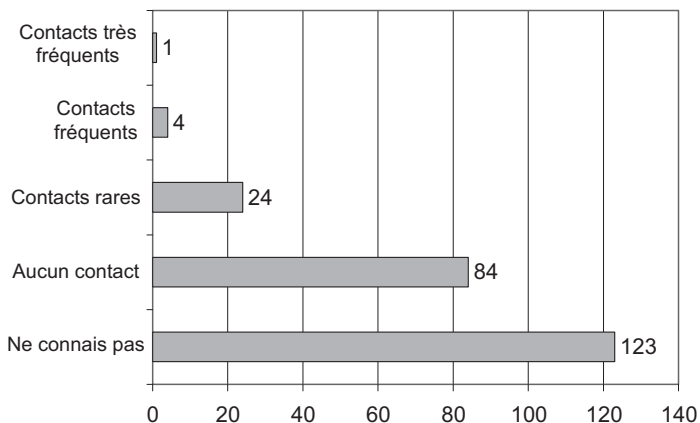
Conseil général / Conseil régional (CDESI)



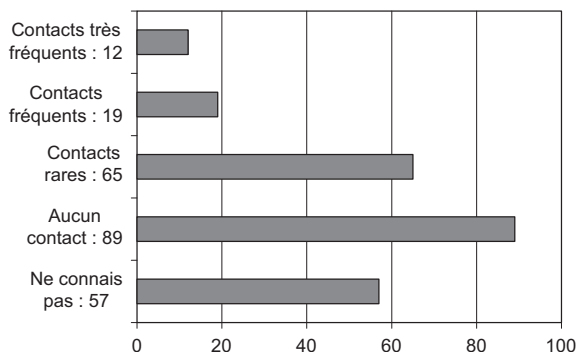
Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **16**
- Aide à la présence de représentants de la FFS dans les CDESI (informations) **5**
- Aide à la mise en place de dossiers de subvention **5**
- Aide au montage de dossiers pour financement d'emploi de permanent **1**

Contrats de pays

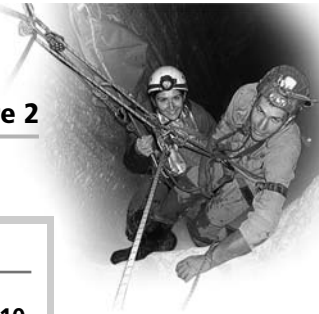


Réserves naturelles

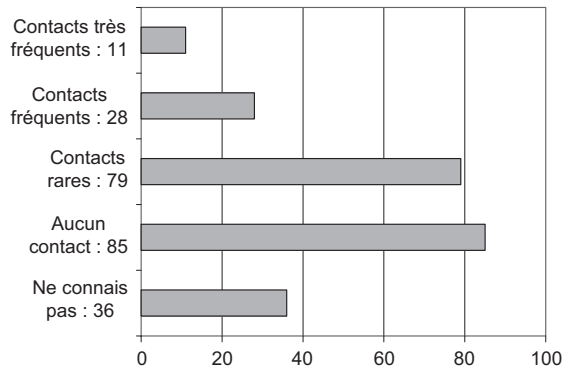


Forme du soutien souhaité

- En défendant le libre accès aux sites **6**
- En engageant une réflexion nationale sur ce sujet **1**
- Non exploitable **8**



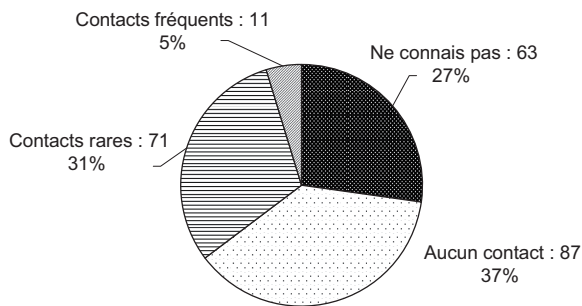
Office National des Forêts



Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **10**
- Etablissement d'une convention au niveau national **6**
- Défendre la liberté d'aller et venir, d'explorer, des spéléos **1**

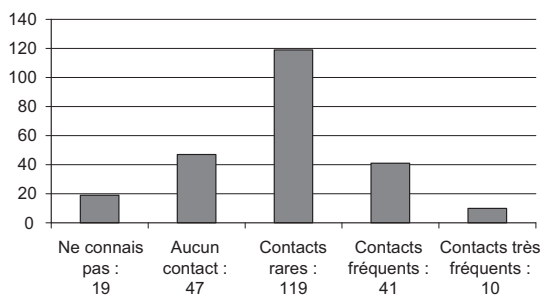
BRGM



Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **15**
- Etablir une relation permanente au niveau national **5**
- Défendre la propriété intellectuelle des spéléos **4**
- Passer une convention permettant l'accès aux bases de données **1**

Médias



Forme du soutien souhaité

- Non exploitable **24**
- En communiquant davantage sur les actions positives (dépollutions, captages réalisés grâce aux spéléos, JNS) **6**
- En réalisant un dossier de presse plus attrayant **2**
- En nommant un chargé de communication à la fédé **1**
- En établissant un cadre de communication type lors des accidents **1**
- En établissant un partenariat avec des organes de presse **1**

> ANALYSE DES RÉPONSES :

En dehors des aides attendues localement de nos partenaires, nombreux sont ceux qui ont insisté sur le rôle que doit jouer la Fédération auprès de ces différents organismes pour renforcer les liens, passer des conventions au plan national, faire connaître nos valeurs, notre éthique et assurer une large communication.

Comment la Fédération peut-elle faciliter et rendre harmonieuses ces diverses relations ?



> Question n° 12 : Des préoccupations sont communes avec d'autres fédérations de sports de nature ou avec des partenaires divers. Quels seraient ceux avec lesquels nous devrions entrer en contact pour faire valoir nos spécificités communes ou avoir un poids plus important ?

Pas de relation

	Assurance	Assistance juridique	Accès aux sites de pratique	Développement touristique	Secours	Gestion commune d'activités	Présence dans les CDESI	Autres*
FFME	31	19	10	48	46	37	15	1
FFCAM	27	21	17	51	42	39	20	1
FFESSM	33	23	25	56	31	28	23	0
FFRP	69	48	34	58	60	53	23	2
FFCK	59	43	40	51	65	49	28	3
FFVL	87	65	64	69	76	67	38	5
SNPSC	35	27	14	23	21	25	20	0
ANECAT	67	50	20	22	43	38	29	1
France Nature Environnement	66	42	26	36	58	36	22	3
Associations de sauvegarde des chauves-souris	57	41	15	41	57	20	16	2
Autres**	3	2	1	5	5	3	2	0

Rapprochement

	Assurance	Assistance juridique	Accès aux sites de pratique	Développement touristique	Secours	Gestion commune d'activités	Présence dans les CDESI	Autres*
FFME	70	71	100	53	63	42	34	2
FFCAM	72	76	77	46	57	41	28	2
FFESSM	64	55	66	40	48	46	29	3
FFRP	46	38	67	36	40	29	29	1
FFCK	59	43	40	51	65	49	28	3
FFVL	23	28	33	21	18	12	12	1
SNPSC	43	35	34	40	32	35	20	4
ANECAT	25	18	37	41	20	21	16	2
France Nature Environnement	21	26	40	34	20	24	23	1
Associations de sauvegarde des chauves-souris	28	27	43	27	20	41	24	1
Autres**	1	0	1	2	1	1	1	2

Autres * : 1 - Abrogation de l'article 54

2 - Projet commun de sentiers karstiques

3 - Accès aux gîtes du CAF

4 - Gestion des EPI

5 - Défense de la libre pratique

6 - Accueil des pratiquants de ces activités et stage spécialisé pour les intégrer plus vite en spéléo

7 - Réunions d'information

8 - Nouvelles cavités

9 - Respect de l'environnement

10 - Prise en compte de l'aspect biospéléologique

11 - Respect de la Charte

12 - Promotion de la spéléologie en club

13 - Protection du milieu souterrain

Autres ** : SNAM - Laboratoire du CNRS (Moulis-Edytem) - Valoriser le monitorat canyon dans le BEES1 Spéléologie - Confédération des activités de pleine nature - Fédération de chasse - Conservatoire des sites naturels - Relations de groupement d'intérêt et promotion - FSGT - Ces fédérations devraient s'allier pour le libre accès à la nature 1 jour sur 2 en période de chasse.



Convention

	Assurance	Assistance juridique	Accès aux sites de pratique	Développement touristique	Secours	Gestion commune d'activités	Présence dans les CDESI	Autres*
FFME	42	28	35	20	35	26	16	2
FFCAM	37	22	32	16	34	24	14	3
FFESSM	22	17	27	11	38	20	10	1
FFRP	13	12	24	12	17	9	6	0
FFCK	14	12	17	13	13	6	6	0
FFVL	4	6	6	4	5	4	4	0
SNPSC	35	28	54	41	47	26	16	3
ANECAT	21	21	70	48	25	30	8	4
France Nature Environnement	15	13	30	17	7	19	7	1
Associations de sauvegarde des chauves-souris	21	18	44	20	10	24	13	3
Autres**	2	2	3	1	1	2	1	2

Gestion commune

	Assurance	Assistance juridique	Accès aux sites de pratique	Développement touristique	Secours	Gestion commune d'activités	Présence dans les CDESI	Autres*
FFME	53	53	67	28	22	33	22	4
FFCAM	52	51	62	27	28	32	22	4
FFESSM	36	38	39	16	25	24	15	3
FFRP	22	24	30	17	10	11	12	5
FFCK	19	19	30	14	7	13	13	3
FFVL	11	12	17	7	4	3	10	3
SNPSC	37	40	67	38	48	46	26	7
ANECAT	15	15	31	33	21	21	15	4
France Nature Environnement	6	10	26	17	10	15	12	1
Associations de sauvegarde des chauves-souris	22	22	64	29	18	36	20	3
Autres**	1	2	4	0	0	3	0	3

> ANALYSE DES RÉPONSES :

Manifestement, la question de l'accès aux sites constitue une préoccupation à partager avec d'autres partenaires (FFME, FFCAM, SNPSC, Associations de chauves-souris et ANECAT) sous forme de gestion commune, de convention ou de rapprochement.

Le secours par contre reste un domaine que nous souhaitons maîtriser seuls, hormis pour le canyon qui suscite un rapprochement avec la FFME et la FFCK.

Quant aux CDESI, il semble que nous n'ayons pas encore pris la dimension de cette instance et du rôle que les fédérations de pleine nature ont à y jouer collectivement.

Comment et avec qui nous associer pour être plus efficaces dans la gestion de dossiers qui dépassent le cadre de notre fédération ?



Analyse du questionnaire 3

Quel développement pour la fédération ?

- La pratique de la spéléologie doit-elle rester l'apanage d'une « élite » attachée à son patrimoine, qui au travers d'un légitime souci de protection, limite, voire écarte, les nouveaux venus ? Faut-il chercher à faire découvrir et aimer le monde souterrain à de nouveaux passionnés qui seront les explorateurs de demain et les défenseurs de cet environnement ?

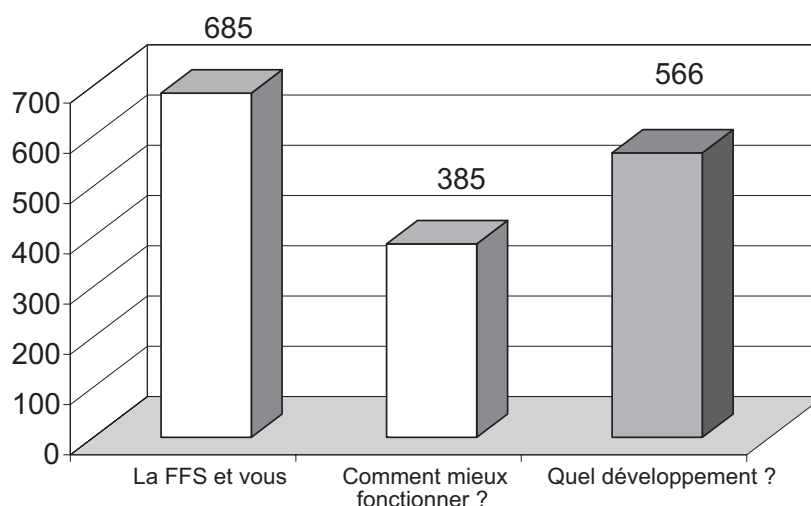
Qui a répondu ?

566 réponses :
19 % de fédérées
81 % de fédérés

En moyenne depuis 13 ans
Age moyen : 40 ans

46 % occupent ou ont occupé une responsabilité fédérale

Nombre de réponses aux 3 questionnaires





> Question n°1 : Pensez-vous que parmi ses missions, la fédération se doit de favoriser la découverte de la spéléologie ? Pourquoi ?

Extrait des réponses⁵ : « Pour donner à d'autres le plaisir de découvrir une activité « sportivo-scientifique » exempte de titres et de compétitions, où les relations humaines sont les plus importantes devant les difficultés. »

518 réponses

Oui :
485

Pour attirer de nouveaux adhérents, pérenniser l'activité et renforcer le poids de la FFS vis-à-vis de l'extérieur	108
Pour dégager une image positive de la spéléologie	89
Pour faire partager notre activité, notre passion, ne pas rester entre nous et nous faire connaître	76
Pour rajeunir les fédérés	52
Pour mieux faire connaître, comprendre, respecter et protéger le patrimoine souterrain	48
Parce que c'est le rôle de la FFS de faire découvrir l'activité, de la promouvoir, de la développer et de former les spéléos	48
Par mesure de sécurité	5
Parce qu'il y a de la demande	1
Non exploitable ⁶	29

NON :
33

C'est le rôle des clubs	11
Le milieu est trop fragile et trop restreint	8
Cela doit partir d'une demande, la spéléologie n'est pas une activité de masse	2
Ce n'est pas forcément sa mission essentielle	1
Image négative	1
Non exploitable ⁶	29

Non validé : 36

> ANALYSE DES RÉPONSES :

Très large majorité pour considérer que le rôle de la Fédération est de favoriser la découverte de la spéléologie, cependant on distingue deux grandes tendances pour justifier cette « mission » :

- Une tendance intrinsèque tournée vers l'essence même de l'activité : mieux faire connaître l'activité afin de révéler la « vraie » nature de la spéléologie : donner une image positive, faire découvrir le monde souterrain afin d'en faire admirer les beautés mais aussi faire prendre conscience de sa fragilité.
- Une tendance extrinsèque : faire connaître pour attirer de nouveaux adhérents, faire partager notre passion, ne pas « rester entre nous » afin de représenter un poids plus important pour faire valoir nos valeurs et préserver notre domaine de liberté.

Une troisième tendance se dégage que l'on pourrait appeler légaliste ou statutaire : « c'est le rôle de la fédération de faire connaître la ou les disciplines qu'elle gère, et d'assurer la formation de ses membres ».

Mais, au-delà d'une mission fédérale, faire découvrir et partager sa passion, n'est-ce pas la motivation ?

(5) Ces citations entre « » sont des réponses qui nous ont paru originales, amusantes ou pertinentes.

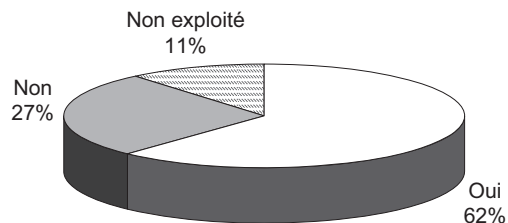
(6) Sont classées en « Non exploitables » les réponses hors sujet, incompréhensibles ou illisibles.



> **Question n°2 : Faut-il chercher à augmenter le nombre de licenciés ?**
Pourquoi ?

Extrait des réponses: « *On va pas obliger les gens à faire de la spéléo comme on le fait avec le ski: "la montagne, ça vous gagne!". On vient à la spéléo naturellement, sans artifice: "cette semaine, grande promo, le trou à 2 €!"* »

518 réponses
et 456 remarques



OUI Pourquoi ?

- Pour avoir plus de poids auprès de nos partenaires pour gérer le milieu souterrain **99**
- Pour renouveler et rajeunir les effectifs et l'encadrement **76**
- Pour pérenniser l'activité, faire connaître ses valeurs et la promouvoir **52**
- Pour dynamiser fédération et investissement associatif **20**
- Pour la vitalité des clubs et leur survie **19**
- Pour que chaque spéléo soit fédéré **19**
- Pour faire baisser coût de l'adhésion et des assurances **9**
- Pour transmettre notre savoir **8**
- Pour la sécurité des pratiquants **6**
- Pour obtenir plus de subventions **4**
- Non exploitable **35**

NON Pourquoi ?

- Risque de surfréquentation et dégradation des cavités **22**
- La spéléologie n'est pas une activité de masse **20**
- Préférer la qualité de la pratique à la quantité de pratiquants **15**
- Ce n'est pas un objectif en soi **14**
- Plutôt veiller à bien accueillir les personnes réellement motivées **13**
- Plutôt maintenir les effectifs et rajeunir les fédérés **9**
- Pour privilégier la découverte de l'activité et fidéliser les nouveaux fédérés **7**
- Le milieu souterrain est restreint, fragile et non extensible **5**
- Il y a déjà assez de monde dans les trous **4**
- Cela augmentera la charge de travail **2**
- Non exploitable **19**

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Important pourcentage de réponses en faveur d'une augmentation du nombre de fédérés mais avec des nuances: « oui mais pas de façon trop importante », « oui à condition que ce soient des pratiquants motivés ». La préoccupation liée au vieillissement de la majorité des pratiquants est très marquée, « il faut donc recruter »...

On retrouve dans cette question le même souci que précédemment: recruter pour « avoir plus de poids » face aux institutions.

Les tenants du non argumentent par rapport à la sur-fréquentation liée à la fragilité du milieu et au manque de persévérance, voire de « qualité », de ceux que l'on va chercher.

La baisse lente mais régulière du nombre de licenciés depuis 1996 est sans doute un indicateur, faut-il simplement le constater? L'augmentation de l'âge moyen des fédérés (6 mois chaque année) est-elle inéluctable? Quel devenir pour la fédération ?



> Question n° 3 : Faut-il simplement renouveler les effectifs pour assurer la pérennité de la fédération ? Pourquoi ?

Extrait des réponses : « C'est pas si simple que ça ! Il faut aussi arriver à garder les anciens, ils sont le patrimoine et l'encyclopédie vivante de l'activité ! »

454 réponses
375 remarques

NON : 270

- Car il faut du sang neuf et notamment des jeunes, tout en gardant nos anciens, en favorisant les échanges entre générations **28**
- Car nous devons suivre l'évolution démographique, combattre le vieillissement qui conduit à une perte de dynamisme et à une baisse inéluctable des effectifs **27**
- Car le développement seul ne suffit pas. Il faut aussi former, éduquer et faire reconnaître nos valeurs **26**
- Car on serait plus fort et plus représentatif en étant plus nombreux et on donnerait une image plus dynamique **24**
- Car il faut d'abord chercher à fidéliser les adhérents et attirer les pratiquants non-fédérés **21**
- Car la fédé se doit de promouvoir et de médiatiser la spéléologie donc de chercher à se développer **20**
- Car il faut des gens motivés, responsables et qui s'impliquent pour soulager les bénévoles **16**
- Car on ne peut vivre en vase clos. Notre activité est déjà marginale et notre image plutôt peu attractive **15**
- Car il faut diminuer le nombre de pratiquants pour préserver le milieu souterrain **4**
- Car la pérennité de la fédération n'est pas une fin en soi **3**
- Non exploitable **33**

OUI : 186

- C'est l'objectif minimal de la FFS pour ne pas disparaître **30**
- Pour compenser les départs et rajeunir les effectifs **26**
- Pour avoir du sang neuf et de nouvelles dynamiques **12**
- Pour faire partager notre passion à des gens motivés **12**
- Parce qu'on est assez nombreux comme ça **7**
- Pour éviter la spéléologie de masse et de consommation **6**
- Parce que l'on ne pourra pas faire mieux **2**
- Car les effectifs sont en baisse sur certaines régions **2**
- Pour diminuer le coût de la cotisation **1**
- Non exploitable **23**

Non validé : 100

> ANALYSE DES RÉPONSES :

La réponse par **oui** ou par **non** n'est pas significative. On trouve dans les remarques des justifications à la question initiale qui sont antinomiques et qui se répartissent à nouveau en deux grandes tendances.

- Les tenants du développement : **non**, on ne se contente pas de renouveler, il faut augmenter le nombre des fédérés principalement dans un souci de rajeunir l'âge moyen des pratiquants ; **oui** pour « avoir du sang neuf ».
- Les partisans de la limitation des effectifs : **non**, car il faut d'abord fidéliser les adhérents ; **oui** parce qu'on est déjà assez nombreux.

Cette dernière question du triptyque consacré au nombre de pratiquants met en lumière la dualité entre développement du nombre de fédérés et protection du milieu.

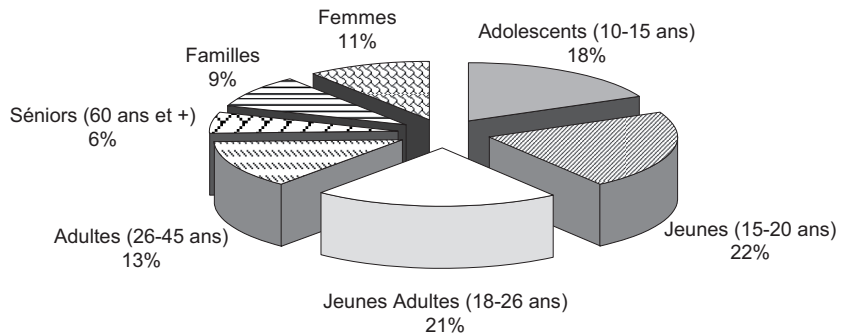
Les deux sont-ils incompatibles ?



> **Question n° 4: Indiquez les catégories de personnes sur lesquelles vous pensez qu'il convient de faire porter les efforts de la Fédération. Quelles actions mener ?**

Extrait des réponses: « *Beaucoup de gens arrêtent quand ils fondent une famille. Il faut donc donner la possibilité de pratiquer en famille (encourager les garderies, les sorties familiales...). Et en plus, les enfants seront souvent de futurs spéléos. C'est l'une des 3 priorités.* »

Quelles priorités



Quelles actions mener pour :

Les adolescents (10-15 ans)

Développer des actions ciblées (découverte, initiations, JNS...)	98
Communication vers le public scolaire	70
Par la communication extérieure	24
Travailler avec les pros et les centres de vacances	21
Développer les EDS	17
Créer une licence adaptée	7
Former des cadres adaptés à ce public	2
Non exploitable	39

Les jeunes (15-20 ans)

Développer des actions ciblées (découverte, JNS...)	113
Communication vers le public scolaire	45
Développer les EDS	20
Créer une licence et des tarifs adaptés	19
Travailler avec les pros et les centres de vacances	11
Par la communication externe	11
Former des cadres adaptés à ce public	4
Non exploitable	82

Les jeunes adultes (18-26 ans)

Développer des actions ciblées (stage diplômant, expé...)	89
Par des actions de communication	20
Créer une licence et des tarifs adaptés	19
Communication vers le public scolaire	13
Développer les EDS	8
Développer des partenariats avec les Fédés affinitaires, les MJC, les pros, etc.	5
Oui parce qu'autonome	4
Former des cadres adaptés à ce public	2
Non exploitable	79

Les adultes (26-45 ans)

Actions diverses de formation et d'informations	37
Par des actions de communication	12
Actions en période adaptée à l'emploi du temps de cette catégorie d'âge	4
Développer des produits adaptés comme une licence au trimestre	3
Les préparer aux fonctions de dirigeant	6
Développer des vitrines fédérales et des activités sur les sites touristiques	2
Travailler avec les pros	2
Non exploitable	71

Les séniors (60 ans et +)

Les intéresser par d'autres aspects que celui de la technique	20
Par des actions de communication	5
Organiser des manifestations dédiées à ce public	4
Les préparer aux fonctions de dirigeant	3
Licence et tarifs adaptés	2
Non exploitable	35

Les familles

Organiser des actions particulières (camps, sorties adaptées...)	23
Créer une cotisation et une assurance spéciale famille	12
Mettre en place des services aux familles dans nos manifestations	8
Par la communication externe	6
Non exploitable	54



Quelles actions mener pour :

Les femmes

Actions diverses de formation et d'informations adaptées	14
Par des actions de communication	10
Aide financière	9
Plutôt agir du côté de la famille	7
Favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité	3
Montrer l'exemple (publication, autres...)	2
Créer des commissions femmes dans les CDS	2
Non exploitable	66

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Trois des catégories proposées recueillent le plus grand nombre de suffrages en matière d'actions à mener :

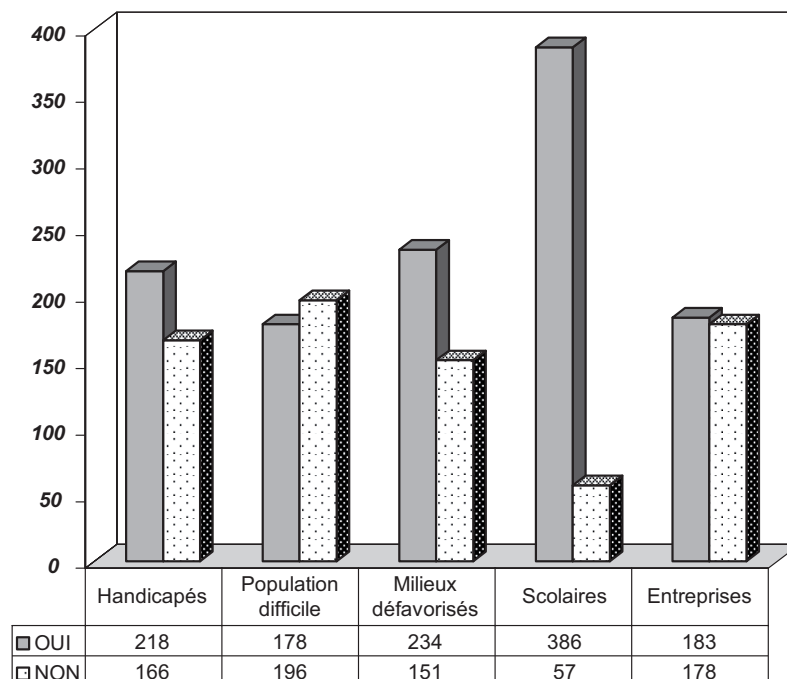
- les jeunes de la tranche d'âge de 10 à 26 ans (61 %) ;
 - la catégorie des 26-45 ans n'arrive qu'après, avec peu d'écart avec les femmes et les familles pour lesquelles on retrouve des similitudes quant aux actions proposées.
- D'une manière générale, les propositions d'actions sont assez peu différentes de ce qui est habituellement organisé dans les clubs ou par les CDS.

> **Question n° 5 : Pensez-vous qu'il faille mener des actions particulières vers les publics suivants ?**

Quelles actions mener ?

Extrait des réponses : « *Tout ce qui amène une meilleure cohésion sociale, une issue à l'isolement, une autre perspective sur l'avenir, une voie sur un autre apprentissage scolaire, une autre façon de voir ses collègues et supérieurs de travail est une bonne chose. Les sports de nature sont la parfaite solution.* »

Faut-il mener des actions pour :





Quelles actions mener pour :

Les scolaires

- Proposer des activités de découverte (sorties scolaires, initiations, classes noires...) **131**
- Avec orientation vers l'éducation à l'environnement **37**
- Présentation de l'activité (création de documents pédagogiques, conférences, diaporamas, expo) **58**
- Etablir des partenariats (UNSS, USEP, établissements scolaires, Inspection académique) **40**

Les milieux défavorisés

- Organiser des sorties découverte, des initiations **71**
- Développer des partenariats (organismes sociaux, MJC, mairies) **11**
- Alléger les coûts d'une façon générale et en particulier sur: **34**
 - la licence **9**
 - l'assurance **3**
 - les stages **1**
- Aider financièrement les clubs qui mènent ces actions **3**
- Favoriser leur intégration **18**

Les handicapés

- Organiser des sorties découverte, des initiations adaptées **115**
- Développer des partenariats avec des établissements spécialisés **16**
- Favoriser leur intégration au sein de la vie associative du club **15**
- Aménager des sites pour permettre la pratique (accès, ancrages...) **8**

Les populations difficiles

- Organiser des sorties découverte, des initiations, des stages **70**
- Développer des partenariats **11**
- Aider financièrement les clubs qui mènent ces actions **2**

Les entreprises

- Proposer des activités de découverte et de formation **58**
- Présentation de l'activité principalement auprès des comités d'entreprise **25**

➤ **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Le rapport entre le souhait de voir ou non des actions réalisées pour ces différentes catégories est significatif du peu d'intérêt, voire de la réticence portée à certaines des catégories proposées (milieux difficiles, entreprise). Le volontarisme affiché envers les actions pour les scolaires corrobore tout à fait le résultat des 3 premières questions. Les actions proposées sont essentiellement centrées sur la promotion de l'activité par le biais des moyens traditionnels utilisés par les clubs (expositions, conférences, projections, JNS) et sur les actions de découverte (initiations, journées découverte). Une analyse plus fine des réponses fait apparaître des propositions un peu « innovantes » dans la catégorie milieux défavorisés où est évoquée une modulation des tarifs en fonction des revenus. Au-delà des activités traditionnellement pratiquées, les réponses à cette question interrogent sur le rôle social que devrait avoir la fédération en regard de la délégation qui lui est accordée.



➤ **Question n° 6 : Quelles actions pourrait-on conduire pour inciter un nouveau pratiquant ou un adhérent non licencié d'un club à se fédérer ? Quels outils la FFS devrait-elle mettre à disposition ?**

249 réponses

Quelles actions conduire ?

Au niveau de la fédération	Au niveau des CDS
Mener des actions de communication externe	Organiser des actions attractives (interclubs, stages débutants)
20	38
Diminuer les tarifs (licence, assurance)	Organiser des actions découverte (portes ouvertes, JNS, réunions d'information...)
19	19
Aider au fonctionnement des clubs	Organiser une communication départementale (presse)
18	15
Montrer l'intérêt de se regrouper	Diffuser les infos locales (lieux de pratique, découvertes)
16	7
Faire connaître les actions menées par la fédération	Expliquer le rôle et les avantages de la FFS
11	6
Rendre la prise de licence obligatoire pour tous	Aider les clubs
7	6
Organiser des actions de découverte	Aider au financement des stages
7	5
Communiquer directement avec les fédérés	Instaurer une relation directe avec les fédérés
2	3
Au niveau des CSR	Au niveau des clubs
Mener des actions de communication externe	Organiser des actions adaptées et conviviales
28	20
Organiser des actions conviviales et attractives	Faire prendre systématiquement la licence
28	19
Montrer l'intérêt de se regrouper	Soigner la qualité de l'accueil (convivialité, prêt de matériel)
15	16
Faire connaître les actions menées par la fédération	Expliquer le rôle et les avantages de la FFS
11	11
Communiquer directement avec les fédérés	Organiser des sorties découvertes
7	11
Aider les structures organisatrices d'actions de découverte	Mettre du matériel à disposition des nouveaux
5	11
Aider au financement des formations	Organiser des actions de promotion
4	8
Rendre la prise de licence obligatoire pour tous	Communiquer le plus possible d'infos
2	2

Les réponses très disparates exprimées pour les individuels ne permettent pas une exploitation significative.

Quels outils ?

Au niveau fédéral	Au niveau des CDS
Edition de documents de promotion (affiches, plaquettes, tracts)	Aide à l'encadrement
36	12
Création d'outils audiovisuels, multimédia	Mise à disposition de matériel pour initiations
18	9
Diffusion d'une feuille de liaison individuelle	Création d'un bulletin local (papier, Internet)
9	5
Publications, Bulletin d'info	Publier des documents d'information
7	4
Créer une revue grand public	Diffusion de publications locales
2	3
Avoir plus de cadres techniques	Diffusion de documents pédagogiques
2	2
Faciliter le mode d'adhésion	Création de supports de communication locaux (autocollants, tee-shirts)
1	1
Une expo fédérale itinérante	Non exploitable
1	30
Commission communication	Au niveau des clubs
1	Mise à disposition de matériel d'initiation
Non exploitable	18
28	Publication de plaquette d'info FFS
Au niveau des CSR	8
Diffuser des publications, bulletins d'info	Accès à des outils en ligne:
6	6
Créer des outils audiovisuels, multimédia	Memento du dirigeant...
5	6
Bénéficier de cadres techniques	Utilisation de matériel didactique: fiches techniques, pédagogiques...
5	4
Edition de documents de promotion (affiches, plaquettes, tracts)	Non exploitable
2	67
Non exploitable	
38	



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

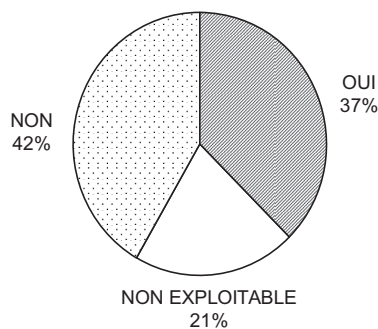
Les actions du niveau national et régional présentent un fort pourcentage d'actions de type informatif touchant à la communication.
 Les niveaux CDS et clubs ont plus une action orientée vers le terrain : organiser des sorties conviviales, soigner la qualité de l'accueil des nouveaux venus. Le pourcentage de réponses indiquant au niveau club « faire prendre systématiquement la licence » est important. Il convient cependant de le relativiser en fonction du nombre de réponses à cette question. On retrouve la même logique quant aux outils nécessaires : plaquettes, supports de communication multimédias et papier sont attendus du niveau national. Des dotations en matériel d'initiation sont nécessaires dans les clubs.
 Dans une fédération où la pratique n'est pas liée à la possession d'une licence, l'adhésion à des valeurs fédérales est sans doute à mettre en avant, comment mieux les faire connaître ?

> **Question n° 7 : La politique tarifaire fédérale a-t-elle une incidence négative sur l'adhésion de nouveaux fédérés ?**

Extrait des réponses : « Beaucoup de gens seraient fédérés si l'adhésion était gratuite. »

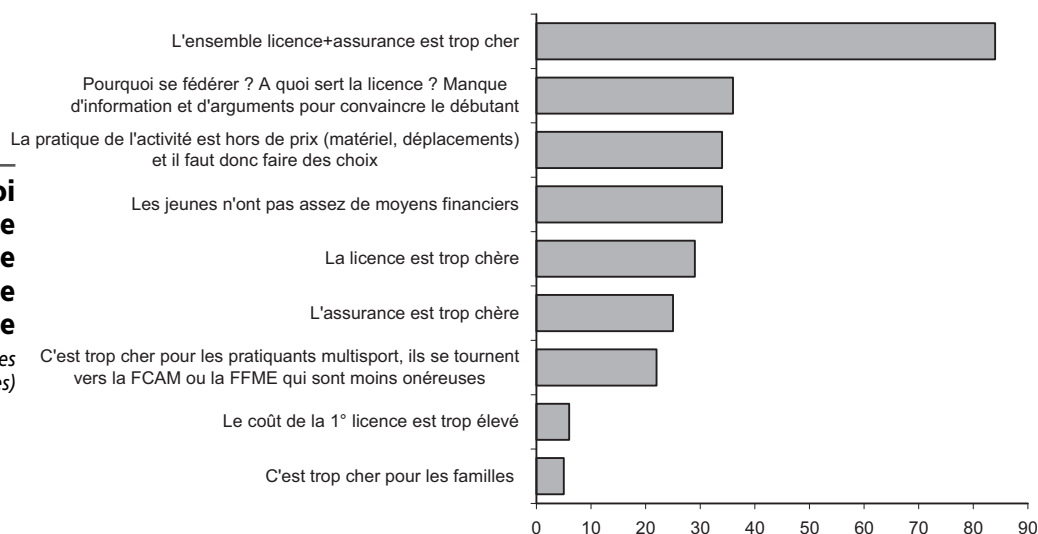
441 réponses

La politique tarifaire fédérale a-t-elle une incidence négative sur les nouvelles adhésions ?



> **Question n° 8 : Si oui, pourquoi ?**

Pourquoi la politique tarifaire a une incidence négative
 (détail des 208 réponses positives)



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

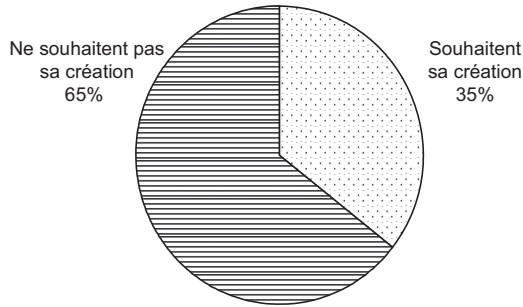
Bien qu'un pourcentage légèrement majoritaire de réponses indique que les tarifs fédéraux sont sans conséquence sur les nouvelles adhésions, une perception est très nettement sensible d'une licence chère (2,5 €/mois !), voire d'une licence et assurance chères (51 % des réponses).
 Quelles solutions pour arriver à financer les actions et le fonctionnement de la Fédération ?



> Question n° 9 : En matière de licence, que proposeriez-vous ?

Extrait des réponses : « *Idée de technocrate, les choses simples sont les plus efficaces : une licence unique sauf pour les débutants (gratuite la première année).* »

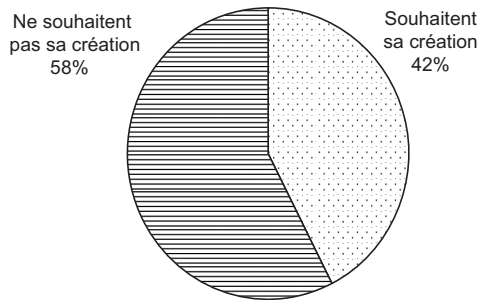
Créer une licence dirigeant



Avec quelles particularités ?

A tarif réduit	57
Intégrant systématiquement une protection juridique	13
Gratuite pour dirigeants actifs	10
Pour dirigeants non pratiquants (dirigeants de clubs omnisports pas spéléos)	10
Assurance réduite si non pratiquant	7
Assurance incluse permettant d'encadrer l'initiation	3
Gratuité pour <i>Spelunca</i>	3

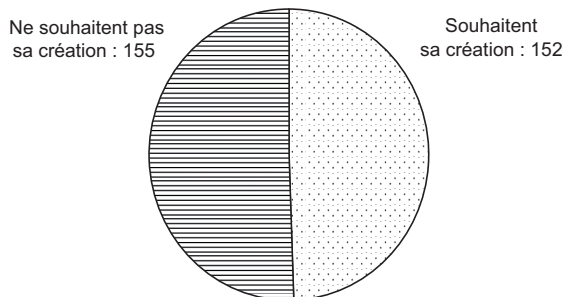
Créer une licence senior



Avec quelles particularités ?

Tarif dégressif en fonction et en raison de l'âge	78
Tarif réduit lié au faible nombre de sorties	22

Créer une licence non pratiquant



Pour qui ?

Pour les sympathisants, « bienfaiteurs »	33
Pour des anciens qui ne pratiquent plus mais veulent rester au club	23
Pour les pratiquants occasionnels (1 ou 2 sorties/an)	21
Pour des spéléos momentanément sans activité au sein du club (femmes enceintes, absence professionnelle)	7
Pour les conjoints non pratiquants	4

Avec quelles particularités ?

A prix réduit	61
Avec assurance moins chère (pas de possibilité de pratique)	39



Licence pratiquant

302 souhaitent la maintenir,
8 ne pas la maintenir,
50 la modifier,
47 ne pas la modifier

Remarques :

Diminuer le montant	17
Moduler le prix en fonction des revenus	7
Appliquer un tarif réduit la première année	5
Moduler en fonction des pratiques	3
Diminuer le coût de l'assurance	3
Stabiliser le coût pendant quelques années	3
Créer une licence commune aux fédérations de sports de nature	2
Mensualiser le paiement	1
Non exploitable	23

Licence famille

321 souhaitent la maintenir, 10 ne pas la maintenir,
51 la modifier, 49 ne pas la modifier

Remarques :

Accorder une réduction dès le 1 ^{er} adhérent	16
Accorder une réduction plus conséquente	5
Accorder une réduction en fonction du nombre de membres de la famille	5
Calculer le prix suivant le quotient familial	3
Calculer le prix en fonction du nombre de sorties	2
Mensualiser le paiement	1
Calculer le prix en fonction de l'âge des enfants	1
Non exploitable	20

Licence jeune

322 souhaitent la maintenir, 9 ne pas la maintenir,
62 la modifier, 47 ne pas la modifier

Remarques :

La rendre moins chère	20
Etablir une cohérence entre tarif licence, assurance et catégorie jeunes (-18 ans, -22 ans, -26 ans)	12
Moduler en fonction des revenus	5
Tarif différent en fonction de l'âge	3
La rendre plus incitative (1 ^{ère} licence + un stage ou <i>Spelunca</i>)	3
Moduler en fonction du nombre de sorties	2
Mensualiser	1
Non exploitable	22

Licence individuelle

262 souhaitent la maintenir,
37 ne pas la maintenir,
60 la modifier,
39 ne pas la modifier

Remarques :

Diminuer le coût	18
Pratiquer un tarif dissuasif pour que les individuels rejoignent les clubs	10
Cette licence fait partie de la pratique spéléologique	7
Sans intérêt à supprimer	6
Appliquer le même tarif que la licence club	6
Moduler son prix en fonction du revenu	5
Moduler son prix en fonction du nombre de sorties	2
A mensualiser	1
Non exploitable	20

> ANALYSE DES RÉPONSES :

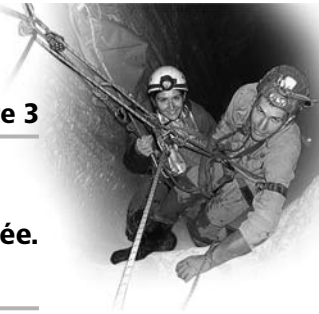
La proposition de création de trois nouvelles licences amène des pourcentages de réponses assez proches entre les favorables et les défavorables avec, malgré tout, une majorité d'opposants.

Une analyse plus fine des réponses laisse apparaître que sous des noms de licence différents on retrouve une catégorie de spéléos qui pourrait bénéficier de la création d'une nouvelle licence. Ce sont les spéléos âgés, qui restent au club bien que ne pratiquant plus et qui de plus, ont pour une part, un rôle de dirigeant.

Les licences pratiquant, famille et jeune présentent un taux de satisfaction qui frise le 100 % avec une revendication récurrente : « moins chère ».

La licence individuelle bien que très largement soutenue (88 % pour son maintien) est un peu plus remise en question.

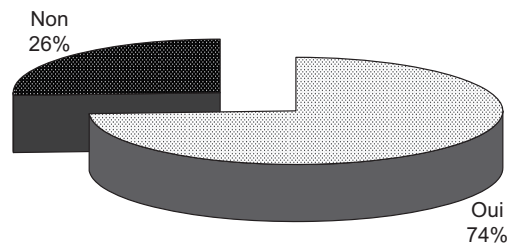
Quel que soit le type de licence, que signifie prendre une licence ?



> **Question n° 10 : Près de 10 000 coupons d'initiation sont utilisés chaque année. Selon vous, leur emploi contribue-t-il à favoriser l'adhésion à la Fédération ?**

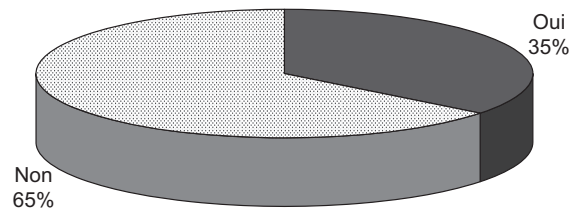
Extrait des réponses : « Les sorties ponctuelles ne sont qu'un pis-aller juste pour se donner bonne conscience que nous faisons quelque chose mais en termes d'effectifs, cela ne change rien ».

Les coupons d'initiation favorisent-ils les adhésions ?



> **Question n° 11 : Faut-il modifier leurs conditions d'utilisation ?**

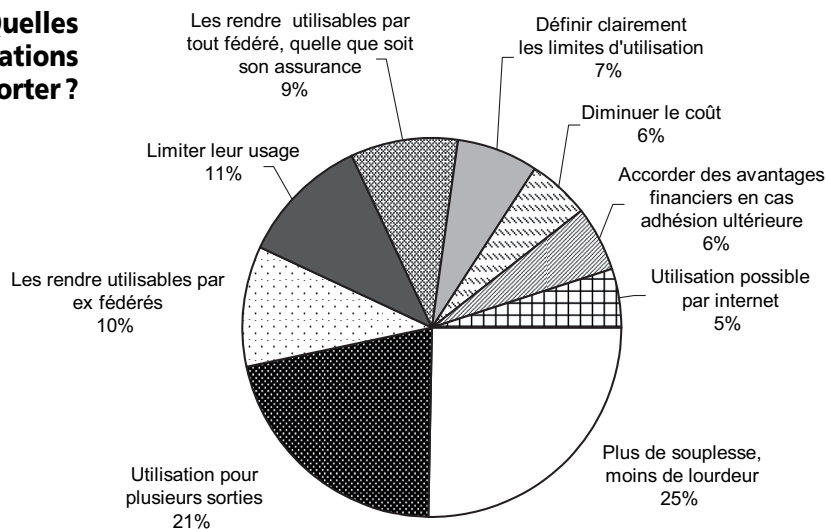
Faut-il modifier leurs conditions d'utilisation ?



> **Question n° 12 : Si oui, pourquoi et comment modifier leurs conditions d'utilisation ?**

Extrait des réponses : « On pourrait imaginer une licence temporaire un peu plus élevée que le coupon qui permettrait au débutant de tester l'activité sur un plus long terme (1 mois) ».

Quelles modifications apporter ?



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Ces trois questions montrent qu'une importante majorité des utilisateurs expriment leur satisfaction vis-à-vis des coupons d'initiation. Ils contribuent, de l'avis général, à favoriser l'adhésion à la fédération. Cependant, les utilisateurs habituels souhaitent plus de souplesse dans leur gestion, Internet pourrait fournir une solution.

Une extension de leur usage à plusieurs sorties, englobant également d'anciens fédérés, est une demande assez souvent reprise (31 %).

Mais ces demandes d'extension du champ de l'utilisation actuelle ne vont-elles pas à l'encontre d'une incitation à la prise de licence ?

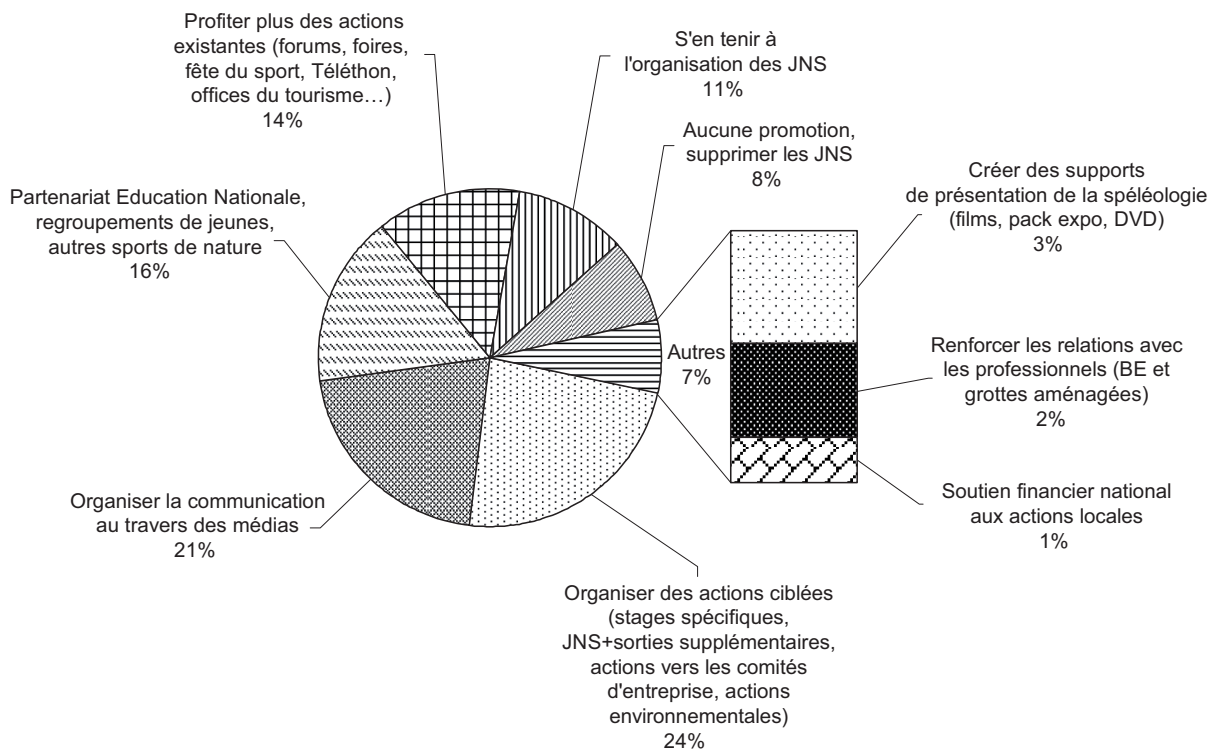


> **Question n°13 : On peut penser que la découverte de la spéléologie par de nouveaux pratiquants passe par des actions de promotion. A ce jour, il existe les Journées Nationales de la Spéléologie, quelles autres actions pourraient être organisées ?**

Extrait des réponses: « *AUCUNE, ça suffit comme ça. Les barbous de l'Education nationale ont pris le pouvoir à la FFS...* ».

383 réponses

Quelles actions de promotion organiser ?



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Les actions ponctuelles organisées localement sont ressenties comme complémentaires de l'action nationale JNS qui est cependant remise en cause dans 8 % des réponses. L'intégration à des manifestations nationales type Téléthon ou journée de l'eau est une suggestion (voire une réalité) qui peut permettre de répondre à ce souci de « promotion » mais que l'on pourrait appeler « souci de se faire connaître ».

Une forte demande de médiatisation apparaît, qu'elle soit impulsée nationalement par la fédération avec un souhait très marqué de davantage de présence à la télévision, ou au niveau des supports régionaux et locaux. « Pourquoi pas un chargé de communication à la fédé ? »

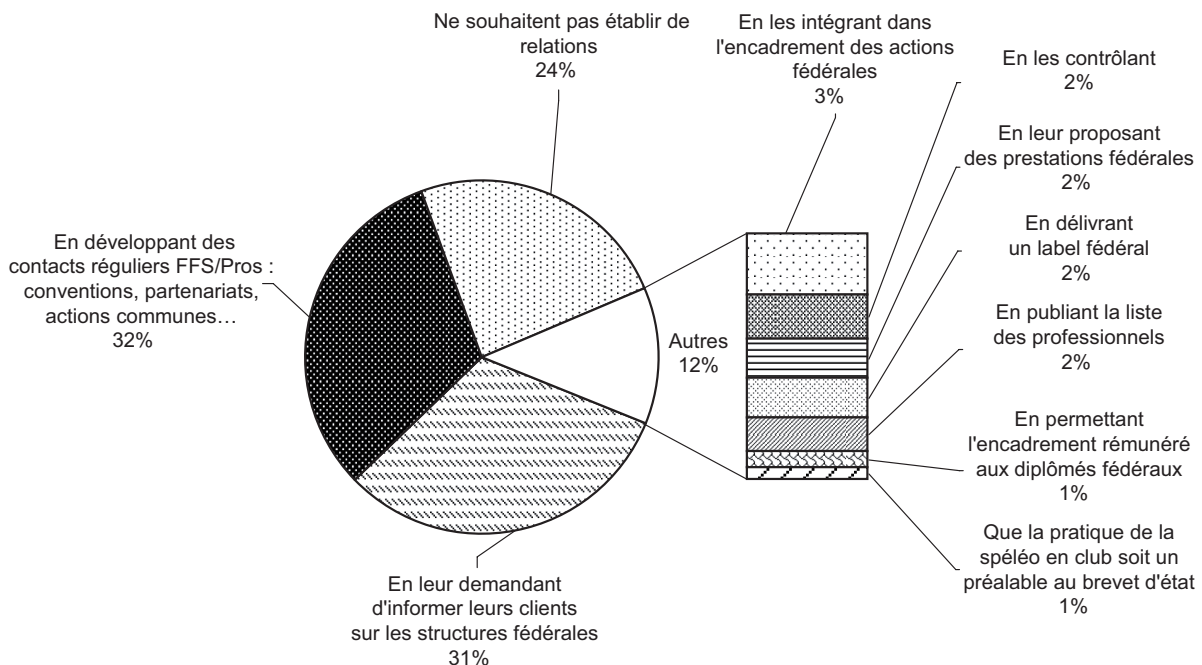


➤ **Question n° 14: Les professionnels font découvrir la pratique de la spéléologie à de nombreux pratiquants occasionnels durant les vacances (guidage, centre de vacances et de loisirs). Comment établir ou développer des liens avec ceux-ci ?**

Extrait des réponses: « Déjà par le dialogue, car les relations pros / FFS sont encore marquées par des débuts difficiles et les pros ne sont pas partout bien acceptés. Si les relations sont bonnes au niveau fédéral (commission professionnelle), elles ont encore parfois à progresser au niveau local ».

357 réponses dont 41 réponses non exploitables

Comment développer des liens entre les professionnels et la FFS ?



➤ **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Deux types d'approches différentes: l'une mercantile et ponctuelle, l'autre bénévole et pérenne. Au centre, une même activité et un milieu commun. 24 % pensent que ces deux conceptions sont trop différentes pour envisager un rapprochement.

Les actions qui peuvent permettre plus de rapports avec les professionnels sont abordées de façon constructive au travers de 70 % des réponses avec des nuances qui vont du développement de contacts réguliers (32 %), à la transmission aux « clients » d'informations sur les clubs et la fédération (31 %).

La spéléologie, la fédération, les professionnels n'ont-ils pas tout à gagner à voir la réflexion et la concertation s'instaurer de façon régulière ?

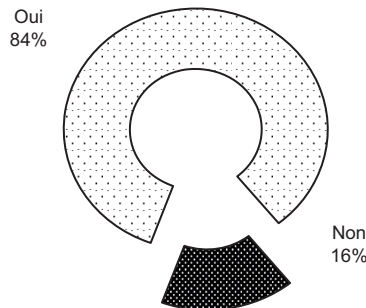


> **Question n° 15 : Le Label FFS peut-il favoriser la collaboration entre les professionnels et la FFS ?**

Extrait des réponses : « *Le label FFS ne peut fonctionner que s'il est effectivement défini conjointement entre la FFS et les guides spéléos* ».

386 réponses

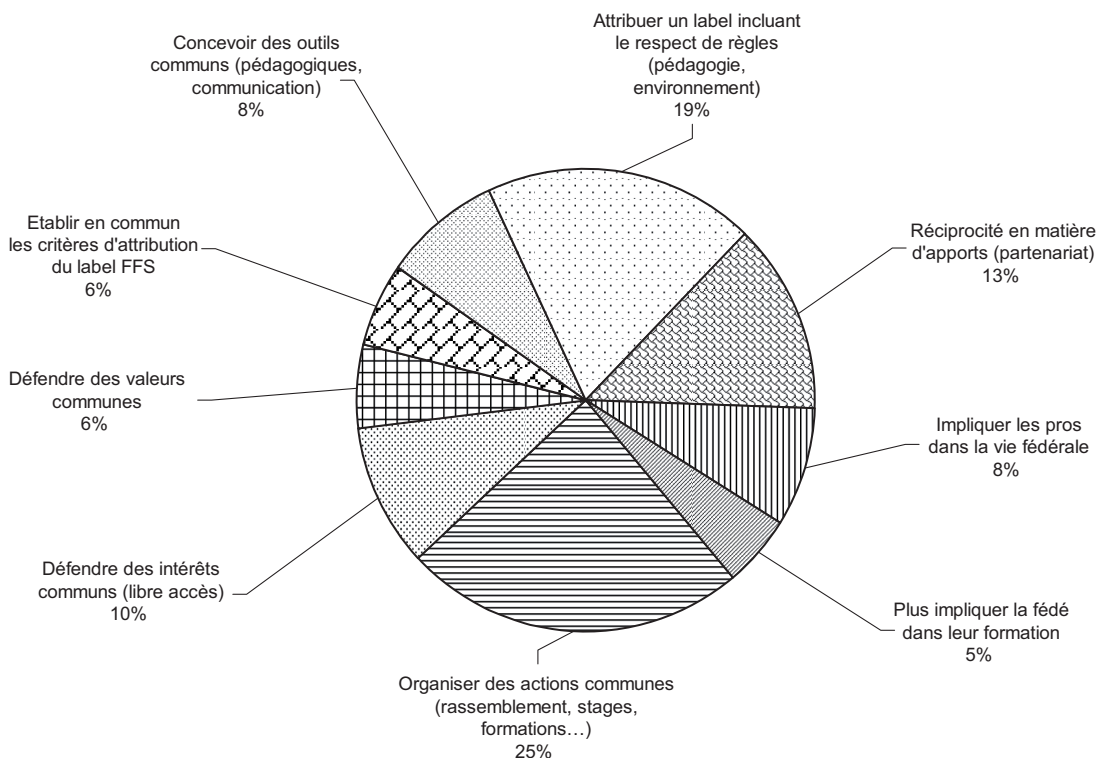
Le label peut-il favoriser la collaboration entre les professionnels et la FFS ?



> **Question n° 16 : Selon vous, existe-t-il d'autres moyens de renforcer cette collaboration ?**

221 réponses 62 réponses inexploitables

37 réponses expriment une opposition qui n'est pas intégrée dans le diagramme ci-dessous.



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Outre le fait de décerner un label reconnaissant à des professionnels des critères de qualité et de compétences déterminées par la FFS, les réponses montrent qu'il existe de nombreuses idées et propositions qui peuvent permettre une liaison plus étroite entre la pratique associative et la pratique « professionnelle ».

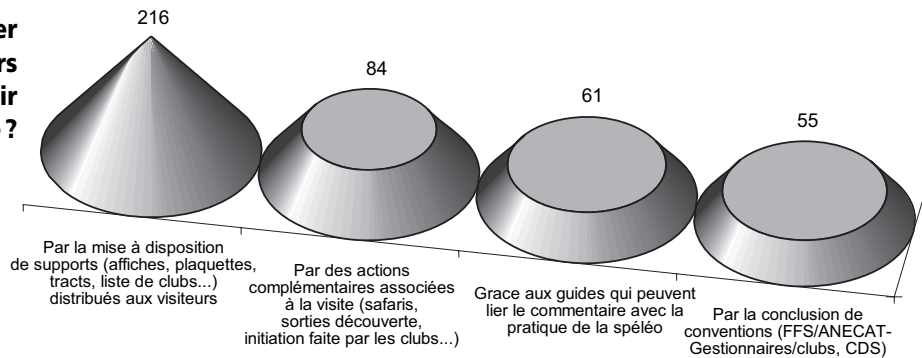
Il ne reste que la volonté réciproque de les mettre en œuvre là où elles ne le sont pas déjà.



> **Question n° 17 : Les grottes touristiques drainent chaque année plusieurs millions de visiteurs qui découvrent le monde souterrain. Comment amener une partie de ces visiteurs à passer de la simple visite à l'envie de découvrir l'activité ?**

Extrait des réponses : « Ce n'est pas parce que tu prends l'avion que tu deviens hôte de l'air ! ».
 « Il manque en France un complexe touristique de type Vulcania dans le domaine de la spéléologie, à la fois un sport et une science (dans tous ses aspects). L'existence d'une telle structure permettrait à la fois de centraliser toutes les recherches scientifiques (géologie, biologie, minéralogie, paléontologie...) et de faire découvrir l'activité à un large public (sorties guidées, initiation aux techniques...). Il y aurait enfin un lieu qui vivrait avec tout ce que les spéléos et les professionnels voudraient apporter. »

Comment donner l'envie aux visiteurs de découvrir la spéléologie ?



429 réponses
 14 réponses sont inexploitables
 73 réponses sont soit opposées soit très réservées pour mener vers ces visiteurs

> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

La création de supports de communication permettant aux visiteurs d'associer visite et spéléologie est de loin la solution la plus retenue.

Parmi les actions complémentaires proposées dans la 2^e catégorie de réponses, certaines méritent d'être relevées :

- Certaines grottes comme Trabuc (Mialet, 30) proposent une visite accompagnée (« safari ») des parties non aménagées avec petites difficultés pour les visiteurs qui voudraient voir autre chose.
- Coupler un billet d'entrée avec un bon pour une sortie découverte dans un club. Une information faite par les guides (à la formation desquels la FFS pourrait participer de façon plus importante) est une approche assez souvent proposée. Mais cette solution passe aussi par des conventions entre structures locales de la fédération et gestionnaires et par une convention entre la FFS et l'ANECAT.

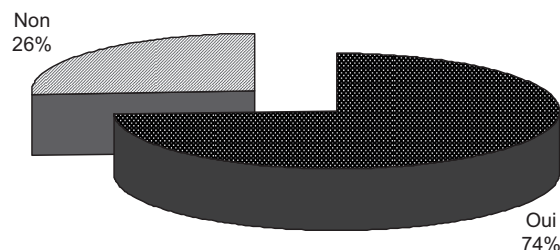
Un gros travail de communication à entreprendre.

> **Question n° 18 : Le canyon est pratiqué dans de nombreux clubs. Une pratique associée de la spéléo et du canyon est-elle un élément à mettre en avant qui favoriserait l'adhésion à la fédération ?**

Extrait des réponses : « C'est plus qu'évident... »

476 réponses

Le canyon peut-il favoriser l'adhésion à la Fédération ?



> **ANALYSE DES RÉPONSES :**

Malgré quelques commentaires hostiles au canyon inscrits dans les réponses à la question 17, le pourcentage parle de lui-même...



Les forums Synthèses

La place des femmes au sein de la FFS

par François MARCHAND

Préambule

Répondre à la commande :

- mettre en évidence les impressions positives et négatives,
- faire ressortir de façon exhaustive les propositions,
- rester synthétique ce qui n'est pas un exercice des plus faciles.

Au travers d'un montage, j'ai rassemblé dans ce qui suit toutes les formulations que j'ai pointées sur le sujet, en essayant de leur laisser leur forme initiale et de ne pas trop y injecter de conclusions personnelles. Les citations apparaissent en italique dans le texte.

Moi qui suis identifié en général comme un misogyne invétéré, j'ai beaucoup appris sur le sujet.

J'espère n'avoir trahi et surtout n'avoir blessé personne au travers de rapprochements involontaires.

Bien évidemment, si vous estimez que des omissions, des erreurs ou des contresens existent dans cette synthèse, le fil de ce forum est là pour en discuter. Mais :

- ne pas faire apparaître, maintenant, de faits nouveaux,
- proposer une formulation « synthétique ».

Présentation du sujet

Généralités

Il semblerait que la représentation féminine au sein de la direction de notre fédération ne soit pas à l'image des 20 % de femmes constituant les fédérés. L'intérêt d'un tel débat, qui ne traverse pas que notre fédération, est de faire émerger des idées et des propositions aptes à faire évoluer la situation actuelle et donc les mentalités, y compris celles de ceux qui pensent que les misogynes ce sont les autres (sic J.-P. H.).

Un forum ne peut pas donner une valeur démocratique aux observations, remarques ou propositions qui y sont exposées. La synthèse des débats a pour objet de relever, de façon exhaustive, les idées exposées en vue d'un débat plus formel et d'éventuelles prises de décision. N'oublions pas que : quand on essaye de trouver des idées, des fois, on en propose de mauvaises. **En résumé :** « *Le milieu spéléo doit-il faire des progrès sur le plan du sexisme oui ou non ? Pourquoi ? Comment ?* »

Quelques définitions

- **Sexisme** : qui pratique une discrimination en fonction du sexe.
- **Misogynie** : hostilité ou mépris envers les femmes.
- **Macho** : homme qui affiche son sentiment de supériorité sur les femmes.

Quelques exemples

- Dire qu'il y a des activités pour les hommes et d'autres pour les femmes, c'est sexiste mais pas misogynie ni macho.
- Le fait que certaines commissions soient 100 % masculines, c'est du sexisme, ce n'est pas une opinion, c'est un fait.
- L'EFS ferait preuve de sexisme car à 100 % masculine, mais pas de discrimination au sens pénal.

Les débats

Le fil de discussion fut initialisé par Jean BOTTAZZI le 26 mai 2005 sous le titre « **Sexisme et spéléo : témoignages, opinions et voies d'amélioration** ».

Il a donné lieu à de très nombreux échanges. Le fil directeur est rapidement devenu l'affaire qui oppose Michèle R.-B. à la FFS (EFS) pour une présomption de discrimination sexiste lors de



son stage initiateur. Malgré quelques provocations, le débat est resté très digne; il a quand même vu l'intervention de Bernard LIPS. Ce fil de discussion a été fermé par le modérateur le 14 juin dans l'espoir de structurer les débats autour de thèmes proposés par Jean-Pierre HOLVOET le 3 juin. Les cinq fils de discussions ouverts à ce titre, dans le cadre **Femmes au sein de la FFS**, sont :

- **spéléo, harcèlement et discrimination ;**
- **la spéléo pour les femmes en club ;**
- **stages de femmes**
- **une commission femmes, pourquoi, comment ? ;**
- **parité femme/homme.**

Le découpage des sujets n'a pas contribué à la clarté des débats car, pour les contributeurs, les sujets sont restés très liés entre eux et, malgré les efforts du modérateur pour recaler les participations sujet par sujet, la dynamique du débat s'en est trouvée perturbée. Un constat s'impose: il ne faut pas trop « saucissonner » les sujets si l'on souhaite une participation dynamique des fédérés.

Les sujets parallèles

Le contentieux qui oppose Michèle à la FFS

Les contributeurs ont regretté, pour le moins, qu'aucune structure de conciliation ou de discipline n'ait tenté de régler cette affaire avant qu'une procédure judiciaire ne soit engagée. Ce point devra être repris dans d'autres synthèses (démocratie et FFS par exemple). En résumé, ils proposent de disposer d'une procédure interne pour évaluer ce qui s'est réellement passé, faisant intervenir un nombre équilibré d'enquêteurs choisis par la FFS et le plaignant et ayant pour mission de trouver un point d'entente. Ce chapitre serait hors sujet ici.

La transparence de la fédération

Les contributeurs souhaitent que la FFS ouvre ses archives, et en particulier celles de l'EFS, pour qu'au moins des études statistiques puissent être menées par une instance neutre afin d'étudier diverses corrélations possibles entre divers facteurs. Dans le cadre du sujet, il s'agirait de diagnostiquer d'éventuelles corrélations de sexisme.

L'équité dans les stages diplômants

Les contributeurs proposent qu'il n'y ait pas d'évaluation basée sur autre chose que des faits, soit, en langage normalisé, de constat d'écart à des dispositions préétablies.

Analyse du sujet

Éléments permettant de circonscrire le problème

- Le fonctionnement dans les clubs, ce n'est pas la fédération [...], ce n'est pas au niveau des clubs que se posent les problèmes.
- La présence accidentelle de femmes dans les structures est tout autre chose que la vraie mixité, une mixité paritaire avec la même proportion de femmes à tous les niveaux, soit environ 20 %.
- Pour les femmes, les choses ne coulent jamais de source, elles doivent toujours se battre pour exister.
- Ne subissant jamais la misogynie, un homme aura toujours plus de mal à la percevoir.
- Les misogynes, ce sont toujours les autres.
- Aucun de ces messieurs n'était misogyne, ils avaient juste des *a priori* sexistes.

A titre d'exemple, des remarques relatives à une commission :

- La direction de [...] n'est constituée que d'hommes depuis quelques années.
- J'ai déjà dit qu'aucune femme n'avait postulé pour y entrer.
- C'est peut-être que la porte ne leur était pas si ouverte que cela.
- Il n'y a pas de postulante, pourquoi ? [...] La question est de faire qu'il y en ait.
- La cooptation fait que les hommes cherchent toujours des hommes.
- Les postes cooptés sont très difficiles d'accès aux féminines.
- Les hommes poussent les femmes qu'ils peuvent le mieux manipuler.
- Les femmes motivées ne manquent pas quand on fait l'effort de vouloir les trouver.

Quelques remarques quant à la prise de pouvoir :

- Le fait de s'élever dans une hiérarchie n'est pas toujours synonyme de compétences.
- Si les femmes veulent le pouvoir, elles n'ont qu'à faire comme les mecs et le prendre. Je ne vais pas parler d'égalité des chances mais



- d'intérêt général : que vaut la logique qui prétend qu'il serait bon que le pouvoir soit à ceux qui le prennent ? Pourquoi les personnes motivées par le devant de la scène seraient, pour la collectivité, meilleures que d'autres ?
- Les mecs n'ont pas à prendre le pouvoir, on va les chercher et on leur donne.

Éléments révélant le problème

- Arrêtons de les [les femmes] considérer comme des êtres différents, arrêtons de les mettre à part dans les commissions ou autre. Les femmes sont des spéléos au même titre que les hommes.
- Pour lutter contre les discriminations envers les femmes, il faut d'abord en prendre conscience. Même les femmes peuvent ne pas en être conscientes.
- Alors que Michèle arrête [...] de nous faire croire que les mecs sont sexistes, misogynes, machistes, etc. C'est au travers de ce genre d'affirmation que les femmes risquent d'être provoquées par certains spéléos vexés et ainsi donc de rencontrer des difficultés.
- Une femme qui choisit de faire de la spéléo doit savoir à quoi s'attendre.
- A part faire de la spéléo, je ne m'attendais à rien d'autre.
- Tu as un petit côté MLF qui oblitère ton jugement.
- Attention à la stigmatisation et à la discrimination positive.

Propositions

Stages

Les contributeurs ont voulu souligner les mauvaises bonnes idées :

- Stages 2005 labellisés « encadrement mixte » : un échec issu d'un consensus très féminisé (stigmatisation des femmes).
- Stage famille... à essayer mais ne s'applique pas aux stages diplômants.

En ce qui concerne les stages diplômants, ils nécessiteraient l'éducation des cadres et une formalisation de la formation à l'évaluation. Dès maintenant, il serait nécessaire que chaque responsable de stage intègre dans son équipe une proportion raisonnable homme/femme... mais il y a trop peu de femmes cadres. C'est une piste à court terme : augmenter le nombre de cadres féminins.

On relèvera :

- Stages pour faciliter la participation des féminines (notamment mise en place de garderie pour les enfants).
- Je ne peux imaginer qu'il n'existe aucune idée ou témoignage concret pour faciliter cette pratique (le modérateur).

Quelques bases de réflexion :

- Des stages femmes ? Pourquoi pas des stages de vieux encadrés par des vieux, de vieilles par des vieilles, de jeunes par des jeunes [...] on pourrait aussi départager les hétéros des homos ?
- Des stages femmes ? Ce serait exactement l'inverse de la parité et d'une mixité réussie.
- Des stages réservés aux femmes, cela risque surtout de pérenniser les clivages.

Quelques retours d'expérience :

- Les antagonismes, lorsqu'ils dépassent les simples conflits de personnes, sont plutôt enrichissants.
- Les groupes homogènes (tous vieux, tous jeunes, tous hommes, tous du même profil d'activité) sont souvent ennuyeux, même si au début on s'y sent bien à sa place. La mixité, tant parmi les participants que les encadrants, génère des visions plus diverses et une émulation supplémentaire. [...] Il y a des bons et des chiants des deux côtés.

Une proposition consensuelle :

- Des stages labellisés « mixité garantie ». Réussir que l'encadrement soit toujours mixte est un bon objectif, que cela devienne naturel.

Quotas

Les nombreuses contributions sur ce sujet montrent que presque tout le monde est contre mais qu'on n'a pas trouvé mieux :

- Les quotas... quelle horreur ; je préfère le terme de « poste réservé ».
- La parité serait plutôt utile [...] dans l'encadrement et l'enseignement. C'est peut-être par là que les progrès pourraient commencer.
- Je refuse le concept de parité érigé en loi, gravé dans le calcaire car c'est en réalité une politique de « quotas » n'exprimant que des statistiques et non les véritables motivations des individus.



- Je ne suis pas un fan de l'idée des quotas car tout ce qui est systématique me dérange. Je comprends par contre que ça puisse être une solution utile et efficace pour forcer le passage là où l'intelligence de laisser la place fait défaut. Laisser la place à un peu de pragmatisme face à l'intérêt général.
- Je déplore qu'aucune femme ne soit là, hors celles qui sont issues des quotas. Ce qui montre que, dans l'état actuel des choses, seuls les quotas permettent aux femmes d'être présentes dans les structures fédérales.
- La politique des quotas, c'est quand on n'a rien trouvé d'autre. Ce n'est pas la meilleure et ça ne résout pas tout, loin de là. C'est un petit pas facile à faire.
- Le jour où la parité sera atteinte sans quota, on pourra être sûr que les structures fédérales fonctionneront de façon réellement démocratique.
- Oui, je suis pour les quotas.

Commission femmes

Les avis sont très partagés, sur le principe même de son existence :

- Pas de commission femmes, les hommes et les femmes sont faits pour se rencontrer.
- La création de commissions liées à des critères personnels (sexe, âge) va à l'encontre de l'esprit d'équipe et de l'enrichissement que peut apporter la coopération des différences et de l'expérience de chacun.
- Ce n'est pas en créant des commissions discriminatoires que l'on apprendra à vivre ensemble dans le respect de tous.

- Le but d'une commission femmes est à l'opposé d'une commission discriminatoire, il s'agit simplement de prendre la mesure, réelle, des discriminations existantes et de lutter de façon efficace, +/- directive s'il le faut, contre cet état de fait.

Sur les objectifs envisageables :

- Une commission femmes ? avec quels objectifs : obtenir une commission enseignement mixte serait un début, arriver à la parité dans toutes les commissions serait normal.
- Faire que toutes celles qui pratiquent la spéléo cessent de s'autocensurer.
- La lutte contre les discriminations fait partie des objectifs d'une commission femmes.
- L'objectif de la commission femmes est de disparaître quand la parité est [sera] parfaite.

Une commission femmes dans la lignée de la commission jeunes ?

- La commission jeunes a son efficacité, la remettre en cause au nom de l'universalisme [...] serait regrettable.
- De même que la commission jeunes comprend des moins jeunes, une commission femmes est ouverte aux hommes.

On peut l'appeler commission pour la mixité et la parité entre hommes et femmes. Les hommes sauront qu'ils n'en sont pas exclus et les femmes que le but n'est pas de rester entre elles.



*Salle du Chat.
Photographie
Thierry Aubé.*



Licence, symbole de fédéralisme ou simple accès à une assurance ?

par Jean-Pierre HOLVOET

En ce qui concerne les individuels, il est nécessaire de rappeler en préambule que leur existence date de la création même de la FFS qui a regroupé :

- 1 - Les individuels de la Société spéléologique de France qui recherchaient principalement des possibilités d'échange à caractère scientifique, et
- 2 - Les clubs du Comité national de spéléologie qui attendaient de cette fusion une plus grande prise en compte de leurs attentes.

Il importe que nous prenions en compte cette donnée historique, même si les choses ont bien changé depuis 1963.

Néanmoins « l'opposition » entre **scientifiques et sportifs** alimente encore bien des échanges au sein de notre fédération.

Les individuels sont aujourd'hui ceux qui sont licenciés à ce titre sans appartenir à un club. Ce pourrait être demain les membres d'une société sportive à but lucratif si nous ouvrons nos activités à de tels organismes, notamment en lien avec les professionnels dont un grand nombre adhèrent à nos valeurs et souhaitent obtenir pour leur structure le Label FFS.

En ce qui concerne les individuels dès 1985, ont été créées les ADI (association départementale des individuels) pour leur permettre de disposer des mêmes droits que les membres de club.

Mais cette solution est contestée par certains :

« En clair, on regroupe les individuels dans une association (comme un club de vote). Ils perdent leur individualité pour se rassembler dans un club virtuel lors des votes. Qu'est-ce ce qu'ils attendent de la fédé ? Est-ce respecter leurs valeurs et leurs intérêts ? J'en doute ! »

Le débat a tourné ensuite autour de l'opposition ressentie dans la question entre membre individuel et convivialité, tous s'accordant pour affirmer que cela n'avait pas de lien, car :

« *Ni la convivialité, ni la vie fédérale ne sont limitées aux seuls clubs.*

Un individuel peut être actif dans son CDS, se regrouper avec d'autres sans former une structure de type club.

C'est une liberté de pratique: toutes les pratiques de la spéléo doivent être préservées au sein de la FFS dès lors qu'elles respectent les personnes et le milieu.

On peut être convivial sans pour autant être membre d'un club.

Comme on peut être tout à fait imbuvable tout en étant membre d'un club.

Il est des licenciés "clubs" très individuels et des licenciés "individuels" très collectifs.

Ce qui doit primer dans notre fédération ce n'est pas le fait d'être individuel ou membre de club, mais notre sentiment d'appartenance à une fédération dont nous partageons les valeurs. »

Pour certains, être individuel est synonyme de liberté :

« *Je souhaite trouver une liberté de mouvement et de parole que certaines structures locales étouffent...*

La licence individuelle me permet de conserver le lien fédéral tout en obtenant cette liberté souhaitée ! »

Néanmoins le « véritable individuel » ne se trouverait pas à la fédération :

« *Le "véritable" individuel ne ressent pas le besoin de faire partie d'une fédération dans laquelle il ne se reconnaît pas pour pratiquer la spéléologie. La France est encore un pays de*



liberté et il lui est possible de contracter une assurance autre que celle proposée par la fédération (MAIF par exemple). »

Et puis, ne serions-nous pas tous des individuels en puissance ?

« Les amalgames de spéléos issus d'une tripotée de clubs qui se réunissent pour former une équipe ne sont-ils pas en définitive qu'une réinvention d'une pratique individuelle ?

Et en définitive, pourquoi tiennent-ils à leur statut d'individuels ? Parce qu'ils se moquent du côté administratif stérile et qu'ils trouvent que la politique fédérale est très loin de leurs préoccupations... ! »

« Pour moi, les individuels, ça ne me dérange pas car il y en a des plus actifs que dans les clubs. Je pense que le problème est ailleurs, notre activité est source de convoitises et déchirement. Qui n'a jamais entendu parler de cette première disparue au profit d'un autre membre qui s'est empressé de la faire à la place d'un autre ?

Ce genre de comportement crée des éclatements, les clubs se multiplient, les individualités aussi.

Pour ne pas avoir de problèmes, le spéléo se la joue en solo.

Lorsqu'il reste fédéré il faut s'estimer heureux et ce, même s'il est individuel.

Cela montre qu'il reste attaché à nos valeurs fédératrices.

Le plus dangereux c'est toutes les pratiques sauvages qui ont une tendance à augmenter ».

Mais qu'est-ce donc qu'un individuel ?

« Pour être individuel, faut-il être riche ?

En effet, il faut vraiment avoir du fric pour pouvoir s'acheter à titre perso tout le matos collectif nécessaire pour un exploit d'envergure. A moins qu'ils ne se cotisent pour faire caisse commune... et pour moi ça s'appelle un club. »

« Ce n'est pas le fric qui fait l'Individuel, mais sa façon de concevoir une exploration, voire un style d'équipement.

A l'origine, une bande d'individuels commence par des spéléos de clubs las de ne pas trouver dans leur structure des équipiers pour faire certains trous d'envergure... Après quelques sorties, si l'amalgame prend, c'est pour longtemps... ! »

La présence des individuels gênerait-elle la fédération ?

« N'oublions pas que la fédération ne fait pas de cadeau sur les tarifs aux individuels. »

« La fédération n'a pas l'air d'aimer les individuels qui sont souvent d'anciens membres de clubs qui n'éprouvent plus le besoin d'adhérer à un club pour pratiquer la spéléologie.

En agissant de la sorte, elle se coupe de pratiquants qui ne se fédèrent plus et continuent néanmoins à aller sous terre... »

Une enquête montrerait que cette attitude concerne bien plus de monde qu'elle l'imagine... ! »

« Vaste politique de NORMALISATION de notre fédération.

Est-on vraiment maître chez nous ? »

Toutes les formes de spéléo ayant le droit d'exister, autant renforcer ce qui les unit, donc la fédé.

« Moi j'ouvre les yeux et je constate que beaucoup d'individuels grattent dans tous les clubs notamment pour avoir accès à du matos.

Et puis, l'individualité, c'est bizarre, c'est un mot qui ne colle pas avec ma vision de la spéléo.

A l'excès, s'il n'y avait plus de clubs, que des individuels, que se passerait-il ?

La formation ? Les grands projets ?

Pour moi, ce sont bien les clubs qui sont les moteurs de tout ça. Ce sont eux aussi qui touchent des sous !

Et puis vous l'avez tous dit, vous avez tous commencé dans un club.

Est-ce que ça veut dire que vous avez pris tout ce qu'il y avait de bon ?

Et comment passez-vous le relais ? »

« Peu importe la manière dont les gens pratiquent leur activité pourvu qu'ils se fassent plaisir, ce qui est quand même le but principal. »

Faut-il, comme le préconise quelqu'un : « N'accorder, a priori, la licence individuelle que s'il n'y a pas de club dans une zone à déterminer autour du lieu de résidence du demandeur.

Encore faudrait-il connaître l'impact de cette mesure sur le nombre de licenciés. »



Mais à quoi sert donc cette licence ?

« Dans mon club, il y a des licenciés FFS qui ne prennent pas l'assurance car ils ne pratiquent que le canyoning et sont déjà assurés avec notre autre fédération d'affiliation (FFME).

Dans ce cas, la prise de licence est un acte de solidarité envers la FFS et la reconnaissance de son travail au niveau de l'activité canyoning. »

« Et si vous commenciez par redonner une voix à chaque fédéré ?

La solution passerait-elle par une représentation différente des spéléos de base ? Et si les individuels n'étaient pas considérés comme des pestiférés ?

Peut-être y aurait-il davantage de fédérés... ! »

« Combien d'anciens très expérimentés continuent à aller sous terre sans licence fédérale parce qu'ils estiment que la fédération ne les représente pas ? »

« La mise en place des assemblées générales de représentants (appelés aussi "grands électeurs") date pour la fédération de 1985 en application du décret de l'époque sur l'agrément des fédérations sportives et l'instauration de statuts types.

Ces représentants disposent d'un nombre de voix en FONCTION du nombre de licences délivrées dans le club.

Le terme "en fonction" permet, si on le souhaite, d'avoir autant de représentants que de licenciés. C'est ce qu'ont adopté de nombreux CDS qui fonctionnent donc au niveau de leur AG comme précédemment.

Le débat sur la représentation a traversé très largement notre fédération en 1985. Aujourd'hui, on constate que ce système de représentation tant au niveau régional que national s'avère plus démocratique et plus efficace que celui en vigueur antérieurement. Des débats préalables ont lieu dans les CDS et dans les CSR et les représentants se positionnent avec davantage de recul et ne défendent pas que leur propre intérêt.

Mais, peut-être faut-il s'interroger sur la composition de nos AG et y introduire une représentation des départements voire des clubs. C'est en tout cas un débat intéressant et toutes les propositions doivent être étudiées. »

« Tout scrutin qui n'est pas 100 % proportionnel s'avère être, quoi qu'on en dise, "une arnaque" du pratiquant de base... ! Le suffrage universel direct est le seul qui soit le reflet exact des opinions d'une population. »

« Sur 8000 fédérés qui ont reçu le questionnaire "Etats généraux", combien ont répondu ? 400 à peine ! Alors que le sujet est d'importance, non ? Moi, j'ai bien peur que le système grand électeur actuel soit le moins mauvais des systèmes démocratiques.

En effet, si 1 spéléo = 1 voix et qu'à l'AG on se retrouve avec 200 voix au mieux sur 8000, vous trouvez ça démocratique ?

A l'heure actuelle, dans les régions où ça se passe bien, les grands électeurs sont vraiment les représentants des spéléos locaux ; il y a eu souvent des échanges en réunion au préalable sur les prises de positions, etc., en vue de l'Assemblée générale nationale.

A mon avis, c'est plutôt là qu'il y a des efforts à faire, afin que chaque spéléo se sente vraiment représenté par la personne qu'il choisit comme grand électeur.

Je pense, par exemple, systématiser les réunions de grands électeurs préalables à toute Assemblée générale, les inviter aux réunions de Comité directeur région, etc. »

Pour conclure provisoirement, la licence n'entraînerait-elle pas des devoirs ?

Actuellement, la licence fédérale, c'est une marchandise, on la considère comme un droit pour faire de la spéléo.

Ce doit être un devoir :

- devoir de respect de l'environnement,
- devoir de soutenir la communauté,
- devoir de s'entraider.



A propos des coupons d'initiation : cadre fédéral irresponsable ?

par Jean-Pierre HOLVOET

L'initiateur de ce débat s'insurge du fait que les coupons d'initiation ne sont délivrés qu'aux clubs assurés FFS.

En effet, pour ces coupons, « le parrainage est obligatoire et le parrain est le président du club du CDS ou du CSR, ou par délégation écrite de celui-ci le secrétaire, le trésorier ou tout licencié breveté FFS, sous réserve que son club soit lui-même assuré FFS. Les individuels brevetés adhérents FFS peuvent sous certaines conditions obtenir ces coupons » (voir cahier assurance dans le *Mémento du dirigeant*).

En fait, il considère la position de la FFS vis-à-vis des cadres fédéraux déshonorante puisque ces derniers ne peuvent disposer à leur guise des cartes d'initiation.

Il propose de ne pas rendre obligatoire l'assurance du bureau des clubs, mais de laisser les responsables de club choisir et prendre leurs responsabilités.

Hormis une proposition de négociation avec l'assureur, cette question n'a pas vraiment déchaîné les passions puisque seulement quatre personnes s'y sont impliquées.

Elle sera donc transmise au président de la commission assurances qui pourra apporter toute précision utile sur les conditions d'obtention par les clubs de l'assurance fédérale et analyser les conséquences liées à ces conditions pour, le cas échéant, renégocier celles-ci avec notre assureur.

La fédé, qu'est-ce que c'est pour vous ?

par Jean-Pierre HOLVOET

Il n'y a eu que 4 participants à ce forum regardé par 137 visiteurs.

On a pu le voir dans de nombreuses interventions, le terme « fédé » est employé avec des sens parfois très différents.

La « fédé » désignerait-elle la personne morale, l'ensemble des fédérés ou les dirigeants fédéraux ?

Pour les uns, c'est très clairement la personne morale en rappelant « qu'elle est incarnée par le Président qui est responsable de l'association devant la justice ».

Pour d'autres, « la Fédé c'est d'abord moi et mes potes avec qui j'ai fait de la spéléo, ceux avec qui j'en ferai peut-être et ceux avec qui je n'en ferai pas. Le président et les quelques sbires qui l'entourent au Comité directeur n'étant que nos porte-parole. La Fédé, c'est ce que vous voulez en faire et pour cela, il faut mettre la main à la pâte. »

Dit autrement: « une fédération, c'est avant tout des femmes et des hommes qui œuvrent consciemment ou pas pour des grands objectifs cohérents (politique fédérale) en fonction de valeurs proches sinon communes (éthique) ».

« La fédé serait aussi un peu plus que la somme des parties qui la constituent, tout comme l'intérêt général est un peu plus que la somme des intérêts particuliers ».

Sans vouloir clore ce débat, il n'est pas inutile de rappeler que le rôle et l'organisation de la FFS sont clairement définis dans les statuts.

Le terme générique « fédé » est peut-être facile d'emploi mais à l'évidence il est extrêmement imprécis.

Ne serait-il pas préférable de désigner précisément les instances fédérales que l'on souhaite mettre en évidence, plutôt que de parler de « fédé » ?

Démocratie et FFS

par Jean-Pierre HOLVOET

18 personnes ont participé à ce forum et il a été vu par 451 visiteurs.

Pour un certain nombre de personnes, la démocratie de représentation ne les satisfait pas :

- elle serait « *une parodie de démocratie* » ;
- elle permettrait à *une minorité de prendre le pouvoir et de l'exercer sans contrôle* ;
- elle serait *un système qui aboutirait à ce que les élus du dernier cercle (niveau national) ne soient pas représentatifs des électeurs du 1^{er} cercle (niveau des clubs)* ;
- elle serait à l'origine du *désintérêt des spéléologues* ;
- elle serait *un système fermé dont il faudrait ouvrir les portes* ;
- elle empêcherait *la pluralité et l'expression des minorités*.

Pour d'autres :

- *ce système est parfaitement démocratique* ;
- *il n'a jamais empêché un fédéré de base non Grand Electeur de s'exprimer lors d'une Assemblée nationale*.



Agas, remontée du puits 80. Photographie Thierry Aubé.

La question des postes réservés est également évoquée et contestée. Une précision pour ceux qui l'ignorent, il n'y a plus de postes réservés au Comité Directeur hormis le poste de médecin. Quant à l'égal accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes, il implique de répartir les postes au sein de ces instances proportionnellement aux licenciés éligibles de chacun des deux sexes.

Beaucoup proposent que l'on s'en tienne à 1 licence = 1 voix, mais certains dénoncent les risques d'un tel système :

- *déresponsabilisation des niveaux intermédiaires (CDS, CSR) ;*
- *organisation complexe des Assemblées générales nationales ;*
- *manipulation et démagogie.*

D'autres que l'on revienne à un Comité directeur composé des présidents de régions et d'élus à titre individuel.

D'autres encore que l'on élise le Comité directeur au *suffrage universel*.

D'autres enfin que l'on maintienne le système actuel en donnant à chaque représentant autant de voix que de fédérés qu'il représente.

Mais au-delà du système lui-même (car « tout système génère ses travers ») ce qui est attendu *c'est davantage de transparence, d'écoute, d'attention aux autres, de référence aux textes fondateurs et de communication.*

Une solution réside peut-être dans la mise en place de formation des dirigeants pour qu'ils sachent faire face aux réclamations, prendre des conseils utiles, communiquer et décider en connaissance de cause.



La FFS, une fédération citoyenne ?

par Jean-Pierre HOLVOET

13 personnes sont intervenues dans ce débat et 695 visiteurs l'ont consulté.

La question de la place et du rôle de la FFS dans la société a été diversement accueillie par les participants :

- Il y a ceux qui considèrent que cette question « leur semble fort éloignée des préoccupations du spéléo lambda ».
- Ceux qui ramènent tout aux pratiques, sans préciser de quelles pratiques il s'agit, et qui considèrent qu'il y a trop d'écart entre « le discours officiel » et « les pratiques obscures ».
- Ceux qui pensent que les spéléologues sont comme M. Jourdain et sont « par nature citoyens et adeptes du développement durable ».
- Ceux pour qui cette question renvoie au problème de l'image (« le problème est que l'image passe mal ») et qui invitent à « nous médiatiser ».
- Ceux qui « aiment la fédé » et qui voient dans ces forums une démonstration de citoyenneté (« une fédé qui établit ce type de dialogue a forcément quelque chose de citoyen ! »), mais regrettent qu'il y ait si peu de participants.
- Ceux qui affirment que « citoyen, actif dans la société et adepte du développement durable » sont des points acquis de façon évidente à notre fédération, mais qu'il faut

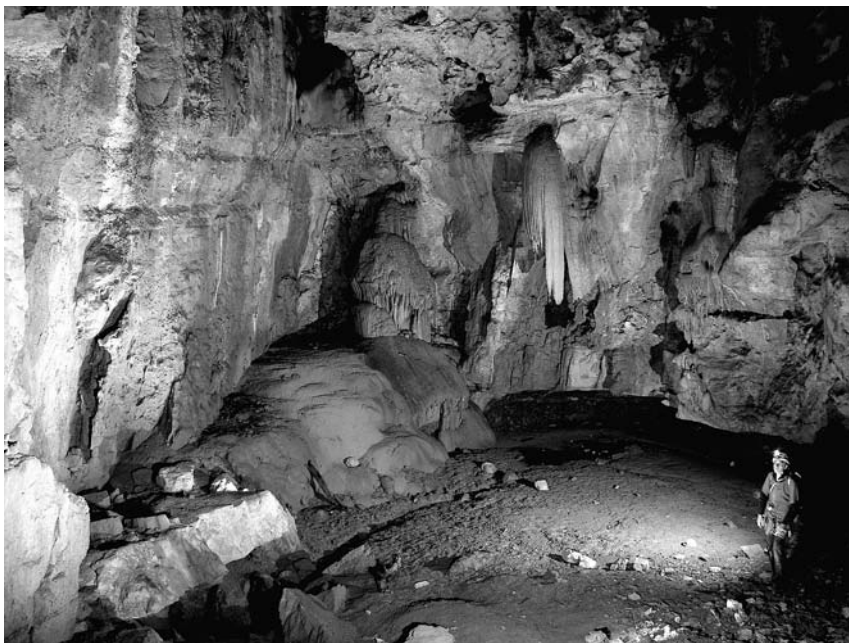
« les conserver au cœur de notre éthique et de nos pratiques et le faire savoir ».

- Enfin, il y a ceux qui pensent que *si la question oblige certains à prendre un peu de hauteur et à sortir de leurs trous, ce n'est déjà pas si mal !*

J'ai repris ici un certain nombre de critiques, suggestions, propositions et impressions des participants qui seraient de nature à rendre la fédération plus citoyenne. Notées sous forme interrogative, elles permettent de nuancer des propos parfois péremptifs ou excessifs.

La « fédé » (terme qu'il conviendra de préciser ultérieurement, voir le forum « La fédé qu'est-ce que c'est pour vous ? ») **serait-elle plus citoyenne si ? :**

- elle respectait les statuts et la loi sur les associations ;
- elle s'intéressait davantage aux découvertes, aux travaux, à l'activité ;
- elle mettait en pratique ses discours dans son fonctionnement et montrait plus de transparence ;
- elle faisait connaître ses actions, ses valeurs ;
- elle résiste à un excès de professionnalisme ;
- elle continue à offrir tous les atouts pour que les spéléos s'approprient les termes de « citoyen » et de « développement durable » et les fassent vivre ;
- elle était plus « démocratique ».



Camélié,
salle Mazauric.
Photographie
Jean-Yves Bigot.



Recrutement

par Bernard THOMACHOT

Regroupement de thèmes

Les thèmes élémentaires du forum de discussion qui ont été analysés pour cette synthèse intermédiaire sont :

1 - « Est-il indispensable de recruter ? »

ouvert par François MARCHAND le 5 juillet 2005. 27 messages de 7 contributeurs. Thème vu 575 fois au 20 août 2005.

2 - « Les outils du recrutement ? »

ouvert par François MARCHAND le 23 juin 2005. 8 messages de 5 contributeurs. Thème vu 267 fois au 20 août 2005.

Soit au total pour les deux thèmes : 35 messages de 7 contributeurs (on retrouve les mêmes contributeurs sur les deux thèmes).

Synthèse

Grandes lignes

Une idée force ressentie dans ces thèmes peut se résumer par cette question, exprimée par plusieurs contributeurs : « *Recruter, pour quoi faire ?* ».

Ce sont généralement les tentatives pour répondre à cette question qui ont amené les contributeurs à identifier les risques et opportunités du recrutement.

En fonction de leur sensibilité, certains ont ensuite exprimé un avis favorable ou opposé ou indifférent à une politique de recrutement volontariste.

Par ailleurs, certains se sont positionnés dans l'hypothèse d'une campagne de recrutement et ont tenté d'en décrire les méthodes et outils.

L'objet de cette synthèse est seulement de lister les arguments des uns ("anti") et des autres ("pro"), ainsi que les méthodes et outils jugés utiles, voire nécessaires, à une campagne éventuelle de recrutement.

Les arguments relevés en faveur d'un recrutement volontariste sont :

1 - Etre plus nombreux pour défendre nos « droits » (droits = « aspirations légitimes », aussi bien que « réglementations » renforçant la libre pratique).

2 - Etre plus nombreux pour réaliser davantage de projets (explorations, désobstructions, prospections, expéditions).

3 - Etre plus nombreux à partager le plaisir de la passion spéléo.

4 - Renouveler et rajeunir les effectifs des clubs pour que ceux-ci puissent perdurer.

5 - Révéler des vocations qui ne se seraient peut-être jamais découvertes spontanément.

6 - Enrichir notre communauté avec des idées neuves et différentes.

Les arguments relevés contre un recrutement volontariste sont :

1 - Risque de surfréquentation et de dégradation du milieu karstique.

2 - Risque de dilution et de perte de nos valeurs fédérales actuelles.

3 - Risque de dérive vers une pratique consumériste qui affaiblirait nos positions face aux pouvoirs publics.

4 - Risque de conflits entre personnes et projets divergents (idée proche de la C-2).

5 - Risque de ne pas savoir gérer, accueillir un afflux de néophytes.



Les enjeux, stratégies (cibles, méthodes, lieux) et outils de recrutement

Sauf mention contraire, les idées exposées sont généralement valables quelle que soit l'entité qui opérerait pour une politique de recrutement volontariste (fédération, régions, clubs).

Définir des enjeux (finalités) pour le recrutement envisagé :

- maintien des effectifs ;
- renouvellement des effectifs ;
- rajeunissement des effectifs ;
- augmentation des effectifs (seuil visé ?) ;
- introduction de nouveaux profils géographiques ou sociaux.

Définir une ou plusieurs stratégies (= cibles, méthodes, lieux) :

- maille de la campagne de recrutement (national, régional, local) ;
- cibles prioritaires (jeunes, consommateurs...);
- lieux à privilégier en fonction des cibles (lycées, sites touristiques...);
- choisir et réaliser les outils adaptés (expositions, démonstrations, initiations...);
- ne pas oublier la période d'accueil qui fait partie du recrutement au sens large.

Définir et mettre au point les outils de recrutement identifiés précédemment :

- expositions dans les lieux fréquentés par les cibles choisies (lycées, cavités aménagées, magasins de sport...);
- participation aux manifestations locales de présentation des associations ;
- développement et entretien de sites internet performants ;
- mise en place de week-ends découverte et initiation ;
- utilisation des manifestations de masse fédérales déjà existantes (JNS...);
- campagnes d'annonces dans la presse locale.

L'accueil

L'accueil fait partie du recrutement.

C'en est même la seule forme passive lorsqu'il n'y a pas de politique volontariste de recrutement. L'accueil comprend, selon le niveau du recruté : découverte du milieu, initiation et, dans tous les cas, intégration au groupe. L'accueil doit être formalisé, jalonné par des étapes concrètes, notamment dans le cas des vrais débutants ("néophytes") :

- 1 - Adhésion, avec licence et statut, voire contrat « néophyte » (tarif et conditions de remboursement adaptés).
- 2 - Désignation d'un parrain, au sein du club recruteur, voire d'un autre club, en fonction des profils de personnes ou de localisation géographique.
- 3 - Remise d'un carnet de route (*Agenda EFS* ou *Mémento spéléo canyon*) pour baliser l'intégration du néophyte. Utilisation et commentaire de ce carnet de route pour les non-débutants.
- 4 - Transfert possible d'un club à l'autre, sans frais pour le néophyte.
- 5 - Plan de formation.

La fédération doit prendre sa part (évolution des statuts, aides financières, édition de carnets, stages EFS...) dans cette étape d'accueil, pour soulager les clubs (points 1, 3, 4, 5).



Buse, travaux zone d'entrée. Photographie Thierry Aubé.

Argent et solidarité

par Jean-Pierre HOLVOET

Ce thème souhaitait pouvoir faire le point sur les expériences menées au sein de la fédération pour accueillir les personnes démunies. Il proposait aussi de réfléchir aux différentes formes de discrimination par l'argent qui peuvent interdire l'accès à des postes d'élus. Il s'agissait donc de réfléchir ensemble sur le rôle social de la fédération et ses limites.

Parmi les quelques expériences ou solutions proposées, on retiendra :

- l'idée d'une cotisation modulée en fonction des revenus ;
- l'utilisation des bons CAF ou des tickets sport ou tickets jeunes ;
- offrir des « ristournes » aux étudiants, aux Rmistes et aux chômeurs comme on le fait pour les jeunes ;
- développer une information en direction des clubs sur toutes les aides possibles et les moyens de les obtenir ;
- récupérer du matériel, le remettre en état pour éviter les achats trop onéreux.

Certains vont beaucoup plus loin et proposent de supprimer toutes les aides qu'ils qualifient de discriminatoires pour les remplacer par un système de contrat avec des engagements réciproques.

Mais l'adhésion à la FFS n'est-ce pas déjà un contrat... ?

D'autres stigmatisent les dérives possibles qu'engendrent les aides financières mises en place et s'interrogent sur notre capacité et notre légitimité à demander et contrôler certaines informations considérées comme confidentielles. D'autres encore ne croient pas que les missions de la FFS soient celles du soin social, de l'amélioration de la santé et de la restructuration de la personnalité. Si ces pratiques peuvent exister au sein de la FFS, elles ne peuvent être que le fait de professionnels de la santé ou de l'éducation qui utilisent l'activité à cette fin et ne doivent pas être instrumentalisées pour augmenter le nombre des adhérents.

La seconde partie du thème n'a pas été traitée.



*Palier dans
le puits 80
de l'Agas.
Photographie
Thierry Aubé.*



Cavités sensibles

par Bernard THOMACHOT

Idées forces

Les cavités sont dites sensibles lorsqu'elles présentent des particularités (accès, minéraux, faune, flore, exploitations diverses, archéologie, paléontologie...) qui perturbent naturellement ou volontairement le libre accès à tout ou partie de cette cavité. Ces cavités sont alors aménagées et/ou gérées de manière à tenir compte de ces particularités. Ces aménagements et restrictions sont généralement destinés à protéger la cavité et/ou les droits de son propriétaire.

Les restrictions d'accès à une cavité sont plutôt admises par les participants.

Cependant, tous soulignent une première difficulté qui est de définir le juste niveau de restriction, sans "surprotéger" ni "sacrifier" les cavités.

Un autre sujet voisin est de savoir ce qui est légitime pour définir les restrictions d'accès et les aménagements éventuels de la cavité (porte, rebouchage partiel, réplique...). La troisième difficulté est de gérer les restrictions ainsi instituées, tant au plan interne (logistique) qu'au plan externe (conventionnement).

Recueil de motifs acceptables pour restreindre l'accès à une cavité

- réserve en eau ;
- souhait du propriétaire de limiter le nombre de visiteurs ;
- fragilité de certaines parties minérales de la cavité (jolies concrétions...);
- présence de faune à protéger (chauves-souris...);
- risques accrus pour les visiteurs en cas d'affluence ;
- règlement de classement de la cavité ;
- travaux ou études particuliers en cours...

Recueil de méthodes et témoignages sur l'établissement et la gestion d'une restriction

Procédure de qualification et d'aménagement

Un contributeur résume une trame possible de procédure permettant de qualifier et de définir l'aménagement d'une cavité sensible.

Cette procédure est trop longue pour être reproduite ici, mais elle repose sur les principes suivants :

- réflexion et décision collégiales de toutes les parties intéressées par la cavité (inventeur, propriétaire, utilisateurs, spéléologues locaux, fédération, collectivité locale, pouvoirs publics...);
- mesures conservatoires et prise en compte prioritaire des avis de l'inventeur pendant la phase initiale de concertation.

Méthodes de gestion d'une cavité sensible

Parmi les méthodes possibles de gestion d'une cavité, il est cité ou évoqué :

- Taire l'existence de la cavité.
Cependant un spéléo à sensibilité scientifique note que: « *La politique du secret n'est pas une mesure suffisante de protection, en outre elle constitue une entrave à la connaissance* ».
- Poser des portes à cadenas avec clef ou code (attention à la dissémination des clefs).
- Fermer totalement l'accès à la cavité (porte + règlement strict).
- Reboucher solidement l'entrée.

Autres considérations

- **La gestion d'une cavité sensible** est une activité qui est lourde et ingrate pour un club ou un CDS qui en a la responsabilité. Il convient de ne pas interférer dans cette gestion, en dehors des lieux de concertation.



- **Les actes de vandalisme** sur les aménagements ou de dénigrement de la gestion écœurent à l'interne et discréditent la fédération et les spéléos en général à l'externe. Inversement, « trop de réglementation nuit à la pratique ».
- **Pour espérer modérer la tendance** à l'excès des réglementations, il est important d'être partie prenante dans les réflexions et dossiers administratifs qui sont en amont de ces réglementations (ZNIEFF, arrêtés de biotope...), en « *[faisant] savoir aux autorités locales que les premiers protecteurs du milieu c'est nous*

(même si ce n'est pas toujours vrai...) ». Il faut pour cela « disposer d'une structure [de niveau ad hoc (CDS, CSR, Commission ou Délégation fédérale...)] pour négocier avec les diverses administrations... »

- **Besoin de reconnaissance et de justice** : le spéléologue ne se sent que plus « responsable... si en amont on [le] considère responsable et non d'emblée comme le facteur unique de la dégradation du milieu. Les idées reçues, les conclusions hâtives sans fondement, sans arguments, ne peuvent qu'exacerber nos sentiments d'injustice. »



Pèbres. Concrétions. Photographie Thierry Aubé.



Les journées de Méjannes-le-Clap

- > **Regards extérieurs sur la spéléologie**
- > **Compte rendu des ateliers et réactions**
 - > **Les EGS vus de l'intérieur**
 - > **Compte rendu des mini-forums
et expériences**
 - > **Méjannes la miraculeuse !**
- > **Comment remédier au vieillissement
de la population spéléologique française**
 - > **Discours de clôture**



Regards extérieurs sur la spéléologie

par Pierre-Olaf SCHUT

Le dispositif de consultation prévu par la FFS comportait l'envoi de deux questionnaires spécifiques à destination de personnes extérieures à la fédération, pour appréhender l'image que renvoient les spéléologues. Deux publics étaient visés : d'une part, les « partenaires », c'est-à-dire les institutions avec qui les spéléologues sont en relation (parcs naturels, services de Jeunesse et Sports, gérants de grottes aménagées, collectivités territoriales, etc.); et, d'autre part, les « visiteurs », ceux qui ont manifesté un attrait pour les grottes ou les canyons en sollicitant un professionnel (brevet d'état ou grotte aménagée). Pour diverses raisons, ces questionnaires ont eu un faible taux de réponse – de l'ordre d'une trentaine pour chacun – mais ces réponses conduisent néanmoins à certaines pistes qu'il est nécessaire de prendre en compte dans le cadre de cette réflexion.

L'image positive de la spéléologie chez ses partenaires

L'étude de la liste des partenaires ayant répondu au questionnaire montre que les relations qu'entretiennent les spéléologues avec les différentes organisations locales sont très nombreuses et variées, allant de la mairie au Conseil général, en passant par les services déconcentrés de Jeunesse et Sport, des associations de protection de la nature et quelques sociétés savantes. Ce large éventail correspond aux multiples facettes que recouvre la spéléologie. Toutefois, on note un certain déséquilibre au détriment des institutions savantes, alors que la spéléologie est aussi une discipline scientifique.

Les différents partenaires semblent percevoir assez lucidement cette identité multiple. En contact avec des spéléologues, ils savent que la spéléologie n'est pas une activité dangereuse (cf. question 4), qu'elle est à la fois une activité sportive, scientifique et environnementale (cf. question 5). A cela s'ajoute une vision positive de la FFS (cf. question 1). Du fait de cette représentation positive dont on peut se réjouir, les collaborations sont possibles et enrichissantes. Il faut toutefois être prudent dans l'interprétation : les rares réponses viennent certainement de personnes ayant eu un bon contact avec les spéléologues.

Quoi qu'il en soit, les conseils et collaborations possibles sont nombreux et variés (questions 7 et 8). Deux idées semblent intéressantes à dégager. La première se rapporte aux questions environnementales. La protection du milieu souterrain est une préoccupation de plus en plus importante chez les spéléologues. Associant idéaux écologiques et étude scientifique, cette voie semble intéressante à poursuivre et à renforcer, au vu de l'intérêt que manifestent les partenaires en ce sens. La deuxième idée réclame davantage d'efforts de la part des spéléologues puisque, jusque-là, elle a été insuffisamment investie. Il s'agit des actions pédagogiques à destination d'un public jeune, en collaboration avec les institutions scolaires. Ce type d'action est susceptible de renouveler, à moyen terme, les effectifs vieillissants de la FFS et de contribuer à diffuser une image positive de l'activité auprès du public.



Le grand public reste à convaincre

Les réponses au second questionnaire démontrent justement que la spéléologie doit encore convaincre pour se dégager de la représentation d'une activité technique et risquée (cf. question 7) qui rebute les spéléologues potentiels. Pour cela, il est important de susciter l'envie de se confronter au milieu souterrain car, bien souvent, une seule sortie suffit à faire évoluer positivement les représentations liées à l'activité et à motiver les explorateurs d'un jour à renouveler leur expérience souterraine (cf. question 2 bis).

Les professionnels sont en contact avec ce public et il semble nécessaire de favoriser la communication fédérale par leur intermédiaire car la FFS s'avère particulièrement méconnue (cf. question 8) alors que la moitié des pratiquants interrogés sont demandeurs d'informations sur les actions de formation qu'elle organise et sur les clubs de spéléologie (cf. question 10).

L'absence d'engagement de ces pratiquants dans le mouvement associatif est aussi à rechercher dans les modalités de pratique qui les caractérisent. Il semble que ces personnes privilégient la classique (cf. question 5) et ont une activité assez sporadique (cf. questions 3 et 6). Ce type de pratiquant ne représente peut-être pas le membre idéal d'un club mais il est intéressant de l'intégrer pour partager le goût du monde souterrain et éventuellement susciter par la suite un engagement plus important. Enfin, il semble important d'ajouter un mot sur la descente de canyons qui jouit d'une représentation plus positive auprès du grand public. Activité sportive de loisir, elle est reconnue comme ludique, peu technique et peu dangereuse (cf. question 7). Forte de ces atouts, elle peut être un vecteur privilégié pour faire de la communication positive et entraînante en faveur de la découverte des karsts.

Conclusion

La spéléologie jouit d'une image positive auprès de ceux qui la connaissent. Dans la perspective d'un renouvellement/rajeunissement des effectifs, il semble important de faire mieux connaître l'activité, d'en montrer la richesse et d'en gommer les représentations négatives qui se construisent autour de la médiatisation des accidents. Pour cela, il paraît nécessaire de communiquer davantage, notamment par le biais des professionnels. En outre, le public très jeune des scolaires ne doit pas être négligé, même s'il n'alimente pas immédiatement les clubs.



Compte rendu des ateliers et réactions

Atelier 1 : La spéléologie, la FFS et vous

Animateur : Daniel CAVAILLÈS
Compte rendu : Olivier CAUDRON,
Catherine PERRET, Roger MIR

*25-35 personnes sur la première partie du forum
(questions 1 à 3), une vingtaine ensuite.*

Question 1

➤ **La fédération, qu'en attendez-vous ? Quels services maintenir, supprimer, développer, créer ? Avec quels moyens ?**

En préliminaire, on s'est demandé s'il est adéquat de considérer la fédé comme un prestataire de services, ou une structure associative et militante, qui rend service dans une optique mutualiste. Un intervenant regrettait l'optique consumériste actuelle.

Le principal problème soulevé est celui du prix de la licence et de l'assurance. Le prix est considéré comme cher par certains (les jeunes notamment). Un intervenant rappelle qu'il est important de ne pas confondre l'adhésion à la fédé (qui correspond à un choix) et l'assurance (qui est un produit).

Une intervention relate un différend lors d'un stage et souhaiterait pouvoir disposer d'une instance de conciliation.

Propositions concrètes

- **Coupon d'assurance à la journée. Imaginer un système qui permet de s'assurer à la journée pour les spéléos licenciés qui pratiquent peu.**
- **Baisser les prix de l'adhésion et de l'assurance (diminuer les coûts de fonctionnement de la fédération, en particulier de gestion des locaux et bâtiments...).**
- **Créer un service de conciliation ou médiation pour gérer les conflits internes à la FFS. Cette structure pourrait n'être activée que ponctuellement.**

Question 2

➤ **Comment la fédération peut-elle valoriser les actions des clubs ?**

Cette question a été portée au débat, mais n'a pas eu d'écho dans la salle. On mentionne le FAAL comme moyen (plutôt mal connu) d'aide aux actions des clubs.

Le problème de la communication est soulevé : on ne connaît pas les structures ou les compétences existantes. On gagnerait à ce que les informations circulent davantage.

Propositions concrètes

- **Créer un « annuaire thématique de personnes-ressources » disponible dans les clubs, centralisé par la fédération.**
- **Créer un service d'information transversal des clubs vers les clubs, pour un échange d'expérience entre structures locales. Un intervenant imagine une sorte de Foire Aux Questions sur Internet.**



➤ **Comment aider les clubs à accueillir de nouveaux fédérés ?**

Cette question est introduite par une intervention de Thierry Saunier sur l'expérience du CDSC 13. La discussion aboutit à plusieurs propositions pour aider les nouveaux fédérés, qui concernent principalement l'aspect financier.

Propositions concrètes

- Réduire les coûts d'adhésion (dégrèvement par rapport au nombre). D. Molas signale qu'il existe maintenant un tarif famille pour l'assurance.
- Faciliter le règlement de la licence : certains départements proposent une avance (« crédit ») par le club/CDS/CSR.

➤ **En quoi les clubs peuvent-ils être les acteurs locaux des projets de la fédération ?**

Il apparaît que les projets nationaux trouvent peu de répercussions au niveau local : développement du canyon par exemple.

Question 3

➤ **L'environnement fait partie intégrante de nos activités. Comment le prendre en compte tout en préservant notre liberté d'accès ?**

La notion d'environnement a été comprise comme « milieu sensible » cristallographique souterrain. Pour plusieurs intervenants, une pratique raisonnée est compatible avec le respect du milieu, car les spéléos sont capables de protéger le milieu souterrain. Il n'y a pas lieu d'exagérer non plus (hyperécologisme). On mentionne la nécessité de contrebalancer l'étiquette sportive par une communication basée sur la connaissance du milieu apportée par le spéléologue. Plusieurs problèmes semblent découler du fait que les droits des inventeurs sont mal reconnus ; le spéléo a tendance à considérer qu'il a une propriété morale sur le milieu souterrain : soit il met des portes, soit il les fait sauter...

Propositions concrètes

- Divulgarion restreinte pour protéger certains sites, voire dissimulation de certaines découvertes, même si c'est un pis-aller.
- Si l'on ferme une grotte, il faut que la gestion de l'accès soit aux mains des spéléos.
- Mise en place d'une formation fédérale : « stage accès aux cavités sensibles », ou « gestionnaire de cavité sensibles ». Le premier serait la condition d'accès non encadré à certaines cavités, ou restreindre l'accès et encadrer les visites par un personnel formé.
- Lobbying auprès d'organismes de gestion de l'environnement afin de faire connaître nos compétences, insister sur la connaissance du milieu apportée par les spéléologues, et valoriser les actions de protection du milieu.
- Création d'un parc naturel géologique (maison de la PSM par exemple), à l'exemple d'un réseau en Chine. C'est un comble que les Français n'aient pas encore créé un parc de ce genre.



Question 4

> **Que proposer pour mieux répondre aux attentes des fédérés en matière de formation personnelle ? Des brevets fédéraux, pour quoi faire ? Comment faire pour que les cadres fédéraux soient pleinement porteurs des valeurs de la fédération ?**

La dernière question semble présumer que les cadres ne sont pas porteurs des valeurs fédérales. Lors de la discussion, le terme « cadre » n'a pas été différencié du « breveté ». On entend par là un technicien de la pratique. Un intervenant fait remarquer que les formations fédérales (notamment l'initiateur) sont globales (technique, connaissance du milieu et vie fédérale), plus difficiles que des formations équivalentes dans d'autres disciplines.

La discussion s'oriente vers le fait que les stages sont un lieu de communication privilégié de la fédé, qu'ils soient diplômants ou non. Statistiquement, on constate un lien direct entre formation et investissement fédéral. Ceux qui participent aux stages sont ceux qui s'investiront plus tard dans les clubs et structures fédérales. Cette constatation n'est (heureusement) pas exclusive. La fédé ne devrait pas avoir pour objectif de faire de chaque nouveau « cadre » un militant. En revanche, si les stages sont si importants pour la fédération, il faut qu'elle agisse en

fonction et les favorise clairement, en définissant les priorités et en mettant les moyens.

La suite de la discussion dérive sur la valeur des brevets (spéléo à deux vitesses). Heureusement, on rappelle que l'attachement au club et à la fédé est primordial et non dépendant d'un brevet.

Propositions concrètes

- Améliorer la présentation des contenus de stages (notamment le stage scientifique) et préciser les pré-requis.
- La formation doit être une orientation forte à chaque échelon de la fédé.
- Aide financière aux stagiaires, quel que soit le stage, diplômant ou non (proposition : 1/3 CSR et 1/3 CDS).
- Adapter la forme et les coûts des stages en fonction des attentes des stagiaires. Il s'agit simplement d'avoir une approche professionnelle d'écoute de l'attente (par exemple : stage sur plusieurs week-ends, hébergement à l'hôtel...).

Question 5

> **Les supports de communication utilisés : leurs cibles ? leur utilité ? Comment rendre la communication entre la fédération, les CSR, les CDS, les clubs, les fédérés plus efficace ? Quels outils ?**

Les questions 5 et 6 ont été débattues presque simultanément. Ce compte rendu restitue les avis et propositions concernant la communication interne en question 5 et ceux pour la communication vers l'extérieur en question 6.

Il y a effectivement un problème de communication interne (« de bas en haut »). Le fonctionnement des structures de la fédé est assez mal connu dans les clubs, considéré comme mal expliqué, malgré l'existence du *Mémento spéléo-canyon*.

Plusieurs avis s'opposent : certains argumentent qu'il faut circulariser l'information au maximum, et par plusieurs moyens (revues, infomail), tandis que d'autres pensent que trop d'information tue l'info. Il faut susciter la demande, rendre les spéléos curieux. La discussion porte également

sur *Spelunca*, reconnu comme l'outil de communication principal, même si certains souhaiteraient une revue plus vivante, alors que d'autres ne souhaitent pas la faire évoluer.

Propositions concrètes

- Effort sur la présentation des pages fédérales dans *Spelunca* pour les rendre plus lisibles.
- Faire participer et apparaître les structures déconcentrées dans ces pages
- Créer des « délégations » au niveau local (convention de diffusion de l'information par les CDS par ex., avec reversement de moyens)
- Rendre le *Mémento spéléo-canyon* plus présent, plus connu. Il semble qu'il reste souvent dans les clubs et ne soit pas distribué.



Question 6

> Comment améliorer l'image de marque de la spéléologie ?

Les intervenants sont tous d'accord sur le fait que la communication externe est importante. Il faut communiquer pour faire venir du monde (augmenter le nombre d'adhérents) et pour valoriser ce que font les spéléos. Ils constatent que la spéléo n'est que très rarement citée dans les médias, et souvent négativement, car « nous ne savons pas faire » (pas les compétences, pas d'énergie). En Midi-Pyrénées, un dossier de presse béton et une campagne de matraquage se sont révélés payants, puisque cela a débouché sur une petite émission sur M6. Il faut effectivement savoir activer des réseaux et cela ne s'improvise pas. Il faut aussi choisir le bon canal, on peut très bien passer à côté de l'info alors qu'elle s'étale partout (exemple : la participation à ces EGS !).

Les publications (films ou livres) sont généralement le fait d'initiatives individuelles. Dans notre société, ce sont les images qui ont le plus d'importance. Actuellement la fédé ne maîtrise pas le créneau et quelques films récents (*Patagonie*, L.-H. Fage, N. Hulot...) reflètent une image assez satisfaisante de l'activité, mais ne font pas le lien avec la base.

La seconde articulation de la discussion porte sur l'image elle-même. Que souhaitons-nous communiquer ? Par absence d'orientation, le choix se fait sur de l'événementiel (d'où l'image

souvent négative). La communication en général marche sur des actions concrètes et réellement intéressantes (par ex. pompage de Castelbouc). On pourrait mettre en avant des actions particulières (expés...). Plusieurs personnes estiment qu'il faut « faire rêver », car c'est cette image qui les a amenées à la spéléologie.

Les JNS sont essentielles dans cette optique, car c'est une occasion de se faire connaître en donnant une image positive de la spéléo au grand public, même si le retour en termes d'inscriptions n'est pas immédiat.

Propositions concrètes

- **Faire apparaître la communication externe dans le rapport d'orientation fédéral.**
- **Editer des affiches didactiques intemporelles (sans date, genre « Protégeons nos cavernes » ou « La spéléo c'est convivial ») pour la communication des clubs : prévoir un bandeau pour ajouter l'adresse d'un club.**
- **« Professionnaliser » des moyens humains pour gérer la communication et l'image de la fédération.**
- **Mettre en place un groupe de travail pour valoriser des « actions particulières » des structures locales.**
- **Continuer les JNS.**



*Des EGS viendra la lumière... ??
Photographie
Thierry Aubé.*



Atelier 2 : Une fédération, des CSR, des CDS, des clubs... Comment mieux fonctionner ?

Animateur : Damien DELANGHE

Asseseurs : Annick MENIER (prise de notes et commentaires)

Joël ROY (prise de notes, réalisation de synthèse à chaque étape et synthèse générale)

Éric ALEXIS (prise de note et intervention en tant que représentant du ministère sur les aspects réglementaires)

Participation de Jean-Pierre HOLVOET en tant que responsable des Etats généraux et responsable de la commission statuts.

Notes chronologiques :

Des remarques d'ordre général ont permis d'ouvrir les débats :

Les questionnaires : certaines questions initiaient les réponses et mettaient en valeur « les rôleurs ». La salle a réagi à cette remarque en signalant que les rôleurs avaient le droit de s'exprimer et que compte tenu du nombre de réponses et de la qualité de celles-ci, elles devaient être réellement prises au sérieux.

Nous devons penser à améliorer les dysfonctionnements sans oublier ce qui va bien pour ne pas aller à l'encontre du but recherché.

Les débats ont duré 4 heures avec environ 50 personnes.

Thème 1

➤ **Comment associer les clubs, les départements et les régions à la définition des orientations fédérales ? Comment impliquer ces structures dans sa mise en œuvre ?**

Ressenti de la salle

Les orientations de la fédération ne sont pas bien connues des spéléologues, et par voie de conséquence, ils ne peuvent que faire confiance, mais n'ont pas la possibilité d'y apporter leur contribution.

Une proposition est faite pour réaliser une feuille de chou à tous les fédérés avant le vote du rapport d'orientation et après le vote, pour diffusion.

Certains s'interrogent sur le projet fédéral, la déclinaison du rôle de chaque niveau de la fédération et les missions que chacun peut réaliser pour devenir acteur.

Une réflexion globale s'installe dans la salle sur le problème de la diffusion de l'information dans les deux sens, des spéléologues vers ceux qui vont rédiger et proposer le rapport d'orientation pour qu'ils prennent en compte les demandes et les besoins du terrain, et la commu-

nication des orientations retenues, pour un travail collectif de tous les fédérés.

Dans cette réflexion, certaines remarques se font sur notre fonctionnement :

- Il y a d'abord un problème d'inculture fédérale, même auprès de certains élus et comme notre système est complexe cela crée une situation où des responsables ne connaissent pas ou n'ont pas pris la mesure de leur tâche et de leur rôle dans la transmission de l'information.
- Les grands électeurs, courroie de transmission de la fédération pour la politique de la fédération, ne jouent pas leur rôle.
- Les informations nécessaires à l'organisation des débats au sein des CDS et CSR sur le rapport d'orientation arrivent trop tard et par voie de conséquence les grands électeurs ne représentent qu'eux-mêmes à l'Assemblée générale nationale.
- Les grands électeurs ne sont pas toujours connus des spéléos de terrain et n'ont pas la



démarche de transmettre les décisions et orientations prises en Assemblée générale nationale.

- Une remarque de plusieurs personnes de la salle : « *Jamais entendu parler de l'orientation fédérale* ».

Une question est posée, pourquoi n'y a-t-il pas d'orientation fédérale permanente ?

A partir de cette question, une déclinaison de la définition de l'orientation fédérale se fait naturellement dans la salle par plusieurs réflexions. Les personnes présentes définissent trois niveaux :

- Orientations permanentes (définies dans nos statuts mais peuvent être complétées).
- Orientations à moyen terme (sur plusieurs années).
- Orientations à court terme qui sont des opportunités ou des actions ponctuelles.
- Le rapport d'orientation fédéral devrait comporter ces trois volets, et au moins pour les orientations permanentes et à moyen terme, il devrait y avoir la déclinaison du rôle de chaque niveau fédéral, en descendant aux clubs et aux fédérés. La diffusion de ce rapport devra être la plus large possible. Une proposition de la salle est que le travail de diffusion peut être fait par les CDS qui sont proches des spéléos.
- Une autre est de créer un document pédagogique qui accompagne l'apprentissage de la spéléo d'exploration et la culture fédérale.

Une discussion s'installe sur le fonctionnement de la fédération et son organisation.

Question de la salle : « *N'avons-nous pas trop cloisonné la fédération : CDS, CSR, commissions... ?* »

Une réponse de la salle : « *Il ne faut pas oublier que la fédé rend de multiples services aux spéléos (assurance, la garantie au spéléo de faire de l'exploration, les stages, le secours...)* »

La discussion sur la fin de ce thème est une liste de propositions sur la communication :

- Envoyer une feuille de chou à chaque fédéré (type celle envoyée au CDS).
- Avec l'envoi de la licence, envoyer les grandes orientations de la fédération et toutes autres informations nécessaires à améliorer la connaissance de notre fédération.
- Envoyer les pages roses de *Spelunca* à tous les fédérés
- Les CDS n'ont pas toujours les moyens et la structure pour diffuser de l'information. *Spelunca* doit être le document de liaison gratuit entre tous les fédérés pour ne pas avoir plein de bulletins de liaison où il faut être spécialiste de la recherche de documentation pour trouver une information.

Thème 2

> Comment les différentes structures nationales, régionales et départementales peuvent-elles mieux répondre aux attentes des clubs et des fédérés ? Le découpage fédéral actuel est-il satisfaisant ? Comment le faire évoluer ?

Ce thème commence par une série de constats et de questions.

- Il faut tenir compte de la réalité de terrain, de la politique administrative et prendre en compte la notion de massif.
- Les clubs, CDS et CSR vivent grâce à des subventions qui représentent plus de 50 % de leur budget.
- Il faut tenir compte du découpage administratif.
- Faire évoluer le découpage des structures doit être accompagné de la volonté de tous.

- Le reversement fédéral, pourquoi aux CSR et pas aux CDS ?
- Doit-on supprimer les CSR ?
- Doit-on aller vers un regroupement des régions ?
- Doit-on aller vers des relations interrégionales plus intenses ?

L'assemblée fait le constat que le découpage actuel ne tient pas compte de la réalité géographique mais d'une réalité administrative et que ce serait un très gros travail que de le remettre en cause d'une manière globale.



A partir de ce constat, la discussion s'oriente sur le thème du rôle des CDS et de leur représentation.

En dehors des affirmations données dans la salle du type « le pouvoir aux CDS », un débat s'installe sur la nécessité qu'il y ait une reconnaissance forte de la fédération que la vie de terrain est bien dans les CDS et les clubs (ce qui semble faire l'unanimité des présents dans l'Atelier).

Une série de questions est posée sur le fonctionnement des CDS.

- Pour une meilleure démocratie dans les CDS, est-il possible d'avoir un fédéré = une voix à ce niveau pour donner à chaque licencié la possibilité de voter au moins une fois dans une instance fédérale ? (La solution est donnée par le responsable de la Commission statuts. Nos statuts permettent de le faire, il faut simplement que les statuts du CDS prévoient un représentant par fédéré du CDS).
- Est-il possible d'être membre d'un bureau sans être fédéré ? (La réponse de Jean-Pierre est claire et nette, c'est non).

- Dans le but de faire participer les plus jeunes, à quel âge peut-on voter ? (La réponse de Jean-Pierre : « *Il n'y a pas d'âge clairement défini car l'incapacité totale d'un mineur non émancipé de pouvoir contracter est laissée à l'appréciation souveraine du juge qui statuera compte tenu du développement psychologique de l'enfant, mais aussi de la gravité de l'action au regard de laquelle le problème de capacité est soulevé. A partir du moment où le mineur est apte à comprendre ce qu'il vote, il peut disposer du droit de vote* »).
 - Est-il obligatoire d'être assuré à la FFS, et si la réponse est non, ne pourrait-on pas le rendre obligatoire ? (Réponse de la salle : « *Non, nous ne le pouvons pas pour des raisons légales* » (voir article 38 de la loi sur le Sport – annexe A de la 2^e partie du *Mémento du dirigeant*)).
- A ce niveau du débat, Damien Delanghe, en tant qu'animateur, constate que nous ne répondons plus entièrement au thème et que le temps passe. L'ensemble de l'assemblée décide de passer au thème suivant étant donné que certaines questions peuvent trouver solution dans les autres thèmes.

Thème 3

> **Doit-on revoir la composition de nos assemblées générales et la représentation au sein de celles-ci ?**

Dès le début des débats, il apparaît un manque de représentation de la base aux AGN. Les propositions suivantes arrivent avec sérénité et une véritable volonté de trouver une solution.

- Intégrer en plus des grands électeurs, des spéléos de base par collège en descendant jusqu'aux clubs.
- Avoir des représentants (au moins 1) par CDS en plus des grands électeurs élus dans les CSR.
- La même idée en diminuant le nombre de représentants des CSR.

Des remarques sur le rôle des représentants qui n'est pas lié à leur mode d'élection mais plus à la compréhension de leur mandat. Aux AG des CDS et des CSR, il faut bien faire passer le message, et pour cela, il faudrait que la fédération réalise un document pédagogique sur la fonction des grands électeurs.

Toute l'assemblée s'accorde à faire appel aux CDS pour notre AGN, nous réglerons en grande partie la représentation de la « base ».

La question est posée par un participant au débat sur le risque de diminuer le rôle des CSR. Ce risque ne semble pas un obstacle pour l'assemblée, qui demande plutôt à avoir une bonne définition des fonctions des CSR.



Thème 4

> Projets régionaux et départementaux : quelle cohérence ? Quels objectifs ? Quels financements ? Quelles évaluations ?

Faut-il envisager des cotisations départementales et régionales ?

Pour démarrer ce thème, Damien Delanghe demande à Fabrice Rozier de la région Midi Pyrénées de venir nous exposer son expérience et de nous présenter le dossier qui sert aujourd'hui de référence pour des demandes de subvention mais aussi qui est un schéma directeur pour les spéléologues de la région Midi-Pyrénées.

Fabrice nous précise bien que ce n'est pas qu'une demande de subvention, mais un travail de fond qui a été réalisé, et en premier, un recensement de ce qui existait déjà avec des objectifs supplémentaires, mais le gros avantage de ce projet est qu'il est collectif, que tout le monde y a sa place et son rôle défini. Vous trouverez le dossier à l'adresse suivante : <http://comité.spéléo.midipy.free.fr>

Certaines personnes de la salle demandent si à partir d'un tel travail, il ne serait pas possible de réaliser un document qui pourrait servir aux autres CDS et CSR pour construire des demandes et des projets. Une discussion s'engage et l'assemblée conclut qu'il serait difficile de réaliser un document type qui corresponde à toutes les régions et les départements étant donné leurs spécificités.

La réaction de la salle est que de toute manière, plus nous aurons de projets, plus les problèmes de financements se poseront et si chacun a ses méthodes pour avoir de l'argent pour des projets, le problème majeur est qu'aujourd'hui l'Etat aide de moins en moins pour le fonctionnement.

Observation de l'assistance : « Il faut de l'argent des cotisations aux CDS ».

Les présidents des régions décentralisées rappellent que 40 % des cotisations fédérales leur sont reversés et qu'ils reversent 40 % de leur part aux CDS et qu'il y a la possibilité d'une cotisation régionale supplémentaire quand on gère les cotisations des fédérés de sa région.

Remarque de la salle : « Ok pour les régions décentralisées mais pour les autres, il n'y a que 10 % des cotisations qui reviennent aux régions, et souvent rien au CDS, bien qu'ils aient les mêmes problèmes pour leurs besoins de fonctionnement. »

Remarque générale de l'atelier : « 10 % c'est peu ».

Une discussion s'engage sur l'utilisation de ces 10 % des régions, et il apparaît que chaque région a son mode de fonctionnement sur l'utilisation de ce reversement fédéral, il est donc impossible d'en tirer une règle de conduite.

C'est naturellement que le débat s'élargit à l'ensemble de nos ressources.

Des critiques importantes sur Jeunesse et Sport, notre ministère de tutelle, surtout sur nos capacités de négociations avec ce ministère, qui nous impose des règlements et des obligations statutaires, qui semblent aux spéléos bien loin de leurs préoccupations.

Éric Alexis fait une intervention avec beaucoup de conviction en tant que représentant du ministère. Il rappelle qu'il y a beaucoup de marge de manœuvre tant que notre ouverture d'esprit respectera les orientations du ministère qui n'ont pour but que de préserver la sécurité, la santé, les fonctions démocratiques au sein de notre fédération et qu'à partir de cette base, tout est négociable.

Une question est posée dans la salle : « Y a-t-il d'autres moyens d'aller chercher de l'argent dans d'autres ministères ou dans le secteur privé ? »

Les noms d'EDF et Total sont cités comme de possibles partenaires.

Des remarques se font sur l'attitude de la fédération qui aurait refusé plusieurs opportunités de projets financés par le secteur privé au titre de l'éthique fédérale.

Les mêmes difficultés sont signalées dans d'autres domaines (exemple : la plongée).

Une question revient sur notre ministère de tutelle et sur la possibilité d'en changer. Une réponse vient de la salle, « La question n'est pas là, mais nous sommes plus sur un problème interne de communication et de concertation pour comprendre pourquoi nous avons accepté certains textes qui ne nous paraissent pas cohérents avec notre activité ».

Suite à cette intervention, une remarque est faite sur les concessions réalisées par la fédé dans le cadre de négociations pour garder notre



agrément, si leur impact est nul ou négligeable aujourd'hui, qu'en sera-t-il dans 15 ans ?

Suite à une question sur les compétitions pour avoir de l'argent, un rappel est fait : les compétitions ne peuvent pas être organisées par les CDS et/ou les CSR.

Une remarque d'un participant : « *pour ouvrir des partenariats avec des sociétés privées, il faudrait*

d'abord savoir pour quel projet, puis se poser la question : si dans l'opération nous ne perdons pas notre âme ? »

En conclusion de ce thème, il est demandé que les négociations avec Jeunesse et Sport soient réalisées par les représentants de la fédération avec vivacité pour défendre nos intérêts.

Thèmes 5 et 6

➤ **Dans nos activités, nous rencontrons de nombreux partenaires. Comment la fédération peut-elle faciliter et rendre ces relations harmonieuses ?**

Un certain nombre de dossiers dépassent le cadre de fédération. Comment et avec qui s'associer pour être plus efficaces ?

Les deux thèmes ont été traités ensemble.

En préambule, un intervenant pose la question suivante : « *Avant d'aller chercher des partenaires, ne faut-il pas savoir ce que nous voulons faire et dans quel cadre ?* ».

Un participant fait la remarque que parmi nos partenaires naturels, il y a les conseils régionaux et généraux et que leurs attentes visent à avoir des champions, de l'image et de la notoriété.

Les discussions s'élargissent aux partenaires non financiers, propriétaires, familles, une liste exhaustive n'a pas été réalisée mais l'atelier met l'accent sur la nécessité de clarifier nos partenariats et de signer des conventions.

Immédiatement s'engagent des discussions sur la méthode, et sur qui rédige ces conventions. Beaucoup de présents dans la salle se sentent concernés par ces conventions et demandent que la fédération rédige un mode d'emploi du « partenaire » avec à l'intérieur, « comment construire un projet commun, une trame d'écriture de convention, une trame de réalisation d'une demande de financement ».

Une conclusion s'impose à l'assemblée : des projets faisant appel à des partenariats existent mais il manque un outil pour les CDS et les CSR afin de réaliser ces projets avec des conventions types et si ces outils existent, ils sont mal ou peu connus des intéressés.

Les thèmes étant terminés, une petite conclusion est réalisée et Damien, en tant qu'animateur, remercie les participants et lève la séance.



*L'atelier 2 en pleine action.
Photographie
Thierry Aubé.*



Synthèse réalisée en séance plénière

Afin de mieux traduire l'esprit des débats, nous avons volontairement présenté la synthèse suivant le plan ci-après.

Organisation

- 1 - Clarifier les missions et les moyens des CSR et CDS.
- 2 - Incorporer une représentation des CDS dans l'assemblée générale fédérale.
- 3 - Rechercher un découpage administratif des entités fédérales (CSR, CDS) mieux adapté aux réalités de la pratique.

Politique fédérale

- 4 - Rappeler les orientations fédérales permanentes et définir des orientations à court et moyen terme prenant en compte les attentes des adhérents.
- 5 - Développer la notion de projet d'orientation à chaque niveau fédéral (CSR, CDS) en cohérence avec les orientations nationales.

Communication

- 6 - Apporter aux adhérents une information directe depuis le niveau fédéral national.
- 7 - Proposer aux structures fédérales et aux clubs un ensemble d'outils méthodologiques pour la conduite de leurs actions.

Relations extérieures

- 8 - Faire valoir la spécificité de la spéléologie dans nos relations avec les services de l'État.
- 9 - Développer une méthodologie de communication avec les gestionnaires et usagers du milieu souterrain.

Synthèse orale

Avant-propos

Les questionnaires sont à prendre avec précaution, certaines questions peuvent être initiatrices de réponses, mais la qualité des débats et les réponses aux questionnaires en font un excellent outil de travail.

Organisation

Sur la clarification des missions et des moyens des CSR et CDS, l'atelier a mis en avant la nécessité de définir le rôle de chaque strate de notre organisation pyramidale. Dans la définition à réaliser, l'assemblée a beaucoup insisté sur le rôle opérationnel (de terrain) des CDS et leur impact auprès des fédérés, qui sont souvent les seules relations que les spéléos ont avec la fédération.

Les débats ont porté sur l'aspiration des fédérés à plus de démocratie, et sur une réelle volonté de participer à l'élaboration des orientations fédérales, ainsi qu'à leur mise en place. A la recherche de plus de démocratie, il est possible, pour chaque CDS qui le souhaite, de mettre en place une modification de statuts en considérant « un fédéré = un représentant » (ce qui équivaut presque à un homme = une voix). Pour une meilleure représentation des spéléos aux assemblées générales nationales, une très forte demande est d'avoir une représentation de tous les CDS aux AGN sans supprimer la présence régionale, c'est donc une volonté d'une solution mixte qui est sortie de l'atelier.

Sur le découpage administratif de notre fédération, les débats ont été animés, il apparaît que le découpage n'est certainement pas optimisé mais que nous sommes face à une grande complexité, devons-nous retenir un découpage qui privilégie le découpage administratif, le nombre de fédérés, la notion de massif... ? Il est aussi certain qu'un redécoupage doit se faire avec un consensus général. Il est évident que ce travail devient une priorité, il faudra une équipe très motivée pour s'y attaquer.



Politique fédérale

Le résumé de nos débats est qu'il est indispensable d'organiser les rapports d'orientations en trois volets.

- 1 - Orientation permanente de la FFS.
- 2 - Orientation à moyen terme (de 2 à 4 ans).
- 3 - Orientation à court terme (pour les 12 mois à suivre).

Il est aussi demandé que le rapport d'orientation définisse les actions que chaque niveau fédéral doit prendre à sa charge pour la réussite des projets (CSR, CDS, CLUB, fédéré).

Mettre en place une incitation à la création de projets d'orientation au niveau régional en cohérence avec les orientations nationales. Cela aurait l'avantage de préciser le rôle de chacun dans la fédération et de créer un véritable projet commun.

Communication interne

Demande de plus de communication directe (CDS à l'AGN), les grands électeurs sont trop loin des spéléos de base et ne font pas redescendre les infos. Il faut une « feuille de chou » à tous les fédérés.

Il faut des outils pour les clubs, les CDS, les CSR pour organiser des projets, structurer les actions et faire les demandes de subvention.

Le problème de la communication n'est pas que les infos ne sont pas disponibles, elles sont même très nombreuses, mais elles se perdent dans les strates de nos spécialistes (envois très ciblés) ou dans des strates très administratives (CSR, CDS, clubs) et, pour des raisons diverses, l'info reste à ce niveau et ne descend pas aux spéléologues.

Des idées fortes :

- 1 - Avec la licence, donner des infos et l'orientation fédérale permanente et à moyen terme.
- 2 - Pourquoi *Spelunca* ne deviendrait-il pas le véritable outil de communication fédéral, quitte à ce qu'il soit moins élitiste, gratuit ou inclus dans la cotisation fédérale.

Relations extérieures

Les relations avec les services de l'Etat et surtout avec notre ministère de tutelle ont suscité beaucoup de réactions. Il a été rappelé par Eric Alexis que le ministère a bâti l'ensemble de sa réglementation sur quelques grandes valeurs qui sont la sécurité, la santé, le fonctionnement démocratique et que, à partir du respect de ces valeurs, il y a une grande marge de négociation qui doit nous permettre de faire valoir nos spécificités.

Les relations extérieures, c'est aussi les relations avec le secteur privé et, à ce titre, l'atelier n'a pas trouvé de consensus depuis l'attitude de la fédération qui a refusé à plusieurs reprises des projets financés par le secteur privé au titre de l'éthique fédérale. Mais, à ces affirmations, la salle a réagi : « *Avant d'ouvrir des partenariats avec des sociétés privées, il faudrait d'abord savoir pour quel projet, puis se poser la question : dans l'opération, ne perdons-nous pas notre âme ?* ».

Enfin, dans notre atelier, est souvent revenue la notion de besoin d'outils donnant une méthodologie de communication avec les gestionnaires et usagers du milieu souterrain au sens le plus large : institutionnels, propriétaires, familles, autres associations... et même pour nous-mêmes afin de mieux faire accepter nos projets au sein de la communauté spéléologique.



Atelier 3 : Quel développement pour la fédération ?

Synthèse questionnaire :

Claude ROCHE

Animateur : Thierry COLOMBO

Secrétaires de séance :

Philippe KERNÉIS, Eric MADELAINE

Une quarantaine de participants ont assisté aux 4 heures de débat.

Pour chacun des 6 thèmes posés, nous rappelons brièvement, en encadré, les traits principaux sortis de la synthèse des réponses au questionnaire. Nous listons ensuite l'ensemble des constats, éventuellement contradictoires, exprimés par les participants à la table ronde. Enfin, dans la mesure du possible, nous extrayons les propositions qui en sont sorties.

> L'augmentation des effectifs doit-elle être un objectif de la fédération ? Pourquoi ? Comment ?

La synthèse des réponses au questionnaire soulignait une réponse positive unanime à la première question, dans le but d'être plus nombreux, donc plus forts, pour défendre les intérêts et les points de vue des spéléos, mais surtout de rajeunir la fédération et d'assurer son avenir. Quelques réserves vis-à-vis des risques de surfréquentation, de dégradation, de pratique consumériste.

Moyens : stratégie de recrutement, outils de recrutement, accueil.

Constats

Manque de jeunes, d'actifs

Le nombre de licenciés participe à la représentativité de la fédération vis-à-vis des ministères. Il s'agit plutôt de rajeunir les effectifs que de les augmenter ; il faut de nouveaux cadres dans les clubs et à la fédération, et pour cela des jeunes. Augmenter les pratiquants actifs est plus important qu'augmenter le nombre de licenciés : des clubs où plus personne ne pratique ne serviraient à rien.

Le « turn over »

En réponse à une question, Claude Roche nous donne les chiffres de « turn over » des nouveaux licenciés : il est de 15 à 20 % par an sur les deux à trois dernières années ; nous n'avons pas de statistiques plus anciennes. C'est moins que dans beaucoup d'autres fédérations. Il souligne que nos données mesurent des flux, mais qu'il est difficile de suivre la « durée de vie » réelle des spéléologues.

Quelles sont les raisons du passage rapide à la fédé ? Un phénomène de « sport conso », surtout

chez les jeunes. Ceci est un phénomène général de notre société de consommation. Ce n'est pas spécifique à la spéléo, ni tout à fait nouveau d'ailleurs. Il y a dix ans déjà, la moitié des jeunes qui entraient en formation BAFA ne la finissaient pas.

Le départ après un an ou deux n'est pas que le résultat d'une consommation. Il y a des gens qui essaient et qui n'y trouvent pas d'intérêt, ou qui manquent de temps, de disponibilité.

Ne pas se tromper sur la motivation des jeunes : il faut les accompagner quand il faut, les autonomiser, leur donner les moyens d'objectifs adaptés (exemples topo / escalade à -500 !). Motivation en termes d'objectifs ambitieux (typiquement visite de grandes cavités, camps...). Tirer des seaux (désobstruction), ça ne marche pas !

Accueil dans les clubs

La communication grand public (JNS ou autre) est efficace en termes d'image de la spéléologie, mais pas en termes de recrutement stable.

Il y a des clubs qui ont envie d'accueillir, d'autres pas. Des clubs qui savent le faire, d'autres pas.



Témoignage d'un CDS de huit clubs où un seul réussit à recruter. Dans les autres, les nouveaux ne restent pas. Y a-t-il un problème d'accueil ?

Un autre CDS où trois clubs sont connus pour leur convivialité : ceux-là grossissent avec des nouveaux et des transfuges d'autres clubs.

Impliquer les jeunes dans l'organisation des sorties et la vie du club, pas seulement aller sous terre. C'est comme cela que le CDS 93 a pu rajeunir son bureau (moyenne de 23 ans).

Témoignage de Savoie : la fidélisation passe par la convivialité et l'organisation de l'initiation.

Question d'un responsable de CDS : faut-il favoriser la création de nouveaux clubs quand ceux qui existent ne veulent pas intégrer (prendre en charge) des nouveaux ?

Expérience d'une EDS : les jeunes s'ennuient lorsqu'ils retournent dans leur club. Ces clubs ne sont pas nécessairement préparés pour proposer aux jeunes des activités qui les intéressent. Le lien escompté entre EDS et clubs ne se fait pas.

On souligne l'importance du relais entre l'initiation (scolaires, centres) et l'accueil dans les clubs.

La parole est donnée à trois adolescents d'une région non karstique. Deux sont enfants de spéléo, le troisième un ami. Une découverte a été organisée pour leurs copains du football, et plusieurs auraient envie d'en refaire. Mais c'est un club de six personnes, sans breveté, avec peu de matériel. Comment le président pourrait-il tout faire ?

Témoignage de l'Aude : les initiations sont faites au niveau du département (stages CDS en début d'année jusqu'à l'acquisition de l'autonomie), suivi d'un prêt de matériel par les clubs, avec des sorties dans le cadre de la commission jeunes du CDS (une dizaine pour 136 fédérés). Le principe est de suppléer au manque de moyens humains des petits clubs.

Dans le CDS 84, l'encadrement des débutants est effectué au niveau départemental : commission jeunes, personnes intéressées pour aller plus loin après les JNS.

Mais même au niveau d'un CDS si gros soit-il (exemple du 34), ce sont toujours les mêmes personnes qui effectuent les actions et la lassitude guette.

Autre expérience : privilégier au sein d'un département un secteur ou un club (JNS par exemple)

et y investir les moyens de tous les clubs. On est une grande famille et il faut accepter de donner son temps aux autres clubs.

Le CDS semble un échelon pertinent car il peut organiser un noyau de cadres qui n'existe pas dans les clubs, d'autant que le taux de réussite faible conduit à la lassitude et au découragement.

Pratiquants non licenciés

Nouveau n'est pas synonyme de néophyte. Il y a les pratiquants non licenciés. Richard Maire citait le nombre de 2000 dans son discours d'ouverture.

Ces pratiquants n'ont pas été destinataires du questionnaire. Quel est leur avis ?

Cependant, dans un club où tous ne sont pas fédérés, des questionnaires ont été distribués et aucun n'a répondu.

Ce sujet est développé à la question 3.

Moyens financiers

Il faudrait plus d'aide de la fédération vers les CDS. Cela aurait un double impact : sur la pratique et sur l'image de proximité de la fédération.

L'argent n'est pas forcément le problème majeur. Le manque de moyens humains empêche de faire les démarches nécessaires pour obtenir des subventions. L'argent ne peut pas pallier le manque d'objectifs, de projets.

Propositions :

- **Niveau CDS :** investissement pour l'accueil et la formation initiale, au sein de certains clubs, du CDS ou d'une co-jeune...
- **Niveau local/CDS :** mutualisation des ressources sur des actions ponctuelles ou de projets de formation (à partir des JNS ou autres), où l'on concentre les moyens de tous.
- **Niveau local/CDS :** besoin de moyens en termes d'organisation, de moyens humains et de matériel.
- **Niveau fédéral :** aider les actions locales (e.g. Faal), investissement.
- **Niveau fédéral :** pour toucher les non-fédérés, et essayer de mieux comprendre leurs attentes, relancer un questionnaire auprès des non-fédérés des clubs.



Pour toutes ces pistes, il est essentiel de porter à la connaissance de tous les expériences réalisées. Un annuaire de personnes ressources et un outil d'échanges transversal seraient d'une grande aide pour tous ceux qui veulent se lancer ou améliorer ce qu'ils font déjà.

Attention à ne pas confondre ce que l'on souhaite et ce que souhaitent les débutants. Il faut leur proposer des objectifs attractifs: belle première, beau trou... Le projet d'initiation doit être construit.

> **La fédération se doit d'établir des priorités parmi les actions qu'elle doit impulser, cela nécessite de porter plus particulièrement nos efforts sur certains publics : lesquels ? Quelles actions ?**

Quels publics cibler en interne : d'abord les jeunes (10 à 26 ans). Aussi les femmes, peut-être au travers d'une commission femmes. En externe : scolaires. Voir aussi question 4 pour les publics handicapés / difficiles.

Témoignage de la commission femmes du CDS 84

Cette commission a été créée à la demande du CDS. Après des actions transversales au sein des clubs du département, une démarche a été engagée vers l'extérieur. Il s'agit d'aller à la rencontre d'un comité d'entreprise pour faire découvrir la spéléo à des femmes.

Cette action est structurée en plusieurs étapes. Ont déjà eu lieu une exposition de photographies sur le lieu de travail, puis une soirée de projections et de débat, enfin une sortie d'initiation qui a rassemblé douze personnes. Reste à venir une deuxième sortie avant de mettre en contact les intéressées avec des clubs du département.

Le bilan est d'ores et déjà intéressant car ce projet a motivé de nombreux spéléos du CDS, femmes et hommes confondus.

Constats

Scolaires

Des actions menées en internat ont montré qu'un enfant sur soixante pouvait être « » intégré dans un club, encore faut-il s'en occuper ensuite...

Des week-ends enfants pour faire découvrir, mais pas pour recruter.

Très peu de clubs sont capables d'assumer les 10-16 ans. Il y a plus de chances de réussir à partir de 15-16 ans.

La fédération devrait se tourner vers les CVL et les colonies de vacances en lien avec les professionnels.

Des villes organisent des activités pour les enfants pendant les vacances. Des professionnels pourraient y participer et servir de relais vers les clubs. Mais il faut une infrastructure pour les accueillir.

Jeunes/scolaires : difficultés réglementaires, surtout en primaire.

Lycéens, étudiants

Plusieurs personnes demandent comment passer des conventions avec des lycées, des universités. Une expérience menée avec une faculté de Nancy : 8-10 fédérés au bout de la première année. Un stage perfectionnement va être organisé pour eux en 2006.

Adultes

Les jeunes travailleurs, autonomes, de 25 ans ne sont-ils pas plus susceptibles de rester ?

Mention des stages spécifiques « médecins » de France Rocourt.

Des formations pour éducateurs avec un excellent résultat : 1 fédéré pour 7-8 stagiaires.

Femmes

L'expérience du CDS 84 est un succès. Mais un autre CDS explique que chez eux la commission femmes s'est éteinte au bout d'un an faute de participantes. De nombreuses femmes refusent cette division supplémentaire.

La difficulté est de cibler sans discriminer.

Une commission femmes doit proposer des actions supplémentaires / complémentaires. Elle doit être un moteur de plus pour le CDS, pas un diviseur.



Est-il besoin de section féminine pour initier ces actions ? N'est-il pas plus facile pour des jeunes ou des femmes de pratiquer s'ils ne sont pas isolés ?

Cependant, l'expérience à l'EFS de stages à encadrement mixte n'a pas apporté de résultat visible.

Il paraît important, notamment vis-à-vis des femmes, de démystifier la spéléologie. Les femmes n'ont rien à envier aux hommes dans la pratique actuelle de l'activité.

EDS

Rôle des EDS vis-à-vis des publics spécifiques ? Réunir les énergies, actions à sélectionner parmi un large éventail de possibilités, fournir des moyens (humain, matériel, organisation) pour les clubs qui n'en ont pas, et en complément pour les autres aussi.

Il manque un état des lieux, un bilan après cinq ans de fonctionnement. Qu'est-ce qui marche ou ne marche pas ?

La fédération pourrait organiser une rencontre des EDS ayant existé, existant et voulant se créer.

Plus généralement

Il n'y a pas de tranche d'âge à privilégier. Tout est fonction des moyens que l'on se donne : réalités locales, intérêts individuels de ceux qui s'investissent.

Les actions médiatiques (JNS) n'apportent que très peu de retour. Il faut viser les gens qui viennent d'eux-mêmes. Encore faut-il que

l'information soit disponible ! Il faut donc se faire connaître et communiquer.

Une répartition des publics est proposée : moins de 10 ans pour les professionnels, 10-15 ans pour les CDS et 18-25 ans pour les clubs.

Un club a noué un partenariat avec une amicale laïque, soutenu financièrement par la DDJS (achat de matériels d'initiation) : un échange « donnant donnant » qui a bien fonctionné.

Le SNPSC a la volonté de participer au développement de l'activité au bénéfice de tous.

Propositions

- **Niveau fédéral** : information sur la réglementation / classification Education nationale permettant des actions, des conventions avec scolaires. Idées de conventions avec les lycées et les universités.
- **Niveau CDS** : Les actions ciblées sont plutôt de la compétence du CDS que du club. Quelle est la structure pour capitaliser / diffuser / essayer ces actions ? Quel que soit le public ciblé, insister sur l'organisation du « cycle » présentation / initiation / formation.
- **Niveau CDS et fédéral** : tout le monde souligne l'importance d'échanger les expériences sur les Ecoles départementales. Organiser une réunion courant 2006, pour les écoles existantes et pour les autres CDS, après diffusion d'un document préparatoire. Une fois encore, le partage des expériences apparaît nécessaire.

➤ **La licence, simple accès à des services ou élément fédérateur ? Comment amener les pratiquants à se fédérer ?**

La politique tarifaire actuelle est jugée plutôt équilibrée.

Discussion sur l'adaptation de la licence individuelle.

Nouveaux types de licences : idées autour d'une licence « anciens, peu pratiquants, activités de dirigeants ».

Constats

Obligation de se licencier : pas d'obligation légale, question de pédagogie ? Les nouveaux statuts fédéraux imposent la licence, mais ne sont (volontairement) pas appliqués.

Le législateur ne l'oblige pas, certes, mais dans la plupart des activités, il faut montrer sa licence pour pouvoir entrer sur le terrain.

Parallèle avec la randonnée pédestre : pourquoi payer une licence fédérale ? Attention à ne pas nous comparer à d'autres fédérations, qui proposent des prestations régulières, avec une prise en charge complète, hebdomadaire, des gamins.



L'attitude des clubs

Beaucoup de témoignages de clubs qui ne laissent pas le choix (100 % de fédérés) « *ne pas laisser le choix aux nouveaux: ils n'ont pas les éléments pour juger* ». Et puis pourquoi serait-on plus bête que les autres ?

Pour les partenaires institutionnels, un club n'existe que par ses membres fédérés.

Arguments: esprit fédéral d'un côté, travail dans l'intérêt général de la fédé; arguments pratiques de l'autre, type prêt du matériel aux nouveaux (matériel acheté grâce aux subventions car club fédéré!)...

Effet pervers, dans les clubs, de discuter de la question depuis des années: risque de décourager les anciens qui sont fédérés!

Ne pas obliger, expliquer, mais celui qui ne veut pas adhérer n'a qu'à partir alors.

C'est aux dirigeants de club de faire passer le message, d'expliquer pourquoi adhérer à la FFS.

La politique de la fédération

Demander aux CDS de faire un état des lieux via les clubs. Combien de pratiquants non-fédérés ?

Comment doit se positionner un président de CDS recevant une demande de FNDS ou de FAAL de la part d'un club dont tous les membres ne sont pas fédérés ?

Faut-il rester dans le politiquement correct, ou la fédération doit-elle rejeter les demandes des clubs qui ne jouent pas le jeu mais demandent à en profiter ?

Rendre la licence attractive. Outils de communication (argumentaire) pour les présidents de club pour convaincre les pratiquants non-fédérés:

accès aux sites, formation, subventions, mutualisation de moyens, etc.

Intégrer *Spelunca* dans la licence pour informer, établir le lien.

Question pratique: calendrier difficile pour les associations fonctionnant en calendrier scolaire.

Autres cas: les multi-fédérés (FFME, FFCAM). N'y a-t-il pas quelque chose à faire ?

Le coût de la licence

Quel est le coût d'un fédéré ? Baisser le prix fera-t-il augmenter le nombre de licenciés ?

« *29 euros, ce n'est rien! C'est une question d'éthique* ».

« *Peut-être que les services offerts ne valent pas 29 euros ?* » Il faudrait alors baisser le prix ou offrir plus de services.

N'y a-t-il pas un paradoxe à appliquer un raisonnement marchand à notre activité tout en regrettant la dérive consummatrice de la société ?

Propositions

- **Niveau national:** actions spécifiques à étudier pour les structures multi-fédérales.
- **Niveau fédéral / CDS:** comment rendre la licence plus attractive, lui donner du sens ? Argumentaire fourni par la fédé: accès aux sites, accès aux formations, organisation du secours, accès aux subventions, usage de votre argent, usage du matériel du club.
- **Niveau fédéral:** geste pour les nouveaux ? Envoyer *Spelunca* à tout nouveau licencié ? Recensement des non-fédérés des clubs (via les CDS).

➤ **Quel rôle social doit avoir la fédération ? Comment le mettre en œuvre ?**

Presque 90 % de réponses favorables à l'organisation d'actions vers les scolaires, 60 % vers les handicapés et les milieux défavorisés. Autant de oui que de non pour des actions en entreprise, et une majorité de non vers les populations difficiles.

Les actions proposées sont essentiellement des expositions, des projections et des actions de découverte du milieu.

Constats

Compréhension variée de la question :

1 - Actions sociales auprès de publics difficiles ou handicapés.

2 - Place de la fédération dans la société (scientifique, environnemental): rôle sociétal.

3 - Education de la jeunesse (simplement par la nature de l'activité).



Les premières interventions ont porté sur la **nature socialisante de l'activité**.

La spéléologie est une pratique autonome et pourtant solidaire. Elle est fusionnelle: le dirigeant est pratiquant, il n'y a pas de différence. En week-end spéléo, chacun doit faire sa part pour la collectivité.

La question a ensuite été cadrée. La fédération est délégataire de **service public**. A ce titre, elle a une **mission sociale** à exercer. Des actions réalisées ont été citées en exemple: auprès de détenus de Fresnes, de jeunes en difficultés, de non-voyants...

N'est-ce pas une forme d'égoïsme que de refuser de s'intéresser à l'extérieur et aux difficultés des autres?

Handicapés: il s'agit d'un rôle purement social, pas de recrutement! Le but est de donner accès ponctuellement à l'activité et au milieu.

Si ce n'est pas une direction privilégiée par les clubs, de nombreuses actions ont été menées cependant.

Les actions en milieux spécifiques font partie de la formation du BE spéléo.

Pédagogie: les actions spécifiques devraient avoir une place dans les formations de cadres. En retour, l'encadrement de publics difficiles à une époque a permis de faire progresser la pédagogie au sein de la fédération.

Ces actions sont source d'enrichissement personnel pour ceux qui les mènent. Mais nécessite de partenariats et de structures spécifiques. Nombreuses actions citées (délinquants, handicapés, aveugles...).

Expérience dans le 93 de socialisation dans les banlieues: des actions satisfaisantes ont été effectuées pendant plusieurs années, mais arrêtées faute de subventions.

Rôle sociétal

Le rôle des spéléos en faveur de l'environnement est plus évident. Peut-être est-ce notre espace privilégié d'actions en faveur de la société.

Propositions

- Capitaliser sur les apports de ces expériences: faire connaître et montrer comment faire.
- Cibler les actions en direction des éducateurs qui pourraient ensuite initier des projets...

➤ **Les professionnels et les gestionnaires de cavités font découvrir nos activités et le milieu au grand public, comment renforcer nos relations avec eux pour que nos disciplines soient mieux perçues et attirent de nouveaux membres?**

Témoignages souvent positifs de la transmission d'informations au partenariat... Idem avec l'ANECAT (Association Nationale des Exploitants des Cavernes Aménagées pour le Tourisme). Il existe un noyau dur anti-pro, nettement minoritaire.

Constats

Image

Y a-t-il des problèmes entre pros et fédérés? La plupart des BE sont issus du milieu fédéral, pourtant, il semble que moins de BE soient fédérés aujourd'hui.

Y a-t-il une jalousie: « *Il est payé pour faire de la spéléo!* »

Attention à l'amalgame: des problèmes locaux ponctuels doivent être traités comme tels et ne pas prêter à la généralisation.

Au final, un consensus se dégage pour évoquer une complémentarité et l'intérêt de coopérer.

Collaboration

Il existe des collaborations fructueuses entre BE et clubs. Mais le plus souvent, c'est d'abord une affaire de copains ou de connaissances. Comment généraliser ces échanges?

Des collaborations sur des actions de recrutements, type comité d'entreprise, peuvent être réalisées.



Mais les BE constatent un vide quand il s'agit d'adresser des clients vers un club.

Labels EFS, EFC des structures professionnelles : les BE manquent d'information. Ce label est en cours de refonte. Le SNPSC souhaiterait y participer.

Y a-t-il un marché pour la formation ? Les BE peuvent intervenir là où les clubs et CDS manquent de moyens humains. Les DDJS attribuent des vacances réservées aux titulaires de BE. Mais quel risque de dérive, depuis une formation confiée à des pros vers l'obligation d'avoir un BE pour pratiquer ?

Les BE ne sont pas toujours informés de la signature de conventions d'accès aux cavités par les CDS.

Il y a des clarifications à faire sur le terrain entre pros et structures fédérales qui emploient des salariés BE. La question de l'assurance est posée. Il ne faut pas entrer dans une perspective de concurrence porteuse de tensions.

Le SNPSC et la fédération pourraient impulser des rencontres locales.

Propositions

- **Niveau fédéral :** travailler ensemble sur un label FFS qui apporte aux deux parties.
- **Niveau fédéral et CDS :** améliorer la relation avec les professionnels.
- **Niveau CDS et local :** organiser la complémentarité, jouer le renvoi d'ascenseur, être ensemble pour discuter des conventions d'accès ; pour cela, il faut se rencontrer (rôle du SNPSC et de la fédération) et s'informer.

> **Les coupons d'initiation : comment simplifier leur utilisation ? Comment peuvent-ils contribuer à favoriser l'adhésion à la fédération ?**

Importance et satisfaction globale. Demande d'assouplissement, extension...

Constats

Pourquoi cette question est-elle posée ?

Pour beaucoup, il n'y a pas de problème.

Un club indique que la moitié de ses membres a commencé la spéléo ou le canyon avec des coupons d'initiation.

Cependant, le cadre d'utilisation n'est pas assez clair : pour qui, combien de fois, quelles limites ? Une amélioration souhaitée serait la gestion informatique.

Propositions

- **Niveau fédéral :** clarifier les limites d'utilisation. Mettre en place une gestion informatisée.

> Conclusion de la séance

Il importe que toutes ces idées circulent au-delà des Etats généraux.

Il ne doit pas y avoir besoin d'EGS pour échanger, se rencontrer : ce serait une frustration.

Il est suggéré que les cadres techniques fassent le tour de France de la spéléo pour resserrer les liens entre la fédération et les fédérés.



*Atelier 3,
une écoute attentive.
Photographie
Thierry Aubé.*



Séance plénière : les réactions suite aux différentes interventions

Ci-après, les réactions du public à la suite des interventions de la matinée.

Enquête auprès de personnes extérieures à la fédération

La restitution de Pierre-Olaf Schut a été suivie de deux interventions dans la salle [les intervenants ne se sont pas présentés]:

- Il ne faudrait pas réduire l'accueil des pratiquants occasionnels dans les clubs à une simple opération statistique destinée à étoffer le nombre d'adhérents.
- Il existe des instituteurs qui prennent l'initiative de faire pratiquer la spéléologie à leurs élèves. Il serait souhaitable que l'Éducation nationale, au niveau national, se montre plus réceptive à nos offres de partenariat.

Atelier n°1 présenté par Catherine Perret

- R. Legarçon** - Il faut être conscient que les actions proposées nécessiteraient des investissements importants.
- H. Lavictoire** - Peut-être ne faut-il pas dire que la cotisation fédérale est élevée mais plutôt considérer que le rapport prestation / prix est estimé insuffisant.
- D. Prévot** - Préconise d'appliquer le demi-tarif aux chômeurs. Suggère d'étudier la proportion de titulaires d'un diplôme fédéral parmi les responsables fédéraux.
- Ch. Marget** - Souhaite également une réduction des tarifs fédéraux en faveur des chômeurs.
- Th. Saunier** - La pratique du canyonisme est mal relayée par les clubs et non pas dans les clubs. [= Ils sont correctement informés par les instances fédérales mais réticents à le pratiquer].
- Ch. Martel** - Suggère de permettre le paiement échelonné de la cotisation fédérale en plusieurs versements.
- D. Prévot** - Son club pratique le paiement différé des cotisations.

- B. Thomachot** - Les réalisations des clubs sont mal connues. Les forums sur l'internet constituent un moyen de les valoriser.
- B. Nurisso** - S'étonne que l'on puisse envisager de dissimuler des découvertes. C'est en contradiction avec le quatrième point de la Charte du spéléologue.
- M. Isnard** - Celui qui refuse de publier n'est pas un vrai spéléologue. Par ailleurs, l'environnement souterrain ne se limite pas aux cavités fragiles par leur concrétionnement. La richesse du milieu réside dans la diversité des éléments qui le constituent.
- D. Marion** - Les projets de développement de la pratique chez les jeunes sont facilités lorsqu'on recherche des subventions qui permettent de réduire les coûts initiaux.
- Ph. Kernéis** - Pratiquer un prix « d'appel » attractif n'est utile que si l'on parvient à fidéliser les nouveaux adhérents.
- R. Legarçon** - Le CDS 13 a mis en place un plan de développement qui commence à porter ses fruits.
- A. Menier** - Pour qu'elle soit une réussite, une « Maison de la spéléologie » doit être un lieu vivant et non pas un musée.

Atelier n°2 présenté par Joël Roy

- J. Abouharham** - Point 6: on peut diffuser un bulletin gratuit à tous les adhérents, mais seules les personnes réellement intéressées par la fédération sont en attente d'informations fédérales. Point 5: les orientations doivent venir initialement "d'en bas", sinon cela signifie que les grands électeurs ne remplissent pas leur mission.
- R. Legarçon** - Les CDS doivent diffuser l'information fédérale à chacun de leurs adhérents. Il faudra inévitablement aller chercher des moyens financiers dans les entreprises privées.
- J.-P. Holvoet** - Si l'on bâtit d'abord un projet avant d'aller chercher des subventions dans le secteur privé, on ne risquera pas de « perdre son âme » comme le craignent certains.



Séance plénière.
Photographie
Thierry Aubé.

- É. Sanson** - Précise quelques points évoqués dans l'atelier. La diffusion gratuite de *Spelunca* nécessite une étude économique préalable. Une lettre d'information pourrait être envoyée aux adhérents avec la licence annuelle. Les pages « Vie fédérale » de *Spelunca* doivent contenir des messages plus synthétiques et plus clairs. Il faut donner aux adhérents des moyens pour faire remonter l'information. Les sujets traités en assemblée générale fédérale doivent être diffusés suffisamment à l'avance dans les clubs. Le reversement des subventions aux CDS doit être étudié.
- D. Molas** - Point 5: Si le rapport d'orientation fédéral doit être appliqué par les structures régionales et départementales, cela implique un droit de regard de la FFS sur ces structures.
- D. Delanghe** - Il a seulement été souhaité que les actions aux divers niveaux soient cohérentes entre elles, la fédération apportant aux CSR et CDS le soutien technique ou matériel utile.
- O. Garnier** - Il y a un problème de communication entre la « base » fédérale, le « haut » et l'extérieur. Dans *Spelunca*, les lecteurs sont en gros les mêmes que les auteurs. Or toutes les fédérations diffusent à l'ensemble de leurs adhérents un bulletin de liaison. Par ailleurs, *Spelunca* est-il largement diffusé à nos partenaires extérieurs ?
- Ch. Marget** - Les grands électeurs sont l'émanation des comités régionaux. Or ceux-ci sont éloignés des adhérents. La représentation des adhérents serait mieux assurée par l'échelon départemental.
- A. Menier** - Tout le monde s'accorde à demander que la fédération communique davantage vers ses adhérents, mais il faudrait aussi que l'information « monte » mieux.

Atelier n°3 présenté par Philippe Kernéis

- J. Abouharham** - Les trois ateliers semblent avoir exprimé le besoin de mutualiser ce qui se fait dans les départements. Il faut approfondir ce point.
- B. Decreuse** - A noté plusieurs contradictions qu'il faudrait clarifier entre les résultats de la synthèse des questionnaires et les opinions exprimées dans les débats en ateliers.
- C. Barbier** - La FFME a adopté le système de coupons d'initiation de la FFS et l'a perfectionné. Nous devrions nous en inspirer.
- D. Delcol (représentant des professionnels)** - Estime que les relations entre les professionnels et la fédération sont globalement bonnes. Il faut aller encore plus loin.

Synthèse générale

- Th. Saunier** - Quelle suite peut-on attendre de ces Etats généraux ? S'ils ne détiennent pas le pouvoir réservé à l'assemblée générale, ils ont une forme de représentativité. Peut-on décider de nous revoir avec des propositions concrètes, par exemple lors du rassemblement de 2006 ?
- D. Delanghe** - La première étape sera de publier très rapidement les actes des Etats généraux.
- R. Legarçon** - Il nous faut des partenaires pour assurer notre avenir. Les structures fédérales doivent agir en adéquation avec la politique fédérale.
- J.-P. Holvoet** - Le comité directeur fédéral va s'efforcer de prendre en compte toutes ces propositions.
- M. Wienin** - Les échanges doivent se poursuivre par tous les moyens. Les propositions qui ont été émises mûriront au cours de ces échanges.



Les EGS vus de l'intérieur

par Marjolaine VAUCHER

Au mois de juin 2005, pour une obscure raison oubliée depuis bien longtemps, je me retrouve autour de la table de réunion du CDS 30, assise à côté de Serge Fulcrand (ça a une grande importance). La réunion se déroule normalement, puis arrive le point « Etats généraux » baptisé depuis EGS. Le rassemblement est dans 5 mois et il manque des chefs d'équipes (presque tous) et des équipiers (presque tous). Mon voisin s'active avec virulence envers ses confédérés qui viscéralement ne veulent pas prendre de responsabilités mais veulent bien aider. Alors, dans un moment de faiblesse, je dis la phrase de trop : « *Bon, d'accord, je veux bien prendre en charge le topoguide* » qui au départ ne s'arrêtait qu'à ça. Juste le topoguide et c'est tout.

L'été passe, l'envoi des mails, l'inscription sur la liste pour aller à la pêche aux informations dont mon activité halieutique s'est finie en fiasco car seulement 2 ou 3 personnes m'ont aidé. Les promesses d'infos faites n'ont pas été respectées, comment avoir des fiches d'équipement de trous nouvellement brochés alors que personne n'en a fait, l'organisation de sorties pour clarifier le cheminement trop obscur des bouquins de Méjannes et que personne ne vient, et j'en passe.

Enfin, les vacances se terminent, elles commencent pour moi car je retourne à l'école et enfin, j'ai de l'aide. De nombreux photographes répondent à l'appel (dont l'ami Serge Caillault). Thierry Aubé commence son travail de maquettiste, mes relecteurs corrigent les erreurs et fautes diverses, ça avance. Et là, le drame. On me demande de gérer un stand sur place alors que j'avais bien dit que je ne serai pas là. On me répond : « *Trouve-toi trois gugusses pour t'aider* ». Je n'en ai pas trouvé trois mais on m'assure et me certifie qu'on me prête Bruno Fromento pour les trois jours. Quel bonheur. Le stress et la pression retombent, uniquement pour mieux revenir par la suite. Que de journées, d'heures de cours sur ordi (ben ils n'ont qu'à pas les connecter à Internet...), de soirées et de week-ends.

Enfin, la version finale est disponible le 24 octobre pour les fiches cavités mais les affiches ne le seront qu'une semaine avant. Mais les délais sont respectés.

Ça y est, nous y sommes. Arrivée jeudi soir après une dure journée de cours, je finis de m'installer aux alentours de 3 heures. Et c'est parti pour un réveil en fanfare à 7. Le stand démarre vite. Il y a du monde et les affiches plaisent. Mon Bruno promis n'est pas là (il n'arrivera qu'en fin d'après-midi, et sera absent samedi matin pour emmener une jolie dame sous terre). Heureusement, Isabelle Obstancias est là. Ouf. On découvre des gens connus sur Internet, on renseigne, on inscrit, on envoie, on donne les topos, il y a du monde, il y en a plus, le temps passe alors très vite. Après la dure journée de vendredi, je m'accorde une pause bien méritée pour aller sous terre en nocturne. Retour vers 2 heures, couchée vers 4, levée à 7. Et c'est parti pour samedi. La journée passe, fatigue, plein de monde, plus personne, re plein de monde, re plus personne. Et puis dodo. La fatigue m'emporte, heureusement qu'Isa était là et qu'un copain a un camion confortable pour se reposer au calme. Puis vient l'ami Stef et ses bricolages lumineux. Quelle affluence ! Mais ce n'était plus pour mes yeux...

Marjo au stand
des cavités.
Photographie
Thierry Aubé.



et puis la soirée de gala et vient le dimanche et l'heure de tout plier.

Que de gens rencontrés, que d'amis découverts, que de bons moments, de rires, et que de boissons aussi. Malgré le repas de gala compensé par les merveilleuses moules de l'ogre Marceau, ce fut une réussite, du moins pour ma part, mais il semblerait que pour toutes les autres équipes, il en soit de même.

En conclusion, je tiens à remercier tous ceux qui ont filé un coup de main à l'énorme travail réalisé, qu'il soit grand ou petit, tous ceux qui sont venus, qui ont vu et qui sont allés sous terre (ou pas). Et je précise que je ne parle qu'en mon nom, juste en celui de petit chef d'équipe. C'est mon président merveilleux qui devrait faire son bilan, ici ce n'est que le mien, aussi modeste soit-il. Et puis, mes amitiés à tous.



Compte rendu des mini-forums et expériences

Une commission féminine, pourquoi ? L'expérience du CDS 84

La commission féminine du Vaucluse a été créée au sein du CDS 84 en 1996 à la demande du président de l'époque: Didier DELABRE.

Au vu des statistiques départementales (en 2003, le CDS du Vaucluse ne comptait que 34 femmes sur les 143 fédérés recensés), la politique du moment était de développer le sport au féminin grâce à un programme relayé par Jeunesse et Sports.

Nous avons pour objectifs de :

- Rassembler les spéléologues féminines du département.
- Promouvoir la spéléologie auprès des femmes.
- Organiser des sorties avec « Un regard de femmes ».
- Donner un autre dynamisme au CDS 84.
- Servir de relais entre ce sport et ses pratiquantes, recueillir et analyser les différents problèmes spécifiques aux femmes lors d'une progression.

Les premières années, nous organisons une sortie annuelle. Depuis 2003, nous organisons un camp d'une semaine dans différentes régions, deux sorties annuelles dont une à thème.

Ceci nous amène à nous réunir régulièrement pour que tous ces projets voient le jour.

Bilan depuis 1996 :

Nos débuts ont été très difficiles, désintéressement total, aucune compréhension de l'utilité d'une commission féminine, autant de la part des hommes que des femmes. Nos premières sorties se résumaient à 3 personnes, les organisatrices. La persévérance et un gros coup de gueule ont fait qu'en 2003, le nombre des participants à notre sortie annuelle a plus que décuplé. Au vu des statistiques nationales de 2003, 34 fédérées féminines pour 109 masculins, un projet est né : « *La spéléologie au féminin* ».

Le but de cette action est de voir le nombre de fédérées féminines augmenter dans le département, le public ciblé sera la femme du Vaucluse, nous nous proposons d'aller à la rencontre de ce public par l'intermédiaire des MJC, des comités d'entreprise, etc., et de proposer une découverte du milieu souterrain. Ce projet a pour ambition de faire connaître et aimer la spéléologie. C'est une action d'incitation à la pratique de ce sport, afin de créer des vocations auprès des femmes. L'Association Sportive Société Electro Réfractaire d'un comité d'entreprise de Sorgues, une des plus grandes structures sportives du département, a été enthousiasmée par notre projet, nous a fait confiance, et a été notre partenaire dans cette action. Le 12 juin 2005, treize adhérents de cette association ont découvert le monde souterrain, encadrés par seize spéléologues du département, hommes et femmes confondus. Le projet nous a permis de participer à un concours organisé par la direction régionale de Jeunesse et Sport PACA intitulé « *Concours femmes et sport* », et nous avons obtenu le deuxième prix dans la catégorie « Coup de cœur ».

Projets :

- un projet d'expédition à l'étranger est en cours ;
- une sortie annuelle ;
- un camp ;
- des rencontres de sensibilisation auprès des femmes.

Conclusion :

Une bonne reconnaissance de la commission féminine au sein du CDS 84 avec un appui fort de notre président actuel : Pascal DECOSTER. Nous ne nous voulons pas sexistes et tout le monde est cordialement invité à nos sorties. A travers notre commission, les liens se sont resserrés entre les clubs.



Regard de femmes

Lors du forum du samedi matin, nous avons ressenti un réel intérêt pour notre existence et une certaine curiosité. Diverses questions sur notre rôle, sur nos actions, nos projets, nous ont été posées; puis des échanges sur les différents vécus d'autres femmes au sein de leurs clubs ont eu lieu. Des problèmes existent mais aujourd'hui le sujet n'est plus tabou, des mots reviennent, comme quotas, choix à faire pour la vie de famille, misogynie, mais aussi convivialité, échanges... Donc échanges riches et constructifs jusqu'à l'arrivée d'une personne qui a détourné complètement le débat vers des prises de positions purement politiques et féministes. Dommage !! En dehors des débats, nous avons été individuellement interpellées pour plus d'informations sur les actions menées et les projets en cours. L'intervention et le débat du samedi après-midi nous ont permis de réaliser à nouveau que nous allions devoir penser encore à la « communication ».

Une commission jeunes, n'a jamais fait réagir de manière négative en mettant en conflit « les jeunes » et les « vieux ». Or dès l'énoncé de notre commission « féminine », c'est une

réaction épidermique de quelques-uns et curieusement surtout virulente de la part de quelques-unes!

Il a été nécessaire de « repréciser » que nous sommes une commission féminine et non pas une commission féministe, que nous sortons sous terre avec des hommes et que les activités que nous proposons comme les camps d'été entre autres, sont ouvertes à tous!

Notre but est d'être porteur de projets qui fédèrent le plus de monde possible. Notre expérience nous prouve que depuis sa création au sein du CDS 84, notre commission a apporté une nouvelle dynamique entraînant une nouvelle vie interclubs.

La construction et le suivi de notre projet avec le CE de l'ASSER peuvent servir de base à tout autre projet de développement d'action fédérale, quel que soit le public ciblé (affichage + expos photos dans leurs locaux, rencontre lors d'une soirée film-débat, sortie de découverte sous terre, relais avec les JNS, suivi et contacts post-sorties). Pour plus de détails, le dossier complet de cette action a été déposé à la FFS pour une demande de FAAL.

Avoir un regard de femmes sur la spéléologie peut simplement apporter une autre vision, que nous voulons complémentaire et enrichissante.



Buse.
Salle du chat.
Photographie
Thierry Aubé.



Communication fédérale et Internet

Animateur : Bernard THOMACHOT

Participants (hors animateur) : 7 personnes (j'ai les noms ! issus des départements 26, 30, 69, 93 dont 3 femmes).

Idées fortes de cet échange (retenues par l'animateur et formulées sur place) :

> « Communication fédérale »

- 1 - Nécessité d'être « positif » dans toute situation d'échange d'information : toujours encourager le « constructif » par rapport au « cracher dans la soupe ».
 - 2 - Exigence de réponses « simples » même et surtout sur des sujets généraux et/ou complexes, quitte à sérier par sous-sujets, sans tomber dans le « simplisme ».
 - 3 - Diffuser les comptes rendus de réunions fédérales (Bureau, CD, Commissions...) via les CDS, et aussi en direct (Sites internet, revue fédérale envoyée à chaque fédéré...).
 - 4 - Communiquer régulièrement sur le thème « Responsabilités des fédérés vis-à-vis de la fédération et vice-versa » encore exprimé par « Droits et devoirs du fédéré », pour développer l'éthique fédérale.
 - 5 - Communiquer dans des délais raisonnables et appropriés, sans attendre qu'une crise interne ou externe rende la communication plus difficile et conflictuelle (notion de « transparence »).
 - 6 - Éviter les doublons entre publications généralistes et les « feuilles de chou » des commissions, car « trop d'info tue l'info ».
- [NDR: Apparente contradiction avec le point 3 ci-dessus qui suggère au contraire une redondance des filières de communication. On voit bien ici la difficulté à doser et à choisir le bon média.]*

> « Internet »

- 1 - Entamer et mener des débats sur Internet puis publier des synthèses (intermédiaires et/ou stabilisées) sur *Spelunca* pour faire participer les « non-branchés ». Les rubriques envisagées pour publier ces synthèses ont été :
 - **Bruits de fond** (actuellement plutôt dédié à de la communication descendante) ;
 - **Bruits de surface** (rubrique à créer) ;
 - **Courrier des lecteurs** (actuellement quasi inexistant).
- 2 - Intérêt, voire nécessité, de se connaître physiquement à un certain moment des échanges pour humaniser la communication et dissiper certains malentendus. Les congrès et autres rassemblements (EGS...) remplissent bien cette fonction.
- 3 - Suggestion clin d'œil : lancer une campagne « 1 fédéré = 1 ordinateur », pour réduire la fameuse fracture numérique entre les branchés haut débit et les non-branchés. *[NDR: Cette idée n'a pas été développée. Je suggère de le faire au travers d'un thème de ce forum que l'émetteur de l'idée voudra bien ouvrir. Personnellement, cela évoque pour moi la piste suivante : opération fédérale d'aide au financement (prêt, subvention FAAL...) d'un micro-ordinateur par club.]*

> Divers

Les participants et l'animateur ont déploré que ce mini-forum dédié à la Communication fédérale n'ait pas reçu la visite symbolique d'un membre du Bureau ou du Comité Directeur, alors qu'un

mini-forum voisin a été honoré de longues déclarations de plusieurs membres dirigeants dont le président. Il faut prendre garde aux contre-signes en matière de communication.



> Compléments au mini-forum physique

Ce mini-forum physique « Communication fédérale et internet » était un prolongement de certaines questions soulevées dans les questionnaires et sur le forum Internet des EGS.

Vous trouverez donc ci-dessous des extraits de synthèses issues de ces questionnaires et du forum Internet, qui viennent éclairer le thème « Communication fédérale et Internet ».

Extrait de la synthèse (brochure jaune) de 584 réponses à :

- Questionnaire 1: « *La spéléologie, la FFS et vous* ».
- Question n°8 (page 13): « *Les instances de la fédération proposent un certain nombre de services plus ou moins développés. Notez-les suivant votre degré de satisfaction* ».

1 - Parmi les **584 fédérés** (voir histogramme page 13 de la synthèse papier jaune) :

173 fédérés (soit environ 30 %) ne connaissent pas ou « n'utilisaient » pas le service fédéral constitué par le site ffspeleo.fr, encore appelé « Portail FFS » (<http://ffspeleo.fr>).

En comparaison, un maximum de 400 fédérés ne connaissent pas ou n'utilisaient pas le service « Aide au montage de dossiers de subvention » ; un minimum de 15 fédérés ne connaissent pas ou n'utilisaient pas le service « Coupons initiations ».

2 - **Appréciation des 584 fédérés sur le site ffspeleo.fr** (milieu de la page 14 de la synthèse papier jaune) :

- 9 % sont insatisfaits ;
- 36 % sont peu satisfaits ;
- 47 % sont satisfaits ;
- 8 % sont très satisfaits.

Les commentaires exprimés sont les suivants, regroupés par idée force :

- 24 fédérés estiment que le Portail FFS est « pas clair, impossible de s'y retrouver » ;
- 17 fédérés estiment que le Portail FFS est « trop administratif, pas assez technique ni pédagogique » ;
- 12 fédérés estiment que le Portail FFS « manque de mises à jour (agendas, infos) » ;
- 5 fédérés proposent que le Portail FFS soit « un espace d'échange plus interactif » ;
- 5 fédérés estiment que le « forum EFS est excellent ».

3 - Réponse des 584 fédérés à la sous-question « **Quels services développer** » (page 16 de la synthèse papier jaune) :

- 83 fédérés (soit 14 % environ) ont répondu « site ffspeleo.fr ».

Par comparaison :

- un minimum de 50 fédérés (soit 9 %) ont répondu « Coupons initiation » ;
- un maximum de 117 fédérés (soit 20 %) ont répondu « Bases de données de cavités et études ».

Le point sur l'enquête sur les ressources des clubs et structures déconcentrées

Animateur : Eric LEFEBVRE *Président de la Commission financière de la FFS*

Depuis quelques mois, une enquête a été lancée par la Commission financière de la Fédération Française de Spéléologie. Son objectif est de quantifier l'apport (financier) de la collectivité (au sens large) à la pratique de la spéléologie. Nous en sommes actuellement à la collecte des données. A ce jour, 86 clubs, 19 Comités

Départementaux et 5 Comités Régionaux ont répondu. Nous collecterons les réponses jusqu'à la fin de l'année, puis commencera l'analyse de celles-ci. Nous remercions tous ceux qui ont répondu, ainsi que tous ceux qui répondront dans les prochains jours.

L'enquête lors des EGS

Animateur : Eric LEFEBVRE

Le mini-forum, annoncé par erreur comme consacré au « Fonctionnement financier des clubs », n'a pas rempli son objectif initial. Il a tout de même permis d'échanger avec quelques spéléologues. Parmi les points évoqués, la possibilité que la FFS propose une solution de gestion à ses clubs (un logiciel), le besoin de plus d'information sur les coupons d'initiation (question revenue plusieurs fois au cours des débats).



*Salamandre.
Départ puits d'entrée.
Photographie
Jean-Yves Bigot.*

Adhésion de clubs dont tous les membres sont déjà fédérés

par Jean-Pierre HOLVOET

> Que disent nos statuts et autres règlements ?

Article 2 : « La FFS se compose d'associations sportives constituées dans les conditions prévues par le chapitre II du titre 1^{er} de la loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée...

...sont affiliées les associations sportives ayant versé à la FFS le montant de leur cotisation annuelle... »

Pour être membre actif, une association doit donc être constituée conformément aux dispositions de la loi de 1901, être une association sportive et avoir versé le montant de sa cotisation annuelle.

Article 3 : « L'affiliation à la FFS ne peut être refusée par le CD à une association sportive constituée pour la pratique de la discipline ou de l'une des disciplines comprises dans l'objet de la FFS que si elle ne satisfait pas aux conditions mentionnées à l'article 2 du décret N° 2002-488 du 9 avril 2002 pris pour l'application de l'article 8 de la loi N° 84-610 du 16 juillet 1984 et relatif à l'agrément des groupements sportifs, ou si l'organisation de cette association n'est pas compatible avec les présents statuts. »

Pour être affiliée, une association doit disposer de statuts garantissant le fonctionnement démocratique de l'association, la transparence de sa gestion et l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes.

Article 5 : « La licence... délivrée par la FFS marque l'adhésion volontaire de son titulaire à l'objet social et aux statuts et règlements de la FFS.

Elle est délivrée à tout pratiquant qui s'engage à respecter l'ensemble des règles et règlements, notamment fédéraux, relatifs à la pratique de la spéléologie et du canyon ainsi que les règles relatives à la protection de la santé publique et qui répond aux critères liés à l'âge et à la nature de la discipline pratiquée.

La licence confère à son titulaire le droit de participer au fonctionnement et aux activités de la FFS...

La licence est annuelle, délivrée pour l'année civile, et identique quel que soit le type de pratique.



Les membres adhérents pratiquant la spéléologie des associations affiliées à la FFS doivent être titulaires d'une licence.

Au cas où une association affiliée ne respecterait pas cette obligation, la FFS peut prononcer une sanction dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire. »

La licence ouvrant droit de participer au fonctionnement et aux activités de la FFS et étant annuelle et identique quel que soit le type de pratique, chaque adhérent ne peut disposer que d'une seule licence délivrée par la FFS.

Si les statuts prévoient que chaque adhérent pratiquant la spéléologie doit être titulaire d'une licence, il n'est pas précisé par quel intermédiaire cette licence doit être obtenue.

L'article 2 du RI de la FFS précise que « sont membres actifs les groupements sportifs déclarés associations loi 1901 ou s'y rapportant, ayant la spéléologie ou la descente de canyon pour but principal. Ils doivent comporter au moins trois membres. »

Le point 6 de l'article 2 du RI précise enfin les partenaires privilégiés: « Les personnes morales (musées, laboratoires, instituts de recherche...) qui s'intéressent à la spéléologie ou à la descente de canyon, quoique celles-ci ne soient pas leur

but principal, peuvent être associées aux activités de la FFS en qualité de partenaires, sous réserve de signer une convention définissant leurs rapports avec la FFS. »

Rappel: Affiliation: action d'adhérer, de s'inscrire à une association = adhésion (cf. le Petit Robert).

Tout membre est donc affilié, qu'il soit membre actif ou membre associé ou partenaire privilégié.

Le fait qu'un club doit comporter au moins trois membres, nous a conduits à refuser des clubs dont les membres étaient affiliés par ailleurs.

Cette interprétation des textes n'est-elle pas trop restrictive ?

En tout état de cause, elle ne saurait conduire à obliger une personne à prendre une deuxième licence.

Cette position s'appuie sur un problème technique lié au logiciel, mais peut-être peut-on y trouver une solution ?

Concernant l'agrément du MJSVA via les DDJS, l'article 3 du décret n° 2002-488 du 9 avril 2002 relatif à l'agrément des groupements sportifs précise simplement que « pour obtenir l'agrément, un groupement sportif ayant pour objet la pratique d'une ou plusieurs activités physiques ou sportives doit être affilié à une fédération sportive agréée ».

Il s'agit là encore de groupements sportifs.

> Or, qui est concerné ?

Les associations de secours: on pense à la 3SI, à l'association de secours du CDS 31, à l'ASSIF et peut-être à quelques autres encore.

Il conviendrait d'étudier l'intérêt pour ces structures de bénéficier de la personnalité juridique, alors que la grande majorité des équipes de secours se retrouvent au sein des commissions secours des CDS.

Notons que l'intégration dans les buts de la fédération des actions concernant le secours nous ouvre désormais la possibilité d'obtenir pour nos structures déconcentrées l'agrément du Ministère de l'intérieur, donc de pouvoir prétendre à des subventions.

Notons aussi que ce débat sur les associations de secours n'est pas nouveau, mais qu'il n'a pas conduit à généraliser la création de telles associations.

On en dénombre moins de 5 à l'heure actuelle.

Les associations ayant pour but la protection d'une cavité ou d'un site: exemple l'ARSPAN, Aven de Noël en Ardèche qui est « partenaire privilégié de la FFS », avec convention mais pas reconnue comme membre actif FFS... ; mais aussi l'association Malaval, l'association Aldène...

Dans l'Ain, l'AGRHAUT (Association de gestion de la réserve naturelle de la grotte de Hautecourt) et l'AGEK ont dû se constituer en club, et les 3 membres du bureau s'y licencier pour être acceptés par la fédé, alors que les responsables avaient déjà un club d'appartenance. Mais cette interprétation très large de nos statuts est contestable car ces associations n'ont pas une vocation sportive.

Mais cette interprétation très large de nos statuts est contestable car ces associations n'ont pas une vocation sportive.

Ne faut-il pas s'interroger sur la pertinence de ces associations et sur le rôle que devraient jouer les commissions départementales ou régionales « environnement ».



Mais sans le statut d'association, ces structures se seraient-elles vues confier la gestion de ces cavités ou de ces sites ?

Leur affiliation en tant que membre actif renforcerait-elle la crédibilité de leurs actions et par extension celle de la fédération ?

C'est entre 10 et 20 associations qui sont ici concernées.

Les associations ayant pour seul but des expéditions : Exemple : l'AKL en Haute-Savoie où on découvre que le président de cette association paye 2 cotisations FFS, l'une au titre de membre de son club d'origine (Les Mémises) et une autre au titre de président de l'AKL ou l'ADEKS/ Isère. David Wolozan a fédéré ce club en y adhérant. On peut y ajouter l'ARSIP et quelques autres encore.

Certaines de ces associations ont une durée de vie relativement courte, d'autres qui travaillent sur un massif se pérennisent.

Leur affiliation à la FFS vise essentiellement à bénéficier de la notoriété de la FFS. Mais en contrepartie, leurs découvertes et leurs travaux viennent enrichir la fédération.

Là encore, on peut les évaluer à une dizaine.

Les associations interclubs à but de publication : On peut citer le GIPEK, Inventaire spéléo du Doubs, etc.

Ces associations qui regroupent des personnes de différents clubs engagent souvent des sommes importantes pour publier. Le fait d'être reconnu comme membre de la fédération apporte des garanties de sérieux et facilite le recueil des données. La fédération, mise en avant dans ces publications, y gagne également.

Mais pourrions-nous envisager que ces actions puissent se faire par le biais des commissions départementales ou régionales des publications ? Quels en seraient les avantages et les inconvénients ?

Et quid de la commission Spelunca librairie qui, il n'y a encore pas si longtemps, publiait des ouvrages issus des travaux de spéléologues ?

On peut y ajouter les associations réalisant des festivals ou des manifestations audiovisuelles ayant trait à la spéléologie ou au canyon et qui souhaitent, elles aussi, être affiliées à la FFS.

Cela représente plus d'une cinquantaine d'associations dont on ne peut nier l'intérêt et les travaux, mais qui ont le gros défaut de ne pas augmenter le nombre des fédérés.

➤ Rôle et missions des CSR et CDS

On vient de le voir, nombre des associations citées précédemment se substitue pour partie aux commissions fédérales.

Cependant, elles interviennent en général dans des champs très limités, voire très localement.

Il ne s'agit pas de vouloir tout régenter par l'intermédiaire des CSR et des CDS, mais néanmoins, il nous faut nous interroger sur leurs rôles et missions afin, lorsqu'un problème se pose (secours, protection, expédition, publication, etc.), de savoir quel est le meilleur moyen de le résoudre.

Est-ce en créant une structure supplémentaire ou en activant la commission ad hoc du CSR ou du CDS ?

Cette réflexion est importante et ne saurait se passer de l'avis des associations concernées qui doivent pouvoir nous apporter leur éclairage, nous expliquer les raisons qui les ont conduits à ce choix.

Je ne peux donc que vous inviter à prendre contact avec ces associations pour qu'elles nous fassent part de leurs motivations, des difficultés qu'elles ont pu rencontrer et de leurs attentes vis-à-vis de la fédération.

Peut-être qu'au final, nous serons amenés à créer un nouveau type de membres ou bien nous contenterons-nous de ceux qui sont actuellement à notre disposition, notamment le statut de « partenaires privilégiés » qui permet un conventionnement très souple.

Cette question dépasse très largement le cadre statutaire et conduit de nombreux spéléologues fédérés à s'impliquer dans de nombreuses structures, alors que par ailleurs nous nous plaignons du manque de bénévoles.

Le mini-forum sur cette question lors des EGS n'a pas suscité un très large engouement, puisque personne n'est venu en débattre. Cette question n'en reste pas moins importante et urgente.



Action « Augmentation du nombre de fédérés »

par le Comité Départemental de Spéléologie et de descente de Canyon des Bouches du Rhône (CDSC13)

L'objectif de cette action était de mettre en place au plan local (comité départemental) une expérience destinée à augmenter le nombre de fédérés dans le département.

- Mise en place d'actions pour 2005.
- Bilan de fin de saison.
- Perspectives et mise en place d'actions pour 2006.

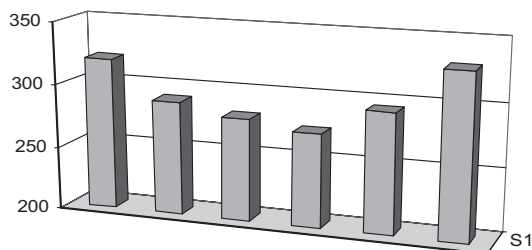
Cette action s'est décomposée en étapes successives :

- Présentation du projet au Comité Directeur puis à l'Assemblée Générale 2005 du CDSC13.
- Consultation des clubs et des fédérés.

En outre, nous avons souhaité faire part de ces résultats aux autres structures fédérales afin de partager notre expérience, ainsi qu'adresser des propositions d'évolution aux instances nationales de la fédération.

Cette action a été complétée par des expériences vécues au niveau national dans l'accompagnement de la création de clubs souhaitant s'affilier à la FFS.

Evolution du nombre de fédérés sur les cinq dernières années



Année	Nbre fédérés	%
2000	320	
2001	290	-9,38
2002	281	-3,10
2003	274	-2,49
2004	295	7,66
2005	330	11,86

Environ -15% en 3 ans (pointing to 2000-2003)

Plus de 20% en 2 ans (pointing to 2004-2005)

La situation :

Jusqu'à 2003, le CDSC13 perdait régulièrement des fédérés. La mise en place « d'actions de fond », puis d'actions plaçant le développement du nombre de fédérés comme une priorité a permis de replacer les chiffres à la hausse (voir graphiques ci-contre).

En résumé :

En 2004 et en 2005 : Une évolution d'environ 7,5 % par an (principalement d'octobre à mai) directement liée aux actions « de fond » mises en place par le CDSC13.

> Description des « actions de fond »

- **Bulletin individuel d'information**
Réellement appréciée, cette forme de **communication directe et individuelle** permet de pallier les difficultés rencontrées lors de la transmission de l'information (actions, stages, manifestations...) par la voie « pyramidale » (FFS /CSR/CDS/Clubs/fédérés). En outre, la réception de ce bulletin d'information 3 fois par an « confirme » à l'adhérent son « existence » dans la structure fédérale.

- **Formations départementales avec aide au financement**

Il s'agit certainement du service le plus apprécié et le plus porteur en terme de développement : en effet **deux tiers des nouveaux fédérés ont suivi une formation personnelle ou diplômante** en 2005.

> Points positifs :

- **La politique du CDSC13** qui a aidé financièrement les formations personnelles et pris en



charge 1/3 du coût des formations diplômantes pour chaque stagiaire.

- **La politique de formation du CSR « D »** qui a également pris en charge 1/3 du coût des formations diplômantes pour chaque stagiaire.

> **Point négatif: Est-ce les nouveaux fédérés qui se forment ou attirons-nous artificiellement des « mercenaires » venant se fédérer uniquement le temps de toucher ces « aides à la formation » ?**

Une rapide étude a en effet fait apparaître que des personnes hors département se fédéraient et suivaient dans la même année une formation diplômante. De la même façon, des membres non-fédérés de clubs du département prenaient leur licence dans les jours précédant les stages de formation !

> **Point positif:** Sur 6 personnes « hors département » s'étant fédérées en 2005 et ayant suivi un stage qualifiant, 4 se sont refédérées sur le département, 1 a quitté la métropole et, sur nos conseils, s'est inscrit dans un club sur l'île de la Réunion, 1 pour laquelle nous n'avons plus de contact, qui n'a suivi que les tests d'entrée « initiateur canyon » et n'a pas demandé de participation financière. Pas de « mercenaires » donc de ce côté-là, par contre des personnes ayant suivi ces stages en 2005 ont rejoint des clubs du CDSC13 pour 2006 !

> **Point positif ou négatif ?** Au 20 novembre 2005, pour les licenciés des clubs du CDSC13 ayant suivi une formation personnelle, nous ne connaissons pas encore le taux de réadhésion.

> **Evolution:** En 2006 les aides seront accordées aux personnes fédérées depuis au minimum deux saisons (ou lors du renouvellement de

leur licence s'il s'agit de la première année d'adhésion).

> **Doutes !!! :** « *Victimes de notre succès, trop de personnes se forment !!!* » : ces phrases n'amèneront-elles pas le CDSC13 et le CSR « D » à revoir leur politique d'aide pour 2006. Un comble !

> **Sujet « tabou » :** La difficulté à mobiliser autour des formations « spéléo » ; des remplissages plus importants de ces stages permettraient certainement une évolution du nombre de fédérés.

- **Prêt de matériel d'initiation (et l'avance des frais d'achat de coupons initiation FFS)**

Un service très apprécié par les clubs ; 15 matériels personnels spéléo et 15 matériels canyon sont prêtés gratuitement aux clubs du département pour les aider dans l'organisation de sorties d'initiation.

- **Centre de ressources départemental : prêt d'ouvrages**

Bien qu'encore peu utilisée, cette bibliothèque de prêt est citée dans les **services très appréciés** par les fédérés.

- **Aide aux nouveaux clubs**

Deux nouveaux clubs ont vu le jour : le CDSC13 a mis en place une « **avance d'achat** » de matériel pour permettre à ces clubs de s'équiper.

Nota : les questionnaires laissent apparaître que ces actions et moyens sont au centre du développement mais que les adhérents des clubs et certains responsables ne les connaissent pas encore tous : nécessité de mieux communiquer.

> **Description des « actions de forme »**

En 2005 : les **actions « de forme »** ont permis 4,5 % d'augmentation supplémentaire (à ajouter aux 7,5 %).

Nous souhaitons lancer l'action « + de fédérés 2005 » en associant :

- 1 - Un questionnaire destiné à recueillir les avis des clubs et des pratiquants.
- 2 - Un courrier invitant les Présidents de clubs à se mobiliser.

3 - Une action concrète « confirmant » la volonté du CDSC13 de placer ce développement comme une priorité.

L'action mise en place a été la « demi-licence »

Cette disposition a pour objectif d'aider les responsables de clubs à fédérer de nouveaux adhérents à un moment où l'avancement du calendrier les fait souvent hésiter à adhérer.



En effet, les statistiques laissent apparaître que la quasi-totalité des licences est contractée lors du dernier trimestre de l'année précédente et lors des 5 premiers mois de l'année.

La « demi-licence » permet à un nouvel adhérent de bénéficier du demi-tarif.

Modalité pratique de mise en place déterminée par le CDSC13 en 2005 :

« Cette disposition ne peut concerner que de nouveaux adhérents FFS (jamais licenciés FFS ou des anciens fédérés non licenciés depuis plus de 3 ans), elle ne concerne que les personnes soumises à la licence plein tarif (29 euros). Cette disposition départementale concerne la licence et non pas l'assurance. Cette action est réservée aux 35 premières demandes. »

> Points positifs :

- L'adhésion des clubs à ce programme (voir évolution du nombre de fédérés).

- Le fonctionnement « à fond » du principe de la « dynamique de la volonté annoncée » : plus d'une douzaine de personnes se sont fédérées après le 1^{er} juin mais seules 3 ont demandé la prise en charge de la moitié du coût de leur licence (beaucoup bénéficiaient déjà du demi-tarif !).

> Dommage ! : Le côté inutile de la mention « réservée aux 35 premières demandes », ce qui aurait représenté une hausse de plus de 25 % du nombre de licenciés en une année!!! (en ne comptant que les « plein tarif » !). Mention irréaliste et... frileuse !

> Bonne nouvelle : La reprise du principe « demi-tarif » à partir de juin par la Commission assurances de la FFS.

L'action a donc été porteuse par son message : **il est possible de fédérer toute l'année.**

> Le CDSC13 : perspectives de développement

En 2005 : 330 adhérents répartis en 19 clubs : 5 clubs de moins de 10 adhérents et les individuels. **Un quart des clubs représente 8 % des adhérents !!!**

- 7 clubs comptent entre 10 et 15 adhérents : ils représentent 27 % ;
- 4 clubs comptent entre 18 et 22 adhérents et représentent 24 % des adhérents ;

- 3 clubs comptent entre 40 et 50 adhérents et représentent 41 % des adhérents.

Perspective de développement : Les réponses au questionnaire permettent d'évaluer le potentiel de développement du nombre de fédérés à environ **400** (ou plus en intégrant les juniors).

> La mise en place de l'action + de fédérés « objectif + 20 % en 4 ans »

Action présentée lors du Comité Directeur du CDSC13 de mars 2005 et lors de l'assemblée générale 2005 du CDS.

- Constitution d'un dossier FAAL (Fonds d'Aide aux Actions Locales de la FFS).
- Mise en place d'une ligne budgétaire au niveau du CDSC 13 de 500 euros.
- Action demi-licence destinée aux nouveaux fédérés se licenciant à partir du 1^{er} juin.
- Mise en place et diffusion d'un questionnaire.

> Points positifs :

- Action très bien accueillie à tous les niveaux du département.

- Confirmation de la volonté du CDSC13 par la mise en place d'une ligne budgétaire.
- Mise en place immédiate d'une action concrète, sans attendre les retours de questionnaires afin de mobiliser les clubs sur ce projet.
- Pourcentage de retour des questionnaires très satisfaisant : réponse de clubs et d'individuels représentant environ 60 % des fédérés.

> Point négatif : Le groupe FAAL a éprouvé des difficultés à valider ce dossier (8 mois pour obtenir un avis) ; en effet, avant de pouvoir décrire concrètement les actions à mener, une phase de consultation était prévue.



> Etude des réponses au questionnaire adressé aux clubs et fédérés

L'augmentation du nombre de fédérés est-il un de vos objectifs ?

Réponses au questionnaire :

- Environ un tiers des personnes ayant répondu indique clairement son souhait de ne pas développer le nombre de fédérés, voire de le diminuer afin de rester entre « purs et durs ». L'accès à ce groupe fermé doit être réservé à des initiés « sélectionnés » et « triés » !!!
- Un tiers s'interroge sur la question, ne parvenant pas à en mesurer les enjeux !
- Enfin, un tiers est favorable au développement. Deux raisons principales apparaissent dans l'intérêt de développer le nombre de fédérés :

- 1 - L'avenir de l'activité et de nos structures.
- 2 - Le nombre minimum d'adhérents nécessaire à la pratique de l'activité dans un club : 10 personnes semblent être le nombre de personnes nécessaire pour UNE pratique régulière de la Spéléo et/ou du Canyon (par exemple : spéléo sportive et canyon sportif), pour développer un deuxième type de pratique (par exemple : pratique familiale, pratique haut niveau, junior...), 10 adhérents supplémentaires (soit un club d'environ 20 adhérents) semblent être nécessaires pour pérenniser cette activité dans le temps.

Augmenter le nombre de fédérés semble s'orienter sur 3 axes principaux :

- 1 - Les nouveaux fédérés.
- 2 - Limiter le turn over : conserver les fédérés.
- 3 - Fédérer les personnes qui bénéficient du dispositif fédéral sans forcément être licenciées :
 - les membres des familles (conjoint, enfants...);
 - les membres non-fédérés des clubs ;
 - les membres des clubs multi-fédéraux non-fédérés à la FFS.

Comment limiter le turn over ?

Réponses au questionnaire :

- **Conditionner les avantages liés à l'adhésion à nos structures d'une durée minimale d'adhésion de 2 ans** (ou au renouvellement de licence).
- **Etablir un calendrier de sorties adaptées aux débutants** : au sein des clubs, en interclubs ou

au niveau départemental. Par la suite, veiller à une programmation suffisante de sorties correspondant aux attentes de l'adhérent... ou le réorienter vers un autre club.

- **La formation !!!** Elle reste, en effet, l'action principale de recrutement et de fidélisation de nouveaux adhérents (2/3 des nouveaux adhérents).
- **Etre attentif à l'investissement des bénévoles** (prise en charge des frais, reconnaissance, journées spécifiques de formation...). Pourrait-on résumer la chose par : « *On ne fait pas ça pour être remercié, mais être reconnu par la structure est nécessaire !* »

Proposition de dispositions à prendre afin de recruter de nouveaux adhérents :

Réponses au questionnaire :

- **Adhésion famille** : Il s'agit de la demande PRINCIPALE, l'aspect budget est dans ce cas prépondérant.
 - > **Point positif pour 2006** : l'assurance FFS propose désormais, à partir de 2006, une option « famille » dans son offre (bravo une fois de plus à la réactivité de la Commission assurances de la FFS).
- **La possibilité d'assurer avec des coupons journée** les juniors ou certains fédérés pratiquant peu est également citée à plusieurs reprises dans les réponses aux questionnaires.
- **Demi-licence** pour les nouveaux adhérents rejoignant nos structures à partir du 1^{er} juin.
 - > **Point positif pour 2006** : L'option demi-assurance de la FFS.
 - > **Sujet « tabou »** : Certains clubs demandent plus de rigueur dans « l'obligation de fédérer » : quel responsable fédéral osera ?
- Mieux définir les règles d'utilisation des coupons initiation.
- Améliorer encore la communication vers les fédérés (déjà décrite comme très satisfaisante au sein du CDSC13).
- Développer des calendriers d'activités toutes pratiques : du junior au senior, du sentier karstique au haut niveau.
- Trouver des accords au niveau national avec la FFME et la FCAM sur le plan des licences.



Les sorties d'initiation et de découverte et l'utilisation des coupons initiation de la FFS

Le constat et la question : plus de 1 000 journées « coupons d'initiation » sur notre département en 2004, des dizaines de personnes initiées lors de sorties au cours des JNS ou au sein d'actions de club... Pour combien de nouveaux fédérés ? D'après vous, quelle serait la forme de séances de découverte plus « efficace » en termes de retombées ?

Réponses au questionnaire :

Sur ce point, les avis sont partagés à 50/50 %, l'unanimité se dégage sur le fait qu'il y a deux pratiques très différentes :

- **Séances de découverte :** communication sur l'activité, réponse à des demandes d'animation, activité « économique » directe ou indirecte (subventions) pour le club mais malheureusement aussi, dans un nombre de cas très limité : financement des vacances de responsable de club !!!
- **Séances d'initiation :** destinées à faire découvrir l'activité en vue d'une éventuelle adhésion : dans ce cas, les meilleures remontées semblent être celles de clubs qui ont inclus le « coupon assurance initiation FFS » dans une offre plus globale.

Deux exemples :

- Adhésion découverte xx euros pour deux sorties : si la personne adhère, la cotisation club est offerte.

- Programme découverte de 5 sorties à xx euros la sortie, si la personne est toujours présente à la fin du cycle, le club fédère automatiquement et gratuitement l'adhérent.

Dans tous les cas, il apparaît nécessaire de bien distinguer ces deux pratiques, éventuellement par des outils différents (coupons et adhésion découverte)

Nouveaux clubs

La création de club, par la dynamique qu'elle insuffle, se doit d'être soutenue :

> Très appréciée sur le plan local.

> Sur le plan national :

- Il serait appréciable de dispenser les nouveaux clubs de leur **première « cotisation club »** (72 euros) lors de leur première adhésion.
- Un soutien technique permettrait de guider les nouveaux responsables (procédures administratives, subventions...) : cette **assistance** pourrait être réalisée par les « cadres techniques MJSVA » ou des référents fédéraux locaux.
- Un statut de « nouveau club » permettant l'**affiliation immédiate** du club à la FFS et de ses adhérents ; en différant de quelques semaines la mise en conformité administrative. Cette disposition simplifierait et dynamiserait l'accueil de nouvelles associations.

> Les actions du CDSC13 pour 2006

Le comité directeur du CDSC 13 et la FFS, par l'intermédiaire du FAAL, soutiennent cette action, notamment au travers de l'attribution de lignes budgétaires, cela devrait nous permettre :

- 1 - La diffusion des comptes rendus de cette action et l'animation de ce projet pour l'année à venir.
- 2 - Le prolongement de l'action « demi-licence » pour les nouveaux fédérés à compter du 1^{er} juin (aide limitée au budget disponible sur cette action à cette date).
- 3 - D'envisager une aide aux nouveaux clubs.
- 4 - De mettre en place l'action « famille » : prise en charge de 50 % de prix de la licence,

à partir du 3^e membre de la famille (réservé au mineur).

- 5 - De mener des actions de communication sur les avantages proposés par la FFS.
- 6 - D'adresser des propositions d'évolution et d'actions à la FFS : à noter que les propositions faites en 2005 en matière d'assurances (tarifs familles et demi-année) ont été immédiatement suivies d'effet.

Pour tous renseignements sur ces actions, merci de contacter directement **Thierry SAUNIER** au **06 07 25 19 94** ou **ty.saunier@wanadoo.fr**



Plan de développement 2004-2008 de la spéléologie et de la descente de canyon en Midi-Pyrénées

par Fabrice ROZIER

3 défis, 7 enjeux, 30 actions... voici précisément synthétisé ce à quoi se sont engagés, par leur vote lors de l'assemblée générale du 3 avril 2005, les spéléologues de Midi-Pyrénées.

Ce vote, acquis à l'unanimité, bouclait la phase de réflexion qui donne naissance aujourd'hui au premier plan de développement de la spéléologie et de la descente de canyon en Midi-Pyrénées.

Mais à quoi sert un plan de développement ?

C'est le tableau de bord qui doit nous aider à piloter l'avenir de nos disciplines suivant l'itinéraire que nous nous sommes fixés collectivement :

- *3 défis définissent notre raison d'être,*
- *7 enjeux traduisent nos priorités pour la période 2004/2008,*
- *30 actions concrétisent nos enjeux.*

C'est le mode d'emploi détaillé de la manière dont, ensemble, nous allons agir pour la concrétisation de nos actions.

C'est notre outil de communication qui doit offrir une meilleure lisibilité du rôle de nos

structures auprès de nos adhérents et d'utilité de la spéléologie et des spéléologues auprès de nos partenaires actuels et futurs.

L'élaboration de ce plan nous a mobilisés quelques mois, mais l'essentiel du temps que nous devons lui consacrer est devant nous, puisqu'aujourd'hui le défi est de le faire vivre.

Nous ne pourrions être vraiment satisfaits de notre travail que si, au terme de l'échéance que nous nous sommes fixés, la grande majorité de nos actions a trouvé une conclusion positive. C'est à chacun d'entre nous, spéléologues, clubs, comités départementaux, animateurs de la Fédération Française de Spéléologie en Midi-Pyrénées, de s'approprier ce document, de contribuer aussi modestement soit-il à la réalisation de notre plan, l'enjeu n'étant rien d'autre que l'avenir de la spéléologie régionale, voire nationale.

Ce plan de développement comporte d'abord un état des lieux de tout ce qui fait la spéléologie et la descente de canyon en Midi-Pyrénées.

> **Suivent les 3 défis du CSR, à savoir :**

- *En direction des adhérents :*
Défendre la pratique des activités et les intérêts des membres dans le respect de l'éthique fédérale et en fonction des choix exprimés par eux lors des assemblées générales.
- *En direction des publics extérieurs à la fédération :*
Promouvoir nos pratiques et nos actions auprès des divers publics composant notre société et travailler à leurs développements.
- *Un projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable :*
Favoriser un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.



> **Puis les 7 enjeux et 30 actions**

- **Enjeu n° 1 :**

Défendre la pratique de nos activités et les intérêts de nos membres dans le respect de l'éthique fédérale et en fonction des choix exprimés par nos membres lors de nos assemblées générales.

Action n° 1 : Créer un outil d'observation.

- **Enjeu n° 2 :**

Favoriser et accroître les connaissances sur nos milieux et territoires de pratique. Affirmer notre position d'acteur privilégié de leur préservation.

Action n° 2 : Assurer un soutien technique et financier.

Action n° 3 : Soutenir les expéditions.

Action n° 4 : Partager et sensibiliser.

Action n° 5 : Inciter et favoriser la publication.

- **Enjeu n° 3 :**

Favoriser un accès raisonné et durable sur nos espaces, sites et itinéraires.

Action n° 6 : Se doter d'un pôle environnement et scientifique.

Action n° 7 : Favoriser l'échange sur les problématiques environnementales.

Action n° 8 : S'impliquer dans le suivi des dossiers de protection et de gestion des territoires.

- **Enjeu n° 4 :**

Développer la prévention pour améliorer constamment la sécurité des pratiquants.

Action n° 9 : Construire un plan de mise en sécurité des sites.

Action n° 10 : Mobiliser le Spéléo Secours Français.

Action n° 11 : Accompagner la gestion des Equipements de Protection Individuelle.

- **Enjeu n° 5 :**

Promouvoir nos activités et nos réalisations auprès de différents publics.

Action n° 12 : Développer les écoles départementales et les clubs de spéléologie.

Action n° 13 : Créer un réseau régional de sentiers karstiques.

Action n° 14 : Accompagner l'organisation des Journées Nationales de la Spéléologie.

Action n° 15 : Soutenir les jeunes fédérés de la région.

Action n° 16 : Soutenir une pratique féminine et familiale.

Action n° 17 : Rendre nos pratiques accessibles aux handicapés.

Action n° 18 : Mieux travailler avec les professionnels.

Action n° 19 : Favoriser la pratique scolaire.

Action n° 20 : Sensibiliser les adhérents de clubs non-licenciés.

- **Enjeu n° 6 :**

Développer la formation de nos pratiquants.

Action n° 21 : Observer et répondre aux besoins de formations.

Action n° 22 : Faciliter l'accès aux formations fédérales.

Action n° 23 : Soutenir les projets départementaux de formations.

- **Enjeu n° 7 :**

Construire un véritable pôle régional d'information et de communication au service de la spéléologie et de la descente de canyon.

Action n° 24 : Soutenir les commissions du CSR.

Action n° 25 : Faire vivre et adapter nos outils de communication.

Action n° 26 : Pérenniser et faire évoluer *spéléOc*.

Action n° 27 : Poursuivre le développement du site internet.

Action n° 28 : Développer une stratégie de communication vers l'extérieur.

- **Agenda 21 :**

Action n° 29 : Adopter l'Agenda 21 du CSR.

Action n° 30 : Rassembler autour de l'Agenda 21.

Sont ensuite cités les acteurs du plan de développement et les partenaires.

Tous ceux qui souhaitent s'inspirer de ce document pour construire leur propre plan de développement pourront le trouver dans son intégralité sur le site du CSR : <http://comite.speleo.midipy.free.fr>



Méjannes la miraculeuse !

par **Thierry COLOMBO**

Ils sont venus, parce que d'habitude, confessons-le, c'est en sous-sol que le spéléologue préfère les célébrations. La cathédrale de cet apôtre du silence est souterraine. Aux catacombes, il a voué son âme et aux ténèbres déclaré sa flamme. Allez savoir pourquoi, Dame nature dévoile, en toute incandescence, ses dessous affriolants à ce courtisan impénitent. Dans sa grande bonté divine, elle le pousse au fond du puits à l'humilité comme au bonheur. C'est sûr, en comparaison, celui du canyonneur sombre à la baille. Oh, je ne dis pas cela pour seulement vous fâcher, d'ailleurs l'eau n'est-elle pas une créature de Dieu au même titre que la chauve-souris et le houblon, la grenouille et son prince charmant, la terre et ses entrailles, la mer qui recouvre les abysses, le mazout qui couvre la mer ? Ils étaient là, à Méjannes-le-Clap, les 11, 12 et 13 novembre 2005. 500 solistes du vertaco et de la corde à nœuds, à quelques baudriers près, soit 7 % de nos licenciés, pour les accro-branchés de la statistique. En plein jour et tard dans les nuits, ils ont tenu le bar et leurs Etats généraux. D'autres ne s'y sont pas rendus. Heureusement, me direz-vous. Où aurions-nous mis nos 8 000 membres ?

Ce n'est déjà pas si mal. Delphine, Claude, Jean-Pierre, Paul, Jacques et Martin, les spits ouvriers, ont apprécié.

C'est peu, diront d'autres. Je clos les paupières et les imagine s'agiter vigoureusement, brandir leur argument massue en prétendant, une nouvelle fois, que débattre sur terre de la spéléologie, c'est comme manger de la chantilly dans un avion de chasse, on s'en met plein la tronche ! Que les révolutions de comptoir ou de salon finissent pareilles aux autres, en eau de boudin ou en bain de sang ! Ceux-là ont une confiance en l'humanité comme ma grand-mère en l'armée prussienne. La pauvre, elle m'a quitté, presque centenaire. Un trou a soufflé son dernier soupir.

Ceux-là, pourtant, ne sont pas venus. Et c'est bien dommage, parce que leur surprise aurait été la nôtre : nous nous sommes tous drôlement bien tenus ! Un bel esprit de concorde et de convivialité a ravi nos mines enjouées. La galerie de portraits visible sur le site FFS en témoigne, goulots béants. Mais pas seulement. Les tables rondes et Félicie, aussi. Sans pudeur ni retenue, avec vivacité mais distinction, la confrontation d'idées a fait taire la rumeur des coursives dans le respect de la parole des unes et des uns. En acceptant de se tripatouiller le nœud douloureusement rougeâtre de leur vie utérine, les spéléos ont su rester courtois dans l'échange. Les œufs brouillés ne figuraient pas au menu. Guillotin, médecin chasseur de tête, avait affûté sa lame pour des prunes, personne ne fut servi au bûcher. Les guerres de religion n'ont pas eu lieu. Le syndrome particulier de la maturité nous rongerait-il sournoisement ?

Je voulais juste souligner dans mon introduction cette futilité de première importance, en soupirant d'aise et en me secouant le bas des reins, comme à la soirée de gala. Les desseins du Seigneur, à l'instar des relevés topographiques du dernier *Karstologia*, sont impénétrables.

Les tables rondes augurent-elles de la succulence du repas ?

Autrement dit, ces EGS nous ont-ils comblés à satiété ? Avons-nous risqué le ballonnement abdominal avant la crue intestinale ? Avons-nous risqué l'indigestion ? La question est joliment posée, comme la dalle chez Bocuse.

Pour avoir reçu les confessions de nos amphitryons frustrés de propositions concrètes, ce serait non ! Ne soyons pas sots, je ne dénonce pas nos camarades du CDS 30 qui nous ont servi la soupe et leur patience en ragoût, je veux parler des trois faitouts qui, à bout de bras, ont porté l'événement à ébullition. Pour ma part, je ne serai pas aussi catégorique. J'ai vu, en sortant de table, autant de convives boulimiques rester sur leur faim que de ventres replets dire leur bien-être. L'appétit à l'échange vient en mangeant, et cette gourmandise n'est pas un affreux défaut. Il nous a été permis de nous rencontrer, nous découvrir, nous entendre, nous irriter, nous comprendre, nous surprendre,



nous reconnaître, nous agacer, nous raidir, nous lier. Il nous a été permis de mesurer combien notre fédération portait en elle de richesses, de diversités, d'égoïsmes, d'intelligences, de générosités, d'individualismes. Il nous a été possible de communiquer, de mettre en commun et de vérifier que nous en avons terriblement besoin ! C'est une redécouverte vivifiante, non ?

Créer du lien, par essence capital. Le lien, ce qui fait que les choses tiennent ensemble. Ce qui nous attache aussi. Nous nous sommes beaucoup interrogés. Quel est le lien entre le local et le national ? De quoi est-il fait, qui tient qui, qui tient quoi ? Notre cher Comité Directeur, dont l'élection mobilise par exemple nos AG, doit-il être cet organe se faisant l'écho, seulement, des "profondeurs" ? Comprenez : doit-il être la caisse de résonance, uniquement, de nos instances déconcentrées, le témoin muet d'empilements instables et aux équilibres parfois contradictoires ? Ou peut-il, lui aussi, donner de sa propre voix, proposer d'autres voies qui ne soient pas déraisonnables et décousues pour autant du reste de la combinaison fédérale ? Mais j'anticipe sur l'après EGS.

Qu'est-ce qui nous lie, nous unit, nous rapproche ? Quel est le bon spéléologue ? Le pratiquant individuel, en club ? Le licencié ou le non-affilié ? L'amateur ou le professionnel ? Le militant, le sportif, le scientifique, l'explorateur, le consommateur, le visiteur costume 3 pièces-cuisine, le secouriste ? Quel est le bon fédéré, le « grottologue » ou le « cascadeur » ? Qu'est-ce que l'on se reproche ? Certains de nos échanges tenaient en sourdine, Potemkine, ces oppositions. Aux EGS, comme sur les listes. Quelle somme d'énergie faudrait-il encore dépenser pour que nos appartenances en apparence meurtrières deviennent coutumières ? Qu'avons-nous à dire, hauts efforts, depuis nos sièges départementaux, régionaux, nationaux où quelques-uns d'entre nous sont en représentation, pour ligaturer ces discours ? Mais j'anticipe sur l'après EGS.

Enfin, quelle sorte d'agencement est devenue notre fédération ? Quel échafaudage étaye notre identité et notre politique fédérales ? Demain, l'acéto continuera-t-elle d'éclairer notre chemin comme la dynamo éclaire le pneu de mon vélo ? Qu'aurions-nous à dire ou à faire, là où nous sommes, qui ne pourrait se traiter ailleurs, sans penser perdre notre temps ou celui d'autres, bien au contraire ? Comment nous engagerons-nous individuellement pour trouver collectivement une direction, une cible commune, remobilisatrice, fédératrice, autrement que nombriliste, ouverte sur ce monde, malade mais généreux, auquel nous appartenons. Finalement, quels rapports lient les causes aux effets ? Entre le morcellement ou l'atomisation des initiatives et la démotivation ? Entre la perte de sens et le repli ? Mais j'anticipe sur l'après EGS.

Alors, oui ! Si nous le souhaitons, continuons à nous lamenter : nous vieillissons ! Notre pyramide des âges ventripotente dès la quarantaine témoigne des attaques du temps en instillant le doute dans les représentations que nous avons de nous-mêmes, de nos activités, de nos pratiques. Mais alors, comment vieillir sans emmerder les jeunes, pourrait nous interroger mon ami Pierre ?

En fait, c'est un débat que la génération impétueuse et pubescente aimerait nous voir dépasser, une bonne fois pour toutes. Sur le sujet, elle s'est peu exprimée ayant pourtant des choses à dire, en coulisse. On la laisse tirer les seaux sans faire la gueule, ou l'inverse, mais tranquillisons-nous : si notre jeunesse ose s'affranchir en convoquant ses joies cavernicoles loin des gémissements égocentriques du spéléologue grincheux ou grabataire, c'est qu'elle est déjà la relève. Rendons-lui donc, dès à présent, l'hommage qu'elle mérite, en encourageant son obstination.

Pour conclure, Delphine, Claude et Jean-Pierre savent-ils qu'ils ont fait pour l'avenir de notre fédération davantage en un week-end de célébration d'armistice que l'Abbé Pierre contre l'effet de serre durant son interminable existence ? Les spéléo-ecclésiastiques ne pardonneront pas cette grotesque association, mais la question est joliment posée, comme la moquette chez Parnard.

Mais j'anticipe l'après EGS qui, à l'avenir, nous appartient.

Au boulot !



Comment remédier au vieillissement de la population spéléologique française

par **Richard MAIRE**,
Président des EGS

Le but de la spéléologie, c'est l'exploration des cavités. Toute l'histoire de la spéléologie française depuis la fondation de la Société Spéléologique de France par E.-A. Martel a eu pour but de s'organiser dans un objectif commun : promouvoir la recherche spéléologique, donc l'exploration. Cette promotion de notre activité est contenue dans l'article 1 de la Fédération Française de Spéléologie. Ces Etats Généraux de la Spéléologie ont permis de réfléchir ensemble sur la situation de notre activité en 2005 et de décortiquer les centaines de réponses émanant des questionnaires. Il y a là d'ailleurs une mine de renseignements qui pourra être exploitée ultérieurement de deux manières : par les responsables de la FFS et par une étude plus approfondie menée par exemple dans le cadre d'une thèse.

Compte tenu de l'évolution de la société et du vieillissement de la population spéléologique française, il est légitime de chercher des solutions pour enrayer cette évolution inquiétante. L'avenir de la spéléologie passe d'abord par la jeunesse. Il est évident que les clubs et leur rajeunissement ont un rôle capital à jouer. Mais rien ne se décrète. Seule la diffusion des connaissances par des gens passionnés et par des moyens multiples, dont les médias, est susceptible d'influer sur le devenir des comportements. Maintenant, si l'on prend le recul indispensable, ce n'est pas uniquement de l'avenir de la spéléologie dont il faut s'inquiéter, mais de l'avenir tout court de l'Humanité confrontée à une gestion déficiente des ressources naturelles depuis la révolution industrielle.

Passionné de Nature et de liberté, le spéléologue voit l'avenir à travers un prisme particulier. En faisant découvrir les arcanes du continent invisible, il contribue à une prise de conscience collective de la nécessité absolue d'une gestion plus équilibrée de l'environnement et d'une révolution des mentalités. Sans quoi nous retournerons à l'âge des cavernes !

Prenons un peu de recul sur notre activité et le milieu que nous sommes censés faire connaître. Le continent souterrain, le septième, est en effet loin d'avoir livré tous ses secrets. Ce qu'il nous apprend est important. Le monde souterrain est par nature un milieu protecteur du fait de sa géométrie spécifique. Il a d'abord servi de refuge pour des espèces animales diverses dont certaines se sont adaptées au fil du temps, tout en conservant certains caractères anciens, comme le protée, genre emblématique. Ces animaux qui se sont adaptés au milieu souterrain montrent un métabolisme plus lent et peuvent vivre longtemps. Telle est la vertu de la lenteur : la longévité. A l'inverse, vivre vite, c'est se précipiter vers la tombe. Voilà qui est déjà fort instructif ! Puis l'ancêtre de l'homme a trouvé refuge dans les cavernes il y a déjà plusieurs centaines de millénaires, à une époque où il n'était pas encore l'espèce dominante sur la planète. Puis l'homme actuel (*Homo sapiens sapiens*) a quitté en quelque sorte sa tanière tout en y retournant occasionnellement pour y laisser des peintures et des gravures, comme à Lascaux, Cosquer ou Chauvet. Mais avec la révolution néolithique, il a commencé à cultiver, puis il a inventé l'écriture et a bâti des villes. Mais la fonction refuge des grottes, certes occasionnelle, a perduré jusqu'à nos jours. En Chine du Sud, des familles vivent encore dans des cavernes. Durant les guerres et les périodes troublées, des grottes ont servi de forteresses et de cachettes comme dans les karsts de Chine, d'Europe et du monde méditerranéen. Dans le Vercors, on se souvient du rôle joué par la grotte de la Luire lors de la Résistance.



Paul Courbon, dans *Chroniques souterraines* (2004), considère que les spéléos sont aujourd'hui les derniers « Conquistadors de l'Inutile », reprenant le titre d'un ouvrage devenu légendaire comme son auteur disparu prématurément, Lionel Terray. Cette expression forte peut en effet s'appliquer partiellement aux spéléologues d'exploration, mais elle est réductrice dans la mesure où la spéléologie est aussi une discipline scientifique. Pour Lionel Terray, l'alpiniste est un esthète qui va à la découverte de soi en surmontant sa peur, en « dominant » la montagne par la technique, en fuyant aussi le monde matérialiste d'ici bas pour aller en hauts lieux. Pour le spéléologue d'exploration, il y a aussi cette quête de soi, ce besoin de dominer sa peur et les abîmes par la technique, en se confrontant avec un univers minéral, certes esthétique, mais combien plus austère. Plus que l'alpiniste, le spéléologue a pour vocation de connaître l'inconnu géographique au sens le plus « profond » du terme.

Mais en dehors de quelques spécialistes et des spéléologues, qui a réellement conscience de l'ampleur insoupçonnée du monde souterrain karstique et de ses réserves en eau si fragiles ? Or un tiers du territoire de la France est concerné par les eaux souterraines karstiques et les grottes. Aujourd'hui, qui peut se permettre de boire directement sans risque dans une source karstique ? Plus personne. Seules quelques émergences de haute montagne, éloignées des refuges, sont encore à l'abri des pollutions liées aux activités humaines. On mesure donc l'importance primordiale de l'eau souterraine et la nécessité de la protéger non pour elle-même, mais pour l'avenir de l'espèce humaine. S'il est relativement aisé de purifier une eau sur le plan bactériologique, il est par contre beaucoup plus complexe et coûteux de purifier une eau de ses molécules et éléments chimiques indésirables tels les nitrates, les pesticides, les hydrocarbures, etc. Ceci est un point fondamental qui touche tout simplement à la survie de notre espèce car il n'est plus possible de continuer à pourrir notre environnement sans en payer un jour le prix fort. Malgré des améliorations, la pollution de fond, à la fois de l'air et de l'eau en général, demeure l'un des grands problèmes sanitaires de notre temps. Dans cette perspective, la qualité de l'eau karstique est un indicateur précieux de l'état de l'environnement.

Il existe aussi un second point tout aussi capital, mais en terme culturel. Le milieu souterrain n'est pas coupé du monde extérieur. Il conserve la mémoire de l'humanité et de ses environnements passés grâce à sa fameuse fonction protectrice. Restes humains et animaux, gravures et peintures rupestres, sédiments lacustres, concrétions nous racontent les péripéties du temps passé, un temps parfois continu, mais le plus souvent saccadé, soit à cause de certains hiatus, soit à cause de processus d'accélération (périodes de réchauffement ou de refroidissement rapides). Karstologues, sédimentologues, paléontologues, préhistoriens, archéologues s'efforcent donc de décrypter cette mémoire enregistrée de manière indirecte. La tâche est ardue car les méthodes se complexifient et font appel de plus en plus à de multiples disciplines et outils, au départ sans relation avec la spéléologie, mais à la longue, à la suite de recoupements, le puzzle du temps se met en place. On mesure alors l'immense intérêt et le potentiel à venir contenu dans le monde souterrain car il existe des cavités et des karsts sur tous les continents, sous tous les climats et dans des contextes géologiques variés, allant des atolls en formation aux chaînes alpines, en passant par de vieilles plates-formes plissées, puis érodées.

Je prendrai volontairement ici un exemple simple et parlant. En 1974, il y a déjà plus de trente ans, Bernard Lips et moi-même, en compagnie de Daniel Colliard, explorions un glacier souterrain, le CP1, situé dans la Combe aux Puaires, en Haute-Savoie, à proximité du gouffre Jean-Bernard, vers 2000 m d'altitude. Trente ans plus tard, Bernard Lips est retourné dans cette cavité. Mais la surprise a été de taille, les milliers de m³ de névé et de glace vive avaient disparu en majeure partie. Dans le même temps, j'observais en surface, sur le glacier du Ruan, un abaissement de 10 m de la surface englacée. Les glaciers souterrains, comme les petits glaciers de cirque, sont donc très sensibles à l'évolution du climat et au changement climatique global dont on parle tant aujourd'hui. Finalement, l'étude des cavités karstiques n'est pas une activité anodine. D'ailleurs, rien n'est anodin quand on étudie les milieux naturels et leurs processus.



Par conséquent, la part des spéléologues et de la spéléologie dans la connaissance du patrimoine naturel et culturel de la France est beaucoup plus remarquable qu'il n'y paraît au premier abord, en tout cas sans commune mesure avec une fédération forte de moins de 8 000 membres. La spéléologie n'est donc pas une activité banale de plein air. C'est avant tout un sport et une science intimement associés. Le rattachement de la FFS au Ministère des sports cache en fait une réalité plus complexe qui se traduit par des contacts nombreux avec le Ministère de l'environnement. Malheureusement, ce Ministère de l'environnement et du développement durable, dont l'existence est stratégique pour l'avenir, demeure encore un nain par rapport aux grands ministères. Dans un tel contexte, les spéléologues ne sont pas encore suffisamment reconnus scientifiquement. Cela se traduit, par exemple, par une quasi-absence ou une très faible représentation des spéléologues lors des enquêtes publiques sur des projets d'aménagement en milieu karstique. Bien des conclusions sont tirées à partir d'études effectuées par des instances ou des bureaux d'étude qui, souvent, connaissent mal ou pas le milieu souterrain, ou qui utilisent les données des spéléologues sans réelle contrepartie. Ces derniers se sentent alors exclus et frustrés. La notion de protection de l'environnement est encore considérée, malgré une pression de plus en plus forte, comme une contrainte qui va à l'encontre des intérêts économiques symbolisés par les lobbies industriels et des associations puissantes comme l'Union des Industries Chimiques (UIC). Les plus grands combats situés à la frontière environnement / développement sont encore à venir ; les spéléologues doivent y prendre part de manière intelligente et forte. D'ailleurs, avons-nous vraiment le choix ?

Il reste maintenant à proposer des projets divers, réalistes mais ambitieux, afin d'avancer et de ne pas se scléroser dans la routine tout en s'adaptant à notre temps. Compte tenu du prestige mondial de plusieurs régions karstiques françaises, on peut tenter de proposer la création d'un parc naturel géologique à vocation spéléologique karstique (Pierre Saint-Martin, Vercors...). Les publications sont une mémoire et une vitrine de notre activité, il faut poursuivre l'entreprise car rien n'est jamais acquis. Mais publier pour des publics plus larges, dans des magazines divers, est un impératif afin d'exister. L'écrit, l'image et la présence de terrain sont donc les moyens pour continuer d'exister tout en utilisant les nouvelles technologies.

Ma conclusion sera donc simple. Si la spéléologie française ne veut pas vieillir, elle doit s'impliquer encore plus dans la vie de la société car les spéléologues sont les gardiens de la qualité du monde souterrain et des sources. Il est donc indispensable que le spéléologue soit respectueux de son milieu s'il veut ensuite en parler pour le défendre. Faire naître des vocations, repérer des jeunes qui ont déjà la flamme de la passion de la découverte, faire découvrir les arcanes des grottes et des rivières souterraines, tels sont les impératifs d'aujourd'hui, mais tout doit se faire naturellement. Le sentiment puissant de motivation est en effet au cœur de la spéléologie et de la découverte de la Terre. C'est cette quête de l'inconnu qu'il nous faut transmettre là où nous sommes, dans les communes, les écoles, les universités, dans les médias, par internet. En transmettant cette passion, nous ferons rêver. Sans rêve, il n'y a pas de projet, et sans projet la vie n'a pas de sens. Tous ceux qui nous ont précédés, de E.-A. Martel, N. Casteret à J.-C. Frachon, de B. Gèze à Ph. Renault et J. Choppy, sont autant d'exemples de passion et de conviction. Certes ce sont des hommes avec leurs défauts, mais ce sont aussi des modèles qui nous motivent et nous font espérer dans l'avenir. Aussi je remercie sincèrement la spéléologie et les spéléologues d'avoir contribué à aiguïser cette passion qui fait que... je ne risque pas de me suicider sous terre ou ailleurs !



Discours de clôture

par Bernard LIPS,
Président de la FFS

Un discours de clôture, par définition même, ne peut pas se préparer à l'avance. Il est le résultat de ce qu'on a entendu et de ce qu'on a compris. Le discours « oral » est donc une improvisation à partir de quelques idées griffonnées sur un morceau de papier.

La rédaction finale du discours, texte publié dans les actes, permet de retravailler le message avec le recul nécessaire. Si la forme change un peu, le fond reste identique au message du discours oral. Conformément à ce que j'avais indiqué dans mon discours d'introduction, j'ai essentiellement passé ces Etats Généraux de la Spéléologie à écouter les uns et les autres. J'ai partagé mon temps entre les trois tables rondes, me plaçant à la « place du cancre », tout au fond de la salle. Le passage d'une salle à l'autre était l'occasion de discuter avec ceux qui préféraient les « discussions de couloir » aux tables rondes organisées.

Du fait de cette dispersion, je ne pouvais jouer (et d'ailleurs je ne voulais jouer) aucun rôle dans les synthèses des tables rondes et dans la restitution dimanche matin du contenu de ces discussions et des conclusions.

Par contre, cette dispersion me permettait d'avoir une « vue d'ensemble », bien que forcément incomplète et très personnelle.

C'est donc dans ce discours de clôture que je vais exprimer mes idées et mes opinions personnelles.

Tout d'abord, je suis extrêmement satisfait du déroulement de ces EGS. Ces trois journées de discussions ont été conformes à mon attente et à mes espoirs. Ces journées ont regroupé 350 participants, soit environ un fédéré sur vingt. Cela démontre l'implication de beaucoup de spéléos dans la vie de notre structure. Il n'y avait d'ailleurs qu'à écouter le ton des discussions, que ce soit dans les salles ou dans les couloirs, pour comprendre la passion qui anime la plupart d'entre nous.

Ces discussions ont permis de faire émerger de nombreuses idées et de nombreuses propositions. Bien entendu, aucune décision n'a été prise, et d'ailleurs, il aurait été dangereux et complètement contre-productif de prendre des décisions « dans le feu des discussions ».

Il va falloir, dans les semaines et les mois à venir, analyser l'ensemble de ces propositions. Et l'avenir dira probablement que certaines idées paraissant évidentes vont se heurter à des problèmes insurmontables. Et inversement, que des idées « a priori impossibles » vont peut-être être faciles à mettre en œuvre.

Dans tous les cas, les conclusions de ces analyses devront être diffusées et nous pourrons mesurer la contribution réelle de ces EGS à la vie et au développement de notre fédération.

Un bénéfice immédiat de ces EGS est un résultat direct de votre implication.

Trop souvent, dans des messages généralement négatifs, on lit ou en entend parler de « pouvoir des dirigeants ». Tordons le cou à ce mythe. Un poste au bureau, au comité directeur ou un poste de président de commission n'est pas (et ne doit jamais être) un « poste de pouvoir ».

Personnellement, ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours été incapable de commander. Inversement, comme de très nombreux spéléos, je n'ai jamais su obéir.

Les « soi-disant dirigeants » sont des spéléos qui acceptent de donner, sans compter, leur temps et leurs compétences pour que notre structure fonctionne. Ils ne dirigent pas la fédération, ils la gèrent. Leur seul « salaire » est le « plaisir de se sentir utiles ».



Lors de ce week-end, en démontrant votre intérêt, vous donnez un sens à notre travail et aux (trop) nombreuses heures que nous consacrons au fonctionnement de la fédé. Voilà de quoi recharger nos « batteries » et je vous en remercie.

Ayant entendu toutes les « attentes » des fédérés vis-à-vis du bureau entre autres en termes de communication, en termes d'aides, en termes de reconnaissance, je ne peux m'empêcher de vous livrer ma propre attente.

Je vais me permettre de parler de mon parcours au risque de passer pour le « vieux qui radote ».

J'ai commencé la spéléo en 1973 (il y a 32 ans).

J'ai eu la chance de démarrer dans un club, le groupe Vulcain à Lyon, qui était « dirigé » à l'époque par Pierre Rias.

On ne m'a jamais posé la question si je voulais me fédérer ou non. Ce n'était qu'une conséquence logique de ma volonté de faire de la spéléo. De la même manière, je suis abonné à *Spelunca* depuis ma première inscription fédérale. Lors des réunions hebdomadaires, mais également lors des longues soirées ou des attentes au sommet des puits, nous, les débutants, entendions parler de la fédération, du CDS, des commissions, de l'EFS, des membres du comité directeur. Nous étions plongés dans « la marmite fédérale ».

Depuis sa création, le Vulcain a un minimum de fonctionnement administratif. Les réunions sont plus ou moins structurées. Nous éditons un bulletin, véritable mémoire de son histoire et de ce fait « outil d'intégration ».

Beaucoup de Vulcains sont fiers d'être « Vulcain » mais cela n'a jamais été au détriment des autres clubs. Bien au contraire. Depuis toujours, nos « nouveaux » sont envoyés le plus rapidement possible dans des stages pour qu'ils découvrent d'autres personnes, d'autres clubs, d'autres fonctionnements, d'autres ambiances. Personnellement, j'ai dû faire plus de la moitié de mes explorations souterraines avec d'autres clubs. Et nous avons invité des dizaines, pour ne pas dire des centaines, de personnes à partager nos explorations dans le gouffre Jean-Bernard ou ailleurs avec l'idée « qu'une belle première est comme une bonne bouteille de vin : ça se partage ».

Le GS Vulcain existe depuis 47 ans. Pendant plus de 40 ans, nous n'avions strictement aucune subvention. Cela ne nous a jamais empêchés de « rêver d'atteindre les étoiles »... et de se donner les moyens de réaliser nos rêves.

Si j'ai l'honneur (et la redoutable tâche) aujourd'hui de présider la FFS, je le dois à l'ambiance fédérale que j'ai trouvée dans mon club. Et je dois au bon fonctionnement global du club d'avoir eu (et d'avoir toujours) une activité de terrain très riche en exploration et en convivialité.

Beaucoup de clubs sont représentés dans cette salle et je pense (et j'espère) que nombreux d'entre eux se reconnaissent globalement dans une telle description. Un fonctionnement de club correct est une garantie d'activités intéressantes, une garantie d'amitiés et une garantie de pérennité du club. Mais peut-être est-ce là une des faiblesses de la spéléologie française. Force est de constater que trop de clubs n'ont pas ce fonctionnement minimum, ne savent pas définir et mener des projets ambitieux, ne savent pas chercher des subventions. Probablement d'ailleurs ne sont-ils pas représentés ici dans cette salle.

Combien de spéléos passionnés et de responsables avons-nous ainsi perdus car ils n'auront pas pu développer leur passion ?

Voilà peut-être un projet intéressant : il faut aider les clubs (sans compter certains CDS et certains CSR) dans leur développement et dans leur fonctionnement administratif.

On va me dire : « *C'est facile, il faut communiquer.* »

Bien sûr, mais la communication n'est utile que si le message écrit est lu par les destinataires. Et il ne sera lu que si les clubs ont un minimum de fonctionnement administratif.

Le problème se mord la queue !



Comité directeur, CSR, CDS et clubs doivent travailler ensemble à améliorer, à tous les niveaux, ce fonctionnement. Pour cela, la communication doit se faire dans les deux sens. Et je suis persuadé que cela ne pourra se faire qu'à partir d'une « cascade » : CD, CSR, CDS, clubs... ou à l'inverse : clubs, CDS, CSR, CD.

Bien sûr, cela ne doit pas empêcher des relations directes que vous êtes nombreux à réclamer mais ne vous faites pas trop d'illusion : sauf quelques cas particuliers, une telle relation directe éloigne davantage la base et la « direction » qu'elle ne les rapproche. Il est souvent décourageant pour le bureau de constater que la plupart des textes ne sont pas lus, décourageant de s'entendre dire qu'il faut toujours en faire plus en termes de communication... sans recevoir aucune information en retour, décourageant d'essayer vainement d'obtenir des données sur les activités des clubs : publications (un comble !), résultats des explorations, diverses actions... (voir chapitre V du *Descendeur*). Tous ensemble, essayons de changer cet état de fait. Donnons-nous comme but de transformer chaque club en une structure dynamique œuvrant pour la spéléo et pour la fédération.

Le changement sera effectif lorsque nous entendrons moins souvent : « *Que fait la fédération pour nous ?* ». Et plus souvent : « *Que faisons-nous pour la fédération ?* ».

Tout comme un club, une fédération fonctionne sur le principe de l'auberge espagnole : on n'y trouve que ce qu'on y amène !

La tâche va être difficile car elle demande un changement de mentalité, ce qui est forcément long. Mais à terme, tous les spéléos seront gagnants. Continuons à rêver « d'atteindre les étoiles » !

En attendant cette véritable révolution, je constate que mon discours est déjà bien trop long... et que probablement peu de personnes auront le courage de le lire jusqu'au bout.

Il ne me reste donc plus qu'à terminer par des remerciements et une promesse.

- Les remerciements vont bien entendu à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces Etats généraux, à tous ceux qui y ont participé et à tous ceux qui vont continuer à réfléchir et à travailler pour faire émerger des évolutions positives de cette manifestation.
- La promesse consiste à vous assurer que toutes vos réflexions, toutes vos idées serviront à enrichir les débats au Comité directeur et à l'Assemblée générale, que toutes vos demandes seront analysées en détail. Là encore, le travail sera important et probablement long. Mais j'espère que nous pourrons mesurer, dès la prochaine Assemblée générale, le chemin parcouru.



*Camélié,
galerie.
Photographie
Jean-Yves
Bigot.*



L'après Etats généraux de la spéléologie et du canyon

> **Les orientations et projets
proposés durant ces EGS**



Les orientations et projets proposés durant ces EGS

> FFS

- **Mieux communiquer vers les médias**
 - Désigner un responsable de la communication
 - Proposer au moins une fois par an un reportage sur la spéléologie
 - Elaborer un cahier des charges pour mieux communiquer avec les médias
- **Renforcer le rôle de la FFS auprès des pouvoirs publics et sa place à l'égard de l'étranger**
 - Organisation du congrès spéléo européen Vercors 2008
- **Se rapprocher des autres fédérations de nature**
 - S'impliquer davantage dans les commissions du CNOSEF
 - Développer notre partenariat avec la FFESSM et la FFME
 - Prendre toute notre place dans les CDESI
- **Améliorer les services aux fédérés** (assistance juridique, rapidité de délivrance des licences, formation des dirigeants)
 - Mettre en place des stages de formation des dirigeants
 - Rédiger un article dans chaque Spelunca sur la gestion administrative, les assurances, les aspects juridiques, etc.

> CSR – CDS

- **Clarifier et préciser les rôles, missions et moyens de chacun des organismes déconcentrés**
 - Mise en place d'une commission chargée de réaliser ce travail
 - Mise en place d'expérimentations
- **Réexaminer le découpage actuel calqué sur le découpage administratif de la France en Régions et Départements et éventuellement proposer une autre organisation plus adaptée à notre réalité de terrain**
 - Recenser les CDS et CSR qui ne fonctionnent pas normalement et les raisons de ces dysfonctionnements
 - Etudier les rapprochements possibles en précisant les avantages et les inconvénients de ces regroupements
- **Proposer une représentation à l'Assemblée générale nationale intégrant des représentants des CDS**
 - La commission statuts et RF se charge de faire une proposition après concertation des Présidents de CSR et de CDS (échéance Assemblée générale 2006)
- **Développer la notion de projet d'orientation à chaque niveau fédéral en cohérence avec les orientations nationales**
 - Elaborer un cahier des charges à usage des CDS et CSR pour répondre aux obligations de la LOFT
 - Prévoir pour le niveau national un projet sur les 4 années à venir (échéance Assemblée générale 2006)

> Les fédérés

- **Intégrer Spelunca dans la licence**
 - Etude sur la faisabilité et le coût financier pilotée par Eric Lefèbvre
- **Informations régulières adressées à chaque fédéré**
 - Envoi des licences individuellement avec une lettre d'information sur les projets fédéraux
 - Création d'une liste d'information sur abonnement alimentée par les responsables fédéraux et coordonnée par la secrétaire générale
- **Proposer une politique concertée sur 4 ans en adéquation avec le contrat d'objectifs défini avec le MJSVA**
- **Rappeler les orientations fédérales permanentes et définir les orientations à court et moyen terme prenant en compte les attentes des adhérents**



- **Proposer des outils méthodologiques pour faciliter la gestion de nos structures et la conduite des actions** (conventions, subventions, projets, expéditions, recherches diverses, etc.)
- **Améliorer et abonder le Fonds d'Aide aux actions locales (FAAL)**
 - Communiquer sur l'existence du FAAL
 - Rendre compte des actions ayant bénéficié des aides du FAAL dans *Spelunca*
- **Insister sur le rôle des initiateurs dans les clubs et développer la dimension accueil dans les clubs au cours des stages de formation de cadres**
 - Revoir le contenu des formations d'initiateur pour répondre mieux à cette attente
- **Organiser des rencontres des écoles départementales de spéléologie ouvertes à tous les CDS**
- **Définir les conditions d'un suivi médical assurant totalement la sécurité de tous les pratiquants quelle que soit leur discipline**
 - Travail à réaliser par la commission médicale en concertation avec les pratiquants
- **Créer un poste de médiateur/conciliateur pour gérer les conflits entre la FFS et ses structures et les fédérés**
- **Repenser la forme et le coût des formations en fonction des attentes des stagiaires**

> Les professionnels

- **Proposer aux professionnels de la spéléologie et du canyon un label FFS**
 - Travail en commun lors de la réunion inter-commission de février 2006
 - Proposition de ce label à l'AG 2006
- **Développer nos relations avec les professionnels notamment en menant des actions en commun pour les conventions d'accès aux cavités et les comités de gestion**
 - Recenser les conventions d'accès existantes
 - Etudier les problèmes et les solutions proposées en fonction du contexte local
 - Définir des règles claires pour ces conventions
- **Favoriser les passerelles BE/moniteur et vice-versa**
 - L'EFS fera des propositions en ce sens
- **Relancer via les professionnels le questionnaire concernant les non-fédérés**

> Les non-fédérés

- **Rendre la licence attractive en communiquant notamment sur les services qu'elle offre (accès à l'assurance, formation, documentation, etc.)**
 - Elaborer un document attractif expliquant les avantages à se fédérer
 - Distribuer ce document via l'ANECAT et les Professionnels
- **Inciter les clubs fédérés à licencier tous leurs membres pratiquant la spéléologie ou le canyon**
 - Objectif 8000 licenciés en 2006
- **Faciliter l'accès des clubs souhaitant adhérer (adhésion provisoire, aide sur le plan administratif et financier, etc.)**
 - Mise en place d'une procédure simplifiée
 - Aide sur le plan administratif (documents à fournir, conformité aux différents textes, etc.)
 - Suppression du droit d'entrée
- **Cibler des actions en direction des éducateurs**
 - Proposer des stages destinés à ce public spécifique
 - Développer des partenariats avec les écoles d'éducateurs et de travailleurs sociaux
- **Rendre compte des expériences sur le rôle social de la FFS**
 - Mettre en place le 2^e congrès national « spéléo, éducation et thérapie »
- **Mettre en place partout où cela est possible des conventions avec les collèges, les lycées et les universités**
- **Création d'un site de la spéléologie ou d'un parc naturel de la spéléologie à La Pierre Saint Martin par exemple**
 - Recherche du site le plus porteur
 - Prise de contact avec les élus locaux
 - Elaboration du cahier des charges de ce lieu
 - Recherche de partenaires et de financements



> Assurances

- Repenser l'assurance responsabilité civile des clubs afin qu'elle ne dépende pas d'une obligation d'assurance des membres du bureau
 - Négociation à mener par la Commission assurances
- Améliorer et simplifier l'utilisation des coupons initiation
 - Gestion des coupons initiation par Internet
 - Clarifier l'utilisation de ces coupons
- Voir la possibilité d'une assurance à la journée pour des gens qui pratiquent peu
- Se rapprocher des autres fédérations de nature pour négocier un contrat d'assurance pour un plus grand nombre afin d'en réduire le coût pour chaque adhérent.

> Partenariat

- Faire valoir la spécificité de la spéléologie dans nos relations avec les services de l'Etat
- Envisager de nouveaux partenariats avec le secteur privé notamment pour le financement de nos projets
- Développer une méthodologie de communication avec les gestionnaires et usagers du milieu souterrain
 - Définir des lieux d'échange et de communication, le type de partenariat et les personnes ou instances concernées, etc.
- Communiquer sur le volet environnement et protection de la nature de la spéléologie et du canyon
- Mettre en place des formations pour sensibiliser les pratiquants sur l'accès aux cavités sensibles

> Les forums

- Définir les conditions et le cahier des charges de leur maintien
- Désigner un responsable les faisant vivre et transmettant directement les desiderata ou les propositions aux structures concernées pour étude, analyse et décision
- Les réserver aux seuls fédérés avec identification par le N° de licence et un mot de passe
- Créer sur le forum une rubrique communication où les spéléologues pourraient faire paraître des annonces (publications, lectures...)



Autour des EGS

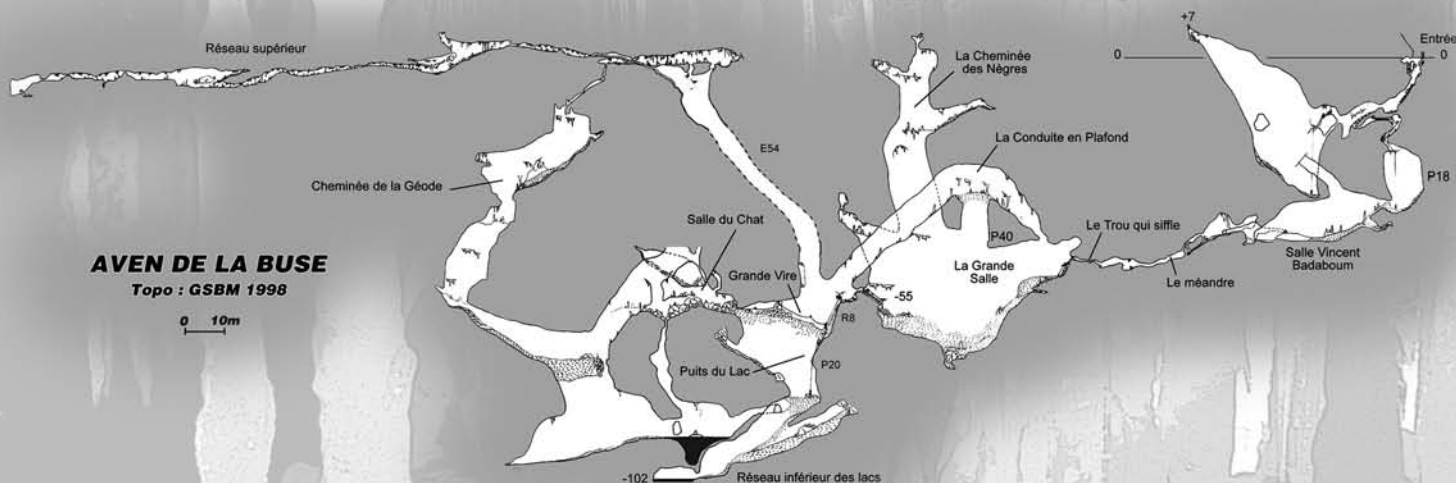
- > **Les cavités équipées**
- > **Les expositions, exposants et projections**
- > **La soirée de gala**

Aven de la Buse

Commune : Monclus - GARD
Profondeur : -102 et + 7 m
Développement : environ 1000 m
Carte : IGN 2940 OT (Edition 2004)
Coordonnées : (UTM) x611,531 y4903,993 z195
Accès aven : 2'
Durée de la progression : environ 4h00

L'aven de la Buse fut découvert dans les années 90, lors de l'élargissement de la D901. L'équipe du GSBM (Groupe Spéléo de Bagnols Marcoule) entreprend l'exploration de cette nouvelle cavité. Le CDS 30, par convention, s'est engagé à faire la gestion et la protection de cette cavité. L'entrée a été bâtie et munie d'une grille non cadenassée, des panneaux sensibilisent le spéléo et les itinéraires ont été balisés. Il est demandé aux visiteurs de respecter le cheminement et de ne pas utiliser d'éclairage acétylène.

Accès : De Méjannes, prendre la D167 en direction de St André de Roquepertuis. Franchir le pont sur la Cèze et prendre à gauche la D980, puis, plus loin la D901 en direction de Barjac. Après 4 km, la route quitte le fond de la vallée pour monter vers le plateau. 2,3 km plus loin, se garer sur la gauche dans le virage de l'ancienne route qui sert maintenant de parking. La cavité s'ouvre 150 m avant, dans le fossé même de la route derrière un mûret.



Description : Passé la grille d'entrée, un court ressaut de 5 m se désescalade et conduit, après une galerie fortement décline, au sommet d'un puits de 16 m. Ne pas le descendre mais prendre à gauche un boyau sur quelques mètres qui mène à un P18. Au bas de celui-ci, un passage plus resserré donne accès à la salle Vincent Badaboum. Sur la droite, un passage peu évident à voir fait accéder à une courte galerie menant à une salle bien concrétionnée (balisage en place à respecter). Vers la gauche, débute un méandre conduisant après 20 m de progression à un boyau étroit qui a été désobstrué (Le Trou qui Siffle). Après ces quelques mètres de reptation, on débouche dans une grande salle par un ressaut de 8 m. La descente, un peu raide, se fait par le côté gauche de la salle. Remonter cette salle en face, et toujours du côté gauche, trouver une vire et une lucarne donnant accès à de nouveaux grands volumes. A partir de ce point, 3 possibilités s'offrent aux visiteurs :

- **Vers le bas**, le puits du Lac de belle dimension mais peu profond (une vingtaine de mètres) conduit après un éboulis en forte pente, à une dernière salle argileuse marquant le point bas de la cavité à -102 m.
- **En face**, une vire contournant le puits du Lac permet d'accéder à la salle du Chat. Une petite zone de blocs, sur la droite, permet de rejoindre un secteur très concrétionné. Plus loin, un autre puits rejoint le réseau inférieur des lacs.
- **Vers le haut**, une cheminée d'une quarantaine de mètres, souvent fractionnée, mène au réseau supérieur assez étroit au début, suivi d'une suite de galeries creusées sur diaclases et bien concrétionnées. Pour les éventuels visiteurs, la plus grande vigilance est demandée durant le cheminement en ce qui concerne les balisages (maladroits s'abstenir).

Remarques : L'Aven de la Buse est broché. Cette cavité sera entièrement équipée à l'occasion des Etats Généraux de la Spéléologie. Le CDS 30 vous souhaite une bonne visite et vous rappelle que l'éclairage acétylène est proscrit dans cette cavité par mesure de protection. Merci de votre compréhension.

Aven de la Salamandre

Commune : St Privas de Champclos - GARD
Profondeur : -89 m
Carte : IGN 2940 OT (Edition 2004)
Coordonnées : (UTM) x606,650 y4901,520 z230
Accès Aven : 10'
Durée de la progression : environ 3h00

L'aven de la Salamandre était connu de Robert De Joly qui n'y est cependant jamais descendu. Il fallut attendre 1964 pour que la descente et l'exploration se fassent par l'ENS. En 1980, après désobstruction, deux nouvelles salles sont découvertes par des spéléos vauclusiens. Sa faible difficulté, l'immensité de la salle (+ de 120 m de diamètre) comparée au concrétionnement que l'on peut y découvrir en font, de nos jours, une grande classique régionale.

Accès : Du carrefour à l'entrée ouest de Méjannes (D167), suivre vers le nord le chemin de l'Agasse sur environ 500m. Au carrefour, prendre à droite vers la Cèze (DFCI L3 - Plage du Roy). Sur cette route descendante, passer devant l'Aven de l'Agas et la suivre sur 4,5 km, jusqu'à un col. Laisser les véhicules à gauche et suivre un sentier qui contourne le Serre du Roi sur 600 m. Le puits d'entrée (6x4) bien visible, se trouve sur le côté droit.

Description : La bouche d'entrée est de belles dimensions (6x4). Le puits d'accès est un P45 fractionné à -3 et à -25. Au niveau de ce dernier fractionnement, on débouche au plafond d'une très grande salle. On prend pied au sommet d'un éboulis dans la partie sud de la salle. De là, on découvre toute la splendeur de cette immense cavité (+ de 120 m de diamètre). De très nombreuses concrétions ornent cette salle, notamment des piliers stalagmitiques et de très grandes stalagmites en piles d'assiettes. Plusieurs piliers ont été renversés, certainement dû à l'affaissement du sol meuble sous-jacent. Certains sont impressionnants.

A l'ouest du puits, en remontant sur des coulées stalagmitiques, on peut découvrir un long couloir orné de magnifiques draperies, se terminant dans une petite galerie avec gours et choux-fleurs.

Au fond de la salle, direction nord, dans une zone ébouluse, une petite géode suivie d'une étroiture conduisent dans une diaclase bien concrétionnée se terminant par un ressaut de 6 m boueux (soutirage évident).

En desescaladant l'éboulis, en paroi droite, une courte escalade de 10 m est suivie, après étroitures dans une trémie, par une longue salle remontante (25 m) encombrée par un éboulis.

Au fond, une lucarne à hauteur d'homme est suivie d'un R7 puis d'une salle 8x8 m (cheminée et draperies).



Topographie:
SCSP Mai 1981

Remarques : L'Aven de la Salamandre est broché et permet un équipement en triple. Cette cavité sera entièrement équipée à l'occasion des Etats Généraux de la Spéléologie. Attention toutefois s'il fait humide, soyez prudent à l'approche de la cavité. La roche patinée est rendue glissante par l'humidité et pourrait avoir des conséquences dramatiques. N'hésitez donc pas à équiper loin à partir d'un arbre...

Aven de l'Agas

Commune : Méjannes Le Clap - GARD
Profondeur : -155 m
Développement : 1276 m
Carte : IGN 2940 OT (Edition 2004)
Coordonnées : (UTM) x607,300 y4898,510 z300
Accès Aven : 2'
Durée de la progression : environ 4h00

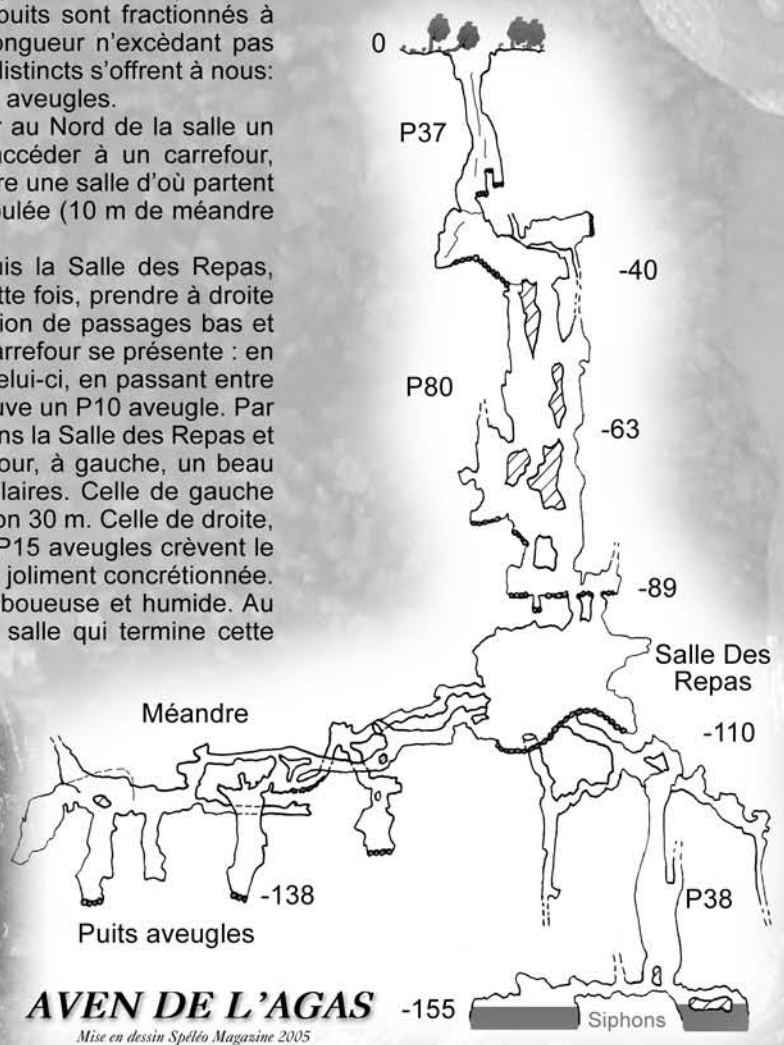
Bien que connu depuis la fin du XIXe, sa première fut réalisée en 1933 par Robert de Joly jusqu'à la cote -110. C'est L'Association Spéléologique Nimoise, célèbre club gardois qui, en 1967, ressortent à la Grotte des Fées. La particularité de l'aven de l'Agas résulte dans la verticalité de son réseau. Ne comptez pas y user vos bottes... contrairement aux poulies et picots de votre quincaillerie.

Accès : Du carrefour à l'entrée Ouest de Méjannes (D167), suivre vers le Nord le chemin de l'Agasse sur environ 500m. Au carrefour, prendre à droite vers la Cèze (DFCI L3 - Plage du Roy). Sur cette route descendante, faire 250 m et se garer sur le côté droit peu après la ligne électrique. L'aven s'ouvre sur le côté gauche à une quinzaine de mètres du bord de la route (clôture autour du puits d'entrée).

Description : L'itinéraire jusqu'à la Salle des Repas ne pose aucun problème. Tout d'abord, un P37 débouchant dans une salle et un second puits de 80m (on notera un départ étroit et boueux sous le puits d'entrée qui mène dans une haute diaclase encombrée de blocs). Les puits sont fractionnés à différents paliers ou ponts rocheux, la plus grande longueur n'excédant pas 25 m. Depuis la vaste Salle des Repas, deux réseaux distincts s'offrent à nous: l'accès aux siphons ou bien le méandre avec ses puits aveugles.

- **Pour accéder aux siphons**, il va falloir emprunter au Nord de la salle un méandre remontant d'une quinzaine de mètres et accéder à un carrefour, prendre à gauche un petit couloir de 30 m pour rejoindre une salle d'où partent deux branches. Prendre à gauche au dessus d'une coulée (10 m de méandre étroit) et rejoindre le P32 donnant accès aux siphons.

- **Pour accéder aux puits aveugles**, il faut, depuis la Salle des Repas, prendre le même itinéraire jusqu'au carrefour, mais cette fois, prendre à droite et sur 250 m un méandre qui est en fait une succession de passages bas et diaclases se recoupant en baïonnettes. Un nouveau carrefour se présente : en face, une diaclase débouche sur un P15. A partir de celui-ci, en passant entre les blocs, après avoir traversé un méandre bas, on trouve un P10 aveugle. Par un laminoir bas, ce méandre se retourne en lucarne dans la Salle des Repas et permet ainsi une boucle. Revenons au dernier carrefour, à gauche, un beau méandre bute sur un R5 et deux galeries perpendiculaires. Celle de gauche donne sur un méandre étroit et se colmate après environ 30 m. Celle de droite, après 15 m de couloirs de grandes dimensions, deux P15 aveugles crévent le plancher. En paroi gauche après un R2, la diaclase est joliment concrétionnée. Au milieu de celle-ci, on arrive dans une petite salle boueuse et humide. Au sud, un toboggan glaiseux descend dans une petite salle qui termine cette branche.



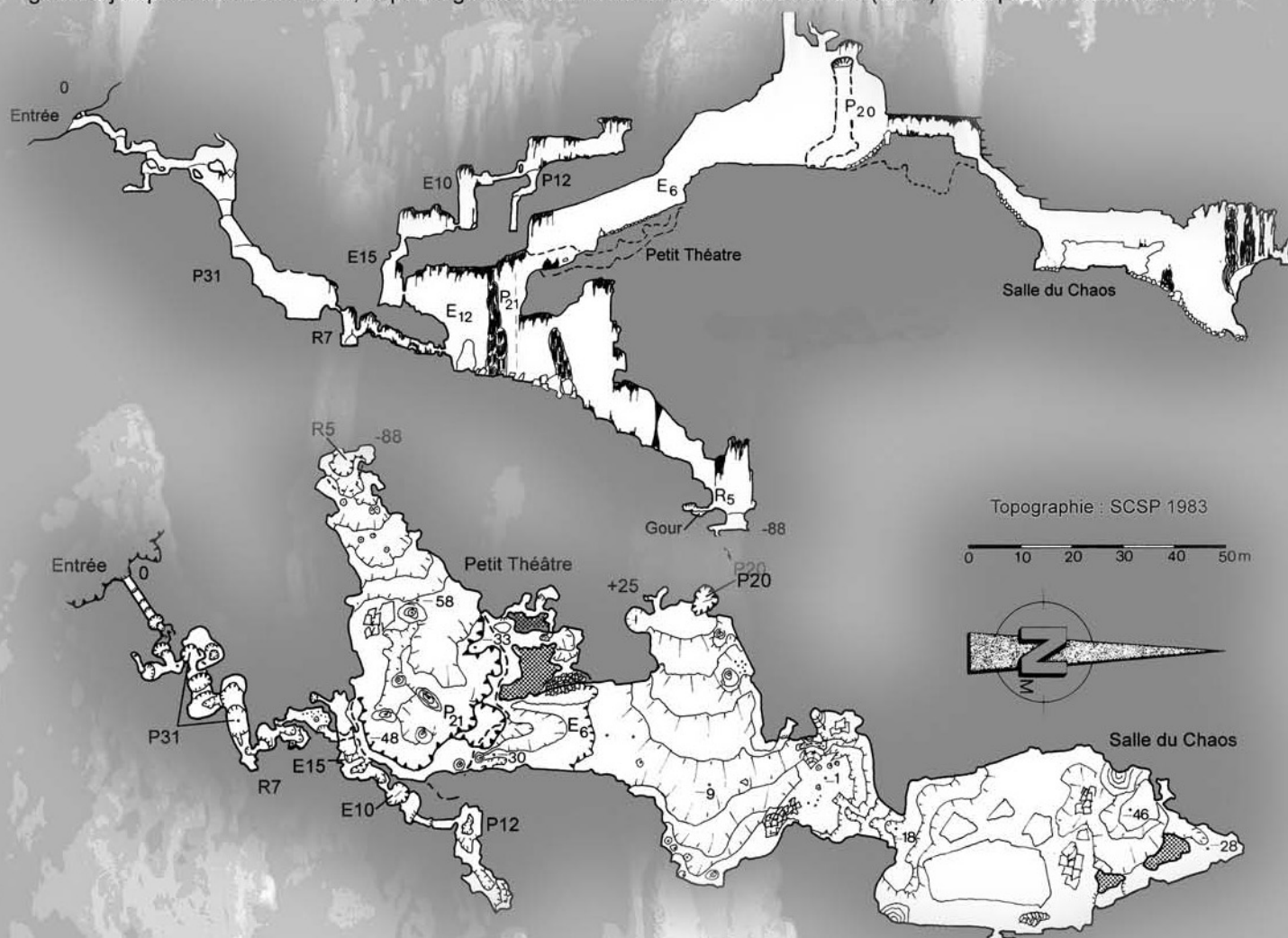
Remarques : L'aven de l'Agas est broché et permet un équipement en double. Cette cavité sera entièrement équipée à l'occasion des Etats Généraux de la Spéléologie. Attention toutefois à la présence de CO² qui pourrait entraîner une légère gêne respiratoire (essoufflement)...

Aven des Pèbres

Commune : Tharoux - GARD
Profondeur : -88 et +25 m
Développement : environ 400 m
Carte : IGN 2940 OT (Edition 2004)
Coordonnées : (UTM) x605,420 y4898,570 z275
Accès aven : 10'
Durée de la progression : environ 3h00

Découvert au printemps 1983, l'aven des Pèbres est une jolie cavité concrétionnée et très fréquentée. Les quelques verticales que l'on peut y rencontrer ajoutent un aspect technique, ce qui en fait une cavité très complète en matière de pratique spéléologique.

Accès : De Méjannes, prendre la D167 en direction de Barjac. Au bout de 2 km environ et 150 m avant le carrefour avec la D979, prendre une piste à droite. Pour votre gouverne, cette piste DFCI peut être fermée par une barrière (faire une demande à la mairie de Tharoux). Suivre celle-ci sur 1600 m pour trouver un carrefour de piste. Se garer dans le secteur. A pied, prendre le sentier (à gauche qui part vers l'ouest) et le quitter au bout de 250 m par un sentier qui descend sur la gauche jusqu'à l'aven. Attention, le pointage de la cavité sur la carte IGN 2940 OT (2004) n'est pas au bon endroit.



Description : L'entrée se situe au pied d'une petite falaise par un couloir bas bien taradé débouchant en haut d'un P31. Ce puits est en fait une succession de petits crans inclinés. Au bas de celui-ci, remonter une coulée et franchir un passage bas, puis un ressaut de 7 m. Encore quelques passages bas et on entre par la suite dans la grande salle. Cette salle n'est qu'un vaste couloir plongeant de -55 à -88. Elle est remarquable par son volume, la présence de grands piliers stalagmitiques et de puissantes coulées. Au départ de la grande salle, une escalade de 12 m mène à un balcon dominant cette salle. **De cet endroit, deux possibilités : soit de continuer à escalader** le réseau remontant (E15 + E10) en passant par une succession de petites salles concrétionnées qui nous ramène à la cote zéro : **soit de descendre un petit cran** puis remonter et franchir une vire surplombant la salle. On se trouve alors au début d'un important réseau supérieur qui débute par un éboulis. Après une escalade de 6 m, le réseau devient chaotique. Il se termine par une dernière salle où se trouve un fort concrétionnement à l'extrémité nord. Au retour, la vire peut être évitée en plaçant un rappel pour une descente directe dans la salle.

Aven du Camélié

Commune : Lussan - GARD
Profondeur : -171
Développement : 6760 m
Carte : IGN 2940 OT (Edition 2004)
Coordonnées : (UTM) x608,975 y4895220 z260
Accès aven : 5'
Durée de la progression : environ 3h00 (P11)

Par son développement, le réseau du Camélié est le plus important du plateau de Méjannes. L'aven du Camélié débute par une spectaculaire doline au beau milieu d'un champ. C'est en 1903 que Félix Mazauric l'explore et le topographie, mais il ne dépasse pas la salle d'entrée. De 1950 à 1974, plusieurs clubs gardois explorent le réseau et découvrent les grandes galeries que l'on connaît aujourd'hui. C'est en 1978 que le Spéléo-Club des Vans découvre le P11 donnant accès au réseau inférieur. Ce réseau fera le bonheur des amateurs de ramping et autres étroitures, avant de rejoindre les premiers siphons.

Accès : De Méjannes, prendre la D167a en direction de Lussan et Uzès sur 2 km environ. Au carrefour avec la D979, prendre à gauche, toujours en direction d'Uzès et rouler sur 2,3 km. Peu avant le hameau de "La Lèque", prendre un chemin à gauche occupant le fond d'un thalweg. 700 m plus loin, se trouve une stèle commémorative puis le chemin débouche sur de vastes champs. Se garer à droite. La doline de l'aven du Camélié, bien visible du chemin, s'ouvre au milieu du champ (arbres).



Description : La doline d'entrée débouche, via un toboggan, sur un puits de 15 m dans une vaste salle, la salle Mazauric. A la base de la verticale, une escalade de 8 m permet d'atteindre une lucarne qui débouche au sommet d'un nouveau toboggan argileux, au bas duquel on progresse dans une jolie galerie jusqu'à une salle circulaire. Une étroiture entre les blocs mène au P22, puis une haute diaclase (petit ressaut à franchir en désescalade) permet d'accéder au carrefour : **en face**, le conduit se prolonge par un couloir chaotique qui s'élargit par la suite, c'est le réseau des Montagnes Russes, long de 350 m. **Le réseau principal continue sur la gauche** en descendant entre les blocs. On traverse plusieurs salles modestes. Une courte escalade suivie d'un boyau permet l'accès au P6 débouchant dans une salle. Une autre série de salles entrecoupées de passages bas (le Métro) permet d'atteindre le laminoir derrière lequel on retrouve une belle galerie (15x7 m) au bout de laquelle on bute sur une énorme trémie remontante. Au pied de celle-ci, sous un bloc à gauche, on trouve le P11 étroit qui marque le départ du réseau Jean-Pierre Lefèbvre, passage obligé et sélectif pour accéder à la rivière.

Remarques : L'aven du Camélié est broché. Cette cavité sera entièrement équipée à l'occasion des Etats Généraux de la Spéléologie. La description de la cavité s'arrête au P11, compte tenu de l'exiguïté du réseau inférieur qui mène aux siphons (500 m d'agréable ramping...). Pour les plus courageux, un complément d'information sera disponible à l'accueil.

Traversée Aven Grégoire Grotte des Fées

Commune : Tharoux - GARD
Profondeur : -100 m.
Carte : IGN 2940 OT (Edition 2004)
Aven Grégoire : (UTM) x605,320 y4899,280 z205
Grotte des Fées : (UTM) x605,200 y4899,560 z105
Accès Aven Grégoire : 20'
Durée de la traversée : environ 4h00 (650m)
Retour Grotte des Fées : 15'

Cette belle traversée débute par l'aven Grégoire et aboutit à la grotte des Fées dont la sortie débouche dans le canyon de la Cèze. Très tôt explorée par Félix Mazauric, pionnier de la spéléologie gardoise, elle offre l'éventail de paysages souterrains encore en activité lors de fortes précipitations météorologiques.

Accès : De Méjannes, prendre la D167 jusqu'au bas du magnifique village de Tharoux. Le parking se trouve sur la droite près d'un cimetière, bien avant d'arriver au village. Attention, ne pas se garer sur le parking plus haut, celui-ci n'est pas accessible au public (sens interdit). Seuls les habitants du village peuvent l'utiliser. A la sortie du village, en direction du Mazet du Villard, monter par la route et trouver une ruelle qui passe sous un porche. 300 m plus loin, au niveau d'un coude à gauche, il faut remonter une combe à droite plus ou moins dégagée. Suivre au début un sentier peu marqué sur le côté gauche, puis bifurquer dès que possible à droite dans le bois. Remonter ensuite un sentier raide jusqu'à l'imposante entrée de l'aven Grégoire.

Description : L'aven Grégoire s'ouvre en pleine garrigue par un vaste entonnoir de 20x30 m. Repérer en face une lucarne qui sera le passage pour accéder à l'intérieur de la cavité. Sous nos pieds, un plus gros passage avec éboulis donne également dans l'aven, mais les puits sont dangereux à cause des différents pierriers. On accède en face par une main courante entre les arbres, côté gauche. On trouvera rapidement sur la falaise les premières broches. La descente commence par un P25 en colimaçon qui livre accès à 2 petites salles. Dans la seconde salle, franchir derrière une coulée, un P10 étroit, suivi d'un autre P10 (2x2 m). Après un P5 toujours aussi étroit, la descente se poursuit et mène jusqu'au P60 du lac. Le descendre côté droit, pour trouver, 40 m plus bas, une main courante qui mène au pied d'une escalade de 15 m. A droite, se trouve l'amont d'un toboggan (corde en place) venant du lac terminal. Revenons à l'escalade (broches et barreaux en place) que l'on grimpe comme une via ferrata, sauf qu'il faut prévoir la corde et les dégaines. Au sommet de cette cheminée, passe en été un courant d'air aspirant qui nous amène à un P10 qu'il faut contourner par une vire à gauche. C'est le puits de la Tête de Mort (à cause d'une concrétion particulière sur laquelle on doit poser la main pour passer). On s'insinue, par la suite, dans un enchevêtrement de galeries où l'on se contentera de prendre au plus évident (côté droit). On arrive au-dessus d'une coulée qui donne dans "l'Anus" (Anus à Mimile plus précisément) où souffle un bon courant d'air, puis un P10 suivi d'un toboggan de 15 m, et nous échouons par un R5 au bord du Lac d'Été. La galerie se poursuit jusqu'à la Grande Salle noire et limoneuse. Repérer un magnifique disque sur la droite, et quelques mètres plus loin, sur la gauche, se trouve un boyau en conduite forcée qu'il faut suivre. Dans ce boyau, ne pas sortir en haut, mais prendre à gauche la direction du courant d'air. Il faut ramper dans ce boyau une dizaine de mètres pour prendre pied dans le fond d'un siphon sec. Descendre (corde fixe) pour retrouver la galerie principale. On remonte alors un toboggan argileux ou sableux selon l'époque de l'année, puis un R10, et gagner une grande conduite forcée, percée de regards sur le réseau noyé. (Si l'eau est un peu haute, le passage au-dessus du lac siphonnant est souvent impraticable. Il faut alors passer par le Grand Couloir qui rejoint la conduite forcée en haut du toboggan argileux, par des étroitures bien élargies et la Grande Salle par un P11 à équiper obligatoirement en contresens de la traversée). Une escalade de 2m suivie d'un ressaut d'égale hauteur, mène à la Salle des Mouchetures, puis au pied d'une escalade délicate de 5 m. Tout de suite derrière, il faut redescendre 2 ressauts de 5 et 4 m pour gagner la main courante du Lac Lombard. Au bout du lac, prendre un passage à gauche qui mène, via une galerie puis une porte, aux porches jumeaux de la Grotte des Fées.



Remarques : La traversée a été brochée récemment par le CDS 30 (février 2005) et sera entièrement équipée à l'occasion des Etats Généraux de la Spéléologie. Le lac Lombard et l'évent supérieur de la grotte seront équipés d'ici fin novembre 2005 avec des matériels de mesures installés par le CNRS - UMR Espace. Ces instruments demanderont une attention toute particulière de la part des spéléologues. Pour tout renseignement : Joël Jolivet au 04 66 60 22 19. Pour le retour, la solution la plus simple consiste à sortir par le haut de la cavité. Il faut, juste après le mur de tuyaux de l'ancienne porte, monter vers la gauche par le fond d'une diaclase inclinée. On arrive dans une petite salle qui donne sur la falaise par plusieurs fenêtres. La dernière, à droite, donne accès à une vire facile puis un chemin en sous-bois conduit à l'entrée du village de Tharoux.

Les expositions, exposants et projections

Expositions photographiques et arts plastiques

- Thierry AUBE
- CSR LANGUEDOC ROUSSILLON
- SPELEO-CLUB DE CHABLIS
- COMMISSION FEMMES DU CDS 84
- EXPOSITION ALES
- F 1 G MAGNAN
- Philippe CROCHET
- ORGNAC

Les exposants de matériel

- EXPE
- IDEE PLEIN AIR
- MTDE
- PASSYON.COM
- RESURGENCE

Librairies

- SPELUNCA LIBRAIRIE
- LIBRAIRIE SPELEO

Projections - films et diaporamas

- *A travers la Pierre*, film de Luc-Henri FAGE
- *Papou 2005*, diaporama de Philippe BENCE
- *Tout ce que vous devez savoir sur les spéléos et que vous n'avez jamais osé demander*, diaporama de Philippe CROCHET
- *Retour aux sources*, diaporama de Richard HUTTLER
- *Etoile de l'ombre*, diaporama de Philippe CROCHET
- *Pousselières*, film de Michel LUQUET



Les stands
de matériel.
Photographie
Thierry Aubé.

La soirée de gala



➤ **Le dîner de gala rassemble 276 convives.**

Photographie Thierry Aubé.



➤ **Les échanges de la journée se poursuivent dans la bonne humeur.**

Photographie Thierry Aubé.



➤ **Ambiance festive et joyeuse.**

Photographie Thierry Aubé.



➤ **Le président, Bernard Lips, résout une sérieuse difficulté d'approvisionnement durant le repas avec l'aide de Jean-Yves Boschi et de Gilles Colin.**

Photographie Philippe Crochet.



➤ **La soirée se poursuit tard dans la nuit avec le groupe « Une tranche de blues ».**

Photographie Laurent Galmiche.



Ils ont contribué à l'organisation de ces Etats généraux

Le comité de pilotage :

Richard MAIRE, président des EGS, Bernard LIPS, Annick MENIER, Delphine MOLAS, Henri LAVICTOIRE, Jean-Pierre HOLVOET, Jean-Luc METZGER, Jean-Yves BOSCHI, Claude ROCHE, Serge FULCRAND.

Ceux qui ont donné un avis et aidé à finaliser les questionnaires :

Eric ALEXIS, Michel DECOBERT, Damien DELANGHE, Jean-Claude FRACHON, Jean-François GODARD, François JOVIGNOT, Richard MAIRE, Joël POSSICH, José PREVOT, Jean-Michel SALMON, Denise SOULIER, Pascal VAUTIER.

Ceux qui ont assuré la saisie des questionnaires reçus à la fédération :

Jean ABOUDARHAM, Michel BAILLE, Philippe BONNET, Jean-Louis CAUHOPE, Gérard CAZES, Christelle CHAVAROCHE, Baptiste CLENCHARD, Yves CONTET, Joël DANFLOUS, Pascal DECOSTER, Frédéric DELEGUE, Philippe DUCASSE, Estelle FORBACH, Serge FULCRAND, Alain GRESILAUD, Robert GUINOT, Jean Pierre HOLVOET, Corinne LE BAUD, Eric LEFEBVRE, Stéphane LIPS, Françoise MAGNAN, Delphine MOLAS, Claude ROCHE, Joël ROY, Pierre VENNARECCI.

Ceux qui ont analysé les réponses :

Jean ABOUDARHAM, Eric ALEXIS, Gérard CAZES, Serge FULCRAND, Jean-Pierre HOLVOET, Françoise MAGNAN, Annick MENIER, Marcel MEYSSONNIER, Delphine MOLAS, Claude ROCHE, Joël ROY.

Ceux qui ont réalisé les synthèses :

Jean-Pierre HOLVOET, Delphine MOLAS, Claude ROCHE.

Ceux qui nous ont accueillis :

Accueil : Sophie BERNARD, Elisabeth BEVENGUT, Monique CHAPUIS, Michel MEILHAC, Sylvie ROMIEUX, Valérie TOURNAYRE.

Restauration : Carmennon BRUN, Frédéric BRUN, Michel BRUN, Morgan CHALARDAT, Sylvaine DILLON, José GRAVIL, Cédric MARGUERITE.

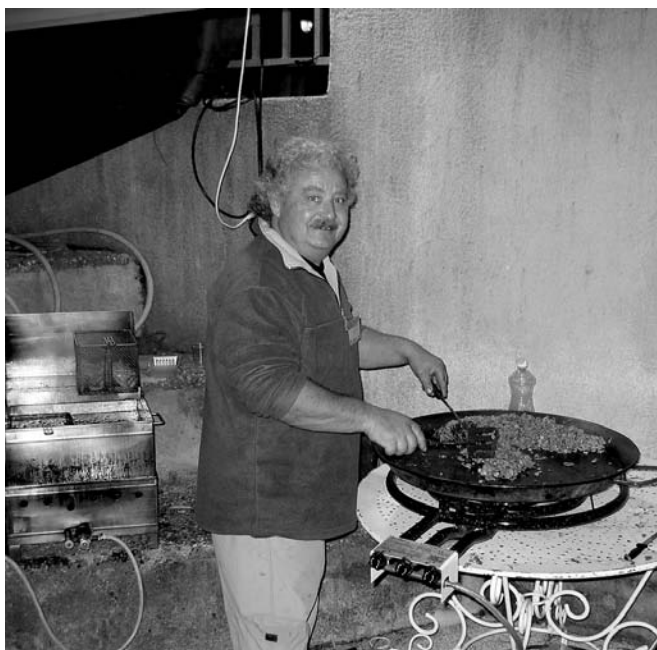
Transports : Jean-Pierre BUCH, Bernard DAUDET, Claude PIEYRE, Patrick ROMIEUX.

Audiovisuel : Thierry AUBE.

Préparation des salles : Philippe ALTEYRAC, Guillaume BARBIER, Gilles BOUTIN, Jean-Marc DUMUR, Pierre FABREGUE, Michel GAUZE, Jean-François PERRET, Thierry POPOF, Jean-Michel REQUI, Jonathan ROMIEUX, René ROUIS, Michel WIENIN.

Buvettes : Philippe BLANC, Jean-Yves BOSCHI, Marie-Ange CALABRIAN, Colette GELAS, Didier GIGNOUX, Serge MICHEL, Jean NICOLAY, Julie ONILLON, Véronique PERSY, Béatrice SHREPEL, Hervé SOULIER, Valérie TOURNAYRE, Gilles VAREILLE.

Cavités : Bruno FROMENTO, Isabelle OBSTENCIAS, Marjolaine VAUCHER.



La surprise du chef. Photographie Thierry Aubé.



Ceux qui ont fait vivre le site et modéré les forums :

Jean-Pierre HOLVOET, Laurent MANGEL, Jean-Luc METZGER qui a également conçu le programme informatique de saisie en ligne des questionnaires, Bernard THOMACHOT.

Ceux qui ont assuré la communication :

Laurent GALMICHE, Annick MENIER, Gilles TURGNE.

Ceux qui ont animé les ateliers :

Daniel CAVAILLES, Thierry COLOMBO, Damien DELANGHE.

Ceux qui ont assuré la prise de notes et rapporté les débats :

Eric ALEXIS, Olivier CAUDRON, Philippe KERNEIS (rapporteur de l'atelier 3), Eric MADELAINE, Annick MENIER, Roger MIR, Catherine PERRET (rapporteur de l'atelier 1), Joël ROY (rapporteur de l'atelier 2).

Et puis :

Laurent MANGEL : tirages, inscriptions, secrétariat
Annick MENIER : relations avec les revendeurs présents
Georges MERCIER : factures, notes de frais et reçus fiscaux
Monique ROUCHON : tirages, inscriptions, secrétariat
Gilles TURGNE : conception et réalisation de la plaquette d'accueil

Et tous ceux que nous aurions pu oublier...

Les partenaires qui nous ont apporté leur soutien :

- Le Ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative
- Le Conseil général du Gard
- La municipalité de Méjannes-le-Clap
- Le Comité national olympique et sportif français
- Le Comité départemental de spéléologie du Gard
- Le Comité spéléologique régional de Languedoc Roussillon

Les partenaires qui ont financé la plaquette d'accueil :

- PETZL
- EXPE
- LE CREDIT COOPERATIF

Les participants aux EGS

N° d'inscrip.	Prénom	Nom	Département ou fonction	N° d'inscrip.	Prénom	Nom	Département ou fonction
1	Bernard	PRIOUL	PARIS	67	Jean	ABOUDARHAM	SEINE-SAINT-DENIS
2	Alain	BONDON	PARIS	68	Michel	LAGNY	GARD
3	Ghislaine	RACINE	PARIS	69	Eric	MADELAINE	ALPES-MARITIMES
4	Claude	BERGES	PARIS	70	Gérard	GUDEFIN	HAUTE SAVOIE
5	Serge	MONNET	PARIS	71	Daniel	DONDELLI	TARN
6	Serge	GOULEUF	PARIS	72	Christian	DODELIN	SAVOIE
7	Philippe	KERNEIS	Bureau Fédéral	73	Doumette	DODELIN	SAVOIE
8	Delphine	MOLAS	Bureau Fédéral	74	Philippe	CROCHET	HÉRAULT
9	Vincent	LAFONT	RHÔNE	75	Annie	GUIRAUD	HÉRAULT
10	Annie	LEGARÇON	BOUCHES-DU-RHONE	76	Marc	BERTAUD	PUY-DE-DÔME
11	Raymond	LEGARÇON	BOUCHES-DU-RHONE	77	Dominique	CASSOU	HAUTES PYRÉNÉES
12	Laurent	GALMICHE	Bureau Fédéral	78	Mickaël	POULET	PUY-DE-DÔME
13	Bernard	LIPS	Bureau Fédéral	79	Angélique	NAVARRO	PUY-DE-DÔME
14	Josiane	LIPS	RHÔNE	80	Laurent	PAYROU	HÉRAULT
15	Stéphane	LIPS	RHÔNE	81	Samuel	BOUTONNET	TARN
16	Geneviève	MOREAU	HAUTES PYRÉNÉES	82	Nathalie	DUVERLIE	RHÔNE
17	Alain	DOLE	HAUTES PYRÉNÉES	83	Eric	ZIPPER	HAUT RHIN
18	Jean-Pierre	CASSOU	HAUTES PYRÉNÉES	84	Olivier	CAUDRON	HAUTE GARONNE
19	Bruno	NURISSO	HAUTES PYRÉNÉES	85	Muriel	MAESTRIPIERI	HAUTE GARONNE
20	Benoît	DECREUSE	DOUBS	86	Didier	CAILHOL	DOUBS
21	Eric	ALEXIS	HAUTES PYRÉNÉES	87	Fabrice	ROZIER	TARN
22	Jean-Pierre	HOLVOET	SEINE-ET-MARNE	88	Christine	BOYER	TARN
23	Pierre	GUERIN	RHÔNE	89	Lionel	THIERRY	TARN
24	Jean-François	GODART	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	90	Sylvain	BOUTONNET	TARN
25	Philippe	SENECAL	RHÔNE	91	Joël	DOAT	TARN
26	Thierry	SAUNIER	BOUCHES-DU-RHONE	94	Claude	BESSET	ARDÈCHE
27	Fabienne	BORIE	BOUCHES-DU-RHONE	95	Bruno	BOUCHARD	YONNE
28	Jacques	ROMESTAN	Exposant Librairie	96	Sébastien	KNEUSS	ARDÈCHE
29	Nicole	JONARD	Exposant Librairie	97	Rémy	HELCK	ARDÈCHE
30	Florence	RINALDI	AIN	98	Nadine	SOREAU	INDRE ET LOIRE
31	Marc	BELTRAMI	AIN	99	Patrick	CANDELA	INDRE ET LOIRE
32	Jean-Louis	CAUHOPE	GERS	100	Bernard	PIART	AVEYRON
33	Christian	LOCATELLI	AIN	101	Anne-Marie	DANTIN	AVEYRON
34	Catherine	KOURNWSKY	AIN	102	Jean-Paul	VATTOUX	ALPES-MARITIMES
35	Christine	GASTEREGUY	PYRÉNÉES-ATL.	103	Philippe	BALARD	ALPES-MARITIMES
36	Didier	MARION	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	104	Alain	POIRET	ALPES-MARITIMES
37	Henri	LAVICTOIRE	Bureau Fédéral	105	Marc	COTELLA	ALPES-MARITIMES
38	Daniel	PREVOT	MEURTHE-ET-MOSELLE	106	Hervé	DUMAY	SEINE-SAINT-DENIS
39	Jean-Luc	METZGER	MEURTHE-ET-MOSELLE	107	Ruben	CENTELLES BASCUAS	SEINE-SAINT-DENIS
40	Michel	BAILLE	VAL-DE-MARNE	108	Guilhem	DUMAY	SEINE-SAINT-DENIS
41	Jeannine	BAILLE	VAL-DE-MARNE	109	Thomas	GASLONDE	SEINE-SAINT-DENIS
42	Jérôme	DUPUY	VAL-DE-MARNE	110	Ali	MESSAOUI	SEINE-SAINT-DENIS
43	Françoise	MAGNAN	PYRÉNÉES-ORIENTALES	111	Rodolphe	POGGI	SEINE-SAINT-DENIS
44	Marc	JOUIN	ISÈRE	112	Cécile	DUMAY	SEINE-SAINT-DENIS
45	Ingrid	JARRIGE	HÉRAULT	113	Rima	BALARD	ALPES-MARITIMES
46	Nathanaël	BOINET	Exposant Librairie	114	Nicole	POIRET	ALPES-MARITIMES
47	Laurent	BOULARD	GARD	115	Jean-Paul	POIRIER	ALPES-MARITIMES
48	Marielle	BOUCHERLE	DRÔME	116	Christophe	BORDIEU	ALPES-MARITIMES
49	Olivier	GARNIER	DRÔME	117	Jean-Marc	LECOQ	SEINE-MARITIME
50	Isabelle	DAVENIERE	BOUCHES-DU-RHONE	118	Shéhérazade	LECOQ	SEINE-MARITIME
51	Stéphane	VIOLLET	BOUCHES-DU-RHONE	119	Michel	KASPRUCK	SEINE-MARITIME
52	Ivan	RAGON	AIN	120	Josette	MAUBLANC	PUY-DE-DÔME
53	Clémence	DELPECH	TARN-ET-GARONNE	122	François	DEMIGUEL	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
54	Stéphane	CARBAY	AIN	123	Philippe	PELLISSIER	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
55	Jean-Jacques	BONDOUX	SAÔNE-ET-LOIRE	124	Roger	MIR	PYRÉNÉES-ORIENTALES
56	Stéphanie	BOUGNAS	BOUCHES-DU-RHONE	126	Jean-Pierre	MARTIN	VAR
57	Philippe	BRUNET	VAL-DE-MARNE	127	Christiane	MARTIN	VAR
58	Dominique	DUCHAMP	MEURTHE-ET-MOSELLE	128	Robert	GUINOT	ARIÈGE
59	Laurence	BONDANT-PIERREFEU	MEURTHE-ET-MOSELLE	129	Eric	LEFEBVRE	SEINE-SAINT-DENIS
60	Anne-Claire	SARGOS	MEURTHE-ET-MOSELLE	130	Bernard	TOURTE	Bureau Fédéral
61	Boris	SARGOS	MEURTHE-ET-MOSELLE	131	Nathalie	RIZZO	Exposant matériel
62	Mathieu	RASSE	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	132	Valérie	PLICHON	RHÔNE
63	Michèle	RIDON	HAUTS-DE-SEINE	133	Bernard	THOMACHOT	DRÔME
64	Christian	MARGET	FINISTÈRE	134	Emmanuel	CAZOT	ISÈRE
65	Laurent	POUBLAN	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	135	Annick	MENIER	Bureau Fédéral
66	Claude	BARBIER	BOUCHES-DU-RHONE	136	Jean-Pierre	GRUAT	AVEYRON

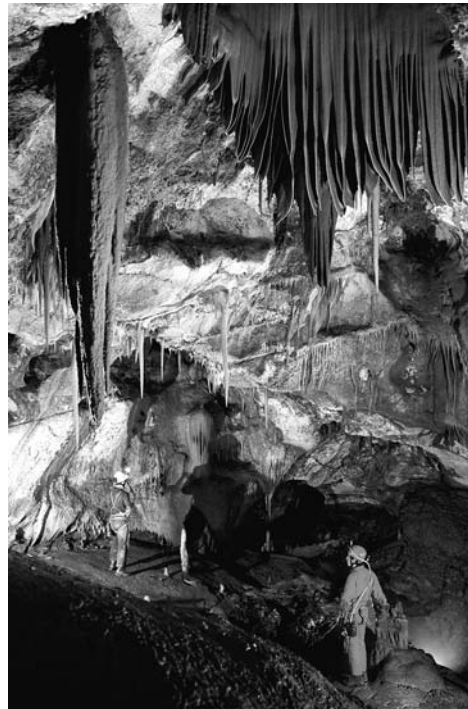


N° Prénom d'inscrip.	Nom	Département ou fonction	N° Prénom d'inscrip.	Nom	Département ou fonction
137	José	PREVOT ARDENNES	213	Cédric	MARGUERITE GARD
138	Bernard	GIAI-CHECA ALPES-MARITIMES	214	Morgan	CHALANDAT GARD
139	Francis	GUICHARD DORDOGNE	215	Marie-Ange	CALABRIA GARD
140	Gilles	TURGNE DEUX SÈVRES	216	Gilles	VAREILHES GARD
141	Jean-Luc	ROUY VIENNE	217	Nelly	BOUCHER EURE
143	Fabienne	FERRETE VAUCLUSE	218	Robert	ROUVIDANT NIÈVRE
144	Chantal	MESSIANT ARDÈCHE	219	Patricia	VALADE NIÈVRE
145	Christian	MARME SAVOIE	220	Jean-François	PERNETTE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
146	Elisabeth	MARME SAVOIE	221	Véronique	LOPEZ VAUCLUSE
147	Frédéric	RAGUENET SAVOIE	222	Pascal	VAUTIER SEINE-MARITIME
148	Luc	PLISSON SAVOIE	223	Jean-Luc	ROCH INDRE ET LOIRE
149	Luc	LEGENDRE SAVOIE	224	Dominique	RENAULT INDRE ET LOIRE
150	Alain	LOUCHET SAVOIE	225	Alain	GUILLON YONNE
151	Véronique	GAUDRY SAVOIE	226	Anita	SERES YONNE
152	Marc	BOUREAU YVELINES	227	Philippe	BENCE ARIÈGE
153	Nathalie	ROMAN YVELINES	228	Florence	COLINET RHÔNE
154	Jorge	DA LOURA YVELINES	229	Laurent	MANGEL Ouvrier FFS
155	Jean-Paul	GRANIER VAUCLUSE	230	Monique	ROUCHON Ouvrière FFS
156	Gisèle	MARC VAUCLUSE	231	Georges	MERCIER Comptable FFS
157	Gérard	CAZES HÉRAULT	233	Judicael	ARNAUD ARDÈCHE
158	Serge	FULCRAND GARD	234	Pierre	CASSAN TARN
159	Marcel	MEYSSONNIER RHÔNE	235	Laurence	CASSAN TARN
160	Claude	ROCHE DTN FFS	237	Bernadette	BOUTIN VAUCLUSE
162	Alain	MORENAS Exposant Librairie	238	Jean-Claude	BOUTIN VAUCLUSE
163	Fabien	DARNE RHÔNE	239	Joëlle	LOCATELLI AIN
164	Myriam	CASSARD AVEYRON	241	Gilles	LEGROS VENDÉE
165	René	LAIDET DRÔME	242	Joris	LEGROS VENDÉE
166	Jean-Yves	BIGOT HAUTES-ALPES	243	Joacquin	LEGROS VENDÉE
167	Catherine	PERRET LOZÈRE	244	Cyrille	COUSIN VENDÉE
168	Guillaume	COERCHON LOZÈRE	245	Sylvaine	MARTEL RHÔNE
169	Pierre	METZGER BOUCHES-DU-RHONE	246	Rémi	de SAINT LEGER HAUTS-DE-SEINE
170	Bernard	TROUVE Exposant matériel	247	Christophe	SOPRANI HAUTS-DE-SEINE
171	Edith	TROUVE Exposant matériel	249	Yann	DECHAUX VAUCLUSE
173	Sylvie	ROMIEUX GARD	250	Jean Marc	MATTLET Exposant Librairie
174	Valérie	TOURNAYRE GARD	251	Bernard	URBAIN PAYS ETRANGER
175	Sophie	BERNARD GARD	252	Anne-Françoise	URBAIN PAYS ETRANGER
176	Elisabeth	BEVENGUT GARD	254	Daniel	CAVAILLES AUDE
177	Monique	CHAPUIS GARD	255	Thierry	COLOMBO MEURTHE-ET-MOSELLE
178	Michel	MEILHAC GARD	256	Richard	MAIRE Président d'honneur EGS
179	Frédéric	BRUN GARD	258	Michel	ISNARD ALPES-MARITIMES
180	Sylvaine	DILLON GARD	259	Eric	SANSON ISÈRE
181	José	GRAVIL GARD	260	Françoise	PRUD'HOMME ARDÈCHE
182	Michel	BRUN GARD	261	Eric	BOYER AVEYRON
183	Patrick	ROMIEUX GARD	262	Véronique	BOYER AVEYRON
184	Bernard	DAUDET GARD	263	Colin	BOYER AVEYRON
185	Claude	PIEYRE GARD	264	Serge	CAILLAULT Exposant Librairie
186	Jean-Pierre	BUCH GARD	268	Jean	BOTTAZZI RHÔNE
187	Thierry	AUBE GARD	269	Pierre	DALLA-LIBERA GARD
188	Jean-Marc	DUMUR GARD	278	Jean-Louis	DABENE ISÈRE
189	Gilles	BOUTIN GARD	279	Philippe	GALANT HÉRAULT
190	Jonathan	ROMIEUX GARD	280	Olivier	GUERARD ARIÈGE
191	Guillaume	BARBIER GARD	283	Joël	ROY LANDES
192	Pierre	FABREGUE GARD	285	Gaël	VERAT HÉRAULT
193	Jean-Michel	REQUI GARD	286	Didier	DELCOL SNPSC
194	Philippe	ALTEYRAC GARD	287	Murielle	MANGEL-VERNASSAL RHÔNE
195	Jean-François	PERRET GARD	288	Damien	DELANGHE GIRONDE
196	Michel	WIENIN GARD	289	Sylvestre	CLEMENT HAUTE GARONNE
197	René	ROUIS GARD	298	Cyril	BRESS VAUCLUSE
198	Michel	GAUZE GARD	299	Guy	FERRANDO ISÈRE
199	Jean-Yves	BOSCHI GARD	300	Christine	MAGOT LOT
200	Véronique	PERSY GARD	301	Jérôme	LIPPART HAUT RHIN
201	Jean	NICOLAY GARD	302	Pierre	PERRAULT YONNE
202	Colette	GELAS GARD	303	Jean-Philippe	TOUSTOU HAUTE GARONNE
203	Béatrice	SCHREPEL GARD	304	Christian	KUPIEC HAUTES-ALPES
204	Julie	ONILLON GARD	305	François	PARRINI HAUTES-ALPES
205	Philippe	BLANC GARD	306	Adrien	GAUBERT VAUCLUSE
206	Hervé	SOULIER GARD	307	Vincent	BOILLOUX DEUX SÈVRES
207	Serge	MICHEL GARD	308	Alain	MATTEOLI VAR
208	Didier	GIGNOUX GARD	309	Marie	MATTEOLI VAR
209	Marjolaine	VAUCHER GARD	310	Frédéric	DELEGUE RHÔNE
210	Bruno	FROMENTO GARD	311	Stéphane	CZEREP AUDE
211	Isabelle	OBSTANCIAS GARD	312	Michel	LABAT VAUCLUSE
212	Thierry	POPOFF GARD	316	Maxime	MOLINARO TARN



Les participants aux EGS

N° d'inscrip.	Prénom	Nom	Département ou fonction	N° d'inscrip.	Prénom	Nom	Département ou fonction
317	David	DOHIN	TARN	354	Bruno	SCANU	ALPES-MARITIMES
321	Alexandre	ANDRIEU	LOT	355	René	BARBATE	VAR
322	Martial	DERACHE	HAUTES-ALPES	356	Sabine	SAUBUGARO	VAR
323	Pascal	MOINARD	GARD	357	Chantal	CUSSAC	AVEYRON
324	Christian	REYNAUD	GARD	359	Didier	DELABRE	VAUCLUSE
325	Philippe	MARTIN	GARD	367	Michel	DY	AIN
327	Emmanuelle	ENCINAS	TARN	368	Gérard	GAUBERT	VAUCLUSE
328	Franck	PREVOST	VAR	369	Dominique	GAUBERT	VAUCLUSE
329	Silvère	PASTUREAU	VAR	374	Ludovic	MOCOCHAIN	BOUCHES-DU-RHONE
330	Mylène	GRILLI	VAR	375	Carlos	PLACIDO	RHÔNE
331	Maurice	ABBATE	ALPES-MARITIMES	376	Pascal	DECOSTER	VAUCLUSE
332	Jean-Jacques	VEUX	VAR	377	Henri	PALOC	GARD
333	Yvan	MARTIN	VAR	378	Pascal	THEODET	SAVOIE
334	Corinne	MARTIN	VAR	379	Olivier	GALIBERT	AVEYRON
336	Laurent	SIMONNET	YONNE	380	Pascale	LELORRAIN	AVEYRON
337	Jacqueline	MEALLARES	ISÈRE	381	Stéphane	PIAZZETTA	ARDÈCHE
343	Bernard	BAUDET	GARD	382	Claude	BASTIDA	DRÔME
344	Bernard	MAGOS	GARD	385	Nathalie	DALBOUSSIERES	ARDÈCHE
345	Patrice	LUBIN	HAUTES-ALPES	387	Cyrile	ARNAUD	ARDÈCHE
348	Richard	VILLEMEJEANNE	GARD	390	Marc	FAVERJON	ARDÈCHE
350	Alain	SUAVET	GARD	392	Ludovic	GAUDIAN	ALPES-MARITIMES
351	Guillaume	ISNARD	ALPES-MARITIMES	393	Pascal	ARCHIMBAUD	ALPES-MARITIMES
352	Elsa	ISNARD	ALPES-MARITIMES	395	Christian	NESPOULOUS	TARN
353	Catherine	BABY	ALPES-MARITIMES				




Salamandre, petite salle. Photographie Thierry Aubé.

Réalisation Editions GAP - 73490 La Ravoire
 téléphone : 04 79 33 02 70, fax : 04 79 71 35 34
 e-mail : edgap@editions-gap.fr, www.editions-gap.fr

ISBN : 2 - 7417 - 0324 - 8

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2006

Imprimé en France, avril 2006



La spéléologie est une activité de pleine nature qui se caractérise par :

- le cadre naturel dans lequel elle se pratique, plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation ;
- les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elle occasionne ;
- l'engagement physique qu'elle exige.

La spéléologie suppose initiative et responsabilité impliquant la connaissance et l'acceptation des risques inhérents au monde souterrain. Sa pratique ne peut être enfermée dans une réglementation stricte qui la viderait de tout intérêt.

La FFS, fédération délégataire de service public entend rappeler les grands principes qui la régissent et dont le respect est le meilleur garant de **la liberté de pratique.**

Charte du spéléologue

Avec la Fédération française de spéléologie, pour vivre l'aventure spéléologique, découvrir le milieu souterrain, l'explorer, le connaître, l'étudier, le protéger et y évoluer en toute sécurité :

- 1 J'adopte un comportement responsable**, discret et respectueux des propriétaires, des riverains et des autres usagers.
- 2 Je respecte toute mesure réglementaire** relative aux cavités, à leur accès et au patrimoine, notamment en cas de découverte archéologique.
- 3 Je respecte, fais respecter et protège le milieu souterrain** et son environnement.
- 4 J'informe la communauté spéléologique de mes découvertes** en rendant publics les résultats de mes recherches et explorations.
- 5 Je respecte les travaux des autres spéléologues** et notamment l'antériorité des découvertes et des travaux en cours ainsi que la propriété morale et intellectuelle des topographies et publications.
- 6 Je m'efforce de prévenir les risques d'accident** lors de la préparation d'une exploration en m'informant sur les conditions météorologiques, les spécificités du terrain, le matériel nécessaire.
- 7 Je veille à ma propre sécurité et celle des pratiquants** qui m'accompagnent. Je renonce si les conditions en cours d'exploration dépassent mes capacités techniques et/ou physiques et celles du groupe.
- 8 J'applique et encourage le devoir d'assistance et d'entraide** vis-à-vis des autres pratiquants.

Charte adoptée par l'Assemblée générale de la FFS le 2 juin 2002

ISBN : 2-7417-0324-8



9 782741 703242